This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L Soc 1636.13

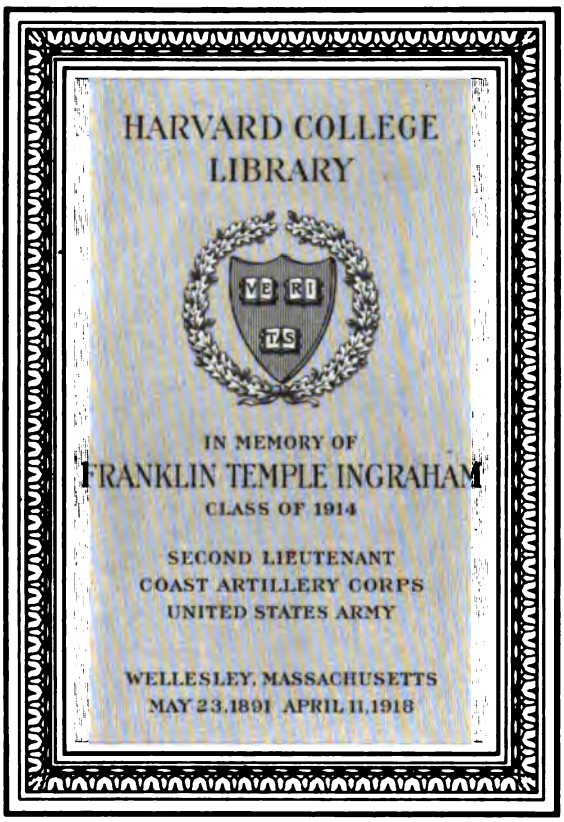
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI
TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23,1891 APRIL 11,1918
TIFFANY & CO.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Historique et Archéologique

DE LYON

LYON. — IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE LYON

ANNÉES 1879, 1880 & 1881

LYON
AUG. BRUN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE
13, RUE DU PLAT, 13

1882

L Soc 1636.13

HARVARD COLLEGE LIBRARY
INGRAHAM FUND
July 15, 1930

Publications antérieures de la Société

CATALOGUE DES LYONNAIS DIGNES DE MÉMOIRE, par MM. BREGHOT DU LUT et PÉRICAUD aîné, 1839, in-8.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, 1849, in-8. — Sommaire : D'AIGUEPERSE. Une visite à Gergovia. — HIGNARD. De l'influence des lettres anciennes sur les grands écrivains du XVII^e^ siècle. — MARTIN-DAUSSIGNY. De l'influence que les idées artistiques des XV^e^ et XVI^e^ siècles ont eue sur le talent de Raphaël. — GRÉGORI. André Doria et Jean-Louis dei Fieschi. — H. M'ROE. Michel Servan. — A. COUCHAUD. Montagnes et rivières de l'Attique. — PÉRICAUD aîné. Biographie lyonnaise (Licinius, Benoît Court). — SERVAN DE SUGNY. L'Empire de la douleur (poésie). — F. de PETTOLAZ. Juliette (poésie)

ÉLOGE HISTORIQUE : d'André Couchaud, par M. MARTIN-DAUSSIGNY (1851).
— — de Breghot du Lut, par M. d'AIGUEPERSE (1850).
— — d'A. Coste, par M. FRAISSE (1851).
— — de L.-P.-A. Gauthier, par le même (1852).
— — de M. d'Aigueperse, par M. A. PÉRICAUD (1860).

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. Premier volume. Sommaire : Notice historique sur la Société. — Tableau statistique du personnel et des travaux. — Eloge historique d'Edouard Servan de

*

Sugny. — Comptes-rendus des travaux de la Société pour les années académiques 1857, 1858 et 1859, par M. BELLIN (1861).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — Année académique 1860-1861 (1862). — Sommaire : Le marquis de BEAUSSET-ROQUEFORT. Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1860-1861. — MARTIN-DAUSSIGNY. Antiquités du moyen-âge en Italie : Le Campo-Santo à Pise. — TUJA D'OLIVIER. Humbold à Berlin. — SAINT-OLIVE. Souvenir de Bélisaire à Rome. — PÉRICAUD aîné. Fragments sur le VII^e^ sonnet de Pétrarque et sur une traduction anonyme de Pétrone. — PÉRICAUD aîné. Une réhabilitation (Nicolas Chorier et l'Aloysia Sygea). — SAINT-OLIVE. Essai sur les vases murrhins. — Le marquis de BEAUSSET-ROQUEFORT. Etude historique sur la première prédication de l'Evangile en France. — CHASTEL. Ange Politien, d'après Heeren. — DE LUBAC. Le Merle, fable. — DE LUBAC. La chèvre et le chou. — Adrien PELADAN. Date lilia, poésie. — BEAUVERIE. Au chevet du mourant, poésie. — ESTIENNE. Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, fable. — CHERVIN aîné. La mendiante, ballade.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — Année acdémique 1861-1862 (1863). — Sommaire : M'ROE. Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1861-1862. — PÉRICAUD aîné. Notice sur Claude de Saint-Georges, archevêque et comte de Lyon (1693-1714), — Notice sur François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon (1714-1731). Notice sur Ch.-F. de Châteauneuf de Rochebonne, archevêque de Lyon (1731-1740). — Paul SAINT-OLIVE. Emplacement du champ de bataille entre Albin et Sévère. — Paul SAINT-OLIVE. La colonne du Méridien. — DUFAY. Essai biographique sur Jehan Perréal, peintre et architecte Lyonnais. — Emile PERRET. Essai biographique sur Ferdinand Delamonce. architecte à Lyon en 1731. — J. de LUBAC. Une poésie statyrique du XVI^e^ siècle. — Le marquis de BEAUSSET-ROQUEFORT. Notice historique sur l'invention de la navigation par la vapeur. — HIGNARD. Compte-rendu des travaux de la Société littéraire pendant l'année 1862-1863. — APPENDICE. — Le marquis de BEAUSSET-ROQUEFORT. Notice sur le marquis Achille de Jouffroy d'Abbans.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — 1863 à 1865 (1866). — Sommaire : SOCQUET. Compte-rendu des travaux

de la Société pendant l'année académique 1863-1864. — Compte-rendu des séances de la Société pendant l'année 1865. — V. de VALOUS. Le domaine ordinaire de Lyonnais au commencement du XVIe siècle, ou notice analytique des comptes domaniaux pendant les années 1523 à 1526. — Paul SAINT-OLIVE. Archéologie romaine. — PÉRICAUD aîné. Notice sur Hippolyte d'Este, cardinal-archevêque de Lyon. — PERRET DE LA MENUE. Recherches historiques et philologiques sur les girouettes chez les anciens et les modernes. — A. VACHEZ. La bataille de Métrieux. Episode des guerres de religion dans le Lyonnais. — BROUCHOUD. Recherches sur l'enseignement public du droit à Lyon. — PERRET DE LA MENUE. Marsolier des Vivetières, auteur dramatique, lettres inédites. — Jules RAMBAUD. La Naumachie lyonnaise, poème. — A. VINGTRINIER. Les soucis de Charlemagne, poésie.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — Littérature, histoire, archéologie. Année 1866 (1867). — Sommaire : Compte-rendu des séances, année 1866. — Paul SAINT-OLIVE. Imitation de la IVe satire de Juvénal. Le Turbot. — CHERVIN aîné. Statistique du bégaiement en France. — PÉRICAUD aîné. Benserade. Diatribe sur un point d'histoire littéraire. — A. VACHEZ. La Ligue dans le Lyonnais. Siège de Riverie en 1590. — G. GEORGES. Note prises dans une excursion en Belgique et en Hollande. — BEAUVERIE. Salmonée, poème. — DULON. Histoire littéraire de Lyon pendant la première partie du XVIe siècle. — Rapport sur l'histoire littéraire de Lyon, pendant la première partie du XVIe siècle. — G. DEBOMBOURG. Les Allobroges. — A. VACHEZ. Les tombeaux de Saint-Pierre-le-Vieux. I. Les Laurencin. II. Les Bellièvre. — P. SAINT-OLIVE. La maison de retraite et les jésuites de Saint-Joseph de la rue Sainte Hélène.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — Littérature, histoire, archéologie. Année 1867 (1868). — Sommaire : Compte-rendu des séances, année 1867. — CHERVIN aîné. Du bégaiement, considéré comme vice de la prononciation. — Emile PERRET DE LA MENUE. Recherches historiques sur le château du Perron à Oullins, et sur les faits principaux relatifs aux familles qui le possédèrent. — BROUCHOUD. Notice historique sur les archives judiciaires de Lyon. (1 planch.). — P. SAINT-OLIVE. L'ancienne paroisse

de Notre-Dame de la Platière. — Adrien PÉLADAN. Recherches sur la Zoologie mystique des églises de Lyon. — PÉRICAUD aîné. Samuel Sorbière dans ses rapports avec Lyon.— A. VACHEZ. L'*Ager Gofiacensis* ou le canton de Mornant (Rhône) au Xe et au XIe siècles (1 c.) — SAVY. La monographie de l'église de Brou par M. Didron. Notes et observations (1 pl.). — Emile PERRET DE LA MENUE. Des moulins à blé chez les anciens, chez les modernes et particulièrement dans la ville de Lyon. (1 pl.). — H. HIGNARD. Mythologie homérique : Du combat de Diomède contre Mars et Vénus. — BEAUVERIE. Hybicus, poésie.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. — Littérature, histoire, archéologie. Année 1868 (1869). — Sommaire : Compte-rendu des séances, année 1868. — A. VACHEZ. Isabeau d'Harcourt et l'église de Saint-Jean. — G. DEBOMBOURG. Gallia aurifera. Etudes sur les alluvions aurifères de la France. — BROUCHOUD. Etudes historiques sur les anciennes archives judiciaires de Lyon. — Le comte de SOULTRAIT, Notice sur les jetons de plomb des archevêques de Lyon (2 pl.). — P. SAINT-OLIVE. Les Frères Tailleurs de Lyon. — E. PERRET DE LA MENUE. Greniers et Fours publics en France. Recherches historiques sur ceux de la ville de Lyon. — H. HIGNARD. Etudes mythologiques. Le Minotaure. — Docteur F. MONIN. Abd-el-Kader, littérateur et philosophe. — J. RAMBAUD. Rolandseck, légende du Rhin. — Un nouveau jugement de Salomon, conte.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. Année 1869 (1870). Sommaire : Compte-rendu des séances, année 1869. — A. VACHEZ. Châtillon d'Azergues, son château, sa chapelle et ses seigneurs, suivi d'une notice analytique sur la charte inédite de Châtillon, par V. de Valous. C. SAVY. Etude sur les pignons gothiques des églises à toiture basse, à propos des travaux entrepris à la cathédrale de Lyon en 1861. — L. CHARVET. François de Royers de la Valfenière et l'abbaye royale des Bénédictines de Saint-Pierre de Lyon. — DUFAY. Jehan Perréal dit Jehan de Paris. — Baron RAVERAT. Château Bayard. — H. HIGNARD. Les dieux de la mer. — Léonce DEWILKONSKI. Fables. — Additions et corrections. 8 planches.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. Années 1870 & 1871. (1872). — Sommaire : Compte-rendu des séances, années 1879 et 1871. — A. VACHEZ. Du droit italique à Lyon et de ses destinées dans les temps modernes. — L. de la SAUSSAYE. Etude sur les Tables Claudiennes. — MARTIN-DAUSSIGNY. Etude sur la dédicace des tombeaux gallo-romains (*et sub ascia dedicavit*).— Emile GUIMET. De l'ascia des Egyptiens.— V. de VALOUS. Anoblissement d'un mineur lyonnais en 1398, notice rédigée sur les documents originaux. — H. HIGNARD. Le mythe d'Io. — A. VACHEZ. Achard-James, sa vie et ses écrits. — BEAUVERIE. Poésies : L'idéal. La mort du Christ, traduction du sonnet d'Onofrio Minzoni, avec le texte italien en regard.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. Années 1872 et 1873 (1874). — Sommaire : Compte rendu des séances, années 1872 et 1873. — D'AIGUEPERSE. Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum, annotées par M. A. Vachez. — E. de PIELLAT. Epitres d'Ange Politien et de ses contemporains illustres, avec des commentaires propres à éclairer les endroits obscurs et l'histoire des savants du XV^e^ siècle. — A. VACHEZ. Archéologie. Les fouilles du tumulus de Machezal (Loire). — A. VINGTRINIER. Notice biographique sur Maurice Simonnet. — Le baron RAVERAT. Lyon, études étymologiques. — A. VINGTRINIER. Etienne-François Coignet. — Le baron RAVERAT. Fourvières ou Fourvière, études étymologiques. — Léon CHARVET. Etienne Martellange (1569-1641) (10 pl.)— E. BEAUVERIE. Nuptiæ. Sonnets. — A. VINGTRINIER. Fables de la Fontaine, mises en chansons.

POLYTIQUE DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PAUL DE LYON. Dénombrement de ses tenanciers, possessions, cens et rentes en Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâconnais, Bresse, Dombes, Bugey et Dauphiné, au XIII^e^ siècle, publié d'après le manuscrit original, avec des documents inédits, par M. C. GUIGUE, ancien élève de l'école des Chartes. — 1875, in-4.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. Années 1874 et 1875 (1876) gr. in-8. — Sommaire : Compte-rendu des séances, années 1874 et 1875. — A. VACHEZ. Les familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et

Beaujolais aux croisades. — Léon CHARVET. Le réfectoire de l'abbaye des Dames de St-Pierre de Lyon. — Léon CHARVET. Les Stella. — L. CHARVET. Les Martellange. — GUIGUE. Notre-Dame de Lyon. Recherches sur l'origine du pont de la Guillotière et du Grand-Hôtel-Dieu, et sur l'emplacement de l'hôpital fondé à Lyon, au VIe siècle, par le roi Childebert et la reine Ultrogothe (3 planches). — Le baron RAVERAT. Maures et Sarrasins. Etude étymologique. — E. BEAUVERIE. L'Inondation. Souvenirs des 23 et 24 juin 1875. — Ch. BOY. Pétrarque. Sonnet.

CARTULAIRE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LYON. Privilèges, franchises, libertés et autres titres de la Commune. Recueil formé au XIVe siècle par Etienne de VILLENEUVE, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du XIIe au XVe siècle, par M. C. GUIGUE, ancien élève de l'école des Chartes. — 1876, in-4.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — Année 1876 (1877). gr. in-8. Sommaire : Compte-rendu des séances, année 1874. — Léopold NIEPCE. Nicolas, Claude et Georges de Beauffremont, baron de Sennecey. Episodes de la Ligue en Bourgogne et dans le Lyonnais. — M. C. GUIGUE. Les voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du moyen-âge. — A. VACHEZ. Lyon au XVIIe siècle. Extrait de l'Itinéraire en France et en Belgique, d'Abraham Golnitz, traduit et publié avec notes et éclaircissements. — Le baron RAVERAT. Etudes étymologiques. I. Trion. II. Le tènement de Thunes, la grande Thune, la petite Thune. — Poésies. — A. BERGER. Pur amour. Sonnet. — Charles BOY. L'esclave gaulois. — Aug. VETTARD. Au lit de mort d'un ami. — L. BEAUVERIE. Nina. — Additions et rectifications. (3 planches).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON.— Années 1877 et 1878 (1879),gr. in-8. — Sommaire : Compte rendu des séances, années 1877 et 1878. — J. VAESEN. La juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime. Etude historique sur la conservation des privilèges royaux des foires de Lyon (1463-1795). — A. VACHEZ. Destruction du château de Peyraud en Vivarais, à la requête de la ville de Lyon (décembre 1350). — Léopold NIEPCE. Les manuscrits de Lyon. —

A. VACHEZ. Georges Debombourg. Sa vie et ses écrits. — Poésies. — Aug. VETTARD. A. Lamartine. Le baiser d'un enfant. — E. BEAUVERIE. Sonnets. — Planches : Reproduction héliographique des folios 24 et 25 du manuscrit 54 de la bibliothèque de Lyon.

LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON. (1778-1878) gr. in-8. 1880. — Léon CHARVET. La Société littéraire de Lyon au XVIII^e siècle. — Liste générale des membres titulaires de la Société littéraire depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1879. — Présidents de la Société depuis 1860 jusqu'en 1880. — Extrait du rapport de M. Hippeau fait à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, 7 avril 1877. — Extrait du rapport de M. Chabouillet, fait à la réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne, le 27 avril 1878. — Fête du Centenaire de la Société (19 décembre 1878). Compte rendu par M. A. V.

REGISTRES CONSULAIRES DE LA VILLE DE LYON ou Recueil des délibérations du Conseil de la Commune, publiés d'après les procès verbaux originaux, par M. C. GUIGUE, ancien élève de l'Ecole des Chartes (années 1416 à 1423). — 1882. in-4°

SOCIÉTÉ

LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON

Bureau (1879)

MM. GEORGE, président.
RAVERAT (le baron), vice-président.
Charles BOY, secrétaire.
A. VETTARD, secrétaire-adjoint.
V. de VALOUS, trésorier.
A. VACHEZ, bibliothécaire-archiviste.

Bureau (1880)

MM. RAVERAT (le baron), président.
De CAZENOVE, vice-président.
A. VETTARD, secrétaire.
Charles BOY, secrétaire-adjoint.
H. PALLIAS, trésorier.
A. VACHEZ, bibliothécaire-archiviste.

Bureau (1881)

MM. De CAZENOVE, président.
BEAUVERIE, vice-président.
A. VETTARD, secrétaire.
Ch. BOY, secrétaire-adjoint.
H. PALLIAS, trésorier.
A. VACHEZ, bibliothécaire-archiviste.

Bureau (1882)

MM. E. BEAUVERIE, président.
A. VETTARD, vice-président.
P. DISSARD, secrétaire.
De MILLOUÉ, secrétaire-adjoint.
H. PALLIAS, trésorier.
A. VACHEZ, bibliothécaire-archiviste.

Comité de publication

1879	1880
MM. Le Président.	MM. Le Président.
Le Secrétaire.	Le Secrétaire.
VACHEZ.	GEORGE.
CHARVET.	VACHEZ.
RAVERAT (le baron).	CHARVET.
NIEPCE.	De CAZENOVE.
GUIGUE.	GUIGUE.

1881	1882
MM. Le Président.	MM. Le Président.
Le Secrétaire.	Le Secrétaire.
GEORGE.	GEORGE.
VACHEZ.	VACHEZ.
GUIMET.	GUIMET.
RAVERAT (le baron).	RAVERAT (le baron).
GUIGUE.	GUIGUE.

Membres honoraires

MM.

1826-1832 (1) BENOIT, ✻, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

1839-1845 LAPRADE (Victor de) ✻, de l'Académie française, rue de Castries, 10.

1831-1856 BOISSIEU (Alphonse de), correspondant de l'Institut, rue Sala, 25.

— 1865 VALENTIN-SMITH, O. ✻ ✪, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, membre du Comité des travaux historiques, à Trévoux.

1840-1871 ROUSSET (Alexis), rue de Lyon, 5.

1844-1871 HIGNARD (Louis-Henri-Vincent), ✻, professeur à la Faculté des lettres, rue Sala, 9,

1845-1871 SOCQUET (Jean-Antoine), ✪ A., docteur-médecin, professeur à l'Ecole de médecine, rue des Remparts-d'Ainay, 24.

1841-1879 M'ROE (Henri), ✻, premier président à la Cour d'appel de Chambéry.

1859-1879 DUFAY (Charles Jules), ✻, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, à Bourg.

1856-1879 MILLAUD (Edouard), avocat, sénateur, rue Neuve, 7.

1841-1881 VINGTRINIER (Aimé), ✪, bibliothécaire-adjoint de la ville, rue Neuve, 32.

(1) La première date est celle de l'admission comme membre titulaire, et la seconde celle de la nomination comme membre honoraire.

Membres titulaires.

MM.

1853 VALOUS (Jean-Vital de), ancien sous-bibliothécaire au Palais-des-Arts, rue Sainte-Hélène, 27

1854 BEAUVERIE (Jean-Etienne), ancien chef de division à la Préfecture, rue Neuve, 26.

1856 PALLIAS (Honoré), rue Centrale, 25.

1860 DUBREUIL (François-Auguste), docteur en droit, avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 93.

1862 LAGREVOL (Pierre-Marie-Alexandre de), ✻, conseiller à la Cour de Cassation, boulevard St-Germain, 85, à Paris.

PERRET DE LA MENUE (Claude-Emile), architecte, rue Sainte-Hélène, 6.

1863 COUDOUR (Auguste), curé de Notre-Dame-Saint-Vincent, quai Saint-Vincent, 56.

GEORGE (Gaspard), architecte, ✪ A., quai des Brotteaux, 29.

GENIN (Auguste), rue du Plat, 11.

SAVY (Claude-Etienne), grande rue de Cuire, 19.

1864 VACHEZ (Antoine), ✪ A., docteur en droit, avocat, rue de la Charité, 24.

1865 GUIMET (Emile), ✻, ✪ I., place de la Miséricorde, 1.

1866 RAVERAT (le baron François-Achille-Napoléon) ✪, quai de la Guillotière, 12.

CAZENOVE (Raoul de), rue Sala, 8.

CUAZ (Ernest), juge au Tribunal civil, place Bellecour, 18.

1871 RÉVÉREND DU MESNIL (Edmond), ancien magistrat, à Saint-Rambert (Loire).

NIEPCE (Léopold), ✻, conseiller à la Cour d'appel, quai de la Charité, 36.

MM.

1873 JUTET (J.-L.), docteur-médecin, rue Saint-Etienne, 6.

1874 BRUN (Xavier), homme de lettres, rue des Marronniers, 6.

BERGER (André-Marie), propriétaire, rue de la Barre, 12.

BOY (Charles), rue Cuvier, 19.

1875 VETTARD (Auguste), greffier de la justice de paix du 4e canton, cours d'Herbouville, 3.

GUIGUE (Marie-Claude), ✻, ✪ A., archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon, rue Malesherbes, 43.

1876 RÉCAMIER (Etienne), avocat, docteur en droit, place Bellecour, 19.

VAESEN (Joseph), archiviste - paléographe, rue de l'Annonciade, 13.

1877 CONDAMIN (l'abbé James), place Saint-Clair, 1.

DESVERNAY (Félix), rue de la Préfecture, 10.

JUMEL (Edmond), quai de la Charité, 47.

1878 BÉGULE (Lucien), peintre-verrier, montée de Choulans, 86.

1879 BAYET (Charles), professeur à la faculté des lettres, rue Martin, 1.

VANEL (abbé), (Jean-Baptiste) licencié ès-lettres, rue de Jarente, 10.

CHARPIN - FEUGEROLLES (Hippolyte-André-Suzanne, comte de), ✻, ancien député, au château de Feugerolles (Loire).

1880 GUILLARD (Edmond), docteur en droit, rue du Peyrat, 8.

DISSARD (Paul), conservateur du musée des antiques, avenue de l'Archevêché, 3.

MM.

SALOMON DE LA CHAPELLE (Amédée), ancien magistrat, rue Franklin, 57.

TISSEUR (Clair), architecte, rue Franklin, 10.

1881 MILLOUÉ (Léon de), directeur du Musée Guimet, rue Boileau, 8.

SOULTRAIT (le comte George de), ✻, trésorier général, à Besançon.

BLETON (Auguste), négociant, quai de l'Archevêché, 13.

Membres correspondants

MM.

1832 MICHEL (Francisque), correspondant de l'Institut, professeur de la faculté des lettres, à Bordeaux.

1834 CABUCHET (Toussaint), avocat à Flacé (Saône-et-Loire).

1837 MICHEL, ✻, ancien membre du jury de l'Exposition universelle de 1855, à Paris

1838 ROSSIGNOL, ✻, ancien conservateur-adjoint au musée de St-Germain-en-Laye.

1844 CANTU (Cesare), ✻, historien, surintendant des archives d'Etat de Lombardie et directeur des archives d'Etat de Milan, à Milan.

PAYAN (Pierre-Scipion), chirurgien en chef de l'Hôpital, à Aix.

PERENNÈS (François), ✻, doyen de la Faculté des lettres, à Besançon.

1846 CABANIS (Jean-François), ✻, ancien chef de division au Ministère d'Etat, à Paris.

GESSÉ-CHARLEVAL (marquis de), homme de lettres, à Charleval (Bouches-du-Rhône).

GANDY (Georges), homme de lettres, à Paris.

MATHERON (Philippe), ✻, ingénieur des ponts et chaussées, à Marseille.

MÉRY (Louis), ✻, professeur-honoraire à la Faculté des lettres d'Aix.

RICARD (Adolphe), secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.

1847 JOUFFROY-D'ESCHAVANNES (vicomte), conservateur au Musée du Louvre, à Paris.

GIRAUD (Paul-Emile), ✻, ancien député, à Romans.

MM.

1847 VOLPICELLA (Luigi), premier président honoraire de la Cour d'appel à Naples, rue Monte-Santo, 40.

TOSTI (Luigi), abbé du Mont-Cassin.

TRULLARD (Jacques), professeur de belles-lettres, à Dijon.

1848 DOMENGET (Léo), docteur en droit, magistrat, à Sarlat.

1850 GUILLEBEAU (Francisque), au Plantay (Ain).

1851 BROSSE (Léonce), dominicain, à Carpentras.

1852 LE DUC (Philibert), inspecteur honoraire des forêts, à Bourg.

VILLEFRANCHE (Jean-Marie), directeur du *Journal de l'Ain*, à Bourg.

LECHANTEUR DE PONTAUMONT, ✱, commissaire de marine, à Cherbourg.

1853 MENCHE DE LOISNE, ✱, ancien préfet.

1855 CARSIGNOL (Joseph), à Bourg-St-Andéol (Ardèche).

1856 FABRE (Adolphe), président du Tribunal civil de Saint-Etienne.

1857 PETTOLAZ (Félix de), à Saint-Igny-de-Vers (Rhône).

LESTOURGIE (Auguste), maire, à Argental (Corrèze).

CHAUMONT (Gaston, marquis de), au château de Vulbens (Haute-Savoie).

ROTH (Charles), à Cambrai.

PAYEN (Jean-Louis), docteur-médecin, à Paris.

1860 LE SIRE (Jules), homme de lettres, à Paris.

RATTIER DE SUSVALLON (Paul-Ernest de), homme de lettres, à Bordeaux.

MILLIEN (Achille), à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

PONT (Germain), curé à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie).

MM.

1860 AUDIAT (Louis), professeur, à Saintes.

1863 CUCHERAT (François), chanoine honoraire, aumônier de l'hospice de Paray-le-Monial.

MOUGENOT (Léon), à Nancy.

MACARIO (Maurice), docteur-médecin, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, à Nice.

1864 SALVADOR (Edouard), ancien conseiller de préfecture.

BAUX (Jules), ancien archiviste du département de l'Ain, à Bourg.

NEGRI (Cristoforo), commandeur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, inspecteur général des consulats, à Florence.

ARCELIN (Adrien), archiviste-paléographe, à Mâcon.

1866 GUILLEMAUD (Jacques), littérateur, à Paris.

SONIER DE LUBAC (Maurice-Jules), maire de Cornas (Ardèche).

1867 PHILIPPE (Jules), chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, ancien préfet à Annecy.

NOELAS (Frédéric), docteur-médecin à Roanne.

BULLIOT (J.-G.), ✻, président de la Société éduenne, à Autun.

1868 PABAN (Adolphe), homme de lettres, à Bayeux.

CHERVIN (Claudius), ✪ A., directeur-fondateur de l'Institution des bègues, avenue d'Eylau, 90, à Paris.

1870 ROULLEAUX (Eugène), faubourg Saint-Nicolas, à Bourg.

PÉLADAN (Adrien), homme de lettres, à Nîmes.

1872 DUREAU (Alexis), membre de la Société d'anthropologie, rue de la Tour-d'Auvergne, 10, à Paris.

MM.

1872 SOUCHIER (Mlle Adèle), à Valence.

1873 LAGARRIGUE (Fernand), consul de Portugal, à Nice.

ROSTAING (le baron de), ancien capitaine de frégate, à Montbrison.

PÉAN (Alonzo), à Saint-Aignan (Loire-et-Cher).

BRUN-DURAND (J.), membre de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Crest.

1874 TUJA-D'OLIVIER (A.), à Langeac (Haute-Loire).

MISSOL (L.), docteur en médecine, à Villefranche (Rhône).

1875 LACROIX (A.), archiviste du département de la Drôme, à Valence.

VERNE (Henri), à Givors, (Rhône).

1876 STADT (Victor), homme de lettres à Bellevue, près Bordeaux.

DELASTRE (Philippe), docteur en médecine, à Ceyzérieux (Ain).

1878 CANAT DE CHIZY (Marcel), président de la Société d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.

CHEVRIER (Jules), vice-président de la Société d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.

JALOUSTRE (Elie), percepteur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

DURAND (Vincent) ✪, secrétaire de la Société de la Diana, à Allieu (Loire).

VAYSSIÈRE (A.), archiviste de l'Ain, à Bourg.

BERLUC-PÉRUSSIS (Léon de), président de l'Académie d'Aix (Bouches-du-Rhône).

VIEL (Morice), à Puygiron (Drôme).

1889 LACHENAL, receveur principal des finances de l'arrondissement de Brioude, à Brioude (Haute-Loire).

MM.

1880 BLANCHARD (Claudius), avocat, docteur en droit, à Chambéry.

LABONNARDIÈRE (Joseph), docteur en médecine, à Grenoble.

1881 FLOUEST (Edouard), ancien magistrat, directeur de la *France*, rue de Grammont, 14, à Paris.

CHEVALIER (l'abbé Ulysse), à Romans (Drôme.)

DEWILKONSKI (Léonce), à Paris, quai de Béthune, 24.

BECQUART (Victor), à Lille (Nord).

Comptes rendus des séances

ANNÉE 1879

Séance du 8 janvier 1879

PRÉSIDENCE DE L. CHARVET, PUIS DE M. GEORGE

M. Charvet, président sortant, procède à l'installation du bureau.

M. George prononce un discours, ainsi que M. le baron Raverat.

M. l'abbé Condamin termine la lecture du récit, fait par un ancien curé de Saint-Bonnet-le-Château, de la visite pastorale faite dans cette paroisse, par Mgr Denis de Marquemont, en 1614.

M. Guigue appelle, à ce sujet, l'attention de la Société sur les procés-verbaux officiels des visites pastorales qui existent aux archives.

M. Cot, membre correspondant, lit un poéme sur l'immortalité de l'âme.

Un échange d'explications a lieu entre MM. Raoul de Cazenove, Guigue et Charvet, au sujet d'anciennes médailles frappées à Lyon.

Séance du 22 janvier 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE

Président.

MM. Roë, premier président à la Cour d'appel de Chambéry et Dufay, officier d'administration en retraite, sont inscrits, sur leur demande, au nombre des membres honoraires.

M. Guimet communique quelques pages du second volume de ses *Promenades japonaises*, dans lesquelles il fait connaître l'organisation féodale du Japon avant le Mikado actuel, et l'importance de la Révolution accomplie par ce souverain.

L'orateur raconte ensuite sa visite aux tombeaux de 40 fidèles, dont l'histoire renferme une foule de détails curieux sur les mœurs anciennes du Japon.

Séance du 5 février 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. Desvernay lit une fantaisie, en prose, intitulée : *La voiture de grand'père.*

M. Vachez donne lecture de sa traduction des deux voyages faits par Abraham Golnitz dans le Forez et le Lyonnais, au commencement du XVII^e siècle.

M. Dufieux communique une pièce de vers intitulée : *Le sommeil de l'innocence.*

M. le baron Raverat lit le récit d'une excursion dans la ville de Vienne, en Dauphiné.

Séance du 19 février 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. Vettard lit une pièce de vers, intitulée : *Les passants de la nuit.*

M. le baron Raverat donne lecture d'une nouvelle excursion dans le Dauphiné, dans laquelle il décrit successivement les villes de Valence, de Saint-Marcellin et de Saint-Antoine, dont la remarquable église est une des merveilles de cette province.

Séance du 5 mars 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. Vachez fait part de la mort récente de M. le marquis de Bausset-Roquefort, ancien président de la Société.

Sont inscrits, comme délégués à la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, MM. George, président, baron Raverat, Guimet et Bégule.

M. le baron Raverat lit un mémoire, destiné à être lu à la réunion des Sociétés savantes et intitulé: *Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien sous la domination romaine. Recherches archéologiques sur l'emplacement où les premiers chrétiens lyonnais souffrirent le martyre* (v. p. 1).

Séance du 19 mars 1879.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT,
Vice-Président.

M. Isidore Hedde donne lecture d'une notice sur la statue de Marguerite de Valois à Angoulême, œuvre de Badiou de la Tronchère, sculpteur de la Haute-Loire (v. p. 45.).

M. Vingtrinier lit un chapitre de la biographie de Soliman-Pacha.

Séance du 2 avril 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

MM. Clédat et Bayet, professeurs à la faculté des lettres de Lyon, demandent à être admis comme membres titulaires.

Une commission composée de MM. Vingtrinier, Vachez et Guigue, est chargée de l'examen de ces deux candidatures.

M. Vachez communique sa traduction du premier voyage qu'Abraham Golnitz fit de Lyon à Genève, au commencement du XVII^e siècle, en passant par la Valbonne, Cerdon, Nantua et Bellegarde.

M. Beauverie donne lecture de six sonnets intitulés: *La Scène du Monde*, *Imitation de Child-Harold*, *le Pêcheur*, *le Gladiateur mourant*, *Samson*, et *la mort d'Hercule*.

M. Vettard lit une pièce de vers, intitulée: *Consolation*.

M. Vingtrinier, reprenant la lecture de sa biographie de Soliman-Pacha, fait le récit du bombardement de Beyrouth par les escadres combinées d'Angleterre, d'Autriche et de Turquie.

Séance du 30 avril 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

Sur la demande de M. le Préfet du Rhône, sont désignés pour faire partie de la Commission, chargée de l'inventaire général des richesses d'art de la France, MM. Vachez, Charvet, de Cazenove, baron Raverat et Bégule.

M. Caillemer adresse sa démission de membre titulaire de la Société.

Sur un rapport présenté par M. Vachez, MM. Clédat et Bayet, professeurs à la faculté des lettres, sont nommés membres titulaires de la Société.

M. Guimet, continuant la lecture du second volume de ses promenades japonaises, fait la description du temple d'Assaksa, à Yeddo, et des actes religieux que les pèlerins y accomplissent.

Séance du 14 mai 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. le baron Raverat fait le récit d'une excursion dans la vallée de la Bourne et le massif montagneux du Vercors.

M. Pallias communique, au nom de M. de Valous, empêché, l'inventaire du mobilier d'un curé de Vaise, en 1374.

M. Vettard lit une pièce de vers intitulée: *Un jour de spleen.*

M. Charles Boy, empêché par de nouvelles occupations, donne sa démission des fonctions de secrétaire, dans lesquelles il est remplacé par M. Vettard.

Séance du 28 mai 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. Bégule lit un travail sur les vitraux de la Cathédrale de Saint-Jean, dans lequel il démontre que, seule peut-être entre toutes les cathédrales de France, notre antique primatiale possède des vitraux de toutes les époques, depuis le XII^e^ jusqu'au XVI^e^ siècle inclusivement.

A la suite de cet aperçu général, l'orateur décrit spécialement une Verrière du Chœur, appartenant à la fin du XII^e^ siècle et représentant les images symboliques des vertus et des vices.

M. Charles Boy, qui avait donné, à la dernière séance, sa démission de secrétaire de la Société, est nommé secrétaire-adjoint.

Séance du 11 juin 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. le Président donne lecture d'une lettre, par laquelle M. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, sollicite, pour le dépôt confié à sa garde, l'envoi des publications de la Société.

Après en avoir délibéré, la Compagnie décide qu'il sera fait droit à cette demande.

M. Ch. Boy lit, pour M. de Valous, empêché, un travail de ce dernier, sur un document inédit, intitulé : *Inventaire des biens d'un serrurier de Lyon*, en 1372 (v. p. 39).

M. Vachez communique sa traduction du second voyage de Golnitz de Lyon à Genève.

Séance du 25 juin 1879.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT,
Vice-Président.

M. Vachez, au nom de M. de Valous, empêché, commence la lecture d'une notice historique et descriptive de l'ancienne chapelle de St-Jacques.

Sous le titre de : *Lyon il y a cinquante ans*, M. Desvernay communique un travail concernant les autographes réunis et publiés par M. Alexis Rousset, membre honoraire de la Société.

M. Vettard, sur la demande de M. Vingtrinier, lit un sonnet adressé à M. le baron Raverat, au sujet de ses guides pittoresques.

Séance du 9 juillet 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. Guimet lit un travail sur la peinture et les

écoles de peinture au Japon, leurs procédés, leurs genres divers et leurs principes. Il termine sa lecture par une étude sur Kiosaï, un des artistes les plus éminents de ce pays.

Séance du 23 juillet 1879.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT
Vice-Président.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique annonce qu'une allocation de 400 fr. est accordée à la Société.

M. l'abbé Vanel sollicite d'être admis au nombre des membres titulaires. Une commission, composée de MM. Vingtrinier, Condamin et Vachez, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. Vachez fait part à la Société de la découverte récente, faite à Bussy-Albieu (Loire), d'une fort curieuse inscription, sur laquelle il est fait mention d'un temple de la déesse *Segeta* et d'un ancien *pagus* gaulois, dont le nom est malheureusement incomplet.

M. Vingtrinier donne lecture d'un chapitre de l'histoire de Soliman-Pacha.

Séance du 5 novembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. le Président prononce une allocution au sujet de la reprise des travaux de la Société et adresse ses félicitations à M. le baron Raverat, au sujet de la distinction dont il a été l'objet, en recevant les palmes d'officier d'académie.

Il est donné lecture d'une lettre écrite par M. Gaillard de Plouharnel, au nom de la Société polymathique du Morbihan, pour demander l'appui moral de la Société littéraire, pour la conservation des monuments mégalithiques de la Bretagne. La Société émet un vœu favorable en faveur de cette demande.

Sur un rapport présenté par M. l'abbé Condamin M. l'abbé Vanel est nommé membre titulaire.

M. le comte de Charpin-Feugerolles est aussi nommé membre titulaire, sur un rapport présenté par M. Vachez.

M. Millaud, député, est inscrit, sur sa demande, au nombre des membres honoraires.

M. Dufieux lit un sonnet adressé à Mademoiselle Souchier.

M. Vachez fait part à la Compagnie du résultat des nouvelles fouilles, exécutées, au mois d'octobre dernier, au Châtelard de Saint-Marcel de Felines (Loire), par MM. Chaverondier, archiviste de la Loire, et Vincent Durand, secrétaire de la Diana.

Parmi les objets antiques découverts, il y a lieu de signaler des fragments de silex, de poteries gauloises, et surtout une petite statuette en bois, de l'époque gallo-romaine, de vingt-cinq centimètres de hauteur et représentant, suivant toute apparence, la déesse Hygie.

Cette dernière découverte est d'autant plus importante que cette statuette est entière, et que la tête de statue en bois, retrouvée récemment à Vienne, et si fort remarquée, lors du congrès archéologique tenu dans cette ville, au mois de septembre dernier, était considérée, jusqu'à ce jour, comme le seul reste de statue en bois que l'on possédât de l'époque de la domination romaine.

M. Guigue signale, à son tour, la découverte faite à Riotier (Ain), sur les bords de la Saône, d'une grande quantité de pierres de forme ovoïde et percées d'un trou, qui servaient à former des colliers, à l'époque gauloise. Suivant toutes les vraisemblances, une fabrique de ces grossiers ornements existait autrefois dans cette localité.

Séance du 19 novembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT

Vice-Président.

M. le président adresse quelques paroles de bienvenue à M. l'abbé Vanel, membre récemment admis, ainsi qu'à M. Récamier, que son séjour à Paris éloigne trop souvent des séances de la Société.

M. Pallias lit pour M. de Valous la suite de sa notice historique sur la chapelle de Saint-Jacques.

M. Desvernay lit un compte rendu de l'ouvrage publié, récemment, par M. Salomon de la Chapelle sur les Tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs.

M. Dufieux donne lecture d'une pièce de vers intitulée: *A une enfant, la veille de sa première communion.*

M. Récamier fait une communication au sujet d'une pierre tombale découverte récemment au palais Saint-Pierre, et portant une inscription latine martelée en partie, mais sur laquelle on peut lire encore le nom de *Ludovicus de Angulo,* Louis de l'Angle, écrivain distingué du XIV^e^ siècle,

auquel on doit un ouvrage intitulé : *De imagine mundi.*

M. le baron Raverat donne lecture de quelques pages de son travail sur l'histoire de la Révolution à Lyon.

Séance du 3 décembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. le Président adresse des compliments de bienvenue à M. le comte de Charpin-Feugerolles, nouveau membre de la Société, qui répond par quelques paroles de remerciement et de félicitation.

M. Lachenal, receveur principal des finances de l'arrondissement de Brioude, sollicite le titre de membre correspondant. A l'appui de sa candidature il envoie un ouvrage intitulé : *Une église historique d'Auvergne* ou l'*Église de Brioude.*

Une commission, composée de MM. Vingtrinier, baron Raverat et Guigue, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. Beauverie donne lecture de six sonnets intitulés : *Le lac de Sylans*, *Regrets*, *Physiologie de la douleur*, *l'Oubli*, *Gallia* et *Fleurs d'Automne.*

M. Récamier annonce qu'avant de venir à la

réunion de la Société, il vient d'entendre la lecture d'une pièce de vers charmante, adressée par M. Mulsant, membre honoraire de la Compagnie, à Madame Lacène, actuellement centenaire.

L'orateur entretient ensuite la Société des manuscrits relatifs à l'histoire de Lyon, que possèdent nos bibliothèques. La communication comprend deux parties : la première est relative aux manuscrits carolingiens, et la seconde à ceux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Séance du 24 décembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Valous, qui donne sa démission de trésorier, et fournit l'état des finances de la Société.

Il est procédé au renouvellement du bureau. Sont nommés :

Président :	MM. le baron RAVERAT.
Vice-président :	R. DE CAZENOVE.
Secrétaire :	VETTARD.
Secrétaire-adjoint :	CH. BOY.
Trésorier :	PALLIAS.
Bibliothécaire-archiviste :	VACHEZ.

Sont nommés membres du Comité de publication : MM. GEORGE, VACHEZ, CHARVET, DE CAZENOVE et GUIGUE.

Sur un rapport présenté par M. Guigue, M. Lachenal, receveur principal des finances de l'arrondissement de Brioude, est nommé membre correspondant.

M. Bayet lit une étude sur les lettres inédites de Peiresc, contenant un catalogue des camées ayant appartenu au grand peintre Rubens.

ANNÉE 1880

Séance du 7 janvier 1880.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGE,

PUIS DE M. LE BARON RAVERAT.

M. George, président sortant, remercie la Société des témoignages de sympathie qu'elle lui a manifestés pendant le cours de sa présidence.

M. le baron Raverat, nouveau président, remercie, à son tour, ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait, en le choisissant pour diriger les travaux de la Société.

M. Boy donne lecture de la traduction d'une note lue à l'Académie espagnole par un de ses membres, Don Victor Balaguer, ancien ministre, sur un drame lyrique en langue d'oc, du XIII^e^ siècle.

M. Vingtrinier fait part de la mort récente de M. Paul Saint-Olive, ancien président de la Société et collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, décédé à Lyon, le 12 décembre 1879.

Sous le titre d'*Episode lyonnais*, M. le baron Raverat communique le récit de l'explosion d'un bateau à vapeur, survenue à Lyon, sur le Rhône, le 4 mars 1827.

Séance du 21 janvier 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT,

président.

M. de Cazenove lit un travail sur l'île de Chypre, récemment annexée aux possessions anglaises.

M. Bégule communique deux curieux documents extraits de notes manuscrites jointes à un almanach de Lyon de 1750. L'un concerne l'ancien pilori de la justice du chapitre de l'église de Lyon, qui se trouvait placé, au milieu du XVIII^e^ siécle, entre la maison canoniale des chanoines et l'angle méridional de l'ancienne Manécanterie. — Le second document renferme la description de la cérémonie faite à St-Jean, le 22 novembre 1750, à l'occasion du rachat de cent esclaves, ramenés d'Alger par les Pères Trinitaires.

M. Bégule donne ensuite lecture de quelques pages de sa Monographie de la primatiale de Saint-Jean, et appelle l'attention de la Société sur la déviation de l'axe du chœur et de la nef, qui, selon l'orateur, est intentionnelle et renferme un sens symbolique.

Séance du 4 février 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président donne communication de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, donnant avis de la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. Vingtrinier se fait inscrire pour assister à cette réunion.

La Société décide qu'il sera fait don, à la loterie organisée en faveur des pauvres de la ville, d'un exemplaire du *Cartulaire de Villeneuve* et du *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul*, qui ont été publiés par ses soins.

M. Vachez fait part à la Société d'une communication récente faite par M. Vincent Durand, membre correspondant, de laquelle il résulte qu'une nouvelle lecture, faite par M. Héron de Villefosse, de l'inscription de la pierre milliaire retrouvée, en 1877, dans les murs de l'église de Pommiers (Loire), donne de cette inscription le texte suivant : COL. FL. F. *Colonia Flavia Forum.*

D'où il résulterait que *Forum Segusiavorum*, aujourd'hui Feurs, n'aurait été fondé que sous le règne des Flaviens, c'est-à-dire au plus tôt sous

Vespasien, ce qui donnerait une confirmation à l'opinion de M. Guigue, qui estime que le *Forum* des Ségusiaves, situé, à l'origine, à Saint-Symphorien-le-Château, (*le Mediolanum* de la carte de Peutinger), n'aurait été transporté que plus tard à Feurs.

M. Vachez lit ensuite une notice biographique sur Marc-Antoine Gaiffier, religieux de l'abbaye d'Ainay et dernier prieur de Rosiers en Forez, qui administra ce dernier monastère depuis l'année 1597 jusqu'en 1630, époque à laquelle le prieuré de Rosiers fut uni régulièrement à la Chartreuse de Lyon.

M. le baron Raverat donne communication d'une étude sur l'ancien château de Pierre-Scise, et du massacre, connu sous le nom de *Septembrisade lyonnaise,* dont ce château fut le théâtre, pendant la Révolution.

Séance du 18 février 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président fait part à la Société de la mort de M. l'abbé Chavanne, membre correspondant, décédé à Tréves (Rhône), le 2 février 1880.

M. le baron Raverat et M. Guimet se font ins-

crire comme délégués de la Société à la prochaine réunion de la Sorbonne.

M. Dufieux lit une pièce de vers, intitulée : *Le vieux porte-drapeaux.*

Sous le titre de : *Un poète de dix-neuf ans*, M. l'abbé Condamin communique une étude littéraire sur Henri Charles Read, né à Paris, le 24 août 1857, et mort le 7 décembre 1876, dont les œuvres poétiques ont été publiées en 1879, chez Lemerre, avec une préface de François Coppée.

M. Beauverie donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *Les derniers moments d'Antigone.*

Séance du 3 mars 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. Vingtrinier communique à la Société la lecture qu'il doit faire à la Sorbonne. C'est une étude archéologique sur une statuette en bronze, trouvée en 1788, près d'Oyonnax (Ain), par M. Rouyer, alors avocat, et plus tard juge à Nantua. D'après l'orateur, cette œuvre est romaine et représente le dieu Mars.

Sous ce titre : *Encore l'autel d'Auguste et l'amphithéâtre du Jardin des Plantes*, M. le baron Raverat donne communication d'une étude archéologique,

dans laquelle il expose, d'après les données fournies par M. Vermorel, ancien agent-voyer de la ville, que les ruines découvertes au Jardin des Plantes, seraient non pas les restes d'une naumachie et d'un amphithéâtre, mais ceux d'un simple hémicycle au devant duquel était placé l'autel de Rome et Auguste, et qui servait aux réunions des députés des soixante nations gauloises, qui s'assemblaient à des époques périodiques auprès de cet autel.

M. Guimet rend compte d'une excursion faite par lui au temple de Nikko, ville du Japon, dont il nous fait connaître la religion, les mœurs et les coutumes.

Séance du 17 mars 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président donne lecture de deux lettres de remerciements adressées par M. Flouest, ancien président et Mlle Souchier, membre correspondant, pour les témoignages de sympathie, dont ils ont été l'objet au dernier banquet de la Société.

M. de Cazenove donne lecture d'un compte-rendu des publications de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.

M. George donne communication d'une étude sur les habitations des anciens Egyptiens.

M. le baron Raverat lit une description pittoresque du Mont-d'Or lyonnais.

Séance du 7 avril 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président fait part à la Société de la mort récente et imprévue de M. Isidore Hedde, membre de la Société, décédé à Lyon, le 7 avril 1880.

M. le Président rend compte de la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, où M. Vingtrinier a obtenu les palmes d'officier d'académie.

M. Guimet donne lecture de la description d'une cérémonie bouddhique à Nikko (Japon).

Séance du 21 avril 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. de Cazenove fait le compte-rendu des travaux de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.

M. l'abbé Condamin lit une étude littéraire sur les *Noces d'Attila*, le dernier drame de M. Henri de Bornier.

M. Vachez communique un travail sur la Grande Manécanterie.

Séance du 5 mai 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président fait part à la Société de la mort récente de l'un de ses membres, M. Dufieux, décédé à Lyon, le 24 avril 1880.

M. Edmond Guillard, docteur en droit, demande à faire partie de la Société comme membre titulaire. Une commission, composée de MM. Vachez, de Cazenove et Boy, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. Niepce donne lecture d'une partie de la biographie de M. Pericaud, aîné, l'un des membres fondateurs de la Société, en 1807 (v. p. 67).

M. l'abbé Vanel communique une étude sur la chaire chrétienne au XII^e^ siècle, d'après la thèse de doctorat de M. l'abbé Bourgain.

Séance du 19 mai 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. Beauverie donne lecture d'un poème intitulé : *Arion.*

M. Guimet offre à la Société deux publications nouvelles concernant le musée Guimet, l'une intitulée : *Le 17e chapitre du Bharatîya-Nâtya Çâstra*, par Paul Reynaud, et l'autre : *Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Maurice Verne (Tome 1er n° 1, Janvier-février.)

M. Guimet donne, en même temps, au sujet des matières que renferment ces ouvrages, des explications qui en révèlent la haute portée et l'intérêt.

M. Vingtrinier donne lecture de la première partie d'un travail de M. Revérend du Mesnil intitulé : *La Pierre à écuelle et la légende de Saint-Martin.*

M. l'abbé Vanel communique un travail sur la Société française au Moyen-Age, d'après les sermons de cette époque.

Séance du 2 juin 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Dissard, conservateur du musée des

Antiques, à Lyon, demande à être admis comme membre titulaire de la Société. Une commission, composée de MM. Niepce, Vachez et Boy, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. Vingtrinier continue la lecture du travail de M. Revérend du Mesnil sur la Pierre à écuelle et la légende de Saint-Martin.

M. Niepce communique une étude sur les *Roses d'or de Saint-Just et de Saint-Jean.* Ces roses d'or étaient des bijoux, bénis par le pape et par lui offerts aux plus hauts personnages, en témoignage de satisfaction.

Séance du 16 juin 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président annonce que deux candidats sollicitent le titre de membre de la Société, MM. Salomon de la Chapelle, ancien magistrat et Clair Tisseur, architecte.

MM. Niepce, Vachez et Berger sont chargés de l'examen de la candidature du premier, et MM. Vingtrinier, Pallias et Boy de celle du second.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Guimet, qui invite les membres de la

Société à venir, en corps, visiter son musée japonais, situé sur le boulevard du Nord, aux Brotteaux. Il est décidé que la Compagnie se rendra à cette invitation, le 24 juin courant.

M. Boy lit, au nom de M. de Cazenove, absent, un compte-rendu des mémoires de la Société littéraire de l'Aveyron et de la Société d'archéologie du midi de la France.

Séance du 30 juin 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

Sur un rapport présenté par M. Vachez, MM. Guillard et Salomon de la Chapelle sont nommés membres titulaires.

M. Dissard, conservateur du musée des Antiques, est aussi nommé membre titulaire sur un rapport présenté par M. Niepce.

M. Vingtrinier donne lecture d'un chapitre de son histoire des Châteaux du Bugey.

Séance du 21 juillet 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue aux trois nouveaux membres admis : MM. Guillard, Salomon de la Chapelle et Dissard.

M. Perret de la Menue, reçu membre de l'académie de Lyon, invite ses collègues de la Société à assister à la prochaine séance de l'Académie, dans laquelle il doit prononcer son discours de réception.

M. Vingtrinier continue la lecture de son Histoire des châteaux du Bugey.

M. Vettard lit une pièce de vers intitulée : *Rationes mea.*

Séance du 4 août 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, qui vient d'accorder une allocation de 400 francs à la Société.

M. Claudius Blanchard, docteur en droit, membre de l'Académie de Savoie, sollicite le titre de membre correspondant et adresse à l'appui de sa demande : 1° son discours de réception à l'Académie de Savoie, 2° une histoire de l'abbaye de Hautecombe et 3° une notice biographique sur Eugène Burnier.

MM. de Cazenove, Pallias et Beauverie sont chargés de l'examen de cette candidature.

Sur un rapport présenté par M. Ch. Boy, M. Clair Tisseur, architecte, est nommé membre titulaire.

M. le baron Raverat lit sous le titre d'*Episode Lyonnais*, une description de l'Hôtel-de-Ville, à l'époque de la Révolution.

M. Salomon de la Chapelle donne lecture de la première partie de son étude biographique sur Joseph Chinard, sculpteur lyonnais.

Séance du 10 novembre 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Clair Tisseur, nouveau membre, qui assiste pour la première fois aux séances de la Société.

M. Blanchard, avocat à Chambéry, membre de l'Académie de Savoie, est nommé membre correspondant, sur un rapport présenté par M. de Cazenove.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Labonnardière, docteur en médecine à Grenoble, sollicite son admission comme membre correspondant. Une commission com-

posée de MM. Pallias, Savy et Vettard, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. Salomon de la Chapelle continue la lecture de son travail sur Chinard.

M. Guillard lit un sonnet adressé aux femmes savantes.

M. Dissard communique un travail sur quatre sceaux inédits des Dames du Palais Saint-Pierre.

Séance du 24 novembre 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

Sur un rapport présenté par M. Vettard, M. Joseph Labonnardière, docteur-médecin à Grenoble, est nommé membre correspondant.

M. Emile Guimet fait l'analyse de l'important travail de M. Max Muller sur l'histoire de l'introduction du bouddhisme en Chine, d'après divers manuscrits inédits découverts dans le Céleste Empire.

M. de la Chapelle termine la lecture de son étude sur Chinard.

A la suite de cette lecture plusieurs membres expriment le vœu qu'une salle spéciale du Musée soit affectée à la collection des œuvres de Chinard. M. de la Chapelle est chargé de la rédaction d'une

demande écrite, qui sera adressée, pour cet objet, à la commission des Beaux-Arts.

Séance du 8 décembre 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT.

M. le baron Raverat donne communication de quelques nouveaux documents destinés à prouver l'authenticité de l'inscription d'*Orfitus* et *Maximus*, reproduites dans son mémoire sur *Fourvière*, *Ainay* et *Saint-Sébastien* (v. à l'appendice).

Il lit ensuite la préface d'un nouvel ouvrage, actuellement sous presse, intitulé: *Notre vieux Lyon.*

Sous ce titre : *La finance et les financiers d'Angleterre*, M. Guillard donne lecture d'une étude sur l'origine et l'organisation de la Bourse et des opérations spéculatives, depuis le XVI^e^ siècle.

Séance du 22 décembre 1880.

PRÉSIDENCE DE M. BARON RAVERAT.

A la suite d'une échange d'observations entre M. Vaësen et M. le baron Raverat, au sujet de la

communication faite par ce dernier sur l'inscription d'*Orfitus* et *Maximus*, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Guimet fait don à la Société de deux volumes renfermant le compte-rendu des séances du Congrès des Orientalistes, réuni à Lyon, en 1878.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau. Sont nommés :

Président :	MM. R. DE CAZENOVE.
Vice-Président :	BEAUVERIE.
Secrétaire :	VETTARD.
Secrétaire-adjoint :	CH. BOY.
Trésorier :	PALLIAS.
Bibliothécaire-archiviste :	VACHEZ.

Sont élus membres du Comité de publication : MM. GEORGE, VACHEZ, GUIMET, baron RAVERAT et GUIGUE.

M. de la Chapelle donne communication de la pétition qu'il a été chargé de rédiger pour obtenir que l'administration des Beaux-Arts s'occupe de réunir les œuvres dispersées du sculpteur Chinard, pour les placer dans une salle spéciale de nos musées, à laquelle on donnerait le nom de cet artiste.

M. Dissard, conservateur du musée des Antiques, répond qu'il lui paraît difficile d'obtenir pour Chinard un honneur que n'ont pas eu, jusqu'à ce jour, Coustou et Coysevox.

M. Guimet réplique que l'oubli injuste dans lequel ont été laissés ces deux grands artistes, devrait être réparé à l'avenir, et qu'en attendant on pourrait, tout au moins, pour assurer la conservation des œuvres de Chinard, leur consacrer un espace réservé, dans nos musées, pendant qu'il en est temps encore.

ANNÉE 1881.

Séance du 12 janvier 1881.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON RAVERAT,
PUIS DE M. DE CAZENOVE.

M. le baron Raverat, président sortant, fait, dans un discours d'adieu, un rapide tableau des travaux de la Société, pendant l'année 1880.

M. de Cazenove, en prenant place au fauteuil, adresse à la Société une allocution, dans laquelle il fait un pressent appel à l'activité de tous ses membres, pour qu'elle se maintienne au rang distingué, qu'elle a conquis, parmi les Sociétés savantes.

M. Beauverie, après avoir remercié ses collègues de son élection aux fonctions de vice-président, donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *La Chimère.*

M. de la Chapelle lit un travail sur l'établissement de la Confrérie de la Miséricorde à Lyon. Cette confrérie fut établie par César Laure, seigneur de Crozuel, riche négociant de Lyon, qui fit construire, en 1625, une chapelle dans le couvent des

Carmes des Terreaux. Elle fut autorisée, en 1636, par le Cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon. Son but était de secourir les prisonniers et d'inhumer les corps des criminels, qui avaient subi la peine de mort.

M. le comte de Charpin-Feugerolles fait le compte-rendu sommaire d'une notice pleine d'érudition, publiée récemment par le comte Galantino de Milan, sur le comté de Soncin, en Lombardie, dont l'empereur Henri VII fit don, le 22 février 1313, à Jean 1er, comte de Forez, en récompense des services, que ce dernier avait rendus à la cause impériale en Italie.

Sous ce titre : *La finance et les financiers d'Angleterre,* M. Edmond Guillard étudie le *Stock-exchange* de Londres. Malgré l'ensemble pleinement satisfaisant de son organisation, cette institution n'a pas échappé à divers projets de réformes fondamentales. Une commission d'enquête proposait ainsi, récemment, d'incorporer ses membres sous une charte, de rendre ses statuts immuables et de faire contrôler les délibérations du Comité par le pouvoir. Mais à la suite d'une intéressante dissertation, M. Guillard conclut dans un sens contraire à l'avis de la Commission.

Séance du 19 janvier 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. de Milloué, directeur du musée Guimet, sollicite son admission comme membre titulaire. Une commission composée de MM. Vingtrinier, George et baron Raverat, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. le comte de Charpin-Feugerolles donne lecture d'une notice sur la famille Charpinel, l'une des plus anciennes du Lyonnais. Cette famille, est connue, en effet, depuis le x^e^ siècle, et l'un de ses membres, Gaudemar Charpinel, faisait partie du corps d'armée de Raymond de Saint-Gilles, à la première croisade. Elle a fourni, en outre, plusieurs membres à l'ancien Chapitre de la Primatiale.

M. de la Chapelle termine la lecture de son travail sur les *Pénitents de la Miséricorde.*

M. Vachez fait le compte-rendu de l'*Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, publié récemment par M. Guigue. Il s'attache surtout à faire ressortir deux faits importants révélés par cette publication : 1° La reconstruction, entre les années 1170 et 1180, de l'église de St-Pierre, dont il ne reste plus aujourd'hui que le portail roman, dont les

caractères architectoniques appartiennent bien, d'ailleurs, à la fin du XII^e^ siècle. — 2° La restitution, faite par M. Guigue, d'après des documents authentiques et irrécusables, de la liste des abbesses de St-Pierre, dont la *Gallia Christiana* n'avait donné qu'une nomenclature très inexacte.

Séance du 2 février 1881.

PRÉSIDENCE DE M. RAOUL DE CAZENOVE.

M. Beauverie donne lecture de plusieurs pièces de vers ayant pour titre: *Sonnets mythologiques.*

M. George communique son rapport sur la candidature de M. de Milloué. Mais la Compagnie ne se trouvant pas en nombre, l'élection du candidat est renvoyée à une prochaine réunion.

M. Dissard rend compte des fouilles exécutées dans la cour du Palais des Arts, et des dernières découvertes archéologiques faites dans la région lyonnaise.

M. Charles Boy propose à la Société de faire imprimer le catalogue des livres de la Bibliothèque; cette publication présenterait une grande utilité pour les recherches que sont appelés à faire, chaque jour, les membres de la Compagnie. Mais, en l'absence du bibliothécaire, l'examen

de cette question est renvoyé à la prochaine réunion.

Séance du 16 février 1881.

PRÉSIDENCE DE M. RAOUL DE CAZENOVE.

M. Flouest, ancien président de la Société, résidant actuellement à Paris, est inscrit, sur sa demande, au nombre des membres correspondants.

M. le Président donne communication :

1° D'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu, les 20, 21 et 22 avril prochain, et que les noms des délégués doivent être adressés au ministère, avant le 10 mars.

2° D'une lettre de M. le ministre des Beaux-Arts, donnant avis que la réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts aura lieu pareillement à la Sorbonne, du 20 au 23 avril prochain, et que les adhésions des membres délégués doivent être adressées avant le 15 mars.

Sur un rapport présenté par M. George, M. de Milloué, directeur du musée Guimet, est nommé membre titulaire de la Société.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles termine

la lecture de son mémoire généalogique sur l'ancienne famille de Charpinel, et communique l'introduction de son étude sur une guerre qui eut lieu en 1368 entre les Dauphinois et les Provençaux.

M. Guillard lit la première partie de son travail sur la spéculation en Angleterre.

A la suite d'une discussion, au sujet du projet de publication du Catalogue des livres de la bibliothèque et des renseignements fournis par le bibliothécaire, la Compagnie renonce à mettre ce projet à exécution, à raison des dépenses considérables que nécessiterait cette publication, qui ne serait complète que momentanément, et à laquelle peuvent suppléer suffisamment les sommaires des travaux de toutes les Sociétés savantes, publiés, chaque année, dans la *Revue des Sociétés Savantes des départements.*

Séance du 2 mars 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BEAUVERIE,

Vice-Président.

La Société vote l'envoi d'un exemplaire du Cartulaire municipal de Lyon à M. Frédéric Godefroy, qui en a fait la demande.

M. Beauverie adresse quelques paroles de bon accueil à M. de Milloué, nouveau membre admis, qui remercie la Société de son admission.

Sous le titre de : *La grande Bibliothèque de la Ville de Lyon*, M. Vingtrinier communique un travail destiné à être lu, à la prochaine réunion des Sociétés Savantes, à la Sorbonne.

M. Guillard donne lecture de la suite de son étude critique sur la spéculation en Angleterre.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles donne communication de quelques documents inédits sur la famille de Gadagne, dont il prépare une histoire complète.

Sont inscrits pour assister à la réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne : MM. de Cazenove, président, Vingtrinier, Guigue, le baron Raverat et de la Chapelle.

Séance du 16 mars 1881

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le baron Raverat donne lecture d'une description pittoresque de la ville de Crémieu, intitulée : *Crémieu à vol d'oiseau.*

M. de Milloué communique une description de la lamaserie de Wo-taï-Shangti, province de

Tché-Kiang (Mongolie chinoise), extraite du livre du révérend docteur Lokins : *La religion en Chine*, traduit pour les Annales du musée Guimet.

M. Vettard lit une notice biographique sur M. Dufieux, membre de la Société, décédé à Lyon, le 24 avril 1880. Il donne ensuite lecture d'une pièce de vers intitulée : *Le Poète.*

M. Vachez communique la première partie d'un travail intitulé : *La voie d'Aquitaine* et *la légende de Saint-Bonnet.* L'auteur décrit, dans tout son parcours, jusqu'aux limites du département du Puy de Dôme, la voie antique qui de Lugdunum se dirigeait, par Feurs, en Auvergne et de là dans le pays des Santons et l'ancienne Aquitaine (voir page 215).

Séance du 30 mars 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Godefroy adresse ses remerciements à la Société pour l'envoi du Cartulaire de Villeneuve et demande que les *Registres consulaires de la ville de Lyon*, actuellement sous presse, lui soient aussi adressés au fur et à mesure de leur publica-

tion. La Compagnie acquiesce à cette nouvelle demande.

Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. l'abbé Ulysse Chevalier, correspondant du Comité des travaux historiques, à Romans (Drôme), est nommé membre correspondant de la Société.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles donne lecture de l'avant-propos du Cartulaire du prieuré de *Saint-Sauveur en Rue*, qu'il publie, en ce moment, en collaboration avec M. Guigue. Ce recueil, dont le manuscrit est conservé aux archives du château de Feugerolles, renferme 233 pièces, datées de 1061 à 1281, et 84 pièces réunies dans l'appendice et datées de 1258 à 1401. Plusieurs chartes sont écrites dans la langue vulgaire parlée dans le Forez, au moyen âge.

M. le baron Raverat lit le récit pittoresque d'une excursion faite aux environs de Crémieu.

M. Dissard donne connaissance à la Société de plusieurs découvertes archéologiques récentes : 1° de deniers et d'oboles, de Rodolphe III, roi de Bourgogne, retrouvés à Theizé (Rhône) ; 2° d'un souterrain immense au-dessous de la cour du Palais des Arts, et 3° d'une boule votive en bronze, trouvée à Vichy et acquise récemment par le musée des Antiques.

Séance du 27 avril 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le Président donne communication d'une lettre par laquelle M. Henri Beaune adresse sa démission de membre titulaire de la Société.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles fait hommage à la Société du *Cartulaire de Saint-Sauveur en Rue*, qu'il vient de publier en collaboration avec M. Guigue. Il communique ensuite un document inédit, retrouvé, récemment, aux Archives départementales, et renfermant une description fort curieuse du prieuré de Saint-Romain-le-Puy, au milieu du 17e siècle. Ce prieuré, fondé au commencement du XIe siècle sur une butte volcanique, qui émerge de la plaine du Forez, près de Montbrison, appartenait à l'ordre de Saint-Benoît et dépendait de l'abbaye d'Ainay. A ce monastère était adossée une forteresse, dont la démolition, exécutée à la suite d'un arrêt du 15 juin 1633, entraîna sa ruine complète.

M. le baron Raverat, poursuivant le récit pittoresque de ses excursions aux environs de Crémieu, donne lecture de la description du château de Saint-Jullin, où le roi François 1er séjourna avec

sa cour, quand ce prince vint diriger lui même, en 1536, les travaux de défense de Crémieu, pour mettre cette ville à l'abri des entreprises du duc de Savoie.

Séance du 11 mai 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. de Milloué donne lecture du 15e chapitre de sa traduction du *Bouddhisme au Thibet* de Schlagintweit, traitant du culte des divinités, des fêtes et cérémonies religieuses.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles donne communication d'un procès-verbal et rapport de la municipalité de Lyon, au sujet de la suppression, en 1792, des armoiries qui figuraient sur les monuments de Lyon et du changement de nom du quai Monsieur en celui de quai de la Charité.

M. le baron Raverat lit le récit d'une excursion faite dans les plaines du Dauphiné. Il fait notamment la description de l'ancienne forteresse d'Anthon, qui commandait le cours du Rhône et le passage entre le Dauphiné et la Bresse. Après avoir cité les diverses familles qui l'ont possédée, l'orateur rappelle que c'est dans la plaine d'Anthon que Louis de Chalon, prince d'Orange, fut défait,

le 11 juin 1430, par Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, avec l'aide des routiers de Rodrigue de Villandrado et d'un contingent de bourgeois lyonnais, commandés par le sénéchal de Lyon, Humbert de Grolée.

M. Beauverie termine la séance par la lecture de douze sonnets mythologiques (2e série).

Séance du 25 mai 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BEAUVERIE,

Vice-Président.

M. le Comte de Charpin-Feugerolles donne communication de divers documents sur la famille des Gadagne.

M. le baron Raverat lit un travail intitulé : *Hector Berlioz et la Côte Saint-André.* S'occupant principalement de la petite ville du Dauphiné, qui eut l'honneur de donner le jour à l'illustre musicien, l'orateur rappelle l'origine et les événements qui, à diverses époques, eurent la Côte Saint-André pour théâtre, et les noms des hommes célèbres, dont cette ville a été le berceau.

M. Perret de la Menue, sous ce titre : *Coup d'œil sur la ville d'Avignon,* raconte ses souvenirs et impressions de voyage dans cette antique cité.

M. Vettard lit une pièce de vers intitulée : *Ad Sodales.*

Séance du 8 juin 1881

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. Guimet communique une étude sur les travaux et la mission des jésuites en Chine, où ces missionnaires pénétrèrent pour la première fois, en 1581. Il retrace, avec une entière impartialité, le tableau des efforts faits par la Compagnie de Jésus, depuis cette époque jusqu'à nos jours, pour la conversion des Chinois au Christianisme, grâce à une certaine assimilation qu'ils surent faire habilement de la religion catholique avec les croyances des peuples du Céleste Empire. Il expose, en même temps, les querelles suscitées par les dominicains qui s'opposèrent vivement à toute condescendance aux doctrines de Confucius et auxquels le Souverain Pontife donna gain de cause. Néanmoins, ajoute l'orateur, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur ce débat, on ne saurait méconnaître que les jésuites ont dû être des intermédiaires habiles entre la vieille civilisation chinoise et la civilisation européenne, qui ont bénéficié l'une et l'autre de leurs précieuses communications.

*****

M. de Milloué donne lecture d'un travail sur l'organisation du clergé thibétain, sur ses lois fondamentales, vœu de chasteté et de pauvreté, et sur la vie en commun dans les monastères.

M. le baron Raverat lit le récit d'une excursion historique et artistique dans les environs de Pont-Chéruis sur la route de Lyon à Crémieu. Il termine sa lecture par la description du château de Chamagnieu, dont la construction remonte au 15e siècle.

Séance du 22 juin 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le baron Raverat donne communication d'une lettre, par laquelle M. Maurice Pothier de Tarare signale les regrettables dégradations que font subir aux restes du Cromlech des Salles, à Ronno, soit les habitants du voisinage, soit même l'Administration des ponts et chaussées qui emploie les pierres de ce monument à l'empierrement des routes. La Société s'associe aux vœux si légitimes exprimés par son correspondant, pour que l'Administration prenne sous sa sauvegarde la conservation d'un monument unique dans nos contrées.

M. Vingtrinier lit un chapitre de son ouvrage sur les Châteaux du Bugey, dans lequel il fait l'histoire rapide de la petite ville d'Ambérieu et du château de Saint-Germain. C'est à Ambérieu que fut promulguée la loi Gombette. Au Moyen-Age, cette ville et sa forteresse furent possédées par la famille des Coligny, desquels elles passèrent aux mains des seigneurs de la Tour-du-Pin, dauphins du Viennois. Amé le Grand, comte de Savoie, s'en empara en 1316, et Biron détruisit son château, en 1595.

Cette lecture soulève une discusion au sujet de la véritable situation de la localité portant le nom d'Ambérieu, où fut promulguée la loi Gombette.

M. Guigue estime que cette promulgation eut lieu à Ambérieu en Dombes.

M. le baron Raverat opine pour Ambérieu-d'Azergues.

M. Vachez fait observer que dans sa *Géographie de la Gaule au* VI^e^ *siècle*, M. Longnon, d'après Binding, place cet événement à Ambérieu en Bugey, où les Bourguignons s'établirent dès l'année 457, tandis qu'ils n'occupèrent Lyon qu'en 470.

M. Savy fait une description de la nouvelle église de Fourvière, dans laquelle il fait ressortir le caractère de l'architecture de ce monument.

Séance du 6 juillet 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. Beauverie donne lecture d'une nouvelle série de sonnets mythologiques.

M. Ch. Boy communique quelques pages relatives à la prise de Lyon, par les protestants, dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1562. Il résulterait des documents signalés par l'auteur,que, bien loin d'avoir été surprise par les protestants, la ville de Lyon leur fut, sinon livrée, du moins abandonnée par le consulat qui, jaloux de la conservation des franchises municipales, espérait que l'occupation de la ville par les protestants serait d'une durée moins longue que si les troupes royales en demeuraient maîtresses.

M. Vingtrinier lit une étude tendant à démontrer qu'Ambérieu en Bugey fut bien le lieu où fut promulguée la loi Gombette.

M. le baron Raverat donne communication de plusieurs documents relatifs à l'histoire de Crémieu, à savoir: 1° Les franchises de la ville, données à Vienne, le 20 juillet 1315, par Jean dauphin de Viennois, comte d'Albon et baron de la Tour, et confirmées successivement par

Charles VIII, Henri IV et Louis XIV ; 2° La délimitation du territoire de la Commune ; 3° Le droit de trézain accordé en 1418 et 1422 ; 4° Notes concernant les notaires de Crémieu au XV^e^ siècle, et 6° Les Mémoires adressés par les officiers municipaux de Crémieu aux députés de l'Assemblée nationale à la fin de l'année 1789.

Séance du 22 juillet 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BEAUVERIE,
Vice-président.

M. le baron Raverat lit le récit d'une excursion aux ruines de l'antique cité gallo-romaine de Larina, aux environs de Crémieu.

M. le comte de Charpin-Feugerolles donne communication de quelques nouveaux documents sur l'ancienne famille de Charpinel.

Au sujet de la découverte récente d'un grand nombre de statuettes d'argile, opérée dans les fouilles d'un *tumulus* au Japon, M. de Milloué lit un mémoire sur les sacrifices humains au Japon et en Chine et sur le caractère du culte des ancêtres dans ces deux pays.

M. Vachez donne lecture de deux chapitres de ses Etudes historiques sur la vallée du Gier, inti-

tulés : *Le nom primitif du Gier et la légende de Saint-Ferréol*, et *le pays de Jarez*.

Séance du 9 novembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, demandant qu'il soit dressé une monographie précise et complète de chacune des Sociétés savantes de France. Une commission, composée de MM. Vingtrinier, Vachez et Guigue, est chargée de la rédaction de ce travail, pour la Société littéraire.

Il est aussi donné lecture d'une autre lettre, par laquelle M. le Ministre communique le nouveau programme des séances des Sociétés Savantes à la Sorbonne, en 1882.

M. Victor Becquart, de Lille (Nord), sollicite le titre de membre correspondant et adresse à la Société, à l'appui de sa candidature, un ouvrage intitulé : *Les Communes de l'arrondissement de Lille*. MM. George, Vettard et le baron Raverat sont chargés de faire un rapport sur cette candidature.

M. Guimet fait le récit de la découverte du tombeau de Ramsès II, en Egypte. Cette notice se termine par de hautes considérations philoso-

phiques sur la vaine parure qu'on donnait aux momies pour dissimuler le spectre de la mort.

Dans une étude intitulée : *Lyon sous la Révolution*, M. le baron Raverat fait le portrait des membres du Tribunal révolutionnaire et de divers autres personnages, qui ont joué un rôle politique à cette époque.

Séance du 23 novembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. Guimet offre à la Société les tomes II et III des *Annales du musée Guimet*, en signalant les principaux travaux qu'ils renferment.

Une discussion s'engage entre divers membres, au sujet de la proposition, faite par M. le baron Raverat, d'adresser aux journaux de Lyon un compte rendu des séances de la Société. La solution de cette question est renvoyée au Comité de publication.

Sur un rapport présenté par M. Vettard, M. Victor Becquart est nommé membre correspondant de la Société.

M. Dissard communique l'introduction de son travail sur le médaillier de la ville de Lyon au XVIII^e^ siècle.

M. Vachez lit un chapitre d'une notice historique sur le château de Bellegarde en Forez, intitulé : *Bellegarde sous les comtes de Forez.*

M. George fait le compte-rendu de l'étude publiée par M. Anthyme Saint-Paul sur *Viollet-le-Duc et son système archéologique.*

Séance du 7 décembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BEAUVERIE,

Vice-Président.

M. le Président fait part à la Société de la perte récente qu'elle vient de faire dans la personne de M. Berger, membre titulaire, décédé le 27 novembre dernier. Une commission, composée de MM. Pallias, Brun et Vettard, est chargée de réunir les éléments d'une notice biographique du membre défunt.

M. Auguste Bleton demande à faire partie de la Société comme membre titulaire. MM. Beauverie, Pallias et Vettard sont chargés de l'examen de cette candidature.

M. le comte de Charpin-Feugerolles donne communication de l'avant-propos et de l'introduction du *Cartulaire des Francs-fiefs du Forez*, qu'il publie, en ce moment, à l'imprimerie de

M. A.-L. Perrin. Ce recueil de documents, dont l'original est conservé aux archives nationales, embrasse toute la période des 12e et 13e siécles. On sait qu'on entendait par « francs-fiefs », ou nouveaux acquêts, les biens nobles qui étaient acquis, par donation ou par vente, par des roturiers ou des personnes de main-morte, moyennant le paiement de certains droits au Roi.

M. Vachez continue la lecture de sa notice sur les châteaux de Bellegarde et de la Liègue en Forez.

M. de Milloué lit une notice du docteur Colson, sur une statuette de la collection Pourtalès, représentant un Hercule phallophore.

Séance du 24 décembre 1881

PRÉSIDENCE DE M. DE CAZENOVE.

M. le Comte de Soultrait, trésorier-payeur général à Besançon, ancien membre titulaire et actuellement membre correspondant, est inscrit de nouveau, sur sa demande, au nombre des membres titulaires.

M. Vingtrinier, membre titulaire, demande à être inscrit sur la liste des membres honoraires. La Société accueille favorablement cette demande.

M. Auguste Bleton est admis comme membre titulaire, sur un rapport présenté par M. Vettard.

Il est procédé au renouvellement du bureau. Sont nommés :

Président :	MM. Beauverie.
Vice-président :	Aug. Vettard.
Secrétaire :	Dissard.
Secrétaire-adjoint :	De Milloué.
Trésorier :	Pallias.
Bibliothécaire-archiviste :	Vachez.

MM. George, Vachez, Guimet, baron Raverat et Guigue sont nommés membres du Comité de publication.

LISTE

DES PUBLICATIONS

Envoyées à la Société

PENDANT LES ANNÉES 1879, 1880 ET 1881.

ANNÉE 1879

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.

Mémoires de l'Académie d'Aix.

Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher (4 vol.).

L'Enfer poétique de Benoît Voron, réédité par la Société de la Diana.

Revue du Lyonnais (année 1879).

Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.

La Cité Gauloise, par MM. Bulliot et Roidot.

La Maison-Forte de Monbaly, dite des Soliers, par M. L. Charvet, membre titulaire.

Travaux de la Société archéologique de Bordeaux.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.

Le Journal des Savants.

Essai sur l'histoire et la généalogie des sires de Joinville par M. Simonnet.

Un Coin de Paris. — Le Cimetière Gallo-Romain.

Atti della Accademia dei Lyncei.

Sur un manuscrit de Lyon, renfermant une ancienne Version latine inédite des trois livres du Pentateuque, par M. Léopold Delisle.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Revue savoisienne.

Annales de la Société d'émulation du département de l'Ain.

Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Table des matières contenues dans les publications de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Congrès archéologique de France, 44e session.

Revue africaine.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.

Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Contes gascons, par Louis Combettes-Labourelie.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 2 vol.

Mémoires de l'Académie de Metz.

Mémoires et documents de la Société savoisienne.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

Bulletin de la Société académique du Var.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.

Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Discours d'ouverture au Congrès scientifique de France, par M. de Berluc-Pérussis (44e session, tenue à Nice).

Fibronnes intersticiels de l'utérus, par le docteur Abeille.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Le peintre Adrien Guignet, par M. Bulliot, membre correspondant.

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des beaux arts.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les Archives nationales.

Bulletin de la Société nivernaise.

Mémoires de la Société des antiquaires du Centre.

Bulletin de la Société académique de Brest.

Congrès des Sociétés savantes de la Savoie.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne (Savoie).

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.

Annales de la Société académique de Nantes.

Mémoires de la Société Eduenne.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Mémoires de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.

Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon.

Revue historique et archéologique du Maine.

La Littérature catalane, par M. Rubio y Ors, traduite et publiée par M. Charles Boy, membre titulaire.

Dictionnaire patois-français de l'Aveyron, par l'abbé Vayssière.

Le monde en déshabillé, autographes et dessins, publiés par M. Alexis Rousset, membre honoraire.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Annuaire de l'Archéologue français, par Anthyme Saint-Paul.

Simple Mémoire sur l'origine du style ogival, par le même.

L'église du Vœu national, le présent et l'avenir de l'architecture chrétienne, par le même.

A travers les monuments historiques, par le même.

Annuaire des Côtes du Nord.

Statuta communitatis Novariæ.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Notes sur l'Exposition des beaux-arts, à Lyon, en 1879.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.

Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.

Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France.

Notice sur quelques restes d'édifices romains, par J.-B. Thuot.

Bulletin de l'Académie delphinale.

Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine.

ANNÉE 1880.

Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

Revue du Lyonnais (année 1880).

Travaux de la Société archéologique de Bordeaux.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Bulletin et Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Périgord.

Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon.

Annales de la Société d'émulation du département de l'Ain.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Note sur quelques nouvelles figures de Mercure, par M. Jules Chevrier, membre correspondant.

Journal des Savants.

Revue des Sociétés savantes des départements.

Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère.

Atti della Accademia dei Lyncei.

Le prieuré de Chamonix. Documents recueillis par M. Bonnefoy et publiés par M. Perrin.

Comptes-rendus et Mémoires de la Société archéologique de Senlis.

Annales de la Société académique de Nantes.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenues dans les Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Revue savoisienne.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Rapport annuel de la Société de géographie de Lyon, par M. Louis Desgrand.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura.

Revue agricole ,industrielle, artistique et littéraire de l'arrondissement de Valenciennes.

Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.

Bulletin de la Société académique de Brest.

Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.

Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

Mémoires de la Société des antiquaires du Centre.

Revue africaine.

Bulletin de l'Académie du Var.

La mort de Karl Sand, drame en vers, et Jean le Serf, drame en prose, par M. Louis Combet.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault).

Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Congrès archéologique de France, 45e session.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne.

Mémoires de l'Académie de Metz.

Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Revue scientifique de la France et de l'étranger.

Revue politique et littéraire.

Un Drame lyrique au XIIIe siècle, traduit de l'espagnol par M. Ch. Boy.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne, par M. G. Millescamps.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Antiquités et Monuments du département de l'Aisne, par Edouard Fleury (3e partie).

Monographie de la Cathédrale de Lyon, par M. Lucien Bégule, membre titulaire.

Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Nobiliaire du diocèse de Limoges, par l'abbé Joseph Nadaud.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.

L'année archéologique, par Anthyme Saint-Paul.

Mémoires de l'Académie de Stanislas.

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de Maurice Vernes.

Bulletin de la Diana.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.

Mémoires de la Société Éduenne.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.

Procès-verbaux de la Société littéraire d'Apt.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Mémoires de la Société centrale des architectes de Paris.

Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Epigraphie de Luchon, par Julien Sacaze.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire.

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Mémoires de l'Académie de Nîmes.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.

Exercices de lecture à haute voix, par MM. Chervin.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.

Bulletin de l'Académie delphinale.

Bulletin de la Société nivernaise.

Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.

Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère.

Annales de l'Académie de Mâcon.

Album de Caranda. Les fouilles de Trugny (Aisne).

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.

Recueil des mémoires et documents sur le Forez publiés par la Société de la Diana.

Académie de Montpellier. Mémoires de la section des lettres.

Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par M. Manessier.

Annales de l'Académie de la Rochelle.

Archives du Museum d'histoire naturelle de Lyon.

Bulletin de l'Institut national genevois.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.

De l'urgence d'un camp retranché au centre de la Lorraine, après le traité de Prague, par M. Léon Mougenot.

Congrès archéologique de France, 46e session.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

Le Monde lyonnais.

ANNÉE 1881

Journal des Savants.

Atti della Accademia dei Lyncei.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Revue Savoisienne.

Mémoire de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Annales du Musée Guimet.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers, par MM. Vincent Durand et A. Vachez.

Catalogue des objets déposés au Musée Guimet, par M. de Milloué.

Textes sanscrits découverts au Japon, par le même.

Feng-Shoui ou principes de sciences naturelles en Chine, par le même.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres.

Revue africaine,

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Bulletin de la Société académique de Brest.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

******

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.

Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Comptes-rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis.

Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain.

Bulletin de la Diana.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.

Promenades japonaises. Tokio-Nikko, par M. Emile Guimet, membre titulaire.

Histoire de l'art chrétien, par le R. P. Raphaël Garucci.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Recueil des mémoires et documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Revue de l'histoire des religions.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Bulletin de l'Académie du Var.

La Revue lyonnaise (année 1881).

Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux.

Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon.

Bulletin et Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.

Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue, publié par MM. le comte de Charpin-Feugerolles et Guigue, membres titulaires de la Société.

Annales de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts du département de la Loire.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.

La Société en robe de chambre. Recueil de dessins et d'autographes, par M. Alexis Rousset, membre honoraire.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

Revue des Sociétés savantes des départements.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Bulletin de la Société nivernaise.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.

Annales de la Société académique de Nantes.

Mémoires de la Société Eduenne.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.

Origine et développement de l'art théatral dans la province ecclésiastique de Reims, par Édouard Fleury.

Document inédit relatif à la guerre qui eut lieu, en 1368, entre les Dauphinois et les Provençaux, publié par M. le comte de Charpin-Feugerolles.

Marie Lucrèce et le grand Couvent de la Monnoie, par M. Clair Tisseur.

Lettres de Valère, par le même.

Viollet-Le Duc et son système archéologique, par Anthyme Saint-Paul.

Mémoires et documents de la Société savoisienne.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine.

Recueil de mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère.

Album de Caranda. Envoi de M. Moreau père.

Le puits de Deir el Bachari, par Lefébure ; offert par M. Guimet.

Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

Mémoires de l'Académie de Nimes.

Annales de l'Académie de la Rochelle.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

Annales de l'Académie de Mâcon.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère.

Les communes de l'arrondissement de Lille, par M. Victor Becquart, membre correspondant.

Bulletin des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville.

Bulletin de la Société archéologique et historiqne de la Charente.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

LXXXIV

Mémoires de la Société d'émulation du Jura.
Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.
Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire.

FOURVIÈRE, AINAY

ET

SAINT-SÉBASTIEN

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Sur l'emplacement où les premiers Chrétiens lyonnais souffrirent le martyre

PAR LE BARON RAVERAT

Il est de ces coins de terre privilégiés que la nature semble avoir marqués d'avance du sceau de la célébrité et qu'elle a destinés à un brillant avenir, soit dans la guerre ou la paix, soit dans le commerce ou les arts. Telle est la colline de Fourvière, berceau de notre antique Lugdunum.

A deux ou trois lieues à l'occident du Rhône et de la Saône, la chaîne du Lyonnais se développe dans le sens du méridien, en décrivant un arc de cercle dont le cours des deux fleuves représente assez exactement la corde.

Une plaine, coupée de ravins plus ou moins accusés, descend graduellement des montagnes et se dirige du côté de l'orient, où elle se relève brusquement pour former la colline de Fourvière.

Comme une sentinelle avancée, Fourvière paraissait alors avoir pour mission de surveiller les deux cours d'eau et leurs multiples confluents, qui, avant de se réunir dans un lit commun, le Rhône, s'étendaient en vastes marécages de la base des Balmes-Viennoises au pied des versants abrupts de la haute colline, défendue de ce côté-ci, par cette barrière naturelle.

Aux deux points extrêmes de la colline, surgissent le rocher de Pierre-Scise (*petra scisa*) et le pic d'Ainay (*podium athanacense*). A l'ouest, les vallons de Gorge-de-Loup et de Trion se relient, par la dépression du Greillon et celle de Choulan, à ce rocher et à ce pic. Le pic de Fourvière (*podium forverii*), placé au centre, domine cet ensemble connu sous l'ancien collectif de Lugudunum ou Lugdunum.

Cette position, si favorable au point de vue de la défense commune, ne put, sans doute, manquer de frapper les yeux des premiers habitants du pays, les Ségusiaves, population guerrière, toujours en état d'hostilité avec ses belliqueux voisins. Ils y établirent une forteresse, un *dun*, dans lequel leurs familles et leurs bestiaux pourraient, au besoin, trouver refuge et sécurité.

Il n'existe pas de preuves écrites de ce que nous avançons, mais la logique des choses et cet instinct inné de la conservation peuvent certainement justifier la thèse que nous soutenons dans ce mémoire.

D'un autre côté, le nom de Lugudun était connu longtemps avant l'arrivée des Romains en nos contrées. Les négociants de la colonie phocéenne de Marseille et des autres comptoirs que les Grecs avaient fondés, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, sur le littoral de la Provence, trafiquaient, on le sait, avec les peuples de l'intérieur de la Gaule. Remontant le Rhône où ils rencontraient de nom-

breux emporium, ils venaient jusqu'à celui qui était établi entre le Rhône et la Saône. Ils le nommaient Lougoudounon, ainsi qu'on le voit dans les anciens écrits recueillis par l'historien Clitophon.

Cet important emporium était assis sur l'emplacement disposé en forme d'éventail au pied du coteau de Saint-Sébastien, sur la rive gauche de la Saône, en face de la colline de Fourvière, sur le premier confluent comblé depuis de longues années et où l'on voit aujourd'hui la place des Terreaux, celle de la Comédie et les rues qui leur font suite. Sa position entre les deux fleuves lui valut, chez les Gaulois, le surnom de *Condate*, comme la nature des matériaux entrés dans la construction de ses premiers entrepôts lui fit aussi donner, dit-on, l'appellation de *Cannabis*. Mais pour les étrangers, c'était toujours Lugdun.

Le nom de Lougoudounon qui paraît pour la première fois dans les écrivains de l'antiquité, n'est autre que le nom de Lugdun auquel les Grecs donnèrent cette forme en y ajoutant la désinence *on*, suivant les règles de leur langue; comme plus tard, les Romains, eux aussi, ajoutèrent la désinence *um*. Par la chute de ces deux terminaisons, que le génie de notre idiome ne comportait pas, au moyen-âge, on disait Loudun, Louun, Lians, Lion, et aujourd'hui on dit Lyon.

Lugdun ou Lugudun est composé de deux radicaux gaulois: *lugdun*, lesquels rappellent à l'esprit l'aspect et la nature des lieux: *lugu*, lagunes, marais, et *dun*, colline, la colline des marais, des lagunes, des laones ou lônes.

Cette interprétation nous reporte bien loin, on le voit, des classiques et légendaires *corbeaux* si chers à tant d'archéologues, qui veulent trouver dans le nom de Lugdunum le nom de ces oiseaux voraces. Ils ignorent, sans doute, qu'il existait en Gaule, en Germanie, et même dans la

Bretagne insulaire quinze ou seize Lugudunum, tous placés dans les mêmes conditions topographiques que notre *Lugdunum Segusiavorum*. Admettraient-ils que chacun de ces Lugdunum ait eu pour parrain un corbeau?..

L'étymologie de Lugdun, Lougoudounon, Lugudunum, Lugdunum, Lugdonum, Lygdonum, sans compter encore d'autres variantes et des plus arbitraires, nous l'avons traitée plus longuement dans une monographie spéciale insérée dans nos Mémoires de la Société littéraire, et reproduite dans ceux des Sociétés savantes de la Sorbonne. Nous n'y reviendrons donc pas.

Cependant, pour aller au-devant des objections que l'on pourrait nous adresser au sujet du radical *dun*, nous rappellerons tout d'abord que *dun* signifie colline; mais que par extension, il a vu son sens primitif servir à désigner, tantôt un camp retranché, tantôt un château fort, tantôt même une ville fermée; c'est le *dunum* que les Romains ont traduit par le mot *oppidum*.

Sans pousser plus avant ces diverses propositions, qui, d'ailleurs, n'ont qu'un intérêt secondaire dans l'étude que nous poursuivons; sans rappeler non plus les légendes merveilleuses qui enveloppent les origines de Lugdunum, nous ne nous occuperons que de la colline de Fourvière, à partir de l'an 44 avant notreère.

On sait que Lucius Munatius Plancus reçut du Sénat l'ordre de réunir les soldats romains chassés de Vienne par les Allobroges soulevés à la faveur des troubles qui suivirent la mort de Jules César, et de les conduire sur cette colline dont on appréciait la position stratégique et d'y fonder une colonie; ce qui eut lieu, sans doute, avec l'assentiment des Ségusiaves. Que le général romain y trouvât un bourg ou

une forteresse, nous n'avons pas à l'examiner ici, d'autant plus que cela nous détournerait de notre sujet...

Il établit donc ses soldats sur le point extrême de la colline, sur le puy ou pic de Fourvière ; les marchands et les colons qui avaient suivi les troupes se fixèrent dans ce vallon limité entre Fourvière et Saint-Irénée, connu plus tard sous le nom de bourg de Trion (*villa Triguntii*).

Marc Antoine couvrit les abords de la ville naissante de camps retranchés qui surveillaient les débouchés des montagnes mentionnées plus haut; le plus important de ces camps était, dit-on, celui de Tassin.

Agrippa construisit plusieurs lignes d'aqueducs qui allaient chercher une eau fraîche et limpide sur les hauteurs voisines et l'amenaient dans les thermes, les bains publics, les nombreuses fontaines et les réservoirs disposés à cet effet. L'aqueduc du Pilat mesurait quatre-vingt-quatre kilomètres de long, et son débit était considérable, c'est-à-dire qu'il versait à Lyon toutes les eaux du Gier et du Janon réunies, évaluées à cinq cent mille hectolitres par jour.

Les ruines de ces vieux monuments sont encore apparentes çà et là dans les vallées, sur les flancs des montagnes, dans les bois, et leur vue frappe d'étonnement et de respect les yeux du voyageur.

Il fit de Lugdunum le centre de quatre voies prétoriennes qui conduisaient les légions aux extrémités de la Gaule où elles portèrent le nom, la grandeur et la civilisation des maîtres du monde.

César Auguste y séjourna maintes fois, et lui et ses successeurs y fondèrent des palais, un théâtre, un amphithéâtre, des temples, des écoles de tous genres. Sous leur puissante administration, cette ville prit un rapide essor et devint la plus brillante cité de la Gaule. Elle ne

tarda pas à couvrir les versants de la colline et à descendre sur la rive droite de la Saône.

Le bourg du Condate, si commerçant déjà, prit de son côté un développement extraordinaire. Les nautes du Rhône et de la Saône, puissante corporation, favorisaient son trafic, et les étrangers y affluèrent de tous les points du monde. Il devint le marché central de la Gaule.

Aussi, en raison de ces faits et en témoignage de leur reconnaissance, les habitants du Condate et les soixante peuples des trois provinces de la Gaule Chevelue qui avaient conservé leur indépendance, érigèrent à frais commun, au pied du coteau de Saint-Sébastien et non loin du confluent, un temple et un autel en l'honneur de Rome et d'Auguste. Des fêtes nationales y eurent lieu toutes les années et prirent le nom de fêtes augustales.

La dédicace de ces monuments se fit, dix ans avant la venue du Christ, par un prêtre éduen, Vercundaridubius; des prêtres gaulois y étaient attachés pour le service du culte. Sur le devant de l'autel, on avait gravé en grosses lettres cette laconique inscription : *Romæ et Augusto.* — De chaque côté, deux énormes colonnes en granit servaient de piédestal à deux victoires ailées et tenant une couronne.

Derrière l'autel, des portiques se déployaient en forme d'hémicycle; ils étaient surmontés de soixante statues personnifiant les soixante peuples des trois Gaules, dont le nom était inscrit au bas de chacune d'elles. Là, dans autant de stalles siégeaient les députés de ces peuples, et chaque année, au mois d'août, ils se réunissaient pour traiter de leurs intérêts communs, politiques, administratifs, religieux. Ne verrait-on pas là comme leur palais législatif?

Quelques historiens, interprétant mal le texte de Strabon, placent ces statues sur l'autel ou à côté de l'autel; mais un

archéologue des plus autorisés fait justice de cette opinion et prétend qu'elles étaient dans le temple même, c'est-à-dire dans l'hémicycle, au-dessus des siéges des députés; chose parfaitement établie, puisque c'est là qu'on a découvert les pierres épigraphiques qui portent le nom de chacune de ces statues.

Une large avenue précédait l'autel et s'avançait jusqu'auprès du confluent. Elle était bordée de divers monuments et dépendances du temple; c'était le *Conventus arensis* des prêtres augustaux, supposition que l'on peut admettre d'après les tombeaux de ces serviteurs de l'autel et du temple, trouvés en assez grand nombre en ce lieu, et sur les deux rives du confluent.

Le Sénat, sur la demande de Claude, né à Lugdunum, avait accordé à ces trois provinces le droit de cité avec les privilèges qui y étaient attachés. Le discours que ce prince prononça en cette circonstance nous est conservé en partie sur une table de bronze, qui fut déposée au Condate dans un édifice voisin de l'autel et du temple. C'était la charte aux Gaulois, dit un de nos historiens.

Cette table, vénérable témoignage d'un fait historique si intéressant pour nous, resta perdue pendant plusieurs siècles; mais, en 1528, elle fut retrouvée non loin du lieu qu'elle avait occupé, dans une vigne où l'on faisait quelques travaux. Elle orne aujourd'hui notre musée des Antiques.

En l'an 59, un incendie entraîna la ruine du Lugdunum de la rive droite. Tout fut détruit; rien n'échappa au fléau: *una nox interfuit inter urbem maximam et nullam*, comme nous l'apprend Sénèque dans le récit qu'il fit de cet évènement. De son côté, Libéralis ajoute que Lugdunum était le plus bel ornement des Gaules, qu'on le cherche aujourd'hui et qu'on ne le trouve plus!... Ces auteurs n'ont parlé

que de la ville romaine, et non du bourg gaulois du Condate, qui, par sa position, avait dû échapper au fléau.

Néron vint en aide aux habitants de la ville incendiée, et Trajan reconstruisit entièrement cette cité, qui, comme le phénix, renaquit de ses cendres. Le Forum édifié sur le plateau supérieur de Fourvière devint le plus célèbre et le plus considérable de tous les monuments de Lugdunum régénéré.

En 840, il s'écroula par suite, dit-on, d'un tremblement de terre, et ses ruines jonchèrent pendant longtemps le flanc oriental de la colline. Nouvelle carrière, on en tira tous les matériaux qui servirent à ériger la plupart des édifices de notre ville du moyen-âge.

Vers le milieu du second siècle, plusieurs chrétiens partis des côtes de l'Asie-Mineure arrivent dans les Gaules. saint Pothin est à leur tête. Disciple de saint Polycarpe, comme ce dernier l'avait été de saint Jean, qui l'était du Maître, ce prélat s'arrête à Lyon, où il est mort évêque.

Lyon accueillit avec faveur la foi nouvelle. Le nombre des néophites fut grand; il augmentait de jour en jour; mais ce prosélytisme porta bientôt ombrage au gouverneur. Peu après leur arrivée, commença la persécution dont ces nobles apôtres furent les premières victimes. C'est une des pages les plus dramatiques de notre histoire locale. Elle eut lieu sous l'empereur Marc Aurèle, en l'an 177 de notre ère.

Il ne faut pas, à l'exemple de tant de chroniqueurs, la confondre avec les autres persécutions qui la suivirent, notamment avec celle de l'an 202, sous Septime Sévère, où périrent saint Irénée et dix-neuf mille chrétiens, à ce que l'on assure.

Or, le récit de la première persécution, la seule qui nous

intéresse en ce moment et qui fait le sujet principal de notre étude, est venu jusqu'à nous, grâce à une lettre écrite par des témoins oculaires de ce grand évènement, par les chrétiens des Eglises de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie. Cette lettre a été recueillie par Eusèbe, évêque de Césarée, dans son histoire ecclésiastique, où on la retrouve, malheureusement incomplète.

Ce précieux monument historique, et même, dirons-nous, littéraire, nous apprend qu'à la suite de violences exercées contre les chrétiens, insultés, battus, lapidés par le peuple, saint Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, et ses disciples, vieillards, jeunes hommes, femmes et jeunes filles, riches citoyens et pauvres esclaves, accusés d'impiété et de crimes infâmes, furent, au nombre de quarante-huit, arrêtés par le tribun militaire et les magistrats de la cité, enfermés dans les prisons du palais impérial et, de là, conduits au Forum, où le gouverneur les interrogea et les menaça des plus cruels tourments s'ils refusaient de sacrifier aux idoles et persistaient à confesser le saint nom de Jésus.

A part quelques-uns d'entre eux, qui, d'abord, se montrèrent faibles et sans courage, tous firent cette confession avec un doux transport. Traînés à l'amphithéâtre et soumis à des tortures que l'on se plut à multiplier, ils furent déchirés à coups de fouet, assis sur des chaises en fer rougies au feu, leurs chairs exposées au contact de lames d'airain brûlantes, leurs os pressés entre des coins de bois, leurs membres étirés à l'aide du chevalet. Rien ne put ébranler leur foi. Les bourreaux espéraient que les souffrances arracheraient de leur bouche d'odieux blasphèmes. Mais ce fut en vain. Les supplices, d'ailleurs, varièrent selon la qualité des martyrs. Vingt-quatre d'entre eux, comme citoyens romains, eurent la tête tranchée; six furent livrés

aux bêtes féroces; saint Pothin et dix-sept de ses compagnons, avaient été réintégrés mourants, couverts de plaies et de blessures, dans leurs cachots, où ils rendirent leur âme à Dieu, par suite des horribles épreuves qu'ils venaient de soutenir.

Seule, l'esclave Blandine, jeune vierge de seize ans, fut retrouvée vivante au milieu des cadavres de ses frères, quoiqu'elle eut le corps déchiré et percé de toutes parts. Attachée à un poteau au milieu de l'amphithéâtre, elle résista à de nouveaux tourments; elle les supporta avec un courage que seule peut donner la foi. Après l'avoir de nouveau battue de verges, exposée aux bêtes et placée sur la chaise brûlante, on l'enveloppa dans un filet et on lança contre elle un taureau sauvage qui, à coups de corne, la fit plusieurs fois sauter en l'air; mais elle endura tout, soutenue qu'elle était par sa croyance et son amour pour la doctrine nouvelle. Enfin, les bourreaux lui abattirent la tête qui alla rouler au milieu de l'arêne, au pied de la tribune où se tenait le gouverneur.

Cette lettre, dont nous n'avons extrait que quelques passages, les plus essentiels, donne une relation très précise sur le nom, l'âge, le caractère, la profession et l'origine de chacun des martyrs. Elle nous apprend, en outre, que les cadavres de ceux qui étaient morts dans les cachots empestés, ou qui avaient péri dans l'amphithéâtre, furent jetés à la voirie; que les débris des corps qu'avaient épargnés les bêtes ou le feu, que les têtes et les troncs de ceux que le glaive avait immolés furent réunis en monceaux et que, pendant six jours, on fit bonne garde autour d'eux pour empêcher les chrétiens de les enlever et de les inhumer; que durant ce laps de temps ils demeurèrent exposés à la dent des chiens et aux insultes, aux outrages d'une hideuse populace; que finalement ils furent livrés au bûcher et leurs cendres

jetées dans le Rhône, afin qu'il n'en restât plus aucune trace sur la terre....

Tels sont les intéressants détails qui nous ont été conservés religieusement dans la lettre recueillie par Eusèbe.

Grégoire de Tours, qui, au milieu du VI^e^ siècle, était venu à Lyon chez son grand-oncle, saint Nizier, rapporte, d'après quelques pièces apocryphes, que les martyrs apparurent, après leur mort, à quelques fidèles, et les consolèrent en leur disant que nul d'entre eux n'avait péri. Ils ajoutèrent qu'ils étaient vivants dans le ciel; qu'on eut soin de rassembler leurs cendres et de les conserver. Les chrétiens trouvèrent, en effet, ces saintes reliques miraculeusement réunies dans un lieu qui s'appelait *Athanacus*, nom que nous avons traduit par celui d'Ainay.

Voici la fin de ce passage que nous donnons d'après le texte original: *Locus ille in quo passi sunt Athanaco vocatur; ideoque et ipsi martyres à quibusdam vocantur Athanacenses....*

Interprétant mal Grégoire de Tours, qui ne dit rien de plus, rien de moins que ce qui précède, d'autres écrivains prétendent que ce fut au milieu du cirque ou amphithéâtre, voisin du temple et de l'autel d'Auguste, élevés à Ainay, que les chrétiens subirent le martyre, et que de là leurs corps furent jetés dans les eaux des deux rivières alors réunies en cet endroit.

C'est l'opinion la plus accréditée, disent à leur tour nos écrivains religieux, qu'ils furent mis à mort près de l'autel d'Auguste, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église d'Ainay. C'est aussi le sentiment de la plupart de nos anciens historiens, et de quelques auteurs modernes, qui n'ont fait que se copier les uns les autres, et accréditer cette erreur que nous osons combattre.

Ici, surgit une grave question. De nouveaux auteurs nient l'existence du cirque et de l'autel d'Auguste à Ainay, qui alors était une île : *in insulâ quæ vocatur Athanacus*, dit saint Adon, évêque de Vienne au IXe siècle. Ils les placent ailleurs, mais toujours à un confluent de nos deux fleuves, à un endroit qui recélaient quelques ruines antiques, à Bellecour, dont suivant Lamure, le nom venait de *Bella curia*, en souvenir des assemblées annuelles à l'autel d'Auguste.

Menestrier partage cette opinion, et ajoute que c'est aussi sur ce terrain que se donnaient les jeux du cirque et les combats de bêtes fauves. Colonia affirme que de son temps on y découvrit les restes d'un *ustrinum*, où furent brûlés les corps des saints martyrs. Mais ces respectables historiens ignoraient donc que la place de Bellecour fut conquise sur un confluent et sur des marécages qui ne furent comblés que plusieurs siècles après l'ère chrétienne, et que, par conséquent, aucun monument ne peut avoir été érigé en ce lieu ?

Auguste Bernard dresse l'autel et le temple entre l'église de Saint-Nizier et celle de Saint-Pierre.

Martin-Daussigny les voit sur la place Neuve-des-Carmes, au pied du coteau de Saint-Sébastien. Une suite de tombeaux, de portiques, de colonnes et d'édicules dépendant de l'autel et du temple, se prolongeait, dit-il, jusqu'à l'amphithéâtre ou naumachie, situé dans l'ancien clos de la Déserte, au Jardin des Plantes, entre la rue Neyret, la côte des Carmélites et la Grande-Côte. On se souvient que, jusqu'au moment où se firent ces découvertes, cet archéologue avait placé à Ainay ces divers édifices ; et cette opinion, il la soutint avec ardeur ; ce qui donna lieu à des discussions acerbes entre lui et Auguste Bernard.

Les morceaux les plus remarquables de ces vénérables débris ont été recueillis au Jardin des Plantes, d'abord en

1818 par Artaud lorsqu'on rectifia ce même jardin, plus tard, en 1858, par Martin-Daussigny, lors des travaux entrepris pour l'établissement du chemin de fer de la Croix-Rousse et de sa gare inférieure. On en trouva aussi dans la démolition de l'ancienne maison du Parc, et plus ou moins profondément dans la terre quand on nivela la place Neuve-des-Carmes, aujourd'hui rue Terme. Ils sont déposés dans notre musée lapidaire, si intéressant par ses richesses épigraphiques.

Ce sont d'énormes blocs dont la coupe offre un commencement d'ellipse, avec une simple corniche; de larges et magnifiques fragments de plaques de marbre blanc ornés d'une guirlande de feuilles de chêne, de grande dimension, reliée dans la partie supérieure par des bandelettes ou rubans et haches de sacrifice. Ces plaques servaient de parement à l'autel ou à son soubassement. D'autres fragments, sans sculpture, se distinguent par deux lettres de 38 centimètres de hauteur; elles sont taillées profondément en carré, de manière à recevoir des caractères en bronze doré; les trous pour les crampons destinés à leur scellement sont encore visibles. Ces deux lettres, R, O, sont sûrement les deux premières de la fameuse inscription commençant par les mots: *Romæ et Augusto*, laquelle était placée au bas de l'autel. Plusieurs autres lettres, plus ou moins mutilées, laissent soupçonner le nom d'Auguste. Tous ces précieux fragments ont été artistement rajustés.

Quelques débris de bronze provenant d'une statue équestre, entre autres un bras d'homme et une jambe de cheval, ont été trouvés dans ce lieu même ou dans les lieux circonvoisins.

L'autre avait sept mètres de hauteur, huit de longueur et quatre sur les parties latérales ; les massives colonnes qui le flanquaient mesuraient chacune neuf mètres d'éléva-

tion, sans compter leur piédestal, ni les statues qui les couronnaient.

Ne reconnaît-on pas là la description que Strabon nous a laissée de ce monument, de sa décoration et de sa devise ? Ne la retrouve-t-on pas aussi sur les médailles antiques ? C'est donc un fait acquis à la science...

On a aussi découvert un énorme massif de maçonnerie, que l'on croit avoir servi de base à l'autel lui-même ; et un peu en arrière, on a recueilli quelques tronçons à large moulure de la galerie ou balcon qui servait de podium aux stalles où se trouvaient les députés de la Gaule, et plusieurs blocs portant des fragments du nom des soixante peuples et servant à marquer la stalle réservée à chaque député. On y reconnait les noms de *Bit. Cub. Tri. Arv. Sen. Hel.* etc.

Plus bas, des deux côtés du confluent, on a retrouvé de nombreux tombeaux des prêtres augustaux, et de quelques personnages romains que les députés des trois Gaules jugeaient dignes de reposer sur le territoire gaulois.

Tout près de là, répèterons-nous, dans la rue du Commerce, au-dessus de l'abside de Saint-Polycarpe, la célèbre table de Claude a été découverte en l'année 1528.

D'après ce qui précède, il parait donc bien avéré que l'autel, le temple et le lieu de réunion des soixante députés de la Gaule se trouvaient au pied du coteau de Saint-Sébastien, sur la rive nord du premier confluent du Rhône et de la Saône. C'est ce qui résulte des nombreuses inscriptions antiques trouvées en ce lieu même : *Ad confluentem, inter confluentes Araris et Rhodani.* Or, le confluent proprement dit est l'endroit où les eaux des deux fleuves commencent à se réunir.

Syméoni, Artaud, Martin-Daussigny et les écrivains modernes, qui les suivent de loin, placent, soit une naumachie, soit un amphithéâtre, à côté de l'autel et du temple. — Ils ont pris l'édifice où se réunissaient les députés

gaulois pour un cirque, pour des arènes. C'est là une très grave erreur! Ces archéologues, aussi bien que les autres savants nommés plus haut pensent naturellement que le martyre des premiers chrétiens eut lieu dans les divers endroits où chacun d'eux croit avoir trouvé l'emplacement de l'autel, du temple et d'un amphithéâtre.

Quant à nous, il nous semble bien prouvé que la prétendue naumachie ou l'imaginaire cirque du bourg gaulois du Condate, non plus que les autres cirques reposant sur de fausses données, n'était point l'amphithéâtre dont parle la lettre d'Eusèbe. C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Tous les événements que nous venons de raconter durent se passer dans la cité romaine, dans la ville des empereurs, siège de l'autorité centrale des préfets du Sénat, au nom duquel ils rendaient la justice :

1° C'est sur l'emplacement actuel de l'Antiquaille (*antiquaria domus*), bâtie et assise sur une masse de vieux arcs, qu'était édifié le palais impérial, dit palais d'Auguste, qui contenait les prisons où furent enfermés nos premiers chrétiens. On y montre encore le cachot où mourut saint Pothin. Ce cachot que nous avons visité plusieurs fois, et qui a conservé sa forme primitive, n'est autre qu'une grotte creusée dans une roche de poudingue. Il est comme le vestibule de trois autres cachots et d'un escalier qui communiquait dans l'intérieur du palais, par un souterrain au palais du préteur et servait à conduire auprès de l'empereur ou d'un juge les criminels destinés au supplice. La grotte est ornée d'un autel et d'un cippe sur lequel sont inscrits les noms des quarante-huit martyrs qui y furent entassés. Un gros pilier central soutient le poids de la voûte. On prétend que les chrétiens y furent attachés par des boucles de fer et soumis à la torture, et que la jeune Blandine y fut

fouettée avant d'aller mourir dans l'amphithéâtre. L'Eglise de Lyon, par une tradition constante, a toujours considéré ce caveau comme la prison où saint Pothin fut enfermé avec ses disciples et où il a consommé son martyre : c'est un lieu où accourent encore les populations de la ville et des campagnes voisines. La reine Marie de Médicis et son fils Louis XIV, accompagnés d'une cour nombreuse, vinrent s'y agenouiller et y prier. La chapelle élevée au-dessus de ce cachot fut, dès les siècles passés, une des plus vénérées dans l'antique cité.

2° Plus haut, sur le sommet de Fourvière, le *podium Forverii*, s'élevait le Forum, qui, outre les marchés publics où se réunissait une foule nombreuse de marchands, de plaideurs et d'oisifs, contenait le prétoire où les chrétiens furent interrogés et où s'instruisit leur procès. Un double passage souterrain établissait, avons-nous dit, une communication entre le Forum et le palais impérial.

3° Un théâtre existait à côté du Forum et du palais des Césars, sur le versant de la colline; de plus, un amphithéâtre se trouvait, d'après quelques savants, au-dessous de ces deux édifices, au pied même de la colline, en face du Panthéon, à l'endroit où l'on voit de nos jours la place Saint-Jean. Ce serait dans ce théâtre ou dans cet amphithéâtre que les chrétiens cueillirent la palme du martyre. — C'est ce que nous aurons à examiner tout à l'heure.

4° La voirie où les corps des suppliciés furent transportés et brûlés était voisine soit du théâtre, soit de l'amphithéâtre et occupait le *podium Athanacense*.

5° Enfin, le Rhône où furent precipités leurs cendres coulait jadis non loin de la voirie.

Tous les gens connaissant la topographie lyonnaise ne peuvent douter que la voirie, au temps des Romains, ne

fût placée vers ce promontoire qui, d'un côté, est de plain-pied avec la place des Minimes, et, de l'autre, plonge sur la Saône, à la Quarantaine, en face du pont d'Ainay. Il dominait le dernier confluent de nos deux fleuves avant que l'architecte Perrache, en 1775, ne l'eût comblé et repoussé une demi-lieue plus loin. Ce travail a donné à la Saône un cours de trois kilomètres de plus dans le lit même qui jadis appartenait au Rhône.

Or, par sa position péninsulaire au-dessus du confluent, ce promontoire portait le nom significatif de Pic d'Ainay, au moyen-âge Puey d'Esnay, latinisé *Podium Athanacense*, et francisé Puy ou Pic d'Ainay.

En suite d'un accord passé en septembre 1284 entre les chanoines de Saint-Just et ceux de Saint-Irénée, il est certain que cette pointe portait encore ce nom : *Super venationem quarumdam vinearum sitarum in costis del Puey d'Esnay*. Cette pièce, ainsi que plusieurs autres sur le même sujet, nous a été communiquée par M. Guigue, l'éminent archiviste du Rhône.

Le P. Menestrier nomme, à diverses reprises *Rempart d'Ainay* le rempart qui était au-dessus de la porte Saint-Georges.

D'autres documents du moyen-âge, dit M. Vermorel, ex-agent voyer en chef de la ville de Lyon, établissent que la hauteur où sont assis la porte des Farges, l'église de Saint-Just ou des Macchabées et le Grand-Séminaire, s'appelait *Puteus Athanacensis*, le *Puy d'Ainay*, la *montagne d'Ainay* tandis que, par opposition, la plaine en regard, de l'autre côté de la rivière, s'appelait, à la même époque, *Plateum Athanacense, alias* le *Plat d'Ainay*.

Il nous semble que les faits sont catégoriques. Inutile donc de les appuyer encore sur d'autres preuves qui existent en grand nombre dans nos vieux cartulaires et dans nos archives municipales.

D'ailleurs, le souvenir de ce nom s'est encore conservé parmi nous dans la dénomination de la Côte d'Ainay et des Arcs d'Ainay, donnée soit au versant abrupt du promontoire, soit à ces voûtes nommées aussi *Arcus Sarracenorum* que l'on remarque contre ce même promontoire, et destinées à soutenir, selon les uns, les terrains supérieurs, ou, selon les autres, l'assiette d'une voie romaine qui partait de la Quarantaine pour aboutir en rampe douce au plateau des Minimes, en s'amorçant au haut de la montée du Gourguillon.

Le périmètre du Puy d'Ainay décrivait un triangle allongé ; il était limité par les anciens remparts, des enclos de jardins, l'abside de l'église de Saint-Just et la partie déclive dite les balmes de Saint-Georges ; c'était un terrain vague qui jadis servait au jeu de mail. Un chemin couvert accompagnait le rempart qui descendait se relier, à l'extrémité de la ville, à la porte Saint-Georges, sur le quai, où l'on voyait jadis un cimetière et un tombeau en forme de pyramide, plus tard une léproserie, puis un hospice de pestiférés, qui prit le nom d'hôpital de Saint-Laurent-des-Vignes ou de la Quarantaine.

La plupart de nos historiens et de nos traditions religieuses se plaisent à considérer l'ancien théâtre romain, dont les vestiges existent encore dans l'enclos du Refuge de Notre-Dame de Compassion, à côté du pensionnat des Minimes, sur la colline elle-même, comme le lieu où souffrirent nos chrétiens. Le P. Menestrier d'après nos anciennes cartes, le désigne tantôt sous le nom de théâtre, tantôt sous celui d'amphithéâtre.

C'est là, dit le savant Brossette, que le peuple s'assemblait pour voir les combats d'animaux, les jeux et les spec-

tacles. On assure que c'est en ce lieu que les chrétiens reçurent une mort glorieuse.

C'est dans cet édifice, dit à son tour Cochard, si versé dans les antiquités lyonnaises, qu'avaient lieu les combats des gladiateurs et ceux des bêtes féroces. Nos premiers chrétiens y subirent le martyre. Les actes des XIV^e^ et XV^e^ siècles désignent sous le nom de grottes des Sarrasins les souterrains qui existent encore et qui servaient à renfermer les terribles animaux de ces jeux sanglants.

Les écrivains qui tiennent pour Ainay, pour Bellecour, pour le Jardin des Plantes, prétendent que le théâtre des Minimes n'a jamais pu servir au supplice des chrétiens; que ce théâtre n'était pas un amphithéâtre ; que les historiens et que les anciens plans de la ville qui lui ont donné ce dernier nom se sont étrangement trompés ; que ce théâtre n'était disposé que pour les représentations scéniques, pour les exercices de la musique et les jeux de la danse, et par cela même était peu propre à pouvoir être transformé en une arène pour les combats de gladiateurs et de bêtes fauves. D'autres, au contraire, et des plus autorisés, admettent fort bien que l'hémicycle laissé libre entre les gradins et la scène a pu être témoin de l'exposition des chrétiens et des combats où ils confessèrent leur foi.

Quant à nous, si toutefois il semble prouvé que cet édifice n'a jamais pu avoir cette double destination, nous proposerions très modestement l'hypothèse suivante, qui pourrait bien devenir une réalité.

Un véritable amphithéâtre aurait existé, comme nous l'avons dit précédemment, au pied même de la colline, sur la place Saint-Jean, dans l'espace compris au nord du Treyve du Gourguillon, entre la rue des Deux-Cousins, la rue de la Bombarde, la rue Tramassac et le Panthéon qui occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui notre belle cathé-

drale ; sur cet espace circonscrit plus tard dans l'intérieur des murailles de l'ancien cloître de Saint-Jean, dont il reste encore quelques vestiges. Le grand axe de cet amphithéâtre, qui se développait du nord au midi, mesurait une centaine de mètres environ.

Dans le *Lyon antique restauré*, M. Chenavard, notre éminent architecte, en a donné le plan général et trois vues de profil.

Le savant Artaud l'avait déjà signalé dans son *Lyon souterrain*. Il avait remarqué d'importants débris romains au milieu des décombres provenant de la démolition de vieilles maisons qui avaient été bâties sur les substructions de l'ancien cloître de Saint-Jean, dans les murailles duquel on rencontrait aussi quantité de semblables matériaux.

Nous serions porté à croire, dit-il, que c'était le lieu des arènes, puisque le P. Menestrier assure que, de son temps, à la fin du XVII^e^ siècle, on a aussi trouvé dans la maison du comte d'Albon-Saint-Fourgeul, archidiacre de l'Eglise de Lyon, la base d'anciens portiques et quelques arcades relatives à un amphithéâtre, qui peut avoir servi à des jeux de gladiateurs et à des courses à cheval. Il restait un fragment d'inscription sur cette base où l'on ne voyait plus que les noms des consuls :

Dedicatum XVIII sept.
Orfito et Maximo
cos.

Orfitus et Maximus furent en effet consuls ordinaires de l'an 172, et tout porte à croire que ce monument fut construit sous leur consulat.

Tout ce qui précède est, on le voit, donné sous une forme dubitative; si ce n'est pas une vérité absolue, c'est du moins

une vérité relative ; et l'existence d'un amphithéâtre en cet endroit est donc très vraisemblable.

Il est bon de remarquer qu'Artaud avait fait ses découvertes dans la partie nord du cloître, tandis que celles de Menestrier avaient eu lieu dans la partie opposée, au midi du même cloitre : ce qui a permis à M. Chenavard de préciser l'étendue de l'amphithéâtre.

Ces trois savants archéologues dont nous venons de mentionner la découverte, dominés par les préjugés de leur temps, n'ont pas soupçonné que là, dans cet amphithéâtre, nos chrétiens auraient pu soutenir leur dernier combat. Même oubli de la part des écrivains modernes. On pourrait donc avancer, sans outrecuidance aucune, que là furent les arènes sanctifiées par les glorieuses épreuves de nos martyrs ; et cela, sans s'éloigner du texte d'Eusèbe, qui, au contraire, s'y trouverait expliqué de tous points et de la façon la plus satisfaisante.

Cependant, nous n'ignorons pas les objections qu'on pourrait opposer à cette manière de voir ; mais la lumière pourra peut-être jaillir des discussions qu'elles feront naître : c'est ce que nous désirons, c'est ce que nous appelons de tous nos vœux, dans l'intérêt de notre histoire locale et de l'archéologie lyonnaise.

Nous croyons utile de rappeler qu'une tradition religieuse veut que l'église de Saint-Pierre-le-Vieux ou Saint-Pierre-aux-Liens ait été élevée non loin de l'emplacement de cet amphithéâtre, et que, de plus, deux de nos martys, saint Zacharie et saint Epagathe, eurent leurs tombeaux dans cette ancienne église.

En suite de ce double exposé, saint Pothin et ses compagnons ont été emprisonnés dans le palais d'Auguste, interrogés dans le Forum, martyrisés dans l'amphithéâ-

tre, déposés et brûlés à la voirie, d'où leurs cendres ont été dispersées dans le Rhône. C'est Eusèbe qui parle!...

Or, le palais d'Auguste, le Forum, le théâtre, l'amphithéâtre et la voirie étaient dans la ville impériale. Et, selon Grégoire de Tours, le lieu où les précieuses reliques furent précipitées dans le fleuve se nommait Ainay.

Oui! ce fut bien à Ainay!

Mais était-ce l'Ainay que nous connaissons, et dont parle cet historien, ainsi que ceux qui sont venus après lui?

Non! nous ne le croyons pas!

Cependant, pour concilier le texte d'Eusèbe avec les traditions de l'Eglise, on peut admettre que les cendres des martyrs ont bien été jetées dans le Rhône, non à l'extrémité de l'île d'Ainay, mais au pied du promontoire d'Ainay, où se trouvait la voirie romaine.

Donc, les diverses péripéties de cette sainte odyssée se déroulèrent dans le Lugdunum de la colline de Fourvière. On chercherait vainement ailleurs...

La lettre d'Eusèbe ne mentionne nullement le nom d'Ainay; ce n'est que quatre cents ans plus tard que ce nom paraît pour la première fois dans Grégoire de Tours. Il faut supposer que cet historien a confondu le promontoire d'Ainay avec l'île d'Ainay, ou bien que, dans un intérêt facile à comprendre, les moines du monastère, nouvellement fondé dans l'ile, n'aient attribué à ce lieu la faveur d'avoir été témoin de l'immersion et de la découverte des saintes reliques. Grégoire de Tours n'était que l'écho des traditions de ces religieux. On pourrait aussi invoquer l'ignorance de ces temps reculés, et croire, pour être d'accord avec cette pieuse légende, qu'on aurait pu recueillir dans une lône tranquille ces mêmes reliques apportées là par les remous des eaux.

Une autre tradition, qui a la même origine que l'hypothèse que nous venons d'avancer, dans un esprit de pure conciliation, fait également recueillir les cendres des martyrs au village de Saint-Romain-en-Gal, sur les bords du Rhône, à quelques lieues au-dessous de Lyon.

Avant d'arriver à Saint-Romain, ces cendres, livrées au fleuve sous le Puy d'Ainay, dispersées par le courant, se réunirent, reprirent leur forme naturelle, de sorte qu'on put reconnaître chaque martyr. Les corps flottèrent lentement sur les eaux en chantant les louanges du Seigneur. On les recueillit à Saint-Romain, à l'endroit même où depuis lors on a élevé une chapelle, objet de la dévotion des fidèles. Le clergé de Vienne vint les y prendre en grande cérémonie pour les transporter dans cette ville.

De là, l'origine de la fête que l'on célébra très longtemps sous le nom de fête des Merveilles.

Le monastère d'Ainay, dans la crypte de Sainte-Blandine, l'église de Saint-Nizier, dans la crypte de Saint-Pothin, et la cathédrale de Vienne possédaient ces saintes reliques, ou seulement une faible partie d'entre elles.

D'un autre côté, on doit remarquer que les deux écrivains, Eusèbe et Grégoire, ne parlent ni du temple, ni de l'autel d'Auguste, ni du lieu de réunion des députés gaulois, qui, au temps des martyrs, auraient été placés dans l'île d'Ainay, et dont les ruines eussent certainement été visibles à l'époque où ce dernier séjourna à Lyon. Monfalcon ne craint pas d'avancer, sans preuves toutefois, et pour soutenir son système, que ces mêmes ruines existaient encore au XII^e^ siècle. Mais ce qui est hors de doute, c'est la présence de ces monuments, non dans une île perdue à l'extrémité du delta, mais bien auprès du premier confluent, vers le coteau de Saint-Sébastien, desservi par de nombreux chemins qui mettaient le Condate en communication

avec les provinces voisines : les récentes découvertes de nos archéologues, dont nous venons de donner un rapide aperçu, le prouvent d'une façon indéniable.

Logiquement, ces édifices ne pouvaient être que là; et pour justifier notre proposition, nous croyons devoir rappeler l'organisation de Lugdunum dans les premiers temps de la domination romaine en nos contrées, au deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Lyon se composait de trois agglomérations ou de trois villes bien distinctes les unes des autres : la ville militaire, la ville civile et la ville commerçante.

La première, siège de toutes les administrations, était habitée par le préteur, le gouverneur, les magistrats, les officiers, les légionnaires, population essentiellement romaine. C'était le centre politique, c'était le cœur de Lugdunum; ce fut le lieu où moururent saint Pothin et ses nobles compagnons; ce fut là aussi que leurs dignes successeurs, victimes des autres persécutions, versèrent leur sang généreux. On y trouve l'église des Macchabées, érigée aux martyrs lyonnais en mémoire du courage qu'ils montrèrent pour la défense de leur foi, l'antique croix de Colle, le Calvaire élevé sur une vénérable crypte, plusieurs pèlerinages consacrés par des traditions séculaires : c'est encore aujourd'hui la sainte Montagne, le *mons sanctus* de nos vieux titres.

La tradition, dirons-nous avec un écrivain moderne, n'est-elle pas le flambeau mystérieux qui passe de main en main pour éclairer les générations lointaines; vrai trésor de famille, incomparable héritage des enfants, qui garde le souvenir des ancêtres et de leurs nobles actions ?

La seconde ville comprenait aussi un grand nombre de citoyens romains groupés sous la protection du Forum,

menant une vie opulente, quelques-uns même alliés à de riches familles gauloises.

La troisième, ancien emporium, espèce de république de marchands, fondée sur la *Terra Gallica*, indépendante de Lugdunum, régie par des lois particulières et possédant un territoire propre, le *pagus Condatis* ou *Condatensis*, ainsi qu'il ressort d'inscriptions trouvées sur son emplacement, était peuplée presque exclusivement de Gaulois et de trafiquants étrangers qui, par les deux fleuves, faisaient un commerce considérable avec les populations de l'intérieur de la Gaule et avec les navigateurs de la Méditerranée. Elle était administrée par les prêtres augustaux qui composaient le *Conventus arensis* ou collège sacerdotal des *tres provinciæ Galliæ*, et par des magistrats dont la charge répondait à celle d'édile; ces magistrats n'avaient aucun rapport, dans leurs fonctions municipales, avec les magistrats de la ville romaine.

Cette division de pouvoirs est parfaitement établie par les profondes et intéressantes études de MM. Auguste Bernard, Allmer et Léon Renier.

Le terrain de la rive gauche de la Saône, depuis l'île d'Ainay jusqu'au-delà de l'Ile-Barbe, dit ce dernier écrivain, dont nous ne pouvons que résumer le savant ouvrage qu'il a consacré à cette importante question, n'appartenait ni à la colonie de Lugdunum, ni aux Ségusiaves; il appartenait aux trois provinces et ne dépendait pas de la colonie de Lyon.... On y trouvait le temple et l'autel d'Auguste et l'édifice qui renfermait les tables de Claude; on y trouvait aussi la naumachie. Ce territoire n'était pas gouverné d'après le *jus italicum*. Les contributions étaient payées par les cités des trois provinces gauloises pour subvenir aux frais du culte de Rome et d'Auguste et à ceux de l'assemblée des

députés que les cités envoyaient annuellement à Lyon pour traiter les questions relatives à ce culte. La perception de ces contributions était confiée à trois fonctionnaires différents, ces fonctionnaires étaient, d'ailleurs, pris dans l'assemblée des députés et nommés par elle; ce n'étaient donc pas, ainsi que l'ont cru tous les savants qui se sont jusqu'ici occupés des antiquités de Lyon, des fonctionnaires du gouvernement impérial. C'est ce que prouvent tous les monuments élevés dans ce lieu par les trois provinces de la Gaule. Aucune de ces inscriptions ne contient la mention de l'autorisation des décurions, qui eût été nécessaire et qui y serait certainement rappelée, si les monuments qu'elles nous font connaître avaient été situés sur un territoire appartenant à la colonie.

Nous redirons, avec Auguste Bernard, que, lorsque Plancus vint s'établir à Lyon, ce fut avec l'assentiment des Ségusiaves, et que la colonie dut se restreindre au territoire cédé, et ne pas empiéter sur les terres voisines; car, comme nous l'apprend Sénèque, en sa qualité de colonie, la ville de Lyon était restée étrangère au pays dans lequel elle avait été fondée.

Cette ville était donc, on le voit, sans aucune autorité sur la contrée qui l'entourait; comme le temple, l'autel et l'édifice des députés étaient moins des monuments romains que des monuments gaulois, assis sur une terre gauloise, desservis par des ministres gaulois. On doit comprendre alors qu'il n'aurait pas été logique, de la part de l'administration romaine, de venir emprunter le territoire d'un bourg étranger pour y faire exécuter les arrêts que le gouverneur avait rendus dans le Forum.

Ce ne fut qu'au IV^e^ siècle, continue notre auteur, et en suite d'un remaniement administratif qui dénationalisa la Gaule, et une nouvelle division territoriale qui changea la

face du pays, que la colonie absorba toutes les îles du delta et le bourg même du Condate, qui perdit alors tous ses privilèges en se réunissant à la colonie romaine. Le *pagus Condatensis* devint le *pagus Lugdunensis*. Au IX^e^ siècle il était connu sous le nom de *burgus Lugdunensis*, ou, comme on dirait aujourd'hui, faubourg de Lyon, tandis que Lyon s'appela *civitas Lugdunensis*.

Est-ce à l'époque citée plus haut que cessa le culte à l'autel et que fut ruiné le lieu des réunions générales ? Est-ce à la suite des invasions successives des Barbares ? ou plutôt lorsque les chrétiens triomphants renversèrent les idoles ?

Quoi qu'il en soit, ces monuments durent servir de carrière où l'on prit des matériaux pour la construction d'édifices nouveaux. Beaucoup de blocs tout taillés et de monuments épigraphiques sont entrés dans les murailles des églises de Saint-Pierre et de Saint-Nizier et même dans la fondation de notre vieux pont du Change, où on les a retrouvés lors de sa démolition en 1846. Mais ce qui porterait à croire que ces édifices n'existaient déjà plus au V^e^ et VI^e^ siècles, c'est que ni Sidoine Apollinaire, ni Grégoire de Tours n'en font aucune mention ; et bien certainement, si leurs ruines eussent encore été visibles, ils n'eussent pas oublié d'en faire mention.

Sans indiquer le lieu précis, ni le confluent où ces monuments étaient situés, les auteurs qui en ont parlé avaient placé tout auprès une académie fondée sous les auspices de Minerve par des savants venus d'Athènes ; soit un Athénée où des orateurs se disputaient le prix de l'éloquence, et que Caligula a, dit-on, rendu célèbre en imposant aux vaincus la condition étrange d'effacer leurs ouvrages avec la langue ou d'être plongés dans les eaux du Rhône. Selon ces au-

teurs, Athénée aurait formé *Athenæum*, puis *Athanacum*, enfin Ainay.

La vague ressemblance phonétique d'Athenæum avec la topique Athanacum est la cause de cette confusion. Et, comme une erreur en engendre souvent d'autres, lorsque Athanacum, par la chute de sa dentale et de sa dure, et la suppression de sa désinence, fut contracté en Ainay, d'autres écrivains cherchèrent à expliquer ce nouveau nom par *Enato*, je suis dans les eaux; par *Naos*, le temple; par *es naos*, vers le temple; par *ad aram*, vers l'autel; par *inter amnes*, entre les fleuves, *quasi attinens aquis*, à cause de sa situation entre les eaux.... Une autre opinion veut que ce nom provienne d'un nommé *Athanacus*, grand personnage qui aurait habité ce lieu. Un autre, enfin, le fait dériver d'*Athanatous*, les Immortels, en raison des martyrs qui ont souffert en cet endroit. — Et tout cela, en vue de prouver que les monuments en question se trouvaient à l'Athanacum de Grégoire de Tours.

Dans cette dernière hypothèse, ce seraient les martyrs qui auraient donné leur nom à cette petite île, tandis que d'autre part, ce serait la petite île qui leur aurait donné le sien. Ce qui est bien différent.

Mais aujourd'hui, grâce aux progrès des études philologiques, il faut élaguer ces multiples et fantaisistes étymologies, ingénieusement élaborées pour le besoin de la cause.

Athan + *ac*, substantif pluriel et collocatif gaulois, signifient une réunion d'eaux vagabondes : image fidèle du confluent d'Ainay, avant que les travaux des hommes en eussent modifié l'aspect en comblant ce confluent et en rejetant successivement plus au sud la réuniòn du Rhône et de la Saône.

Pourquoi le coteau d'Ainay porterait-il un nom sembla-

ble, peut-on nous objecter ? Il ne se trouve pas au milieu des eaux.....

Rien n'est plus vrai ! mais jadis il dominait des confluents et des eaux dispersées, et sa base plongeait dans les flots, qui affluaient là en grande abondance. Le coteau d'Ainay est plus ancien que l'île d'Ainay, qui, formée d'alluvions, à une origine relativement moderne. D'abord innommée, elle a dû logiquement prendre le nom de la colline en face de laquelle elle se trouvait. Les îles de Royes, les îles de la Pape, celles de Neyron, celles de Miribel, etc., ne sont-elles pas désignées ainsi de leur position au pied des collines de Royes, de la Pape, de Neyron, de Miribel, etc.?

D'autre part, il ne nous parait pas certain que le territoire d'Ainay ait porté ce nom particulier avant le v^e^ siècle, époque de la fondation de son monastère, qui est désigné sous celui de *monasterium lugdunense interamne*.

Rien ne prouve donc que l'amphithéâtre, que le temple et que l'autel d'Auguste aient existé sur l'emplacement actuel de l'église d'Ainay. On n'y a jamais découvert d'autres antiquités que des mosaïques et des fragments de chapiteaux, de socles, de colonnes ayant appartenu à quelques villas de plaisance. Le style de tous ces vestiges fort intéressants pour l'archéologie, il faut en convenir, indique une époque de décadence postérieure au II^e^ siècle. L'espace, d'ailleurs, était trop restreint dans cette petite île pour contenir, outre des monuments publics et leurs vastes dépendances, un peuple nombreux et cette foule de riches gallo-romains désireux d'assister aux jeux du cirque et aux cérémonies du culte ; pour abriter les prêtres desservant et le temple et l'autel ; pour recevoir surtout les représentants des soixante nations de la Gaule, qui, chaque année au mois d'août, se réunissaient à Lugdunum et au Condate, accompagnés

d'une suite nombreuse. Les abords, en outre, devaient être difficiles pour arriver dans cette île à travers des lônes, des brotteaux, des saulées, des vourgines et des marécages; car l'histoire, à notre connaissance, ne mentionne aucun pont qui l'aurait mise en rapport direct avec le Condate et, conséquemment avec la ville romaine et tout le delta était périodiquement inondé à chaque crue de nos fleuves.

Nous ne parlerons pas des inondations qui devaient ravager le plus souvent cet endroit dont le sol était de trois ou quatre mètres plus bas que de nos jours, et privé de digues à cette époque. Et tels étaient alors l'abandon et la solitude du centre du delta que, pour éviter la présence des païens et se soustraire à leurs yeux, les chrétiens se rendaient en secret dans un petit bois pour assister au service divin, et où l'on a élevé depuis lors l'église Saint-Nizier.

Cet état de choses dura longtemps encore, jusqu'en plein moyen-âge. L'église de la Platière fut aussi bâtie au milieu des taillis, d'où son premier nom de : Notre-Dame-des-Bois. La dénomination de la rue Basseville indique assez la nature de l'ancien sol sur laquelle elle fut ouverte. Les bâtiments du Lycée s'élevèrent au XVI^e^ siècle, sur un terrain souvent envahi par les eaux.

On se rappelle aussi que la première persécution dura plus de deux mois, et que les chrétiens, par un raffinement de cruauté de la part de leurs bourreaux, subissaient les plus épouvantables tortures avant que d'être exposés dans l'amphithéâtre. Or, si l'amphithéâtre eût été dans l'île d'Ainay, comment y aurait-on amené chaque matin les malheureux renfermés dans les prisons du palais impérial, et reconduit ensuite ceux dont le supplice était différé jusqu'au lendemain et jusqu'aux jours suivants?

Nombre d'écrivains avancent que la persécution eut lieu

dans le cirque voisin de l'autel d'Auguste. Là, disent-ils, se réunissait la foule des étrangers attirés par les fêtes et les foires du mois d'août ; et l'on donnait ainsi au supplice des chrétiens un plus grand apparat. Mais à cette même époque, comme toujours, d'ailleurs, la foule était-elle moins considérable dans les marchés du Forum, dans l'enceinte et aux abords du prétoire et dans tous les quartiers de la cité romaine ?

Ils ont oublié, sans doute, ces écrivains, que la persécution commença à la fin du mois de mai, que la mort de saint Pothin eut lieu le 2 juin, et que les cendres de ses compagnons furent retirées des eaux à la même date, deux mois avant les cérémonies augustales. L'Eglise honore saint Pothin le jour même de sa mort, et aussi la fête des Merveilles. La lettre d'Eusèbe confirme ce laps de temps ; elle nous apprend, en outre, que le gouverneur, après le supplice des premiers martyrs, et ne voulant pas assumer sous sa responsabilité l'exécution de ceux d'entre les survivants qui étaient citoyens romains, et dont l'un des plus illustres se nommait Attalus, demanda de nouveaux ordres à l'empereur alors à Rome ; que, par suite de la réponse, les derniers chrétiens furent mis à mort, seulement au mois d'août, correspondant, il est vrai, à l'ouverture des fêtes, ce qui n'est là qu'une circonstance fortuite, une simple coïncidence et non l'effet d'une préméditation....

La plupart de nos historiens ont placé les scènes de cette longue persécution sur divers points du delta. Dans l'île d'Ainay, ils avaient besoin d'un temple, d'un autel et d'un amphithéâtre ; ils les y ont placés. Mais on leur prouve qu'il n'y a jamais eu là semblables monuments. Tout a disparu, répondent-ils, et l'amphithéâtre était construit en bois et provisoire ! Cependant les quatre piliers de granit qui supportent le dôme de l'église d'Ainay proviennent des

deux colonnes de l'autel d'Auguste et prouvent que là s'élevait cet autel!

Cette allégation n'est point sérieuse; car, en admettant que ces piliers eussent appartenu à ce monument, rien ne prouve qu'ils n'aient été transportés du Jardin des Plantes pour cette nouvelle destination; de même que plus tard on fit entrer des matériaux antiques dans la construction de notre cathédrale et du vieux pont du Change, et qu'on jeta des tombeaux et des cippes romains dans le lit du Rhône, du côté de Béchevelin, pour rejeter ses eaux sur la rive droite, qu'elles menaçaient d'abandonner. L'obélisque de Louksor a-t-il été érigé à Paris par les Pharaons?....

Les historiens qui placent à Bellecour le temple, l'autel et l'amphithéâtre ont oublié que ce lieu n'était qu'un marécage, et que jusqu'au xv^e^ siècle on y allait chasser la bécasse et autres oiseaux aquatiques!....

Saint-Nizier était couvert de taillis, de broussailles et d'eaux stagnantes; rien encore là!....

A Saint-Sébastien, on trouvait en effet le temple et l'autel d'Auguste, mais de naumachie, mais d'amphithéâtre, point, que dans leur imagination!... Ce qui n'a pas empêché un savant d'y signaler une naumachie, et à Artaud de la décrire et de démontrer qu'elle pouvait contenir seize galères pontées de 25 à 30 pieds de long, sur 8 à 10 de de large, et que les gradins pouvaient contenir 20,000 spectateurs. Puis, tout à coup, la naumachie devient un amphithéâtre pour étayer un nouveau système. Il avait 180 mètres dans le plus grand développement de son ellipse; et les écrivains modernes, qui nous l'ont révélé, font à ce sujet de belles et dramatiques descriptions sur le supplice des chrétiens morts dans ce lieu, le front entouré de l'auréole des martyrs. Mais on y cherche en vain l'Ainay de Grégoire de Tours, et on se demande où se serait trouvée

la voirie, car on n'aurait pas brûlé les cadavres à côté du temple et de l'autel ; puis, comment les restes de ces cadavres auraient-ils pu être transportés dans le Rhône, à Ainay, à trois ou quatre kilomètres de ces mêmes monuments ?... C'est, on le voit, un tissu de contradictions....

Nous devons maintenant expliquer d'où proviennent les erreurs de ces écrivains, hommes savants, d'ailleurs. L'étude en est assez curieuse, et mérite d'être relatée.

Un chroniqueur du XVI^e^ siècle a signalé les ruines du Jardin des Plantes remises au jour, dans la partie nord-est, par les bouleversements de terrain nécessités pour la construction de la citadelle de Saint-Sébastien, sous le règne de Charles IX ; ce chroniqueur, disons-nous, découvrit un pan de muraille, des fragments de gradins et d'arcades qui semblaient figurer un commencement d'ellipse, et qui n'étaient autres que les ruines de l'édifice des députés gaulois placé derrière l'autel. Mais telle était l'illusion de cet écrivain qu'il vit là les restes d'une naumachie ; illusion motivée, sans doute, par l'existence, au milieu de ces débris, d'un bassin rempli d'eau, desservi par un canal d'alimentation et un canal de dégorgement.

En effet, les premiers propriétaires de ce terrain vendu plus tard aux religieuses de la Déserte, et devenu notre Jardin des Plantes, avaient mis à profit l'excavation qui se trouvait comprise entre les substructions de l'ancien autel et celles des portiques, et en avaient fait un vivier alimenté par une source amenée là par un canal souterrain, qui alimentait aussi la fontaine de Saint-Marcel située au bas de la Grande-Côte. Il n'y avait donc là rien de romain. Ces détails, ils sont mentionnés dans la vente faite, en 1296, par Jean Mallenc à Blanche de Chalon, fondatrice du monastère de la Déserte, et voici la partie de l'alinéa qui les

concerne : *Item, stagna, piscarias, piscinas aquas, aquarum ductus et conductus fontes, etc....*

Artaud, avons-nous dit, avait aussi adopté cette naumachie, tandis que d'autres archéologues, qui ne montrèrent ni plus d'examen, ni plus de critique, l'avaient transformée en amphithéâtre pour le besoin de leur cause. C'est ce dont on peut s'assurer en consultant le plan de Séraucourt, où il est écrit des deux manières.

Mais ces deux systèmes doivent s'évanouir par suite de la nouvelle et précieuse découverte que vient de faire M. Vermorel, dont nous avons déjà signalé les connaissances spéciales.

Elle démontre clairement que là, n'existèrent jamais d'autres monuments que ceux que nous avons décrits plus haut, c'est-à-dire l'autel d'Auguste et l'édifice des députés de la Gaule ; édifice qualifié du nom de temple. Si, malgré notre désir, nous n'entrons pas dans plus de détails sur la découverte elle-même et sur les études qui l'ont amenée, c'est que M. Vermorel se propose de traiter ce sujet à fond dans un mémoire spécial. Aujourd'hui, nous devons nous borner à constater la priorité de ce modeste, mais infatigable travailleur. Revenons à notre sujet.

Nous avons vu nos archéologues, la plupart sincères et de bonne foi, interpréter Eusèbe à leur manière. Ils lui font dire ce qu'il ne dit pas ; ils prétendent lire entre les lignes. L'écrivain sacré a parlé du supplice à l'amphithéâtre ; mais était-ce l'imaginaire amphithéâtre d'Ainay ? celui de Bellecour qui n'a jamais existé ? la naumachie de Saint-Sébastien devenue tout à coup un amphithéâtre !... Amphithéâtre et naumachie édifiés par l'esprit inventif de quelques savants, mais disparus par suite de la susdite découverte !...

D'un autre côté, on sait que le culte que l'on rendait

à Rome et à Auguste ne comportait pas les jeux sanglants et que ce n'est pas dans un temple que se passaient semblables exercices ; il ne fallait à ce culte que des jeux pacifiques, qui étaient comme le complément des cérémonies purement religieuses et nationales données en l'honneur de la Ville éternelle et du divin empereur, en présence de députés reconnaissants. Par conséquent, ce n'est pas là non plus que se consomma le martyre des compagnons de saint Pothin.

Or, puisque aucun de ces amphithéâtres ne paraît, et pour cause, réunir les conditions nécessaires, il faudrait donc adopter, jusqu'à plus ample informé, celui que nous avons mentionné dans notre vieille ville ; celui-là, on doit en convenir, n'a pas été inventé pour le soutien de notre cause, puisqu'il en est parlé depuis bientôt deux siècles.

La situation de cet édifice nous fait faire une remarque qui a bien sa valeur : Il décrivait son ellipse devant le Panthéon, qui renfermait les effigies des dieux du paganisme, et c'est devant ces dieux que les chrétiens révoltés contre l'autorité des Césars et contre la religion officielle, durent subir le dernier supplice, s'ils se refusaient à abjurer la croyance nouvelle. Plus tard, au moyen-âge, les hérétiques n'étaient-ils pas amenés devant la cathédrale avant d'être conduits au bûcher, s'ils ne préféraient faire amende honorable et renier leurs erreurs ?

Eusèbe dit que le premier épisode de la persécution commença à la fin du mois de mai, et que pour le dernier, qui eut lieu deux mois plus tard, il se passa à une époque où chaque année les négociants des régions plus ou moins éloignées avaient coutume de se rassembler à Lyon et d'y tenir un marché considérable. Mais, encore une fois, Eusèbe ne parle ni du temple, ni de l'autel, ni des fêtes d'Auguste. Rien non plus du bourg gaulois

du Condate !... Puisqu'il n'en fait aucune mention, c'est qu'évidemment les supplices ne se passèrent pas en cet endroit-là.

Voici, au surplus, la traduction du texte de l'historien sacré ayant trait au dernier acte de la persécution interrompue par l'incident soulevé par Attalus : « Vint ensuite le jour du grand marché, où se réunit une nombreuse foule venue de toute nation et de toute province. Le gouverneur fit amener devant son tribunal les bienheureux martyrs, les exposant devant le peuple avec une pompe théâtrale. Il les interrogea de nouveau : ceux qui furent reconnus citoyens romains eurent la tête tranchée, les autres furent livrés aux bêtes.....»

Ne semble-t-il pas résulter de ce texte que, le tribunal du gouverneur étant au Forum, l'amphithéâtre devait être tout proche, et non dans le Condate, où il n'y en eut jamais ? Et que la foule nombreuse pouvait aussi bien se trouver aux alentours du Forum que dans le voisinage de l'autel d'Auguste, qu'elle aurait abandonnée momentanément pour venir assister à ces exécutions.....

En composant cette monographie, nous avons eu constamment sous les yeux la précieuse lettre, qui, claire, précise, comme il convient à la noble simplicité de l'histoire, offre un contraste frappant avec les chroniques du moyen-âge et les écrits de temps plus rapprochés de nous. Toutes les inductions qui résultent de ces pages sublimes n'aboutissent-elles pas à justifier ce que nous avons avancé ?

Le Forum de Trajan, répèterons-nous, n'était-il pas le centre de Lugdunum, le cœur de la cité, là où se traitaient les intérêts et les affaires ? N'était-il pas le lieu du bruit, de

l'activité et du mouvement? N'était-il pas le rendez-vous des grands personnages et de leurs clients, qui les suivaient partout ? Magistrats, prêtres, rhéteurs, traficants, n'avaient-ils pas autour de cette enceinte des endroits propres à tenir leurs assemblées, à remplir leurs fonctions? Et l'apparat du du supplice n'était-il pas plus complet à Lugdunum qu'au Condate, à l'amphithéâtre romain qu'à la prétendue naumachie gauloise ?

Les points d'interrogation que nous avons posés nous paraissent sérieux ; ils viennent ajouter à la valeur des assertions que nous nous sommes permis d'avancer. Et ces assertions, nous osons l'espérer, ont le précieux avantage de répondre à toutes les questions et de concilier les textes avec les traditions et avec les exigences non moins sérieuses de la topographie.

Il faut terminer : posons nos conclusions.

Tous les évènements relatifs à la première persécution de nos chrétiens lyonnais durent se passer dans la ville romaine, sur la colline de Fourvière, au palais des empereurs, au Forum, à l'amphithéâtre d'Orfitus et de Maximus, au promontoire d'Ainay et dans la partie du Rhône qui en baignait le pied. Ce pic, redirons-nous encore, portait le nom d'Ainay, vu sa position sur ce vaste amas d'eau dispersée dans ces terrains d'alluvion moderne et formant archipel; et si la petite île émergeant des flots vagabonds, en face du promontoire, prit la même dénomination, c'est grâce à la proximité de ce dernier, qui aujourd'hui, comme dans l'antiquité, présente encore à tous les yeux un aspect si pittoresque et tout particulier.....

Tel est, Messieurs, le modeste et consciencieux travail que nous avons l'honneur de soumettre à vos savantes critiques ; heureux si nous pouvons contribuer, pour une faible part, à élucider un point certainement obscur de notre histoire lyonnaise (1).

(1) Lu à la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, le 5 février 1879, et à la section d'histoire et d'archéologie, lors de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 18 avril 1879.

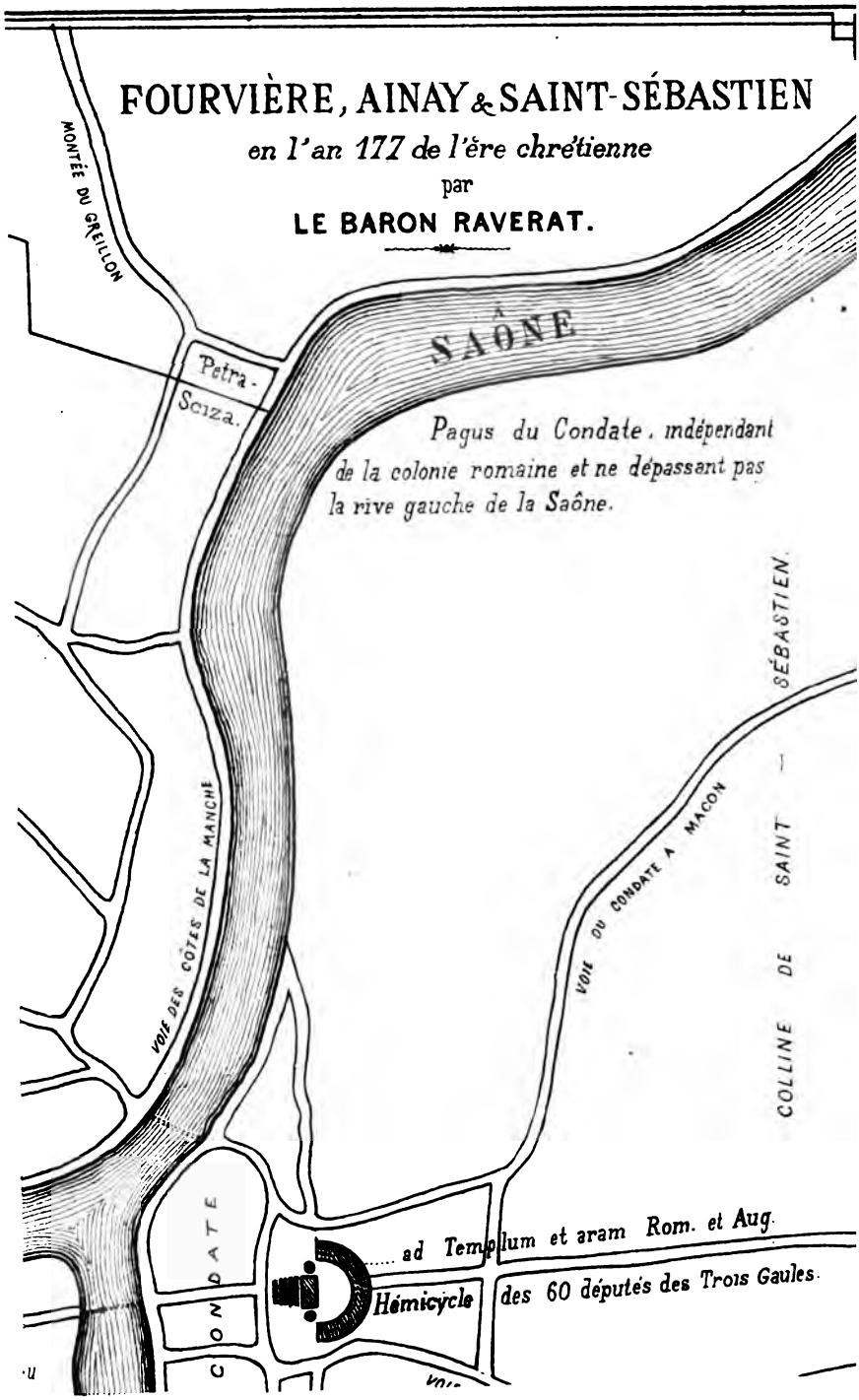
FOURVIÈRE, AINAY & SAINT-SÉBASTIEN
en l'an 177 de l'ère chrétienne
par
LE BARON RAVERAT.
MONTÉE DU GREILLON
SAÔNE
Petra-
Sciza.
Pagus du Condate, indépendant de la colonie romaine et ne dépassant pas la rive gauche de la Saône.
VOIE DES CÔTES DE LA MANCHE
VOIE DU CONDATE A MACON
SÉBASTIEN.
COLLINE DE SAINT
CONDATE
ad Templum et aram Rom. et Aug.
Hémicycle
des 60 députés des Trois Gaules.

INVENTAIRE DES BIENS

D'UN

SERRURIER DE LYON

EN 1372 (1)

PAR M. VITAL DE VALOUS

---

1 Una cornua ferri. — *Une enclume cornue (ou bicorne) de fer.*

2 Tres grossos martellos ferri. — *Trois gros marteaux de fer.*

3 Duos parvos martellos ad percuciendum cum una manu. — *Deux petits marteaux pour battre le fer avec une main.*

4 Sex tenallias ferri. — *Six tenailles de fer.*

5 Unum tas de ferro. — *Un tas (enclume sans pointes, gueuse) de fer.*

6 Duos forcipes ferri ad tenendum ferrum. — *Deux forceps de fer pour tenir le fer (sur l'enclume ou sur le feu).*

7 Duos mantias alias soffletz. — *Deux* manties *ou soufflets.*

(1) Arch. du Rhône : Testamenta ; tome 8 ; f° 119. — Communiqué à la Société littéraire, archéologique et historique de Lyon, le 11 juin 1879.

8 Duos parvos bancos ad limandum garnitos de limis de martellis et de cornues. — *Deux petits bancs à limer garnis de limes, de marteaux et de cornues (enclumes ou étaux).*

9 Duos armayolos de sapino. — *Deux armoires de sapin.*

10 Tres archas de nuce. — *Trois coffres de noyer.*

11 Duas archas de sapino parvas. — *Deux petits coffres de sapin.*

12 Duas mensas de nuce. — *Deux tables de noyer.*

13 Tres scanna de sapino ad sedendum. — *Trois escabeaux de sapin pour s'asseoir.*

14 Undecim scutellas. — *Onze écuelles.*

15 Duodecim discos stanni. — *Douze disques (ou assiettes sans rebords) d'étain.*

16 Tres platellos. — *Trois plateaux.*

17 Unum vas unius carteronis. — *Un vase de la mesure d'un quarteron (Le quart d'une livre).*

18 Unum vas trium follietarum. — *Un vase de la mesure de trois feuillettes. (La feuillette contient 105 litres).*

19 Duo vasa dimidii. — *Deux vases d'un demi quarteron.*

20 Unam aygeriam stanni. — *Une aiguière d'étain.*

21 Duos cassias fussorias. — *Deux poêles à frire.*

22 Unam conchiam eream. — *Une conque (ou bassin) de bronze.*

23 Unam cassiam albam eream. — *Une poêle blanche de bronze (ferblanc ?)*

24 Unum cacabum ereum. — *Un chaudron de bronze.*

25 Unum coclear ereum. — *Un cuiller (d'atelier ou de cuisine) de bronze.*

26 Unum coclar ferri perforatum. — *Un cuiller de fer troué (écumoire ?)*

27 Duos siculos de fusta ferrato. — *Deux sceaux de bois ferrés.*

28 Unum lapidem fabrice concavatam ad tenendum tenalias. — *Une pierre de forge creuse pour mettre (refroidir) les tenailles.*

29 Duos trepides. — *Deux trépieds.*

30 Duos lectos munitos culcitris, pulminalibus de pluma et copertoris. — *Deux lits garnis de couettes, de matelas de plumes et de couvertures.*

31 Tresdecim linceana. — *Treize draps.*

32 Octo mantilia. — *Huit mantils ou serviettes.*

33 Duas mapas alias tuaillias. — *Deux nappes ou touailles.*

34 Centum serrallias vocatas plioz de fusta garnitas de clavibus extimatas per Joh. Genas et Joh. du Vernay serraliatores quolibet unum grossum de floreno. — *Cent serrures dites* plioz *garnies de clous, estimées chacune un gros de florin.*

35 Quatuor dolia vinaria vacua tenuta decem septem asinatas. — *Quatre tonneaux à vin vides, de la contenance de 17 asnées. (L'asnée est la charge d'un âne, environ 100 litres).*

36 Unum gerlam bayonnii. — *Une gerle ou benne de buis?*

37 Unum molat lapidis parvum munitum ferri. — *Un petit* molat *de pierre (meule) garni de fer.*

38 Unum cutudem (intudem) ponderantem unum quintalem et unam libram. — *Une grosse enclume pesant un quintal et une livre.*

39 Unam ollam cupri. — *Une oulle ou marmite de cuivre.*

40 Quincaginta seriaillias ferri vocatas traffoyres extimatas quatuor grossos quolibet, valens decem septem florenos IIII grossos. — *Cinquante serrures de fer dites traffoyres (à traverses, percées à jour?) estimées quatre gros chacune, valant dix-sept florins quatre gros.*

41 Viginti quinque alias serailias ferri traffoyres garnitas estimatas sex grossos quolibet, valens duodecim flo-

renes et sex grossos. — *Vingt-cinq autres serrures de fer* traffoyres *garnies, estimées six gros chacune, valant douze florins et six gros.*

42 Tercentum quinquagenta serraillias ferri nigras extimatas duos grossos quotlibet, valens quinquagenta octo florena quatuor grossos. — *Trois cent serrures de fer noires estimées deux gros, valant cinquante-huit florins quatre gros.*

43 In epariis enguys (ingeniis ?) donzelles cocliaria et aliud grossum opus quinque quintalia ferri extimata viginti quinque florena auri. — *En barres, engins, donzelles, grandes cuillers (pour fondre le métal) et autres gros œuvres pesant cinq quintaux de fer, estimés vingt-cinq florins d'or.*

44 Tria quintalia cum dimidium in ferramenta vetera extimata septem florena cum dimidium. — *Trois quintaux et demi de vieux ferrements estimés sept florins et demi.*

45 Centum et quinquagenta claves extimatas tres florena. — *Cent et cinquante clefs estimées trois florins.*

46 Unam cupam argenti ponderatam sex uncias. — *Une coupe d'argent pesant six onces.*

47 Quindecim francos in auro. — *Quinze francs d'or.*

48 Tresdecim florena in auro. — *Treize florins d'or.*

49 Duodecim florena in grossis veteribus in parpiliolis, in obolis albis. — *Douze florins en gros vieux, parpilloles et oboles blancs.*

Cet inventaire des outils, des œuvres, du mobilier et de l'or, d'un artisan aisé, « laborieux vulcain » rédigé (en octobre 1372), à la suite d'un acte de tutelle, par le notaire Christin Tardi, donne des termes de métier et des mots tirés de la langue vulgaire que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires spéciaux. Il renferme de plus des détails précis sur l'art utile de la serrurerie et les prix des ouvrages d'une époque que l'on a nommée le siècle de fer. Quel que soit l'intérêt de ce document au point de vue de l'étude de notre langue nationale et de l'art industriel local, son isolement ne permet pas de formuler des observations générales. Le dépouillement patient et sagace des titres manuscrits conservés dans les archives, fera connaître, nous l'espérons, d'autres pièces, qui pourront servir de base à l'histoire vraie des corporations ouvrières et à la glorification du travail. Que chacun apporte sa pierre pour la construction de cet édifice national.

Dès les temps les plus reculés, les artisans du fer se sont établis dans les agglomérations de quelques familles. La cité lyonnaise, lieu de dépôt et de transit, eut bientôt après sa fondation les corporations les plus nécessaires. Les serruriers représentés par plusieurs maîtres lors du serment de 1320, furent pendant plusieurs siècles aggrégés aux ferratiers ou marchands de fer en gros, qui ont donné à Lyon un grand nombre de conseillers de ville. Détachés de ce corps en 1415, ils formèrent sous le nom de *Ferralliers* avec les maréchaux et les couteliers une autre corporation ; puis ils s'organisèrent à part en 1454 et furent présents aux syndicats dans un rang moyen, avec préséance sur les armuriers, les fourbisseurs et les couteliers qui les avaient eu précédemment pour inférieurs. Plus tard, ils descendirent

dans les derniers rangs et furent considérés, malgré leurs titres de *jurés* et de *maîtres* comme artisans des petits métiers. Leurs statuts les plus anciennement connus furent confirmés par Charles VIII en 1489, renouvelés et confirmés plusieurs fois jusqu'en 1731. Les serruriers avaient formé une confrérie sous le vocable des saints Pierre et Eloy et leur chapelle était dans l'église des Augustins (1).

(1) Arch. de la ville : BB. *syndicats*. — Archiv. nation. Trésor des Chartes. — Statuts, règlements et ordonnances des maîtres serruriers jurés de Lyon; 1731, in-4°.

STATUE

DE

MARGUERITE DE VALOIS

A Angoulême

ŒUVRE DE M. BADIOU DE LATRONCHÈRE

Statuaire de la Haute-Loire

PAR M. ISIDORE HEDDE

A la suite d'un concours régional tenu à Angoulême, le 17 mai 1877, une statue de Marguerite de Valois, — princesse née dans cette ville et considérée comme une des grandes renommées de la Renaissance, — fut érigée sur la place de la mairie de cette ville. Deux discours furent prononcés dans cette fête doublement solennelle, l'un par M. Mathieu Bodet, ancien ministre des finances et président du conseil général de la Charente, l'autre par M. Babinet de Rencogne, archiviste de la ville et président de la Société archéologique et historique de ce département.

Pendant un récent séjour à Angoulême, j'ai admiré l'œuvre justement estimée de notre compatriote et confrère de la *Société des amis des sciences, de l'industrie et des arts de la Haute-Loire*, M. Badiou de Latronchère. L'étude de cette

remarquable statue, évoquant la mémoire de l'une des saillantes phases de notre histoire littéraire au XVI^e^ siècle, m'a conduit à considérer les traits généraux des mœurs et de la vie de l'illustre princesse. Son époque, si importante également au même point de vue, était celle où florissaient à Lyon la *Belle Cordière*, Louise Labé, Pernette du Guillet, Jacqueline Stuard et autres étoiles de la pléiade lyonnaise ; c'était aussi l'époque où la renaissance des arts et des lettres se révélait, dès la fin du XV^e^ siècle, dans notre pays de Velay, par de belles peintures murales représentant les sept arts libéraux qui décoraient la bibliothèque (*librairie*) du chapitre cathédral du Puy (1) ; c'était encore le temps (XVI^e^ siècle) où, dans notre vieille cité podienne, se distinguait, par sa faconde érudite et lettrée, Etienne Mège dit *Médicis*, le premier auteur de nos chroniques locales ; où le roi François I^er^, frère de Marguerite de Valois, visitait notre ville (1533), qui déployait, pour accueillir sa brillante cour, toutes les pompes d'une réception somptueusement artistique (2).

Marguerite de Valois ou d'Angoulême, reine de Navarre, est une des plus intéressantes figures de son temps. Elle

(1) Voyez *ancienne peinture murale représentant les arts libéraux ; — Université de l'église cathédrale du Puy*, etc., par M. Aymard, aux *Annales de la Société d'agriculture, etc., du Puy*, 1850, p. 561 ; — *Congrès scientifique de France*, 1855, tome I, p. 158 ; — *Album d'archéologie religieuse*, 1857, p. 89 ; — *Annales* de 1852, p. 225.

(2) Le roy à son entrée au Puy, était accompagné d'une suite nombreuse de grands seigneurs au nombre desquels se trouvait son jeune frère « Mgr le duc d'Angoulesme » Charles de France, alors âgé de douze ans, fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême. En l'honneur de ce personnage, on avait placé à la porte principale de la ville (porte Pannessac), au-dessous d'un grand écu de France, deux autres écus aux armes d'Orléans et d'Angoulême. Notre chroniqueur Médicis ne signale pas la présence de Marguerite.

naquit en 1492, dans une salle de la tour du vieux château féodal d'Angoulême, édifice du XII[e] siècle, aujourd'hui transformé en magnifique hôtel de ville, style roman modifié (1). Fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême et de Louise de Savoie, elle n'eût, pour aimer les lettres, qu'à lire les poésies mélancoliques de son grand oncle, Charles d'Orléans, captif au bord de la Tamise, et auteur des strophes charmantes qui commencent ainsi :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye ;
Il s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.

Marguerite, à douze ans, parut à la cour de Louis XII, en devint le plus bel ornement, et ne brilla pas moins sous son successeur, François I[er]. Elle y fut la Providence des gens de lettres, des savants, des artistes, et prit même part aux affaires de l'Etat, donnant souvent les meilleurs conseils au roi, son frère, qu'elle chérissait beaucoup. « Son discours était tel, dit Brantôme, que les ambassadeurs en étaient grandement ravis. » — « Aussi, ajoute Clément Marot, par l'industrie de son gentil esprit, elle surpassait la finesse des diplomates les plus consommés. »

Chrétienne animée d'une foi vive, mais éclairée, Marguerite était douée d'un noble caractère, qui répugnait aux préjugés et aux superstitions, legs de l'ancien paganisme. Accueillant avec une curiosité sympathique les idées nouvelles, elle défendit avec énergie contre la Sorbonne les malheureux injustement poursuivis par ce tribunal redou-

(1) Cette princesse vécut cinquante-sept à cinquante-huit ans, étant morte le 21 décembre 1549, comme le mentionne l'inscription gravée à la face principale du piédestal de la statue.

table ; « mais, comme le fait observer M. Nisard, Marguerite, à l'aide de l'appui du roi, son frère, put jouer le noble rôle de protectrice des lettres, sans donner aucun ombrage, ni exciter à la résistance, en favorisant ce qui était suspect, et en protégeant ce qui était opprimé. » C'est à sa salutaire influence que l'on doit de nombreuses fondations à Paris et dans les provinces ; par exemple, la création du Collège de France, dont la direction fut offerte à Erasme, grand philosophe de ce siècle.

A l'âge de dix-sept ans, en 1509, elle fût mariée, malgré son peu de sympathie, à Charles IV d'Alençon qui, en effet, ne méritait pas une épouse aussi distinguée. Ce fût alors que, le cœur plein d'amertume et entièrement adonné à Dieu, elle composa cette devise qui résumait l'état de son âme : une fleur de souci regardant le soleil, avec ces mots: *Non inferiora secutus*, c'est-à-dire : « Ne s'arrêtant aux choses d'ici-bas. » Elle avait aussi adopté plusieurs autres emblêmes, notamment un lis avec deux marguerites, et cette inscription : *Mirandum naturæ opus*, « œuvre admirable de la nature. »

Après la funeste bataille de Pavie (1525), Marguerite se rendit en Espagne, pour consoler son malheureux frère et ranimer son courage. Ses supplications pour obtenir la liberté du prisonnier, échouèrent auprès de l'inflexible Charles-Quint, dont elle fit néanmoins l'admiration, ainsi que de sa cour, par son éloquence, sa grâce, et son instruction exceptionnelle. Plusieurs langues, en effet, lui étaient familières, principalement l'espagnol, l'italien et l'anglais. Le grec, le latin, l'hébreu même ne lui étaient pas étrangers. Ce fût probablement après son retour en France, au moyen de relations intimes contractées en Espagne, qu'elle parvint à obtenir la délivrance du roi.

Le théâtre a souvent retenti du nom de cette princesse.

Dans l'opéra de *Jean de Paris*, Boïeldieu a chanté les dons précieux de la reine de Navarre, « cette merveille la plus rare qu'ait pu former la main des dieux. » Parmi les pièces charmantes de Scribe, dans les *Contes de la reine de Navarre* ou dans la *Revanche de Pavie*, comédie en cinq actes, cet inépuisable auteur a retracé parfaitement les physionomies des principaux personnages de l'époque : François Ier, le roi chevaleresque, mais faible ; Henri d'Albret, son fidèle compagnon, futur époux de Marguerite ; Charles-Quint, ce monarque dissimulé, inexorable, mais qui finit par être vaincu ; Marguerite, cette fine fleur de la diplomatie qui jointe à la reine et à l'épouse du premier ministre Espagnol, avait prouvé que rien ne saurait résister à l'entente de trois femmes, unies dans un même sentiment : celui de la défense mutuelle.

En 1527, Marguerite, veuve de Charles d'Alençon, mort à Lyon, de ce lâche seigneur, cause de la perte de la bataille de Pavie et de la captivité du roi, épousa, en secondes noces, Henri d'Albret, roi de Navarre, alors souverain sans Etats. De cette union naquit une fille, la fameuse Jeanne d'Albret, protectrice de la sériciculture en France et mère de Henri IV.

Il ne faut pas confondre cette première Marguerite d'Angoulême ou de Valois avec son homonyme la seconde Marguerite, dite de France ou de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de Charles IX et épouse de Henri IV. Cette deuxième Marguerite fut l'arrière belle-fille de la première : ce fut la célèbre *Margot*, ainsi grotesquement surnommée par son frère ; elle n'en fut pas moins la perle et la dernière des Valois, fille, petite-fille, sœur et femme de roi ; *exilée* pendant vingt ans sur le noir rocher

basaltique d'Usson en Auvergne, et divorcée de son propre consentement, après la pacification (1599), elle fut, dit-on, hôtesse par intervalles des manoirs d'Artias, du Monastier et de Vachères, en Velay, qui avaient été fidèles à la cause royale (1).

L'histoire a mentionné les épisodes de sa vie excentrique, ses libéralités à Notre-Dame du Puy, ses efforts pour arrêter les fureurs de la Ligue, ses qualités du cœur et de l'esprit, sa piété et ses œuvres poétiques et littéraires, en un mot, tous les traits d'une princesse que d'anciens ennemis, et même de nos jours, Alexandre Dumas, ont cruellement travestis.

A cet égard, n'y aurait-il pas lieu de vérifier si, dans un temps où les mœurs de la cour étaient si relachées, les dénigrements dont elle a été l'objet, comme l'avait été son illustre devancière, Marguerite d'Angoulême, sont tous bien fondés ? Elle a eu certes bien des détracteurs acharnés, mais elle a aussi compté de zélés panégyristes. Scaliger, dont le nom peut faire autorité, dit « qu'elle avait plus de vertus que son royal époux. » Le Père Minime Hilarion de Coste, dans son *Eloge des dames illustres*, rapporte que « le château isolé qu'elle habita fut un Thabor pour sa dévotion, un Liban pour sa solitude, un Olympe pour ses exercices, un Parnasse pour ses muses, et un Caucase pour ses afflictions. »

En effet, le *Dictionnaire de la conversation* rapporte que « douée d'excellentes qualités, elle montra pour la foi

(1) M. Truchard du Molin, dans ses *baronnies du Velay* (*Roche en Regnier*), conteste les excursions en Velay que des traditions attribuent à cette princesse, toutefois, avec des réserves qu'on n'est pas étonné de trouver sous la plume de cet éminent historien, et qui ouvrent ainsi la voie à de nouvelles recherches.

catholique une ferveur si vive qu'elle s'attira la haine et les calomnies des Huguenots fanatiques. » Il suffit de lire les écrits furibonds de d'Aubigné et des autres violents courtisans de Henri IV, pour reconnaître la haine amassée contre cette vertueuse princesse. En 1572, lors de la Saint-Barthélemy, Marguerite avait sauvé Henri de Bourbon, depuis Henri IV, elle ne fit qu'un ingrat. Le goût excessif de ce prince pour le plaisir et ses intrigues amoureuses lassèrent la douce résignation de Marguerite et lui fit abandonner, de son propre mouvement, la cour de Nérac pour Usson. On a donc eu tort de dire qu'elle fut exilée. En 1599, Henri IV obtint son divorce auquel elle consentit ; mais dans l'instruction qui eut lieu à cet égard, pas un seul fait contre son honneur ne fut articulé. En 1605, elle abandonna Usson et habita successivement Paris, Milan, Madrid, etc., laissant partout des traces de sa munificence et de ses libéralités ; elle a fondé plusieurs établissements religieux et de bienfaisance, notamment la *Providence du Sacré-Cœur*. Ses œuvres comprennent des poésies et des pièces fugitives très estimées; ses *Mémoires* sont comptés parmi les meilleurs écrits du XVII^e^ siècle. Née en 1552, elle est morte en 1615. Nul n'a encore fait son histoire complète.

Naïve et modeste, mais d'une grâce et d'une élégance rare, Marguerite de Valois ou d'Angoulême n'eut le goût du luxe ni des splendeurs. Résignée dans le malheur, après l'ingratitude du roi son frère qu'elle avait tant aimé et servi, mais qui avait faibli à la suite des intrigues des fanatiques, elle consacra toutes ses ressources au soulagement des malheureux, à l'amélioration de ses petits Etats, et continua à encourager les artistes et les hommes de lettres. On la vit, dans sa tranquille résidence du Béarn, entourée de ses

sujets et d'une cour composée de tout ce qu'il y avait de plus éminent dans les arts, dans les sciences et dans les lettres : Clément Marot, Bonaventure Despériers, Claude Gruget, Jean de la Haye et autres littérateurs distingués furent au nombre de ses « valets de chambre » ; ce qui fit comparer le splendide château qu'elle avait fait édifier à Pau à un véritable Parnasse.

Marguerite de Valois, sans être d'une grande beauté, avait une figure gracieuse, pleine de douceur, d'intelligence et d'énergie. Une particularité remarquable de sa figure, c'est le profil de son nez convexe ou aquilin des Bourbons, que, semblable à celui de son frère François Ier, elle transmit à sa fille Jeanne d'Albret, laquelle, à son tour, en dota Henri IV, forme qui se perpétua ensuite aux descendants de la même race (1). Marguerite habita successivement Alençon, enrichissant les hôpitaux de cette ville ; puis, Nérac, où lui échut l'héritage du saint évêque Jacques Lefèvre d'Etaples, le plus pieux des savants, le plus chrétien des apôtres de la Renaissance, son admirateur, mort à l'âge de cent deux ans, presque à sa table, à laquelle, par un singulier contraste, avait aussi trouvé place Calvin, le fougueux réformateur. N'oublions pas non plus Guillaume Briconnet, conseilleur et directeur de conscience de Marguerite, en 1521, évêque de Meaux, âme douce et mystique qui était entré sans réserve dans le mouvement donné par Jacques Lefèvre d'Etaples. (*Henri Martin.*)

Les savants et les poètes, Brantôme, Bayle, Rabelais qui

(1) On peut juger de ce trait caractéristique du visage de François Ier, — le premier des Bourbons qui en offre le vrai type, — sur deux bas-reliefs, de style très remarquable, conservés au musée du Puy et qui paraissent avoir été exécutés dans notre ville, vers l'époque de l'entrée solennelle de ce souverain.

appelait Marguerite sa sœur en poésie, Ronsard et autres ont célébré leur bienfaitrice dans des pièces de vers et des éloges funèbres. Voici une épitaphe par Valentine d'Alsinoïs :

Musarum decima et charitum quarta, inclyta regum
Et soror et conjux Margarita illa jacet.

Dixième muse, quatrième grâce, de roi illustre sœur et épouse, Marguerite repose ici.

Trois jeunes princesses, Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour composèrent, en son honneur, plus de deux cents vers latins que traduisirent les plus célèbres poètes du temps, et qui furent recueillis par leur précepteur, le comte d'Alsinoïs, sous ce titre :

« Tombeau de Marguerite de Valois, fait en distiques latins par trois sœurs princesses d'Angleterre, et traduits en grec, italien et français, par plusieurs excellents poètes. »

Les poésies de Marguerite de Valois furent publiées, pour la première fois, à Lyon, en 1547, par le célèbre imprimeur lyonnais, Jean de Tournes, sous le titre de *Marguerite de la Marguerite des princesses ;* c'est un recueil de petits poèmes, pièces fugitives, épîtres, chansons, ballades, où l'élément mystique tient une grande place. *Le Miroir de l'âme pécheresse,* par exemple, œuvre qui excita la fureur de Noël Beda, syndic de la Faculté de théologie, n'est qu'un commentaire de certains passages de l'Ecriture-Sainte. D'autres œuvres, publiées successivement, sont empreintes des sentiments religieux les plus éclairés. Certaines productions sont d'un style différent: L'*Histoire mythologique des satyres et des nymphes de Dyane,* éditée plusieurs fois à Lyon, imite le genre d'Ovide.

Mais le principal titre de gloire littéraire de Marguerite

de Valois est l'*Heptaméron* (les sept étapes), recueil de nouvelles galantes, divisé par journées, dans la forme, mais moins libre, du *Décaméron* de Boccace. Peu d'ouvrages ont représenté une société, sous des traits plus fidèles. « Là, dit M. Nisard, commence l'histoire de la prose française. » Il y a dans cette œuvre des écrits qui ne sont pas des contes. Parmi les singulières anecdotes qui réflètent l'image des mœurs de l'époque, il en est une qui, quoique voilée, est toute personnelle à Marguerite et témoigne de son énergie et de sa chasteté. C'est la quatrième nouvelle de ce livre, sous le titre de « Téméraire entreprise d'un seigneur contre une princesse de Flandre, et honte qu'il en reçut. »

Ce coupable gentilhomme était l'amiral Bonnivet qui, ayant reçu François Ier dans un de ses châteaux, eut la hardiesse de s'introduire la nuit, par une trappe, dans la chambre de Marguerite ; mais celle-ci se défendit si bien *unguibus et rostro* que l'amiral fut obligé de s'enfuir, tout couvert d'égratignures, de morsures et de sang, ce qui le rendit la risée de toute la cour.

L'Heptaméron a été imprimé à Lyon en 1561, 1572 et 1578, ainsi qu'à Paris, à Amsterdam, à Berne, etc. Cette dernière édition, en trois volumes, avec gravures, a été payée dernièrement 219 fr.; la bibliothèque de la ville de Lyon en possède un joli exemplaire.

Parmi les œuvres les plus rares qui concernent Marguerite, figure un livre imprimé à Londres, en vieil anglais, sous le titre de :

A godly medytacyon of the christian souls... Compiled in French by Lady Margarate, quenn of Navarre, and aptly trauslated into English by the right vertuose Lady Elisabeth, daughter to our late soverayn, King Henry the VIII.

« Méditations pieuses des âmes chrétiennes... réunies en français par dame Marguerite, reine de Navarre, et consciencieusement traduites en anglais par noble vertueuse dame Elisabeth, fille de feu roi Henri VIII. »

Quel singulier contraste que celui de l'implacable Elisabeth qui immola si froidement l'intéressante Marie Stuart, et qui consacra ses loisirs à célébrer les pensées de Marguerite de Valois ?

Les lettres de la reine de Navarre, publiées en 1841 et 1842 par le philologue Génin d'Amiens, en deux volumes, sous le titre de *Lettres et nouvelles lettres*, méritent une mention spéciale. Le style en est ferme et concis: c'est une correspondance qui peut, sous plusieurs rapports, être comparée à celle de M^me^ de Sévigné, et qui, au grand honneur de Marguerite de Valois, met en relief son esprit et ses qualités solides et généreuses.

Tels sont à peu près les droits de cette princesse au titre de protectrice des gens de lettres et des artistes, comme poète et écrivain (1); mais l'hommage le plus éclatant qui incombe surtout à la génération actuelle, c'est que, devançant les idées de son temps, elle a éminemment contribué à démontrer une des plus hautes vérités que les peuples modernes revendiquent, cherchant par tant d'efforts à l'affirmer: la liberté de conscience.

Je dois à M. Joseph Castaigne, président de la Société archéologique et historique de la Charente, correspondante de la Société littéraire de Lyon, chef vénérable d'une famille adonnée, par son excellent exemple, au culte des arts, des sciences et des lettres, la connaissance de quelques-uns des faits qui viennent d'être exposés et qui intéressent au plus

(1) Voyez la note A, à la suite de la présente notice.

haut point sa ville natale, l'illustre cité d'Angoulême. Les œuvres de son père, M. Eusèbe Castaigne, — l'ancien bibliothécaire de cette ville, l'éminent fondateur d'une très laborieuse compagnie d'archéologues et d'historiens, — m'ont fourni également de précieuses indications. Aussi, ne puis-je prononcer son nom, comme chacun le fait, qu'avec une grande reconnaissance.

M. Eusèbe Castaigne a vengé Marguerite, cette femme si pieuse et si intéressante, des calomnies dont sa mémoire avait été souillée par d'anciens fanatiques et des sceptiques modernes (voir *Henri Martin*, *Sainte-Beuve*, etc.); rappelons aussi qu'il a publié une foule de pièces inédites sur son beau pays, et en particulier sur Angoulême, *oppidum* gaulois, le *Condate Agesinatum*, la *Civitas Aquelinensium* des Gallo-Romains, l'*Iculisma* d'Ausone, l'*Icolisma* de Grégoire de Tours, etc. (1). Pouvait-il oublier la plus belle perle de la couronne angoumoisine? C'est ce qu'il a fait dans sa notice biographique et littéraire sur Marguerite d'Angoulême, qu'orne un portrait, réputé authentique, de cette illustre princesse, à laquelle il a dédié aussi une pièce de vers, terminée par cette strophe :

Salut, ô reine gracieuse,
Femme à la voix harmonieuse,
Poète, conteur tour à tour,
Dont le nom, comme un diadème,
Rayonne au château d'Angoulême,
Aux créneaux de la vieille tour!

La statue de Marguerite de Valois, en beau marbre blanc, exécutée en 1872 par M. Badiou de Latronchère, fut élevée, en 1877, sur un piédestal dû à M. Varin, l'habile architecte de la ville d'Angoulême.

(1) Voyez la note B à la suite de cette notice.

Le monument est érigé au pied de la grosse et vieille tour ronde, crénelée, où Marguerite reçut le jour et dans un square planté d'arbres verts et palissadé de lierres épais, parmi lesquels gazouillent de joyeux oiseaux; il est entouré d'un massif ou tapis de marguerites et séparé de la place de l'hôtel de ville par une grille en fer.

Le style du monument est simple et sévère. Le socle, en calcaire jaunâtre jurassique du pays, porte, avec les lettres V et B, initiales des familles Valois et Bourbon, enlacées de rinceaux, les dates de la naissance (1492) et de la mort (1549), et au-dessous une épigraphe commémorative de l'illustre princesse (1).

La tête est surmontée de la couronne royale; la chevelure est encadrée par une cape à la béarnaise, dont les bords sont courbés, comme ceux d'un casque, et qui ne laisse voir que deux boucles de cheveux sur les tempes; un élégant bavolet flotte derrière; un collier de pierreries terminé par un médaillon au portrait du roi, son époux, orne sa poitrine. Sa figure est gracieuse, simple et modeste: tout en elle respire la pureté et la candeur, sans exclure un certain sentiment de fine malice. La main droite, tenant un crayon, est posée sur son cœur, dans l'attitude de l'inspiration et de la composition; l'autre main, appuyée sur la hanche, tient un livre qui rappelle le culte des lettres, le

(1) Voici le contexte des inscriptions, à la face principale:

A MARGUERITE D'ANGOULÊME
SŒUR DE FRANÇOIS Ier
NÉE AU CHATEAU D'ANGOULÊME
LE XI AVRIL MCDXCII
MORTE AU CHATEAU D'ODOS EN BÉARN
LE XXI DÉCEMBRE MDXLIX

à la face latérale:

L'HEPTAMERON — MDXLI.

souvenir de ses études. Une robe de soie richement brochée, à larges manches pendantes, serre sa taille souple et élégante. La partie inférieure de ce vêtement couvre, de ses amples plis, les jambes et la chaussure.

M. Badiou de Latronchère (1) a fait partiellement don à Angoulême de cette belle statue qui lui ayant été commandée, sous l'administration de M. Sazerac de Forges, avait été justement admirée à l'Exposition de Paris en 1872. Dans la localité, on a soulevé quelques critiques, notamment celle du défaut de ressemblance traditionnelle, de la forme du nez, par exemple; l'auteur se serait, dit-on, plutôt attaché à l'idée, au sentiment inspiré par les œuvres de Marguerite qu'à la réalité, au moins si l'on a égard au portrait qui a été reproduit par M. Eusèbe Castaigne (2). Mais cette composition n'en est pas moins considérée généralement comme une œuvre magistrale.

L'habile statuaire avait montré les mêmes tendances, au début de ses études, lorsqu'il composa le buste du maréchal de France, Fay de Latour-Maubourg, ornement du musée Crozatier au Puy. Il se distingua surtout par un groupe dont le modèle en plâtre figura au salon de 1855. Exécuté en marbre, quatre ans après, ce groupe reparut au salon de 1859 et fut ensuite placé à Paris dans la cour de l'établissement des jeunes aveugles, en mémoire de Valentin Hauy, fondateur de cette institution. C'est une œuvre qui témoigne du talent que l'artiste devait déployer, également, pour la statue de Marguerite. Hauy est debout, dans l'attitude de la réflexion : une main soutient son visage incliné,

(1) Voyez la note C à la suite de cette note.

(2) Le statuaire s'est cependant attaché à reproduire le portrait de cette princesse, tel que l'offre un tableau attribué au peintre Clouet et qui lui avait été communiqué par M. de Thiac, président de la Société d'agriculture d'Angoulême.

l'autre présente un manuscrit qui retombe sur la tête d'un enfant, assis à ses pieds, chétif, privé de la vue et couvert d'habits en lambeaux.

On voit que la statue de Marguerite de Valois a été exécutée d'après le même sentiment, à la fois littéraire et poétique, que celle d'Hauy. Dans l'une et dans l'autre statue, tout est bien compris, bien exprimé. L'auteur a su rendre, ici, jusqu'au pénible aspect de la souffrance et des misérables haillons; là, jusqu'au velouté et au chatoiement de la soie.

La planche gravée, jointe à cette notice et exécutée d'après une photographie, est de M. Camille Robert, artiste en renom de notre pays, dont le crayon et le burin ont produit au Puy, en France et à l'étranger, des travaux estimables et très divers (1). Ajoutons que, dans cette nouvelle œuvre de notre compatriote, le fini et l'exactitude des détails ont heureusement surmonté les difficultés du travail.

Grâce encore à cette habile reproduction de l'œuvre de M. Badiou de Latronchère, nos lecteurs jugeront des mérites de celle-ci, comparés avec ceux que nous révèlent d'autres ouvrages du même statuaire conservés au musée du Puy, en particulier les bustes de M. le comte de Macheco, vénérable agronome du département de la Haute-Loire, et du maréchal de Fay de Latour-Maubourg, l'une de nos illustrations militaires.

Si la statue de Marguerite de Valois offre un type des plus corrects de la douceur et de la modestie, l'image de Macheco que fait valoir le moëlleux aristocratique du marbre, présente le cachet de la dignité et de la bonté, attributs

(1) Voyez la note D à la suite de cette notice.

ordinaires de l'ancienne noblesse française aux beaux jours de son histoire. Dans le buste de Latour-Maubourg sont empreints, en outre, des sentiments de courage et d'énergique résolution.

M. Badiou de la Tronchère, sans que nous ayons à rappeler ici bien d'autres compositions, dont une des principales est la statue en bronze du chirurgien Larrey, à Tarbes, s'est donc bien inspiré de ses sujets qui, par un heureux concours de circonstances, sembleraient, dans leur diversité, avoir été choisis avec une intelligente prédilection. Il a laissé à Angoulême et ailleurs, comme dans sa patrie, des titres à la reconnaissance publique.

APPENDICE

Note A. — « Le vrai protecteur des lettres, ce fut une protectrice, dit M. Anatole de la Forge dans son rapport récent sur la *liberté de la presse en France* (*Journal officiel*), ce fut Marguerite de Valois. C'est à cette aimable princesse, et non à son frère François Ier, qu'il faut surtout faire honneur de la Renaissance, de cet intervalle remarquable où l'esprit humain se développa si énergiquement. C'est à elle que les artistes, les poètes, les savants, les philosophes durent providentiellement la faveur, dont ils jouirent pendant quelque temps, et malgré les persécutions dont ils furent bientôt après victimes, à cause de la faiblesse du roi et à l'instigation des fanatiques tout puissants à la cour, et qui ne distinguaient pas la véritable foi chrétienne des superstitions léguées par le paganisme. Rendons à chacun la part honorifique qui lui est due : Saluons donc Marguerite de Valois, comme la véritable protectrice et la bienfaitrice des arts, des lettres, de la science et qui les a restaurés, au milieu des égarements de l'esprit humain : *Cuique suum tribuamus.* »

Une récente et judicieuse étude de M. Charles Bigot a paru aussi au *Journal officiel* (11 octobre 1879) sur Marguerite d'Angoulême, cette première reine de Navarre que François Ier, son frère, appelait « sa mignone », celle à qui l'auteur du *Gargantua* et du *Pantagruel*, le caustique Rabelais a dédié un de ses livres; dont Labruyère disait qu'elle joignait les grâces de son sexe aux qualités d'un honnête homme; celle enfin que la postérité a gentiment surnommée « la Marguerite des Marguerites. »

Cette étude est relative à la réédition de l'*Heptaméron* par Lemerre à Paris, avec notes, variantes et glossaire de M. Frédéric Dellaye et notice de M. Anatole France; nouvelle preuve de la sympathie générale qu'a toujours inspirée cette gracieuse princesse.

Note B. — M. Castaigne a certainement fait preuve dans tous ses écrits d'un grand savoir et d'une consciencieuse sagacité. Qu'il me soit permis cependant, en ce qui concerne son mémoire sur les Agesi-

nates (1), de préférer l'opinion de M. H. Coquand qui, dans sa *Statistique de la Charente*, assigne au *Condate Agesinatum* ou *Aquesinatum* de la carte de Peutinger le confluent de la Charente et du Né, à une certaine distance, entre Cognac et Saintes, en aval d'Angoulême, du point désigné par M. Castaigne.

Je n'adopte pas non plus absolument celle de M. Castaigne à l'égard de la date qu'il assigne à cette même carte itinéraire conjecturalement attribuée à l'époque des Théodose (Théodose le Grand ou Théodose II, vers 393 ou 435). Il semble que ce document, sauf des interpolations et changements successifs, doit son origine à la carte de l'Empire romain, que, d'après l'ordre de l'empereur Auguste, Agrippa, son gendre, paraît avoir fait exécuter.

Les preuves sont assez concluantes pour mériter l'attention : par exemple, on y voit mentionnées les villes d'Herculanum et de Pompéï, qui, l'an 79 de notre ère, avaient cessé d'exister, englouties sous les déjections volcaniques du Vésuve. Il y a en outre, le royaume de Cottius que Néron avait supprimé. Dans la Gaule, les noms de capitales de *Civitates* y sont généralement ceux qu'elles portaient sous le règne du premier empereur. Or, l'on sait qu'aux IVe et Ve siècles, presque tous les noms gaulois et gallo-romains de chefs-lieux avaient disparu, remplacés par ceux des *Civitates*. Ainsi *Avaricum* était devenu *Biturigum* (Bourges) ; *Revession* (Saint-Paulien), dans nos inscriptions du IIIe siècle, n'est même désignée constamment que par son titre de *Civitas Vellavorum*, etc. Les distances indiquées sur ce même itinéraire, à toutes les stations ou étapes de notre voie romaine, qui parcourt une longue zône du pays des Vellaves, sont énoncées en *lieues gauloises*, tandis que sur les colonnes itinéraires — qui, érigées aux noms d'empereurs romains du IIIe siècle, existent encore sur le parcours de la même route, — les inscriptions ne relatent plus que des *milles romains*, signe évident de postériorité.

On ne peut davantage accepter l'étymologie proposée par M. Castaigne pour la dénomination de *Boène* (altération de *Bolène*), incorrectement traduite dans quelques textes du moyen-âge par *Bovina*, à l'égard de l'une des antiques voies de la Charente qui se dirige de Périgueux (*Vesuna Petrocoriorum*) vers Saintes (*Mediolanum Santonum*), par Cognac (*Cunaccum*).

D'autres routes romaines, dans le Velay, en Provence et ailleurs sont désignées par le même terme générique dont la vraie forme *Bolène* s'est

(1) Voyez pour une route gauloise offrant ainsi des pierres itinéraires, le mémoire de M. Aymard sur l'*Ancienne route ou estrade du Puy au Forez ;* aux *Annales de la Société d'Agriculture, etc., du Puy, 1869*, tome XXIX, p. 604.

perpétuée partout dans le langage du pays et dans de vieux documents. C'est un nom qui dérive évidemment de *bola*, expression fort ancienne, gauloise peut-être, qui, ainsi que l'a prouvé notre confrère M. Aymard, signifie *pierre plantée* et par extension *colonne*. Ces bolènes, en effet, paraissent avoir été généralement des voies militaires. Les colonnes qui les jalonnaient, et qui portaient des inscriptions aux noms des empereurs, avaient pour objet d'indiquer les distances aux légions en marche. Certaines routes gauloises pouvaient avoir eu la même qualification motivée par la présence de pierres plus ou moins brutes qui auraient indiqué les distances en lieues, *leuca*, expression formée du radical, celtique probablement, *lech*, qu'on retrouve dans le mot breton *crom-lech*, (cercle de pierres) (1).

C'était là, du moins, la réelle destination romaine de l'une de ces routes que je viens de citer pour notre pays. Elle porte le même nom de *Bolène* en Forez, Velay et Gévaudan. Son tracé, tel qu'il est figuré sur la carte de Peutinger, indique un grand embranchement se détachant d'une voie qui partait de Lyon, embranchement qui se dirigeait vers l'Aquitaine par *Icidmagus* (Usson), *Revession* (Saint-Paulien), *Condate* (Condres près Saint-Haon), *Anderitum* (Javols), etc.

Note C. — J'extrais l'aperçu biographique qui suit, en partie, d'un article de M. Tisseran inséré aux *Annales historiques*, dû à la plume élégante de notre compatriote, M. Louis Pascal, notre compatriote du Puy, littérateur et géologue distingué, auteur de nombreux ouvrages sur la biographie, la nomenclature des mollusques et la géologie du Velay.

M. Emile Badiou de Latronchère, issu d'une respectable famille, est né en 1826 au Monastier (Haute-Loire). Les dispositions particulières qu'il avait montrées dès son jeune âge pour le dessin et la sculpture, amenèrent des amis des arts, avec le concours de la Société académique du Puy, à obtenir du Conseil général une subvention à l'aide de laquelle notre compatriote put se rendre à Paris en vue de s'y livrer à de sérieuses études. Il ne tarda pas à être admis, sur la recommandation d'un autre de nos compatriotes, M. J. Pradier, entomologiste distingué, dans l'atelier du statuaire Jouffroy, membre de l'Institut, où il exécuta, sous les yeux du maître, le buste du maréchal de France, Fay de la Tour Maubourg, pour le Musée du Puy.

Quatre ans après, en 1852, son nom parut, pour la première fois, au salon, sur le socle d'un groupe modèle en plâtre, *les Deux Captives*, lequel fixa l'attention et commença la réputation de M. Badiou de Latronchère.

(1) *Mémoire sur les Agesinates de Pline l'Ancien, suivi d'un itinéraire gallo-romain de Périgueux à Saintes.* Angoulême, Nodaud et Cie, 1865.

En 1854, nommé directeur-adjoint de la maison des jeunes aveugles, il n'en continua pas moins de consacrer ses loisirs à la statuaire. En 1855, il exposa le modèle en plâtre du beau groupe d'Hauy et, en 1859, le même groupe en marbre. En 1861, il fut décoré à l'occasion de l'inauguration solennelle de cette statue dans la principale cour de l'établissement des jeunes aveugles. Il fut ensuite nommé inspecteur général des prisons. Ces nouvelles fonctions, difficiles, n'interrompirent pas ses travaux de prédilection, et il exposa successivement diverses œuvres aux salons de chaque année.

On lui doit : *la Prodigalité*, statue en marbre de grandeur naturelle; un *Praxitèle* destiné à l'une des niches de la cour du Louvre restées vides ; le modèle de *la statue colossale en bronze du chirurgien Larrey* qui orne une des places de la ville de Tarbes ; *le buste grandiose* en marbre de l'abbé Rollin pour l'école Normale de Paris et plus de *trente bustes ou statuettes* en marbre ou en terre cuite, qui ont paru également à différentes expositions.

M. Badiou de Latronchère a bien voulu promettre pour notre musée Crozatier, dont il est un des conservateurs, le don du modèle de la statue de Marguerite de Valois, qui est, encore dans son atelier. Puisse-t-il, dans un double intérêt pour la gloire nationale et pour lui-même, être chargée par l'administration locale, de la statue projetée de notre illustre compatriote, le général Lafayette!

Note D. — M. Camille Robert, né au Puy en 1821, dessinateur-graveur, avait été généreusement initié à l'art du dessin par notre compatriote M. Victor Robert, peintre d'histoire et avait reçu les leçons de deux maîtres graveurs, non moins recommandables, MM. Louis Mardy de Paris et Gowland de Londres. Il a ensuite voyagé en Angleterre, en Ecosse et dans les colonies anglaises, et a collaboré à divers recueils périodiques de France, d'Angleterre, de Sidney, etc. *L'Illustration*, *le Magasin pittoresque* et d'autres publications de Paris, ainsi que l'*Illustrated London News* contiennent des gravures qui lui sont dues.

Il a fort habilement reproduit, entr'autres sujets d'études scientifiques qui comportent une grande exactitude, des antiquités gallo-romaines et des monnaies mérovingiennes et du moyen-âge de notre vieille cité, publiées dans les *Annales* de la Société académique du Puy et dans les *Comptes-rendus du Congrès scientifique tenu au Puy en 1855*. Les dessins et vignettes qui figurent dans l'*Album d'archéologie religieuse*, édité en 1857, et la plupart des gravures de l'édition plus récente des Chroniques d'Etienne Médicis, sont également de cet artiste. Le musée Crozatier possède de lui, sous les numéros 237 et 238, des dessins de figures religieuses, ainsi qu'une vue de la jolie cascade de la Roche.

Au nombre des consciencieux dessins qu'il a exécutés au Puy, sous la

direction et pour les études archéologiques de M. Aymard, on remarque au Musée une reproduction, de grandeur naturelle, de la splendide corniche restituée, de l'un des temples romains qui couronnaient jadis, au Puy, le sommet du mont Anis. Récemment encore, M. Robert a traduit avec habileté, quoique en simple croquis, la représentation d'une portion de l'élévation de ce bel édifice, dessin que notre confrère M. Aymard, directeur du Musée, se propose de soumettre à l'autorité municipale, à titre de projet d'ornement pittoresque et scientifique, dans le jardin public de notre ville.

I. H.

M. PERICAUD AINÉ

Sa Vie et ses Ouvrages

Par M. LÉOPOLD NIEPCE

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE

La Société littéraire de Lyon a eu la pieuse pensée de vouloir que des notices spéciales fussent consacrées à chacun de ses membres que les circonstances éloigneraient d'elle ou qui, suivant l'expression d'un de nos vieux historiens, « viendront à satisfaire à la générale redebvance et tribut de nature. »

Je me conforme donc à ce désir, et j'ai cru devoir choisir pour sujet de mon étude l'un des principaux fondateurs de cette savante Compagnie, M. Pericaud aîné. L'oubli qui se fait aujourd'hui si vite sur les hommes et sur les choses, n'a, du reste, pas pu l'atteindre. M. Pericaud n'a pas été une de ces individualités dont le nom a un éclat éphémère, qui brillent lumineusement un jour et disparaissent ensuite, sans bruit, dans la nuit des temps. Si on ne peut pas le citer comme un de ces grands littérateurs dont les œuvres ont une notoriété universelle et qui nous restent comme des monuments impérissables, il comptera, du moins, parmi les érudits les plus distingués. Il est classé déjà parmi ces savants modestes que la simplicité de leurs goûts a retenus au fond de leur province, mais qui, par une valeur intellectuelle incontestable et par l'utilité de leurs travaux, ont leur place marquée dans la science.

Son souvenir est aussi toujours vivant parmi ses anciens confrères, quoique depuis treize ans déjà la tombe se soit fermée sur lui. Qui ne parle même de lui avec une vraie gratitude ? car quel est le travailleur qui ne soit heureux d'utiliser ses immenses travaux pour ses études personnelles ? On ne saurait, en effet, puiser à une source plus sûre, et son nom fait autorité par la conscience et la fidélité de ses citations. Mais personne ne saurait prononcer le nom de M. Pericaud sans y joindre aussi celui de M. Breghot du Lut (1), car c'est pour ainsi dire tout un, *arcades ambo*. M. Honoré Bonhomme (2) a dit d'eux avec justesse: « Ils habitaient Lyon l'un et l'autre, ils cultivèrent les lettres de concert, et rapportant modestement l'un à l'autre le mérite de leurs succès et de leurs travaux, ils furent un modèle touchant d'affection et d'abnégation littéraire. Un double lien de parenté les unissait (ils étaient cousins et devinrent beaux-frères), mais ils furent plus unis encore par la conformité de leurs goûts et de leurs études. Ils ont vécu, médité, pensé ensemble, si l'on peut dire. Ils ont obéi aux mêmes inclinations, aux mêmes aptitudes, suivi le même ordre d'idées, puis écrit en se consultant, en s'inspirant l'un l'autre. On ne peut donc séparer deux cœurs si bien faits pour s'aimer, deux esprits si bien faits pour s'entendre et qu'on avait, au surplus, appelés les inséparables. »

(1) M. Claude Breghot du Lut appartenait à une famille originaire d'Auvergne, mais établie depuis trois générations à Montluel, où elle s'allia à celle de Prost-Alabe, avocat au Parlement de Dijon. Les auteurs de Breghot du Lut s'occupaient aussi de littérature. Son grand-père a fait paraître quelques poésies dans l'*Almanach des Muses*. (Voir *Armorial, Hist. de Bresse-Bugey*, etc., par E. Révérend du Mesnil; Lyon, Vingtrinier, 1872.)

(2) Voir la *Revue de France* du 31 mars 1875. « Les Bibliophiles français sous le premier Empire et la Restauration. »

Plus heureux que M. Pericaud aîné (1), le savant et regretté M. Breghot du Lut a vu déjà consacrer sa mémoire par un biographe distingué, M. D'Aigueperse (2); mais la vie si longue et si bien remplie de M. Pericaud n'a jamais été bien connue encore; nul n'a encore entrepris la laborieuse tâche de dresser la longue liste de ses nombreux ouvrages imprimés ou restés en manuscrits, quand la mort est venue briser sa plume. Je me suis donc imposé cette lourde tâche; j'ai entrepris de raconter cette longue existence qui n'a jamais connu le repos — de dresser le catalogue que M. Pericaud n'a jamais bien su faire lui-même de ses propres œuvres, si multiples et si diverses, — de rendre compte de ces œuvres, — de dire les circonstances dans lesquelles elles ont paru et l'accueil qui leur a été fait dans le monde savant de son temps. Mais ce ne serait pas bien connaître M. Pericaud, en bornant là mon étude. Dès sa jeunesse, il a été en relations suivies avec un grand nombre de gens de lettres des plus distingués qui, presque tous, ont aussi disparu déjà; il a entretenu avec plusieurs une correspondance qu'il a conservée pieusement et qui forme des volumes; je parlerai donc aussi de ces hommes d'élite, et qui nous diront mieux que je ne saurais le faire, la valeur et l'utilité des œuvres de M. Pericaud.

(1) M. Pericaud, jusqu'à présent, n'a été l'objet que de quelques courtes notices. Le 6 novembre 1867, le savant M. Hignard lui a consacré quatre pages de regrets et d'éloges, en annonçant sa mort à la Société littéraire. (Voir les *Mémoires* de cette Société.) Dans le même mois, M. Vingtrinier s'est plu aussi à payer un juste tribut à la mémoire de M. Pericaud et de donner la liste de ses ouvrages. (Voir la *Revue du Lyonnais*, novembre 1867, p. 385.) Enfin, il a été cité dans la *Bibliographie de Rabbe*, et par M. l'Abbé Simonin, dans son *Nouveau Feller*; mais ces citations fourmillent d'erreurs.

(2) Voir l'*Eloge historique de Claude Breghot du Lut*, prononcé à la Société le *Lecture de Lyon*, le 6 février 1850, par M. D'Aigueperse.

I

Antoine Pericaud est né à Lyon, le 4 décembre 1782. Il était le fils aîné de Claude Pericaud et de Pierrette Loth (1).

Sa première enfance se passa à Lyon, dans les douces joies et le bonheur de la vie de famille (2); mais à ces jours heureux devaient en succéder de bien cruels. A la veille du siège et pour soustraire ses enfants aux périls d'un pareil évènement, sa mère l'enmena à Montluel, chez son oncle, M. Breghot, et il suivit les cours du collège de cette petite ville. Parmi ses jeunes condisciples se rencontraient son cousin Breghot du Lut, Camille Nepple, Rudigoz, Segaud.

Son père était resté à Lyon. Son devoir et son patriotisme lui avaient fait une loi ne ne pas l'abandonner dans ce moment suprême où cette ville eut la sainte folie de résister seule et avec ses uniques ressources au despotisme de la Convention. D'abord officier de la garde natio-

(1) M. Pericaud appartenait à une famille lyonnaise. En 1589, J. Pericaud jure fidélité au roi avec les notables de la ville. En 1696, plusieurs Lyonnais, profitant de l'édit du roi « qui autorisait l'annoblissement de 500 personnes les plus qualifiées du royaume, » la famille Pericaud obtint des lettres de noblesse, et le registre ouvert à cette occasion et qui se trouve à la Bibliothèque nationale, porte cette mention : « *Pierre Pericaud*, marchand de « Lyon, porte d'or à « un arbre de sinople, accosté au pié de deux coqs affrontés de gueules. » (Manuscrits de la bibliothèque nationale).

(2) Je dois consigner ici toute l'expression de ma gratitude pour M. Pericaud fils, qui a bien voulu mettre à ma disposition, pour la rédaction de cette étude, tous les ouvrages imprimés ou manuscrits et les portefeuilles de son père.

nale, il fut nommé, après le 29 mai 1793, jour de la révolte de Lyon contre ses oppresseurs, membre de la municipalité provisoire. Le lendemain, on le chargea de constater le nombre des victimes de cette sanglante journée déposées dans le cimetière de Saint-Pierre. Bertrand, le maire de la municipalité révoquée, y fut amené. M. Pericaud, qui avait été intimément lié avec lui, ne put s'empêcher de lui dire, en lui montrant les cadavres des Lyonnais qui avaient si vaillamment succombé : « Bertrand, voilà ton œuvre... » et cet homme, qui avait gardé un silence stupide, se mit à fondre en larmes. Le siége de la ville eut lieu et dura trois mois; la ville succomba sous le nombre, le 9 octobre; ce qui survivait de ses héroïques défenseurs ne voulut pas déposer les armes. Réunis autour de leur général, ils tentèrent de se faire une trouée dans les bataillons ennemis et de gagner la frontière. M. Pericaud père et son frère étaient avec eux. Trahi par des soldats, Pericaud père fut arrêté à Curis, ramené à Lyon et, le 12 du même mois, sa tête roulait sur l'échafaud, avec celles de MM. Buisson, Valleton de Gravillon, David, Allegret et Figuet, avec lesquels il avait partagé, pendant le siége, les fatigues et l'honneur de la charge de membre de la municipalité provisoire.

Deux mois auparavant, Louis Loth, oncle du jeune Pericaud, avait péri glorieusement, les armes à la main, dans un combat livré à Perrache, le 29 septembre, et le frère de cet oncle y avait été couvert de blessures.

D'autres douleurs étaient aussi réservées à cette famille : le 22 janvier suivant, M. J.-B. Benoist, l'un de ses membres, payait de sa tête le prétendu crime d'avoir signé les mandats obsidionaux.

Ai-je besoin de dépeindre l'affreuse douleur de la veuve de Claude Pericaud, tombé à l'âge de 44 ans? Pendant toute la Terreur, elle se consacra entièrement aux soins et à

l'éducation de ses jeunes enfants. Antoine Pericaud avait alors onze ans. Plus tard en écrivant, un jour, ses notes autobiographiques, il se rappela que durant son séjour à Montluel, trompant la vigilance de sa mère fidèle à sa foi et à ses convictions, il assista, dans l'église de ce bourg, à l'une de ces tristes comédies qu'on appelait « les fêtes de la Raison. »

Quand des jours plus calmes succédèrent aux sanglantes convulsions de la Révolution, Mme Pericaud ramena ses enfants à Lyon pour achever leur éducation. Elle les confia à deux habiles professeurs; c'était en 1797. L'un de ses maîtres fut M. Molard, savant grammairien (1) qu'on consultait souvent sur les difficultés que présente notre langue. L'autre de ses professeurs était M. Cap, de la famille de Paul-Antoine Cap, si connu par ses travaux sur les sciences naturelles.

(1) Mme Pericaud, née Loth, était une femme d'un grand courage et de sentiments des plus élevés. Un jour, étant à Charly, dans une campagne de son père, pendant la détention de son mari, un jacobin feignant de le plaindre, elle lui dit : « Où qu'il soit, son âme est plus calme que la tienne. » Plus tard, une bande de forcenés l'entoura, le sabre à la main, et osa la menacer de mort, ainsi que ses jeunes enfants qu'elle enlaçait dans ses bras; mais ces odieuses menaces ne purent la troubler un seul instant. Pendant tout le temps de la Terreur, les familles pieuses, privées du ministère des prêtres, durent faire elles-mêmes l'enseignement de la religion à leurs enfants; cependant, un prêtre non assermenté put faire faire au jeune Pericaud sa première communion dans un grenier, à Fourvière. Le 11 juin 1803, le cardinal Fesch lui administra le sacrement de la confirmation, dans l'église Saint-Nizier, laquelle servit provisoirement de cathédrale, et le 10 avril 1805, sa mère le conduisit à Saint-Jean, où il reçut la bénédiction du Pape. (Notes de la famille.)

M. Breghot du Lut nous a conservé, dans ses *Nouveaux Mélanges*, Lyon, Perrin, 1850, p. 29, une inscription que M. Claude Pericaud avait fait placer sur un cadran solaire, dans une propriété de sa mère, à Ecully.

« *L'heure, ami, qui t'amène, est pour moi la meilleure.* »

Le jeune Pericaud, doué des plus heureuses dispositions, ne put que profiter d'un si savant enseignement. Du reste, à ce moment, les familles avaient peu de ressources pour l'éducation de leurs enfants. Le grand collège de la Trinité avait été fermé ; on avait créé les écoles centrales, institutions détestables qui n'eurent qu'une durée éphémère, et l'éminent Portalis, en réorganisant l'instruction publique, a dit avec raison de ces écoles : « Il est temps que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, point d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait point parler de religion dans les écoles. »

Quand les deux fils de Mme Pericaud eurent achevé leurs études, l'aîné entra comme clerc, le 4 février 1801, dans l'étude de l'avoué Me François Gounet. Le 27 février 1804, il passa dans celle de son oncle, M. Pericaud, notaire. Il se destinait au Barreau. Marc-Antoine Pericaud s'y distingua, et M. Hodieu lui a consacré une notice biographique dans laquelle il a rendu un juste hommage à son talent et à son mérite (1).

Aussi, ami des lettres, il voulut, comme son frère aîné,

(1) « M. Marc-Antoine Pericaud, dit M. Hodieu, vient de s'éteindre à l'âge de 79 ans, après une douloureuse maladie et une longue et belle carrière dont le souvenir subsistera dans l'histoire du Barreau de Lyon. Dans ses luttes, il se mesura souvent *non impar*, et très souvent même avec bonheur, avec des combattants des plus renommés de cette période, c'est-à-dire avec les avocats dont les vétérans étaient Florentin Petit, Guerre, Lombard de Quincieux, Gras, Duplan, Menoux, dont les nouveaux s'appelaient Baudrier, Journel, Favre-Gilly, Octave Vincent, Desprez, Segaud, Seriziat, Allard, Sauzet. Il avait été, il y a 57 ans, l'un des fondateurs et il était resté l'un des survivants et des membres les plus actifs de la Société littéraire que la jeunesse lettrée de Lyon organisa en 1807. »

être l'un des fondateurs de la Société littéraire et fut l'un de ses membres les plus actifs.

La France avait alors besoin de tous ses enfants sur les champs de bataille. M. Pericaud tomba au sort pour être soldat. En avait-il la vocation ? on peut en douter ; il fut exempté du service militaire.

Le 22 fructidor an XIII, il était licencié en droit et son diplôme porte les signatures des trois célèbres professeurs Morand, Berthelot et Pigeau. Le 21 novembre 1808, par un décret impérial daté de Burgos, il était nommé avoué près le Tribunal civil de Lyon. Le 30 janvier 1811, il épousa Anne-Antoinette Breghot du Lut, fille de M. Joseph-Antoine Breghot du Lut, juge de paix à Montluel.

M. Breghot du Lut avait été obligé de se séparer momentanément de son jeune ami d'enfance ; il avait été envoyé à Paris pour y suivre les cours de l'Ecole de droit ; mais une active correspondance n'avait cessé d'exister entre eux ; plus d'une des lettres de M. Breghot du Lut existent encore ; elles sont intéressantes à lire ; on croirait entendre converser ensemble deux bibliophiles en cheveux blancs et qui ont blémi toute leur vie sur les vieux livres, et cependant ils ont à peine 22 ans, mais tous deux ont le feu sacré. « Pour eux, a dit un écrivain, il n'y avait d'autre plaisir que dans les livres et d'autre satisfaction que d'en parler. Leur correspondance est presque un traité sur la Bibliographie et un catalogue raisonné des meilleures éditions grecques et latines. »

Je reproduis au hasard une de ces lettres : « Carelly écrivait-il en 1806, m'a remis le Martial de Marolles. Cet ouvrage est plus précieux que nous ne le pensions, J'en ai vu vendre un exemplaire moins bien conservé, 12 fr. Les livres sont fort chers à Paris, comme tout le reste. Je crois t'avoir

dit que le plus mince bouquiniste de Paris est meilleur bibliographe que nos premiers libraires ; aussi ne peut-on pas espérer de faire dans leurs boutiques de bons marchés. Il ne s'en fait guère que dans les ventes publiques et après décès.

« Les éditions *cum notis variorum* et celles *ad usum Delphini*, qui deviennent de plus en plus rares et qui sont très estimées, coûtent beaucoup d'argent, les premières surtout. Quand tu en trouveras, ne manque pas de les prendre. Un *Variorum* in-8° de Hollande, en bon état, se vend ici 12 à 15 fr., tandis que nous en avons acheté plusieurs, à Lyon, pour 6 ou 7 fr.; car tu as le Phèdre de Burmann, et j'ai l'Aulu-Gelle d'Oiseleur et le Petrone de Blam, qui sont tous trois très recherchés.

« Prends bien garde que les éditions préférables sont celles dont le texte est imprimé en grosses lettres rondes; celles en italiques sont de bien moindre valeur..... »

A ce moment, du reste, le goût des lettres et des arts se réveillait de plus en plus en France, comme d'un long sommeil. Lyon sortait de ses ruines et s'efforçait déjà de reprendre son ancien et glorieux rang dans le monde. Tant qu'avait duré la tempête, on y avait peu songé aux livres; mais avec le retour de l'ordre et à mesure que la société se remettait sur ses anciennes bases, les hommes studieux avaient repris courage. Plusieurs, et des plus distingués, avaient survécu, mais ils vivaient isolés, pensaient et travaillaient sans liens entre eux, dans le silence de leurs cabinets. Mais M. Verninac, alors préfet, homme de lettres lui-

(1) Les littérateurs et les jeunes poètes eurent à leur disposition un recueil peu connu, presque oublié aujourd'hui, et qu'il n'est pas sans intérêt de feuilleter. Il avait pour titre : *L'Almanach des Muses*. M. Chambet, imprimeur, fut son fondateur en 1810. Ce recueil sombra pendant les événements douloureux de 1815. Il reparut en 1822.

même, diplomate habile, avait pris l'initiative pour réunir en un groupe les anciens membres dispersés de l'Académie de Lyon, et avait formé avec eux l'Athénée.

M. Dumas a raconté, dans les Annales de l'Académie, la la joie et l'élan avec lesquels cette réunion reprit ses travaux interrompus depuis si longtemps, et ouvrit ses rangs à tous ceux qui « sacrifiaient aux Muses, » suivant l'expression de l'époque.

Mais l'Athénée (1) ne suffit pas aux lettrés Lyonnais ; du reste, tous ne pouvaient y avoir accès parce que le nombre de ses membres était limité, et que les plus jeunes n'avaient pas assez de titres. On songea alors à constituer une Société littéraire dans le genre de celle qui avait existé déjà (2). Les fondateurs « de cette espèce de séminaire et de succursale de l'Académie, » comme l'appelait M. Breghot du Lut, furent MM. Achard-James, Acher, Amard, Breghot, Coste, Lecourt, Molard (3), Monier, Passet, Pericaud

(1) Les préjugés et les circonstances n'avaient pas permis qu'on lui donnât le nom d'*académie*, mais c'était réellement l'ancienne Académie qui renaissait. Les noms qui avaient appartenu à l'ancienne Compagnie furent placés à la tête de la nouvelle, et ce fut par eux que se renoua la chaîne des temps présents et des temps anciens qui avait été brisée si violemment. (*Hist. de l'Académie de Lyon*, par M. Dumas.)

(2) Cette Société, fondée le 9 mai 1778 par Riboud, Delandine, Gerson et Jeoffray, avait pris cette heureuse devise : « *Amicitiæ et Litteris* »; mais elle dut se disperser à l'époque de nos troubles civils. (Voir la *Société littéraire de Lyon au XVIII^e siècle*, par M. L. Charvet, Lyon, 1879. »

(3) M. Molard, qui avait donné de si excellentes leçons aux jeunes Pericaud et Breghot du Lut, ne put jamais être reçu par l'Académie, « *parce qu'il avait été instituteur.* » M. Breghot du Lut nous apprend, dans ses *Mélanges*, p. 217, « que ce fut une injustice. De ce qui devait être un titre de plus pour le faire admettre avec empressement, on faisait contre lui un motif d'exclusion. Il supporta, avec peine, cette marque de dédain et l'estime dont il jouissait ne le consola qu'imparfaitement. »

l'ainé, Marc-Antoine Pericaud, son frère, Justinien Rieussec et Segaud.

Les premiers pas de la Société littéraire furent timides ; ses réunions devinrent peu à peu périodiques, et elle acquit enfin toute la consistance qu'elle devait avoir, lorsque du salon de Molard et de Balanche elle passa au Palais-des-Arts où elle siége encore aujourd'hui. M. Pericaud fut le plus assidu de ses membres ; aussi, le lendemain de sa mort, M. Hignard disait avec raison : « M. Pericaud est venu à toutes vos séances donner le bon exemple de l'assiduité et du travail. Pour la première fois, nous voyons vide une place qui, depuis 60 ans ne le fut jamais, cette place où il nous apportait, avec une si admirable régularité, le tribut de ses connaissances, de ses conseils, et pour ainsi dire la tradition vivante de la Société littéraire. Toujours nous le trouvions prêt à payer son tribut de communications érudites. »

M. Pericaud aîné, par ses nombreux travaux appréciés toujours par le monde savant, ne put manquer non plus d'être convié à entrer dans les rangs de l'Académie de Lyon ; le 4 décembre 1821, elle lui ouvrit ses portes qui étaient restées fermées cependant pour son savant maître, M. Molard. M. Breghot du Lut l'y avait précédé. M. Dumas, son secrétaire perpétuel, en lui annonçant son élection, lui écrivit gracieusement : « Lié à M. Breghot du Lut par les mêmes goûts, par les mêmes études, par les mêmes talents, par les mêmes succès et par une tendre amitié, vous n'êtes point désunis en vous associant aux travaux de l'Académie. C'est de concert que vous lui apporterez le contingent de vos lumières, et vous recevrez ensemble ses justes applaudissements. »

L'Académie, en accueillant ces deux inséparables, ne faisait que rendre un tardif hommage à leur savoir ; l'un et

l'autre s'étaient fait depuis longtemps déjà un nom dans les lettres. Dès 1812, ils avaient publié ensemble leur *Ciceroniana*, et leur début avait été un succès. En 1816, M. Pericaud avait fait paraître son *Essai sur Martial*, son *Discours de Cicéron sur l'amnistie*, sa *Bibliographie cicéronnienne* avec la collaboration de M. Breghot, et de nombreux articles dans des revues. Tous deux avaient déjà acquis le juste renom de savants latinistes initiés à toutes les beautés de la langue de Cicéron, et M. Breghot du Lut ne connaissait pas moins celle de Démosthènes (1). Bien souvent ils avaient lu, à la Société littéraire, aux applaudissements de leurs confrères, des extraits de ces ouvrages, et l'écho de ces applaudissements était arrivé jusque dans le sanctuaire de l'Académie qui aurait dû aller au-devant d'eux, sans attendre qu'ils vinssent frapper à sa porte (2).

(1) L'érudition de M. Breghot du Lut, dit M. Bonhomme, s'étendait aux genres les plus divers : lexcicologie, philologie, linguistique, bibliographie, tout était de son domaine ; mais il avait une préférence marquée pour le grec et le latin. Dès l'âge de 17 ans, il avait publié des imitations, en vers français, de plusieurs épigrammes de l'anthologie grecque.

M. Breghot du Lut eut, entre autres, pour professeur un évêque schismatique grec qui remplissait les modestes fonctions de prote chez l'imprimeur Kindelem. (Eloge hist. par M. D'Aigueperse, p. 8.)

Boissonnade et Clavier l'initièrent dans ce que la langue grecque avait de plus difficile. Bientôt après, on put le compter parmi les hellennistes les plus distingués de son temps. (*Idem.*)

Dugas-Montbel le consulta souvent pour ses travaux sur Homère. (*Id.*)

(2) L'Académie de Lyon avait entendu, dès le 15 mai 1819, faire l'éloge de l'œuvre de Pericaud sur le *Discours de Cicéron sur l'amnistie.* MM. Clerc et Guerre lui en avaient rendu compte. « Un essai si heureux, dirent-ils, doit encourager notre jeune compatriote à enrichir la littérature française de traductions plus importantes. » Beuchot, Anguis, Renouard et Boissonnade félicitèrent aussi M. Pericaud pendant son séjour à Paris, du 13 septembre 1819 au 15 octobre suivant. (Voir la correspondance.)

M. Pericaud, de même que M. Breghot du Lut, rechercha aussi l'honneur d'appartenir à des compagnies savantes étrangères à Lyon, et ils s'en glorifiaient sur les titres de leurs ouvrages. C'est ainsi, entre autres, qu'ils sollicitèrent ensemble d'être admis à l'Académie de Dijon. M. Breghot se vit recevoir le premier, mais en apprenant sa nomination, il sent que quelque chose manque à la satisfaction qu'il en éprouve. « En m'admettant dans votre illustre Compagnie, écrivit-il à Amanton (1); vous m'avez séparé d'un parent, d'un ami, *qui vaut mieux que moi* et pour lequel je réclame une faveur semblable à celle qui m'a été faite. Outre les titres qui nous sont communs, mon beau-frère en a de particuliers, tels que, par exemple, que sa belle traduction de *Minucius Félix* et différents opuscules que je vous ai envoyés en son nom. » Cinq mois après, l'Académie de Dijon réunit les deux *inséparables* comme ils s'appelaient eux-mêmes.

Le *Journal de Dijon* publia, à cette occasion, le quatrain suivant de M. Auguste Desportes :

Laborieux, modestes et savants,
L'amitié les unit, on doit les peindre ensemble ;
L'un comme l'autre, au plus haut point rassemble
Et les mêmes vertus et les mêmes talents.

Dans la suite, M. Pericaud chercha avec non moins d'empressement la satisfaction d'appartenir à d'autres compagnies savantes : ainsi, il fut admis successivement :

(1) *Amanton* (Claude-Nicolas), né à Villers-les-Pots, le 20 janvier 1760, adjoint au maire de Dijon, maire d'Auxerre, conseiller de préfecture à Dijon, mort en 1835, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la Bourgogne et d'articles bibliographiques et archéologiques insérés dans le *Journal de la Côte-d'Or*, la *Gazette des Tribunaux* et le *Moniteur*.

1° Par la *Société de lecture de Lyon,* dont le conseil se composait de MM. Trélis, Dumas, de Martmel, Régny, Cap, Breghot du Lut, Tabareau, Du Pasquier, Terme, Achard-James, Michel Dugas, Prunelle, Roffavier ;

2° En 1828, le 8 mars, par la *Société académique de Mâcon ;*

3° La même année, le 10 mai, par la *Société royale académique de Savoie ;*

4° Le 1er janvier 1833, par l'*Académie de Marseille ;*

5° La même année, le 27 août, par l'*Académie de Besançon ;*

6° Le 15 décembre 1834, par l'*Institut historique de Paris ;*

7° La même année, le 11 décembre, par l'*Académie royale des sciences de Turin ;*

8° Le 23 janvier 1838, il est nommé correspondant du ministère de l'instruction publique ;

9° Le 18 mai suivant, membre de la *Société philomatique* de Perpignan,

Et la même année, membre de la *Société d'Histoire de France* de Paris.

En 1828, il avait été appelé à siéger dans le *Comité local d'instruction primaire.*

L'Académie de Lyon ne put manquer de placer Pericaud à sa tête et de l'élire son président en 1828. A ce moment, la Compagnie avait supprimé l'usage de faire rendre compte, dans les séances publiques, par son président, des travaux de ses membres pendant le semestre écoulé. « Vous avez, par cette inovation, dit M. Pericaud, dans son allocution du 28 juillet 1828, dépouillé votre président d'une mission d'autant plus agréable à remplir qu'elle lui offrait le plus souvent l'occasion d'acquitter la dette de son cœur. J'éprouve aujourd'hui vivement tout ce que cette privation a de

pénible, et je sens combien il m'eût été doux, en passant en revue vos utiles productions, de faire voir au public admis dans cette enceinte, que vous n'êtes point restés oisifs, et que votre zèle pour la propagation des lettres, des sciences et des arts ne s'est point ralenti. Je regrette surtout de ne pouvoir dire, dès à présent, combien a été active votre correspondance avec les hommes les plus distingués du monde littéraire. Mais si, par des motifs d'une haute importance, vous avez rendu muette la voix de vos présidents, vous avez du moins laissé le champ libre à leur plume ; à l'avenir ils feront connaître, à la fin de chaque année, par la voie de l'impression, quels auront été les fruits de vos veilles, et l'exposé analytique qu'ils feront de vos travaux, deviendra désormais le complément indispensable de l'histoire de notre Compagnie dont notre secrétaire pérpétuel se propose de faire jouir incessamment le public. »

M. Dumas travaillait alors déjà très assidûment à son histoire « *de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon* » en 2 volumes, qui ne purent paraître cependant qu'en 1839.

Dans cette même séance, M. Pericaud eut la satisfaction d'annoncer que l'accès de la bibliothèque Adamoli, restituée par la Ville à l'Académie, allait être mise à la disposition du public, et que M. Trelis avait bien voulu se charger de l'administration de cette collection. Cette séance publique se termina par l'éloge de M. Poupar et celui de M. Degerando, prononcés par MM. Dumas et Regny.

Nous arrivons maintenant à la plus importante partie de la vie de M. Pericaud ainé. Jusqu'à présent, nous n'avons vu en lui qu'un lettré et un savant avant l'âge, débutant dans le monde des lettres par de véritables succès, et sachant mener de front, avec un égal talent, ses travaux d'érudit et ceux de l'homme d'affaires. C'est comme adminis-

trateur que nous allons le rencontrer maintenant, et dans la direction de la grande Bibliothèque publique de la Ville. Il n'y eut qu'une voix pour l'appeler à ce poste éminent qui, depuis sa création jusqu'à 1827, avait été rempli par MM. Delandine père et fils, et par M. Poupar. Ce dernier l'occupa peu, du reste. Il laissa flotter les rennes et prit, dit un contemporain, « plus de soucis de ses ivoires anciens que de son dépôt. »

A l'avénement de M. Pericaud aîné, la bibliothèque n'était pas encore entièrement classée ni cataloguée, quoiqu'on s'occupât de ce double travail depuis la Révolution. Chacun connaît ses nombreuses vicissitudes ; formée par les Pères Jésuites au XVI^e^ siècle, elle passa au XVIII^e^ aux Oratoriens, en 1762. Pendant le siège, les bombes et les boulets y portèrent la dévastation ; après la prise de Lyon, on en fit une caserne ; les soldats et un juge de paix se chauffèrent avec des livres pris au hasard sur les rayons, pendant tout un hiver. Pour combler les vides, on y porta toutes les bibliothèques monastiques, mais ses conservateurs, MM. Tabard et Brun, furent au-dessous de leur tâche, et M. Delandine seul sut mettre un peu d'ordre dans ce chaos. M. Pericaud continua et sut achever l'œuvre commencée par M. Delandine.

De même que ce dernier, M. Pericaud a eu la louable pensée de tenir le public au courant de son œuvre d'organisation par des comptes-rendus publiés chaque année depuis 1828 à 1837. Ces notices sont du plus sérieux intérêt, et forment avec celles de M. Delandine une véritable histoire, un peu trop laconique peut-être, de cette grande bibliothèque. On ne peut que regretter que les successeurs de M. Pericaud n'aient pas suivi cet excellent exemple.

Le triage des livres occupa une grande partie des premières années de la gestion de M. Pericaud, et en 1831 il

put publier le catalogue (1) des ouvrages doubles destinés à être vendus. Cette vente (2) produisit une somme totale de 32,771 fr. qu'on employa immédiatement en acquisitions importantes. Toutefois, M. Pericaud eut la sagesse de ne pas acheter des *raretés* toujours très chères et inutiles dans une biblothèque qui n'a qu'un mince budget, et qui ne saurait se donner le luxe de semblables superfluités, comme cela eut lieu plus tard.

M. Pericaud, pendant toute la gestion du dépôt confié à sa garde, a eu la bonne fortune de trouver dans l'administration de la ville confiée alors à des hommes d'un réel mérite et qu'entourait la considération publique, un concours des plus empressés. Je citerai, entre autres, M. Prunelle, l'un des meilleurs maires. C'était aussi un savant. Il aimait les livres et les connaissait. Je n'en veux d'autre preuve que la lettre qu'il adressa, comme maire de Lyon, à M. Pericaud, le 21 décembre 1832. « M. de Terrebasse m'a remis votre note sur le catalogue de Bens. J'ai trouvé que vous preniez peu de chose en éditions aldines et princeps. Sommes-nous assez riches pour n'avoir pas besoin de davantage ? Je ne considère pas ces éditions quand il s'agit d'un classique, comme des curiosités; c'est la représentation d'un manuscrit qu'on n'a pas, et qui souvent n'existe plus, mais ce qui est une curiosité inutile pour nous, pauvres gens, ce sont les grands papiers qui seront les bienvenus quand on nous les donnera, mais que nous ne devons

(1) M. Pericaud dressa ce catalogue avec le concours de MM. Janon, Breghot du Lut, Thouvy, Coste, Duplessis, Gauthier, Hodieu, Rostain et autres, et fut publié chez Rusand. (1 vol. in-8, 1831.)

(2) Cette vente, commencée le 28 juin 1831 dans les bâtiments du Collège, par M. Janon, sous la constante surveillance de M. Pericaud, ne fut achevée que le 24 mai 1833.

Le nombre des doubles s'élèvait à 6,898.

jamais acheter. Votre Hérodote est un livre de receveur général, et voilà tout. Vos auteurs italiens de Prault sont des livres de dames ou de jeunes gens qui lisent Pétrarque au bord des ruisseaux. A la bibliothèque, il vous faut d'autres éditions que celles-là. D'un autre côté, vous ne demandez aucun Danville; les avez-vous tous ? Ce sont là les ouvrages fondamentaux d'une bibliothèque historique. Une bibliothèque de ce genre là, sans les écrits du grand géographe, ressemble à un horloger privé de ses yeux... »

Pour bien apprécier l'administration de la Bibliothèque de la ville par M. Pericaud, il importe surtout de lire les cahiers cartonnés qui contiennent sa correspondance officielle. Il y transcrivait chaque jour, ou y analysait, toutes les lettres qu'il adressait, soit à l'autorité, soit aux libraires, soit aux nombreux savants avec lesquels il entretenait des relations des plus suivies (1).

Cette correspondance commence le 8 mars 1827, jour de son entrée à la Bibliothèque, et s'étend jusqu'au 4 septembre 1847, jour de sa retraite. Préoccupé sans cesse de la pensée de donner le plus grand développement au dépôt confié à ses soins, il sollicite journellement de nouvelles allocations et des acquisitions importantes. Pour bien connaître les nouvelles publications, il correspond avec les plus célèbres libraires, Bossange, Techner, Panckouke; il ne paraît pas une nouvelle œuvre sans qu'il ne prie son auteur d'en faire largesse à la Bibliothèque.

De tous côtés, il provoque des dons; le maréchal Suchet,

(1) La liste de ses correspondants est des plus nombreuses. Je la donnerai dans la 2e partie de cette étude; signalons seulement quelques-uns comme le savant bibliothécaire d'Aix, Ronard, Amanton, Barante, Boissonade, Cap, Champollion-Figeac, Beuchot, Gazzera de Turin, Tachereau, Terrebasse, Weiss, l'abbé Greppo, Chantelauze, Cucherat, etç...

entre autres, lui envoie ses mémoires ; M. Cotelle, avocat, lui procure aussi un grand nombre d'ouvrages. M. Champollion-Figeac lui remet l'Inventaire des manuscrits du trésor des Chartes. M. de Montveran, la comtesse de Bohm, née Gilardin, M. Francisque Michel, le chevalier de Mercy, le Dr Dupasquier, M. de Moyria, M. Montmerqué, M. de Lamerlière, lui expédient des ouvrages des plus importants. Nul ne savait mieux que lui pratiquer la mendicité. A tous il tendait la main, disant: « *Obolem, date miseri.* » Sa bibliothèque, en effet, était un pauvre, un déshérité digne d'intérêt, manquant souvent du nécessaire. Grâce à son infatigable activité, il parvint aussi à faire entrer dans son dépôt nombre d'ouvrages de théologie et de jurisprudence égarés, depuis la révolution, à l'Ecole des Beaux-Arts du palais St-Pierre (1).

(1) Je trouve dans sa correspondance, entre autres, une lettre qu'il adressait, le 12 décembre 1827, à M. Van Pract, directeur de la Bibliothèque royale, pour se plaindre de ce que Lyon a été oublié dans la distribution de livres que fait le gouvernement aux bibliothèques de province. Celle de Lyon n'avait même pas reçu les classiques latins de Lemaire.

La même année, il fit solliciter, mais en vain, par M. de La Croix-Laval, député du Rhône, la restitution des livres et des manuscrits enlevés, après le siège, par la Convention à la Bibliothèque de Lyon. (Voir *Manuscrits de Lyon*, Mougin-Rusand. Lyon, 1879, p. 70.)

Le 17 août 1827, il fit remettre au grand Séminaire 17 tableaux qu'il avait découverts dans les greniers de la Bibliothèque.

Mais en 1827, il dut rendre à l'Académie les 4,870 volumes qui formaient sa bibliothèque particulière, et que la Révolution lui avait enlevée pour la fondre dans celle de la ville.

Pendant l'administration de M. Pericaud, on commença les nouveaux catalogues de la Bibliothèque. M. Breghot du Lut a inséré à cet égard une notice très intéressante dans le tome VI des *Archives du Rhône*, 1827, p. 117.

Aujourd'hui, ce catalogue se compose de 84 volumes in-fo, dont 14 sont consacrés à l'inscription de livres par ordre de matières, et les 70 autres aux livres par noms d'auteurs.

Mais en novembre 1831, de mauvais jours se lèvent. Une formidable insurrection éclate à Lyon ; la bibliothèque est envahie par une bande d'émeutiers pendant que d'autres égorgent sous la voûte du Collège des soldats et des officiers blessés gisant sur le pavé. Les envahisseurs qui avaient écrit sur leur drapeau : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant, » s'emparent de tout ce qui est à leur convenance et volent à M. Pericaud jusqu'aux boucles de ses souliers....

Après cet orage passager, M. Pericaud put reprendre le cours de ses travaux, et l'année suivante il acheva la vente des livres doubles ; mais en avril 1834, son dépôt est encore menacé par une nouvelle et plus sérieuse insurrection que celle de 1831. La bibliothèque est occupée par la troupe, le canon tonne sur le quai, mais après quatre jours de cruelles angoisses, force reste enfin à la loi, et la bibliothèque en est quitte pour quelques balles qui trouent ses murs qui portaient déjà les glorieuses marques des bombes et des boulets du siège de 1793.

Je ne dirai pas ce que fit, depuis lors jusqu'en 1847, M. Pericaud pour le développement de la Bibliothèque. Sa correspondance officielle, si bien tenue, témoigne de ses constants efforts, d'une activité que rien ne peut lasser, d'une intelligence parfaite des devoirs de son mandat, et malgré ses travaux personnels toujours si nombreux, il sait faire marcher de front ces travaux et ses devoirs.

Mais qui n'a pas d'ennemis? et il en rencontra beaucoup; sa place faisait aussi beaucoup d'envieux, et leur triomphe fut complet le 7 septembre 1847. Ce jour, M. Monfalcon, conservateur de la bibliothèque du Palais des Arts, le remplaça dans ses fonctions. Cette disgrâce fut des plus douloureuses pour M. Pericaud.

La Bibliothèque était son âme et sa vie ; il s'y était comme

incarné. Depuis 1827, il lui avait donné tous ses soins et toute son affection; il ne vivait pour ainsi dire que pour elle et par elle, et il pouvait en être fier, car par son patient labeur il était parvenu à la débarrasser des milliers de doubles qui l'encombraient, à la doter des plus belles acquisitions et à la mettre à la hauteur de sa situation. Il aurait pu garder rancune à son successeur, mais sa générosité alla même jusqu'à le recommander à ses amis. Le 16 septembre 1847, il écrivait même au libraire Delson : « Le besoin de repos, joint à diverses circonstances, m'a porté, vers les premiers jours de ce mois, à donner ma démission de bibliothécaire. J'ai été remplacé par M. Monfalcon, avec lequel je n'ai eu que des relations agréables depuis 25 ans, et qui m'a toujours trouvé prêt à le seconder dans tous ses travaux (1). Vous aurez bientôt sa visite. Je le recommande à votre bon accueil. Je resterai à la campagne jusqu'à la Toussaint. Je ne suis plus bibliothécaire, mais je mourrai bibliophile. »

En effet, M. Pericaud, en se retirant de la Bibliothèque, ne rompit pas avec ses goûts, ne brisa pas non plus sa plume, et conserva avec les nombreux savants, dont plusieurs furent ses amis, les excellentes relations qu'il avait nouées avec eux. Ils lui continuèrent leur estime et leur sympathie : leur volumineuse correspondance en témoigne hautement.

L'hiver, M. Pericaud, fixé à Lyon, après de longues heures de travail dans son cabinet, s'en délassait, le soir, en

(1) M. Pericaud et M. Breghot du Lut s'étaient fait un vrai plaisir de revoir la première édition de l'histoire de Lyon, par M. Monfalcon, et celui-ci pour la faire accepter du public dut écrire sur le titre : « *Revue* par MM. Breghot du Lut et Pericaud. » M. Monfalcon en garda-t-il de la reconnaissance en donnant la 2e édition? On peut en douter, car il *oublie* même d'y citer M. Pericaud comme l'un des conservateurs de la Bibliothèque.

assistant avec la plus scrupuleuse assiduité aux séances de la Société littéraire et à celles de l'Académie qu'il savait toujours charmer par ses fréquentes lectures. L'été, il le passait à sa maison de campagne, mais à la ville, comme aux champs, sa vie fut toujours des plus laborieuses. Il ne savait pas ce qu'était le repos, et sa robuste santé lui permit jusqu'à sa dernière heure de ne jamais interrompre ses travaux. Ils furent même si nombreux qu'on se demande, non sans surprise, comment il a pu suffire à remplir une si vaste tâche.

Ses livres, « ces amis qui ne changent jamais », étaient aussi l'objet de toute sa sollicitude. Sa bibliothèque avait été formée depuis longues années avec un soin et un goût parfaits. M. Breghot du Lut n'y était pas resté étranger. Personne ne connnaissait mieux qu'eux l'importance et la valeur d'un livre. Sa collection, néanmoins, n'était pas des plus nombreuses. Au moment de sa vente, en mars 1868, elle ne se composait que de 1,980 volumes, mais tous du meilleur choix (1).

« M. Pericaud aimait les livres, a dit M. Vingtrinier, en écrivain et non en amateur. Il les achetait pour s'en servir et non pour les regarder, les habiller à neuf ou les gâter en leur enlevant leur cachet et souvent leur mérite à cause

(1) Dans cette collection malheureusement dispersée, on comptait 149 numéros pour la théologie, 29 pour la jurisprudence, 99 pour la philosophie, 10 pour la médecine, 39 pour les sciences et les beaux-arts, 97 pour les belles-lettres, 156 pour les poètes latins, 4 pour les poètes grecs, 167 pour les poètes français. Cette dernière partie était des plus riches en éditions anciennes. Il s'y rencontrait entre autres *Saul-saye*, églogue de la vie solitaire. Lyon, Jean de Tournes, 1547. *La Bonne médecine de maistre Grimache qui garit de tous maulx*, et plusieurs autres. La série elzevirienne comptait 55 volumes, la plupart avec des *ex dono* de l'auteur, l'histoire du Lyonnais, 216 numéros, etc. (Voir les *Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*. Lyon, Vingtrinier, 1875.)

de leur ancienne reliure, comme le font malheureusement tant de collectionneurs peu intelligents. Il s'était fait une bibliothèque et non un cabinet. Ses livres étaient ses outils, et il dédaignait d'avoir des outils avec de beaux manches. On pourrait même dire que ses livres étaient généralement en mauvais état. »

Depuis sa retraite de la Bibliothèque en 1847, jusqu'à sa mort, en 1867, il ne se produisit aucun fait saillant dans l'existence de M. Pericaud. La vie politique, avec ses agitations, répugnait à ses goûts paisibles ; il ne s'y mêla jamais. Il ne sut jamais non plus ce qu'est l'ambition qui empoisonne presque toujours ceux qui se laissent gagner par cette folie. Ses travaux littéraires, les douces joies de la famille remplirent seuls toute sa longue vie. Sa porte était toujours ouverte pour ses nombreux et constants amis. Leur fidélité ne lui permit pas de dire avec le poète :

Felix dum fueris multos numerabis amicos
Tempora si fuerint nubila, solis erit.

Son cabinet ne désemplissait pas, car son obligeance était connue de tous. S'il avait amassé d'immenses trésors de science et d'érudition, il n'en était pas avare pour les autres. Il communiquait volontiers le fruit de ses longues recherches aux travailleurs qui avaient besoin de ses conseils. Sa correspondance toujours active et considérable avec les savants de son époque remplissait aussi ses heures, et il ne fut pas de jours, non plus, que son meilleur ami, M. Breghot, ne vînt s'asseoir à son foyer, pour deviser avec lui de leurs travaux communs ou isolés, des livres nouveaux, des éditions anciennes, des collections mises en vente.

Le travail lui était si nécessaire qu'un jour dans son ex-

trême vieillesse, il écrivit ces lignes dans un ouvrage qu'il préparait sans espoir peut-être de pouvoir l'achever. « Quelques jours avant sa mort, Lafontaine écrivait à Maucroix : je mourrais d'ennui si je ne composais plus ; — *Je sais aussi quelqu'un qui mourrait d'ennui s'il ne compilait plus...* »

Mais la mort devait séparer les deux inséparables, dès 1849 (1), et M. Pericaud, d'une constitution plus robuste, survécut dix-huit ans à son ami. Il perdit en lui la moitié de lui-même ; néanmoins, cette cruelle séparation ne put abattre son courage, il réagit contre sa douleur. Il ne brisa pas non plus sa plume et je dirai plus loin les nombreux travaux qu'il sut accomplir seul, quoique privé pour toujours de son meilleur collaborateur.

Mais les jours de M. Pericaud étaient comptés aussi ; il put atteindre cependant 85 ans, sans plier sous le poids du temps, sans éprouver aucune des infirmités, compagnes ordinaires de la vieillesse. Le 25 octobre 1867, il rendit son âme à Dieu, au milieu de sa famille en pleurs et qui avait pu se bercer du doux espoir d'une plus grande longévité.

Sa fin fut celle d'un pieux chrétien; depuis longues anannées, il s'y était préparé. Régulièrement, chaque matin, on le voyait lire un chapitre de l'Imitation, ou un évangile ou un psaume, et sur ses vieux ans il eut une prédilection pour les auteurs chrétiens dont il se plaisait à faire des extraits. » J'y cherche, disait-il, des forces, des consolations et des espérances que la Religion seule peut donner. » Sa

(1) Quand la mort vint frapper à sa porte, M. Breghot du Lut ne s'en effraya pas. Il l'a vit approcher avec le calme d'une conscience pure et sans tache et l'espoir d'un meilleur avenir. Il s'éteignit doucement et sans agonie le 30 novembre 1849, au milieu de sa famille éplorée à laquelle il a laissé un noble héritage, celui d'un nom que la science et la vertu se sont plus à illustrer. (Voir la notice de M. d'Aigueperse.)

foi politique était restée non moins inébranlable. En 1827, il avait déposé aux pieds du Saint-Père un exemplaire de sa belle traduction de l'orateur chrétien *Octavius*, et Léon XII avait daigné l'en féliciter (1).

Sa perte fut aussi bien douloureuse pour ses nombreux amis. Et à peine la tombe s'était-elle fermée sur lui que plusieurs ont voulu lui consacrer quelques lignes de leurs regrets et de leur admiration. M. Vingtrinier, qui l'avait connu de près, qui avait siégé longtemps avec lui à la Société littéraire écrivait dans la *Revue du Lyonnais* un rapide portrait dont je me permets de reproduire ici quelques passages :

« M. Pericaud, dit-il, était érudit, archéologue, historien, compilateur et une des figures les plus originales, les plus accentuées de la ville. Jusqu'à son dernier soupir, il n'a cessé de travailler, de transcrire, de compiler, amassant des matériaux pour l'histoire lyonnaise, et communiquant très volontiers le fruit de ses recherches aux érudits qui avaient besoin de ses conseils. Ses productions ont été des plus nombreuses. Il avait une mémoire prodigieuse. Il indiquait les dates et les noms des auteurs sans hésitation. Il connaissait les livres et les aimait; il préférait les ouvrages de travail et d'érudition aux riches reliures; il tenait surtout aux éditions lyonnaises et n'achetait que les livres qui pouvaient lui être utiles pour ses immenses travaux.

« Vert et droit jusqu'à la plus extrême vieillesse, l'air

(1) M. Pericaud n'eut pas la satisfaction de recevoir, en récompense de ses services et de ses travaux, la croix de la Légion d'Honneur. M. Martin la sollicita pour lui et lui manda le 3 mai 1847 : « Je dirai vivement que vos longs et utiles services reçoivent enfin la récompense qu'ils méritent et que justice soit rendue à votre honorable caractère. » Le marquis de Belbeuf, premier Président de la Cour de Lyon et son confrère à l'Académie, le proposa également pour cette distinction.

railleur et ne craignant pas de laisser tomber un mot piquant ; armé en guerre et la plume leste, il avait dans le courant de sa vie, soulevé plus d'une tempête ; mais prompt à revenir, il ne gardait pas rancune à ses adversaires, et il n'était pas rare de le voir se promener le lendemain, appuyé sur le bras de son ennemi (1).

« Bibliophile sérieux et convaincu, M. Pericaud avait maintenu dans la classification des livres de la grande Bibliothèque une méthode logique, précise et rigoureuse. Sa mort équivaut à la perte d'une bibliothèque. Nul plus que lui ne méritait par sa vie âpre au travail, de rappeler cette comparaison devenue si bannale, d'encyclopédie vivante ou de bénédictin. Lui-même se rattachait à la littérature ancienne par sa signature « *Antonius Pericaldus* », et surtout par cet anagramme dont il aimait à se parer. *Secula nudo pristina* (2).

« Son style dépourvu de grâce était court, haché. Il rappelait le fait dans toute sa simplicité, mais on pouvait être certain de l'exactitude, on peut dire de la minutie de ses recherches. Il écrivait l'histoire avec un microscope, ne négligeant aucun détail, même de ceux que délaissent et oublient les écrivains à grand vol.

« Il laissa une quantité considérable de manuscrits d'un

(1) Même dans ses dernières années, le temps n'avait rien ôté à son ardeur. Il semblait respecter un si vivace dévouement à la science. Le fardeau de 85 ans n'altérait en rien, ni la netteté de l'esprit ni la sûreté de la mémoire. Il y a quelques jours à peine, on le voyait mettre au net, avec un soin scrupuleux plusieurs travaux qu'il nous avait donné pour notre prochain volume. (Discours de M. Hignard.)

(2) Il y avait une certaine similitude dans l'esprit de MM. Pericaud et Breghot. « Dans la correspondance de ce dernier, dit M. Bonhomme, on retrouve ça et là le trait égrillard, la plaisanterie salée, reflet de cette bonhomie railleuse, de cette naïveté crue de nos pères dont Breghot et Amanton avaient si bien étudié le langage et les allures. »

prix inestimable pour l'histoire de Lyon. Espérons que ces richesses ne seront pas perdues. »

A son tour, M. Hignard, comme Président de la Société littéraire, a voulu, dès le lendemain de la mort de M. Pericaud, exprimer dans un noble et touchant langage les regrets que cette mort avait laissé dans la compagnie. J'en ai déjà reproduit quelques passages ; qu'on me permette encore une citation :

« Je ne vous raconterai pas, ajoutait M. Hignard, cette existence si bien remplie ; je ne vous analyserai pas ses innombrables travaux dont on a peine à dresser la liste complète ; d'autres se chargeront de ce soin, et je ne puis terminer sans vous rappeler encore l'aménité, la complaisance, la cordialité que M. Pericaud unissait à sa profonde érudition ; un grand vide s'est fait dans l'érudition lyonnaise (1). »

(1) Le savant M. V. de Valous écrivait le 24 décembre 1874 à M. Pericaud fils : » Votre savant père nous manque plus que jamais. A chaque instant nous sentons le besoin de recourir à sa vaste érudition et ses ouvrages conservent leur haute valeur ; ils sont fort recherchés. Pour moi, j'ai eu l'honneur d'avoir avec monsieur votre père des relations très profitables, et je me trouve fort privé de toutes les bonnes choses littéraires depuis sa fin. »

DEUXIÈME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

Je viens d'esquisser, à grands traits, la vie si bien remplie, mais toujours si modeste, de M. Pericaud aîné ; ma tâche cependant est loin d'être achevée. Il me reste à faire connaître, par de courtes analyses, chacune de ses nombreuses productions, si multiples même, que malgré mes patientes recherches, je ne crois pas être parvenu à pouvoir en dresser une liste complète et exacte. M. Pericaud a tant écrit, il a publié tant de travaux dans des recueils, des revues, des annuaires et des almanachs, et même dans de grands ouvrages dont il fut le collaborateur avoué ou anonyme, qu'on ne saurait les connaître tous, et il a oublié même parfois d'en garder note. Souvent aussi beaucoup ont paru sous des noms supposés, ou n'ont pas été signés par lui. En 1839, lorsque M. Dumas donna son histoire de l'Académie de Lyon, en deux volumes in-8, il demanda à M. Pericaud la liste de ses œuvres ; mais, chose étrange, lui si exact toujours dans l'indication des titres des livres d'autrui, a fourni des notes des plus fautives, et quand il a fait les cartes pour le catalogue de ses propres ouvrages, il les a mal rédigées. J'ai dû refaire la plupart de ces cartes fautives ou trop succinctes.

On me pardonnera donc si dans mon travail se rencon-

trent aussi des lacunes, et qu'il ne sera possible de combler qu'avec le temps.

Après cette revue sommaire des œuvres *imprimées* de M. Pericaud, je parlerai aussi des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, soit volontairement, soit parce que la mort ne lui a pas permis de les livrer à l'impression, ne croyant pas que malgré ses 85 ans, elle viendrait *sitôt* frapper à sa porte. Sa famille les conserve pieusement. Espérons qu'elle voudra bientôt les livrer à la publicité.

J'ai divisé les ouvrages *imprimés* et *manuscrits* en deux catégories. Dans la première, j'ai rangé tout ce qu'il a écrit sur des auteurs classiques grecs et romains. — Dans la deuxième se rencontrent ses recherches sur l'histoire lyonnaise et sur les nombreuses notabilités de tout genre dont il a donné la biographie, en notant tous les travaux qu'il a fait seul ou avec la collaboration de M. Breghot du Lut.

Enfin, et en dernier lieu, j'aurai à dire quelques mots de sa volumineuse correspondance, soit avec les savants de son temps, soit avec des personnages officiels. J'aurais voulu pouvoir analyser aussi ses lettres à M. Breghot du Lut, dans lesquelles se trouvent, depuis leur jeunesse, les épanchements du cœur de ces inséparables amis, leurs confidences, leurs appréciations sur les hommes et les choses de leur époque, et des dissertations bibliographiques surtout qu'il serait si intéressant de connaître. Mais j'ai demandé en vain la communication de ces précieux documents aux héritiers de M. Breghot. Sous ce rapport aussi, il y aura donc une regrettable lacune dans cette étude, à laquelle du reste je n'ai pas pu non plus donner tout le développement qu'elle aurait peut-être dû avoir, faute de place suffisante dans les Mémoires de la *Société littéraire*, qui m'a demandé cette étude.

Etudes sur les œuvres de Cicéron.

1812. Il est assez difficile aujourd'hui de dire par quelle production M. Pericaud débuta dans le monde des Lettres. Ses contemporains ont oublié de nous l'apprendre, et je ne trouve à cet égard, dans ses portefeuilles, qu'une note bien insuffisante. En tous cas, son premier travail d'une certaine importance parut en 1812, avec la collaboration de M. Breghot du Lut ; leur début fut un succès ; ils n'étaient âgés alors que de 20 ans à peine.

Cet ouvrage a pour titre : « *Ciceroniana* ou recueil de bons mots et apophtègmes de Cicéron, suivi d'anecdotes et de pensées tirées de ses ouvrages, et précédé de son histoire avec des notes. » Lyon, Ballanche, 1812, in-8 (tiré à 100 exemplaires pour leurs auteurs et leurs amis). Quelques exemplaires seulement portent sur le frontispice les noms des deux auteurs.

M. Pericaud et M. Breghot ont eu soin de nous dire dans la préface le but qu'ils ont voulu atteindre en faisant ce pénible labeur. « Il serait difficile, ont-ils dit, à un homme du monde ou même à un littérateur qui ne voudrait pas se borner à un seul genre d'étude de retirer quelque fruit de la multitude de volumes écrits par Cicéron où les mêmes choses se trouvent souvent répétées, où tout n'est pas également bon, où, par conséquent, il y a un choix à faire, où enfin on rencontre plus de remarques minutieuses et de discussions dénuées d'intérêt que d'observations instructives ou amusantes. »

Les auteurs se sont attachés alors à donner les traits principaux de la vie publique de Cicéron, les divers jugements

portés sur sa conduite, ses talents, ses bons mots, ses apophtègmes, ses pensées les plus saillantes, ses maximes les plus sages répandues dans toutes ses œuvres.

Comme on le voit, l'ouvrage des deux jeunes écrivains est une œuvre de patience, d'érudition et de judicieux discernement. Il fallait choisir le bon et laisser le mauvais, avoir un goût sûr et constant dans ce choix et faire un livre utile pour le savant comme pour l'homme du monde. Ont-ils réussi ? On peut le croire. Plus d'un de nos érudits du commencement du siècle, et alors on connaissait les classiques, remis en honneur, ne leur a pas marchandé les éloges. Ce qui étonne surtout dans cet ouvrage, c'est la connaissance parfaite qu'ont eue ses auteurs des beautés de la langue latine, des nombreux ouvrages que, de tout temps, on a écrit sur Cicéron, et l'aisance avec laquelle ils ont traduit les passages les plus difficiles des œuvres si multiples du grand orateur.

M. Pericaud semble avoir eu le projet de donner une seconde édition du Ciceroniana, car j'ai sous la main un exemplaire interfolié sur lequel il a inscrit successivement de nombreuses notes qui révèlent toute sa profonde érudition, et sa connaissance parfaite des écrivains anciens et modernes. Le Ciceroniana devait d'abord porter le titre : « Ciceroniana, recueil de bons mots ciceroniens, suivis de sentences, pensées et apophtègmes divers, et précédés d'une vie de cet orateur célèbre avec des notes philologiques. » Le manuscrit semble avoir été achevé dès 1809.

Dans la seconde édition, devait figurer parmi les notes un chapitre ayant pour titre : *Songe de saint Jérôme*; mais il ne le publia qu'en 1826, à la suite de son *Plaidoyer pour Servius contre L. Murena*. En publiant ce songe de saint Jérôme, M. Pericaud voulut se justifier du reproche qu'on lui faisait d'avoir donné la préférence, dans ses études, aux

auteurs païens sur les Pères de l'Eglise, reproche qui avait été adressé aussi à saint Jérôme.

Pour faire taire ses accusateurs, M. Pericaud reproduisit le récit de la vision du grand docteur de l'Eglise, l'expliqua et conclut ensuite « que la religion n'est pas incompatible avec l'amour des lettres profanes : « On peut donc, ajoute-t-il, être en même temps chrétien et cicéronien. Les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, les Fénelon, et tant d'autres génies que l'église gallicane ne nomme qu'avec orgueil, n'en étaient pas moins chrétiens, et qui plus est très bons chrétiens, quoiqu'on puisse les placer au premier rang des imitateurs des beaux modèles que nous offre l'éloquence sublime des grands maîtres de la Grèce et de Rome. »

1819. L'accueil fait en 1812 au *Cicéroniana* engagea, en 1819, M. Pericaud à publier une des œuvres peu connues du grand orateur romain. Il donna cette année une 2e édition du « *Discours sur la nécessité et les avantages de l'amnistie prononcé devant le Sénat après la mort de César,* traduit en français par l'un des auteurs du Ciceroniana. Lyon, veuve Buynand, 1819. » En 1818, il avait publié une 1re édition.

Ce discours, on le sait, ne nous est pas parvenu dans la langue dans laquelle il a été prononcé. Mais Dion Cassius, historien grec et auteur d'une histoire romaine, en 80 livres, dont 19 seulement nous sont restés, l'a heureusement conservé en grec dans son 44e livre. Hylander, interprète de Dion, la traduit en latin, et le P. de Méronville en a donné aussi une version ; néanmoins les modernes éditeurs des œuvres de Cicéron ont omis de reproduire ce discours. Cette omission a engagé M. Pericaud à en faire, à son tour, une traduction ; son travail est réussi, et il fut bien accueilli par ses contemporains.

1821. — Cette année encore Cicéron (1) est l'objet d'une étude de M. Pericaud. Il publie une *Notice bibliographique sur les éditions et sur les traductions françaises de Cicéron*, insérée plus tard dans le T. I des œuvres de Cicéron publiées par M. J.-V. Le Clerc. En 1827, il en donna une seconde édition avec des additions. — Cette notice est une œuvre de longue haleine et a été commencée sans nul doute, en 1809, alors que M. Pericaud réunissait, de concert avec M. Breghot, les éléments de leur Ciceroniana.

Plus tard, M. Le Clerc a reproduit cette notice avec quelques additions de l'auteur dans l'édition de 1826 et 1827, en 35 volumes in-8°. La première partie contient la liste de la foule d'éditions des œuvres de Cicéron parues depuis la découverte de l'imprimerie. La seconde donne la nomenclature de toutes les traductions qui en ont été faites avec l'indication du titre, du lieu d'impression, du nom de l'imprimeur, de la date, du format des volumes. Le tout est accompagné de remarques philologiques et littéraires de MM. Pericaud et Breghot. M. Amanton en rendant compte de cette notice, a félicité ses auteurs d'avoir donné ce catalogue des traductions françaises de Cicéron, qui n'avait jamais été dressé. (Voir *Journal de Dijon*, 9 juillet 1825.)

(1) Cicéron a été pendant longtemps l'objet des études de M. Pericaud et il n'a pas publié tous ses travaux sur le grand orateur romain. On trouve, en effet, dans ses portefeuilles, à l'état de manuscrit : 1° un volumineux ouvrage ayant pour titre : *Lexique cicéronien* ou dictionnaire des biographes, des éditeurs, commentateurs et des traducteurs de M. T. Cicéron dont je parlerai plus loin avec détails ; 2° des *Notes sur diverses œuvres de Cicéron*, 53 p. — 3° *des Notes sur Cicéron et Demosthène*, 10 pages in-4°, un *Abrégé sur la vie de Cicéron*, par Pericaud et Breghot du Lut.

1823. — Quoique à ce moment M. Pericaud s'adonnât de plus en plus à l'étude des écrivains et de l'histoire de Lyon, celle de l'antiquité grecque et latine lui était toujours des plus chères. En 1823, il publie une traduction de « l'*Octavius de Minucius Felix* avec le texte en regard et des notes. » Une note à la fin du volume nous apprend que « cet ouvrage, tiré à un très petit nombre d'exemplaires de papier vélin, fait partie d'un volume intitulé : l'*Apologétique et les Prescriptions de Tertullien*, traduction de l'abbé de Gourcy, nouvelle édition, suivie de l'Octavius de Minucius Felix, traduction nouvelle avec le texte en regard et des notes, à Paris, chez Ve Nyon, quai Conti, 15, et à Lyon, chez J. Janon, rue du Plat, 8, 1823. »

L'œuvre de Marcus Minucius Felix, qui, né païen au IIIe siècle, devint ensuite un des plus célèbres apologistes de la foi chrétienne, est des plus remarquables par sa dialectique, son élégance et son goût, quoique écrite dans un siècle de décadence ; c'est un dialogue entre trois amis païens et chrétiens. Octavius et Minucius parviennent à convertir Cecilius Natalis qui embrasse la nouvelle foi. M. Guillermet, en rendant compte à l'Académie de cette nouvelle traduction, en a dit : « Cet ouvrage que l'on crut longtemps perdu et dont on avait fait deux traductions très défectueuses, a trouvé enfin un digne traducteur. A une scrupuleuse exactitude, M. Pericaud a su allier la correction, le nombre, l'harmonie du style. Grâces à la traduction nouvelle, les pensées de Minucius Félix ont acquis plus de force par l'élégance de l'expression et ne seront plus déparées par l'abus des figures et des alliances de mots que l'on ne rencontre que trop souvent dans l'original. »

De nombreuses notes accompagnent le texte. Plusieurs sont signées C. B.; M. Chospurne, en rendant compte à l'Académie, de ces notes a dit : « Il ne serait pas difficile

de nommer l'écrivain qui s'est caché sous ces lettres initiales. Sans faire la part qui est due à chacun des auteurs de ces notes, nous leur appliquerons ces mots que Minucius nous fournit lui-même :

« *Amicitia pares semper aut accipit, aut facit.* »
Toujours l'amitié nous trouve et nous rend égaux.

Vingt ans après, en 1843, M. Pericaud donne une seconde édition de son Octavius, chez Périsse frères. Il y ajoutait le discours d'*Hermias contre les philosophes*, et quatre dissertations de M. l'abbé Greppo, vicaire général de Belley (1).

Hermias était un philosophe grec vivant, d'après les uns, au IIIe siècle, mais Menzel a établi qu'il florissait au Ve siècle. Il est auteur du *Dyasyrmos* (destruction des philosophes), une des meilleures réfutations des systèmes de l'ancienne philosophie. On le croirait chrétien. « Un habile helléniste dit M. Pericaud, dans sa préface, a revu et corrigé cette traduction. » C'est nommer M. Breghot. L'œuvre d'Hermias avait sa place naturelle à côté de l'Octavius, puisque ces deux ouvrages ont pour objet la réfutation des erreurs du paganisme.

En 1847, M. Pericaud revient encore à son Octavius et se plait à publier de nombreuses notes sous le titre de *Minu-*

(1) M. Pericaud avait publié la première édition de cet ouvrage en 1831, à Lyon, chez G. Rossary, sous le titre : *Les Philosophes en contradiction*, discours satirique traduit d'Hermias.

Le Pape Léon XII félicita M. Pericaud de la publication de la première édition de son *Octavius*, par une lettre dans laquelle le Saint-Père se plut à lui dire qu'il le félicitait avec plaisir du soin qu'il avait mis à traduire et à commenter un si précieux ouvrage, et le remerciait du magnifique exemplaire dont il lui avait fait présent. Cette lettre du 7 février 1827 est reproduite en tête de l'édition de 1843.

ciana ou Supplément aux notes de la traduction de l'Octavius publié à Lyon, en 1843. » Comme toujours on y trouve une érudition des plus profondes et une opiniâtreté de recherches non moins surprenante.

1826. — C'est encore une traduction que M. Pericaud donne dans le cours de cette année. Elle a pour titre « *Plaidoyer pour Servius Sulpicius contre L. Murena, composée en latin par Aonius Palearus, et traduit pour la première fois en français par A. Pericaud, Paris, Lefèvre, 1826. Supplément aux œuvres de M. T. Cicéron.* » Mais cet ouvrage est-il bien un supplément aux œuvres du grand orateur romain ? Il a pour auteur *Della Paglia*, humaniste, mort à Rome, en 1570, lequel cédant à un usage de son temps, latinisa son nom. Ayant constaté, un jour qu'un plaidoyer prononcé par Servius Sulpicius qui avait accusé son concurrent au Sénat, *Murena*, d'avoir faussé son élection, n'était pas parvenu jusqu'à nous, il voulut y suppléer. Il composa alors ce plaidoyer; le célèbre jurisconsulte Alciat l'examina et reconnut « que ce livre écrit avec une rare élégance était une imitation parfaite du style du grand orateur. » M. l'abbé d'Olivet l'avait inséré dans le 5ᵉ volume de son édition des œuvres de Cicéron, mais M. Le Clerc ne l'admit pas dans la sienne.

1835. — Cette année, M. Pericaud revient encore à ses premiers amours. Il donne une traduction de l'*Invective de Salluste contre Cicéron et la réponse de Cicéron à Salluste.* Paris, Panckouke, 1835.

Ces invectives eurent lieu à la suite d'un procès dans lequel Cicéron avait plaidé contre Salluste surpris en flagrant délit d'adultère par Milon. Mais M. Pericaud lui-même douta de l'authenticité de ces invectives quoique

écrites dans le siècle où vécut Cicéron. « Il est facile de voir, dit-il, qu'elles sont l'œuvre d'un déclamateur oisif. » (Préface.) Néanmoins, on les a insérées dans presque toutes les éditions des ouvrages de Cicéron.

Études sur Martial.

1816. — Le succès de son *Ciceroniana* avait engagé M. Pericaud à poursuivre l'étude des classiques latins, et en 1816, il donna un *Essai sur Martial*, ou *Epigrammes choisies de ce poète imitées en vers français, suivies de quelques autres pièces*, par Ant. P. l'an *de Rome* MMDLXIX. Lyon, 1816, in-8°, tiré à *30 exemplaires*, chez Ve Buynand (1).

Ce fut encore une œuvre collective avec M. Breghot. M. Pericaud se plut à le constater par ces vers mis en tête de son livre :

ANT. P. à CL. B.

A qui faut-il que je dédie
Ces vers de mon loisir, enfants ?
A l'ami de mes jeunes ans,
A l'ami de toute ma vie.
Toi qui te plus à les polir
Permets-moi de te les offrir.
De ma petite anthologie
Sois le patron et le soutien
Car c'est ton ouvrage et le mien.

(1) Les imitations de Martial ont été reproduites dans le tome III du Martial de Simon. (Note de M. Pericaud.)

Martial était l'auteur favori des deux jeunes amis.

Ils avaient recueilli le plus grand nombre possible des éditions de ses œuvres. M. Breghot en possédait cinquante-quatre. M. Pericaud avait colligé 156 volumes des poètes latins. Martial surtout, devait plaire à leur esprit fin et caustique par ses mordantes épigrammes d'une valeur inégale cependant, et ils l'ont reconnu en disant de ces épigrammes : « *Sunt quædam bona, sunt mediocria, sunt mala plura.* »

Pour écrire cet essai MM. Pericaud et Breghot firent usage surtout des œuvres de Martial, *cum notis Variorum*, Amsterdam 1670, et *ad usum Delphini*, Paris 1680. Toutefois, l'œuvre des collaborateurs se borna à 58 épigrammes et des meilleures. Leurs vers sont faciles; le style est élégant et la pensée de Martial est rendue avec une parfaite netteté.

A la suite de cet « Essai sur Martial » sont placées des imitations d'*Owen* (1). John Owen, Ovenus, ou Audoemus, était, on le sait, un poète latin moderne, élève de l'Ecole d'Oxford, imitateur de Martial.

Souvent spirituelles et piquantes, ses épigrammes sont aussi parfois licencieuses et pleines d'âpreté. L'Angleterre lui a néanmoins érigé un superbe mausolée dans Saint-Paul. M. Pericaud et son ami n'en ont choisi que vingt-six; je ne citerai que l'*épitaphe d'un épicurien* :

« *Celui qui gît ici de Bachus fut le chantre,*
Il mangeait comme quatre et de même il buvait.
Toujours de bonne hnmeur, jamais il ne boudait
Pas même contre son ventre.

(1) En 1819, M. de Labouisse publia aussi chez Ve Buynand des *Epigrammes choisies d'Owen*, on y trouve environ 40 imitations d'Owen, par M. Pericaud qui en fit faire un tirage à part.

L'*imitation de Martial* fut bientôt connue de Michaud et lorsque celui-ci entreprit sa biographie universelle il pria M. Pericaud de lui fournir un article sur cet écrivain. MM. Pericaud et Breghot firent imprimer, chacun séparément leur essai sur Martial. J'ai déjà reproduit plus haut le titre que lui donna M. Pericaud. M. Breghot choisit celui-ci. « *Essai sur Martial ou Imitation de ce poète,* suivi de *quelques autres pièces par C. B. D. L.* avec cet épigraphe : *Aetherias lascive cupis volitare per auras ; i, fuge, sed poteras tutius esse domi. (Martial ad librum suum.)*

M. Pericaud connaissait à fond tous les écrivains faiseurs d'épigrammes, même les plus obscurs. Sur ses vieux jours, en 1857, il se plait encore à traduire en vers français, cinquante épigrammes de l'*anthologie grecque, ou choix de fleurs.* Ce nom, on le sait, a été donné à divers recueils de poésies détachées et spécialement à un recueil d'épigrammes grecques fait au XIV^e^ siècle par le moine Plamide (*Maximus Plamides*), compilateur d'un grand nombre d'écrits et auteur d'une *anthologie* ou recueil de poésies grecques imprimé à Florence, en 1494. Depuis lors, Tamisier Boivin, Charpentier, Cocquard, Sablier, Poinsinet, Poan Saint-Simon en ont fait de nombreuses imitations. Des 368 épigrammes du moine grec, M. Pericaud n'en a choisi que cinquante. Son travail parut dans la *France littéraire,* à Roanne, chez Ferlay, 1857.

Études sur Horace et Ovide.

Ces poètes latins ont fait aussi l'objet de nombreuses recherches de la part de M. Pericaud. Mais les a-t-il publiées quelque part, en France ou à l'Etranger? Quoi qu'il en soit

je trouve dans ses portefeuilles : 1° des *Notes sur diverses traductions d'Horace* (édition lyonnaise), 25 pages ; et 2° des *Notes sur divers passages d'Ovide*, 7 pages.

En 1841, c'est aussi un ouvrage en latin dont il donne la traduction avec le texte en regard, sous le titre : *De la grêle et du tonnerre, par Saint-Agobard*, 55 p. in-8°, chez Dumoulin, Bonnet et Sibuet. Saint-Agobard, on le sait, est une des plus grandes célébrités de l'église de Lyon. Ses œuvres étaient peu connues, mais les travaux de M. Frantin de Dijon, et de M. J.-J. Ampère les mirent, en partie, en relief. M. Pericaud, pour compléter les études de ces deux savants, crut devoir publier le traité de l'archevêque de Lyon sur la *Grêle et le Tonnerre*, lequel est une énergique protestation contre un préjugé très répandu dans le siècle où vivait Saint-Agobard. Déjà en 1837, M. Pericaud avait inséré deux chapitres de sa traduction dans l'*Annuaire de Lyon*. En 1841, il se décida à la publier tout entière, après l'avoir soumise à l'auteur des *Matanasiennes* et telle dit-il, « qu'elle sortit du creuset de notre docte hypercritique ; les amis et les collègues auxquels nous la destinons, ajoute M. Pericaud, dans son avertissement, malgré l'absence de notre nom, nous reconnaîtront aisément à cette devise anagrammatique :

Secula nudo pristina.

Cette traduction est suivie de nombreuses notes d'une grande érudition.

Études sur Demosthène.

Le grec était aussi familier à M. Pericaud que le latin, et M. Breghot du Lut, l'un de nos meilleurs hellenistes de la

première moitié de ce siècle, prêtait à son ami tout le concours de sa vaste science pour ses recherches sur les auteurs grecs et romains. En 1842, M. Pericaud donna sur Démosthène, sous le titre de *Demostheniana*, une étude semblable à celle de son *Ciceroniana*. « On a beaucoup écrit sur Démosthène, dit-il dans son avertissement, mais je ne sache pas qu'on se soit jamais avisé de donner un recueil complet de ses bons mots et de ses reparties. Erasme, Lycosthène et quelques autres compilateurs auxquels nous devons des collections d'anciens apophtegmes ne nous offrent que la dixième partie de ceux qu'on attribue à Démosthène. Ils ont choisi ; moi j'ai tout pris. » Cette étude est divisée en quarante paragraphes : l'auteur ne s'y borne pas à de simples citations ; il indique en même temps tous les écrivains anciens et modernes, qui ont commenté les plus remarquables paroles du grand orateur. Ces citations, d'une immense érudition, témoignent de la profonde connaissance de M. Pericaud des auteurs grecs.

Mais là ne se borne pas l'étude de M. Pericaud sur Démosthène. Il donne aussi ses *Maximes et ses Pensées* avec cet épigraphe : « Le grand avantage que l'on peut tirer des harangues de Démosthène, c'est d'y recueillir les belles maximes pour le gouvernement des Etats et pour la conduite de la vie qu'il y a répandues. » (Auger, *Réflex. prélim. de son Démosthène*, 1804.) Cette étude de 62 pages a été publiée chez Mougin-Rusand, et M. Pericaud y annonce à la fin « que cet opuscule, imprimé à petit nombre, est destiné aux amis de l'auteur qui possèdent le *Ciceroniana*. »

M. Pericaud cite 137 *maximes* de Démosthène, et chacune d'elles est accompagnée d'un commentaire tiré des écrivains les plus éminents qui se sont occupés des œuvres du prince des orateurs grecs. M. Breghot du Lut a été évidemment l'un de ses collaborateurs, car il cite entre autres

à la page 61 une maxime de Démosthène en la comparant à l'une de celles de l'*anthologie grecque*, avec la traduction qu'en donne M. Breghot :

De ce Crésus impertinent
Admirez la sottise extrême !
Pour ses héritiers opulent,
Il vécut pauvre pour lui-même.

En 1857, M. Pericaud s'occupe encore d'un ouvrage grec, et donne 50 épigrammes de l'*Anthologie grecque* traduites en vers français par des auteurs demeurés inconnus, mais dont il a recherché les noms. Dans la préface de cette notice imprimée à Roanne, chez Ferlay, il rappelle qu'avec feu M. Breghot, il s'était occupé déjà de l'anthologie grecque.

Ces nombreux travaux sur les classiques anciens furent le principal titre de M. Pericaud à son admission à l'Académie de Lyon en 1822. Le jour de sa réception il crut devoir prendre pour sujet de son discours : *La traduction considérée comme exercice.* Dans ce discours prononcé le 31 août 1822, après avoir passé en revue la plupart de nos grands écrivains modernes, il montra qu'ils ne se sont formés que par l'étude et la traduction des auteurs de l'antiquité païenne. « Mais, ajouta-t-il, choisir pour modèles les Pères de l'Eglise, me semble une étude non moins intéressante qu'utile. Si les Demosthène et les Echile ont fait des Cicéron et des Hortensius, peut-on douter que les Chrysostome et les Basile n'aient produit des Bossuet, des Fléchier, des Massillon ? Enfin il termina son discours par ce mot de Lafontaine :

Que faute d'admirer les Grecs et les Latins,
On s'égare en voulant suivre d'autres chemins.

Etudes et recherches sur les écrivains et l'histoire de Lyon.

M. Pericaud, tout en consacrant ses rares loisirs à l'étude des classiques grecs et latins, lisait aussi, *con amore*, les vieux auteurs lyonnais, trop longtemps délaissés, et dont quelques-unes de leurs œuvres étaient devenues rarissimes. Parmi les publications du XVI^e^ siècle, s'en trouvait une ayant pour titre : *Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, testaments, codicilles et autres actes qui sont faits et passés par devant notaires et témoins, par Bredin le Cocu, notaire rural et contrôleur des basses marches au royaume d'Utopie.* (Lyon, Rigaud, 1594, in-16, réimprimé dans la même ville en 1610 et 1627.)

Bredin le Cocu était évidemment un pseudonyme. M. Pericaud, qui se plaisait tant aux recherches bibliographiques ne put manquer de se mettre en quête du vrai nom de l'auteur. « Le soi disant Bredin le Cocu, dit-il dans sa préface, a signé son avis au lecteur : Bonté n'y croist. Je me tromperais fort si ces mots n'étaient pas un anagramme de Benoist Troncy, auteur de traductions imprimées à Lyon en 1584 chez ce même Rigaud, chez lequel se vendaient les éditions du formulaire de 1594 et 1610. »

M. Pericaud avait l'esprit si particulièrement gaulois qu'il se plut beaucoup à l'étude de ce formulaire qui avait tant fait rire nos aïeux. Du reste, La Fontaine y puisa le sujet de sa fable : *La goutte et l'araignée* (1), et son conte

(1) Cet opuscule fut reproduit dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier, et dans le *Journal de la Librairie*. (Note de M. Pericaud.)

intitulé : *Le Rat*. La notice de M. Pericaud parut dans le *Journal de Lyon*, du 3 juin 1821, chez Brunet, in-8.

Dans cette même année, il donne son *Calendrier de Thémis*, indiquant chaque jour la date de la mort d'un homme célèbre dans les fastes du droit et suivi d'une notice sur saint Yves, patron des hommes de lois. Ce petit opuscule parut à la fois à Paris chez Warée oncle, et à Lyon chez Guyot, 1821.

L'esprit caustique et railleur de M. Péricaud perce aussi dans la vie de saint Yves; il y décoche maints traits piquants, même contre ses confrères du palais : « Saint Yves, dit-il entr'autres, tout saint qu'il était avant d'être curé, était réellement avocat, *advocatus et non latro, res miranda!!* Il plaidait gratuitement les causes des pauvres; c'est à juste titre que les gens de loi qui sont *tous désintéressés* l'ont choisi pour patron. »

Le *Calendrier de Thémis* eut un tel succès en 1821 que l'année suivante, M. Pericaud, donna chez Kindelem son *Calendrier des Muses*, dans lequel on trouve à chaque jour la date de la mort d'un poète, par *Aonius P.*, au Mont Parnasse, M.D.CCCXXII, avec cet épigraphe : *Poetae tum verè vitam, cum moriuntur, agunt*. Ce calendrier fut composé pour être placé en tête de l'*Almanach des Muses de Lyon*, et tiré à part à 100 exemplaires pour être joint au *Calendrier de Thémis*. « En écrivant cet opuscule, dit M. Pericaud, je n'ai entendu faire que des éphémérides poétiques.

« J'ai tâché d'être exact, et lorsqu'une date ne m'a pas paru bien certaine, j'ai fait précéder le nom d'une étoile. L'année prochaine, je publierai encore un calendrier du même genre, mais au lieu de la date du décès, il contiendra celle des naissances; ce calendrier sera peut-être plus intéressant, car on ne sera pas fâché de savoir au juste l'âge de nos poètes vivants les plus célèbres. « A côté de chaque

nom, M. Pericaud a placé le titre des principaux ouvrages de ces poètes ; ainsi, à la suite du nom de Fénelon, il a inscrit : Télémaque, ode, quatrains. Ces citations laissent peut-être à désirer, et M. Pericaud donne comme des *poètes* de bien pauvres *rimeurs*.

Nous arrivons maintenant à une époque de la vie de M. Pericaud où il va donner presque chaque année, outre d'autres publications, quelque travail sur un vieil écrivain lyonnais ou sur quelque personnage historique de Lyon en renom, ou même quelque peu effacé, et en cela il a rendu un véritable service à la science de l'histoire.

Je n'ai pas besoin de dire tout ce qu'il lui fallut de patientes recherches pour réunir les éléments de ses travaux, car il ne puisait jamais qu'aux sources. Je voudrais pouvoir en donner une analyse, mais le défaut d'espace me condamne à n'en faire que la nomenclature. Du reste, qui ne les a pas lus et utilisés ? C'était aussi toujours fête quand il les lisait à la Société littéraire et à l'Académie. Jamais il n'y arrivait sans quelque nouveau travail dans son portefeuille, et à défaut d'autres lectures, on y était certain de voir toutes les séances toujours bien remplies.

Voici cette longue liste :

1821 Notice sur Claude Brossette, de l'Académie de Lyon, suivie d'une lettre inédite du président Bouhier. Brunet, 1821, in-8.

1824 Notice sur Charles Borde. Lyon, Barret, 1824, in-8.

1825 Notices sur Leidrade, Agobard et Amolon, archevêques de Lyon. Lyon, Barret, 1825, in-8.

1825 Notice sur Sidoine Apollinaire. Lyon, Brunet, in-8, 24 pages.

1826 Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon. Lyon, Barret, 1826, in-8.

1827 Notice sur Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours. Lyon, Barret, 1827, in-8.

1828 Essai sur la vie et les écrits de Du Cerceau. Lyon, Rossary, in-8, 1828. Extraits des œuvres de Du Cerceau, nouvelle édition publiée la même année. 2 vol. in-8.

1828 Notice sur Edmond Auger. Lyon, Barret, 1828, in-8.

1828 Notice sur François de Mandelot, gouverneur et lieutenant général du Lyonnais, Forez et Beaujolais sous Charles IX et Henri III. Lyon, Barret, 1828, in-8.

1829 Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue, par le P. Menestrier. (Nouvelle édition avec des notes, par MM. Breghot, Duplessis et Pericaud). Lyon, Barret, 1829, in-8, tiré à 100 exemplaires.

1829 Fragment historique, 1793. Lyon, Barret, 1829, in-8, avec une notice sur Claude Pericaud, mort victime de la Terreur le 12 novembre 1793.

1829 Notice sur Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon sous Henri III et Henri IV. Lyon, Barret, 1829, in-8 (reproduite par extraits dans le supplément de la Biographie universelle de Michaud).

1829 Notice sur Camille de Neufville-Villeroy, archevêque de Lyon sous Louis XIV. Lyon, Barret, 1829.

1829 Notice sur A.-L. Du Plessis de Richelieu, archevêque de Lyon sous Louis XIII et Louis XIV. Lyon, Barret, 1829, in-8, suivie d'une relation de la peste de Lyon en 1628 et 1629.

1830 Notice sur saint Nizier, évêque de Lyon au VI^e^ siècle. Lyon, Barret, 1830, in-8.

1831 Prise de Lyon et de Montbrison par les protestants en 1562. Lyon, Barret, 1831, in-8.

1832 Séjour de Cagliostro à Lyon de 1784 à 1785. Lyon, Rossary, 1832, in-8.

1835 Molière à Lyon, 1653-1657. Lyon, Rossary, 1835. (Tiré à part du *Courrier de Lyon* du 5 octobre 1835 à 50 exemplaires.)

1840 Les Célestins de Lyon. Lyon, Boitel, 1840, in-8. (Inséré dans le *Lyon ancien et moderne.*)

1841 Les gouverneurs de Lyon. Lyon, Boitel, 1841, in-8. (Extrait de la *Revue du Lyonnais*) (1).

1841 De la grêle et du tonnerre, par saint Agobard, traduit du latin avec le texte en regard. Lyon, 1841, in-8.

1842 L'homme de la Roche. Lyon, Deleuze, 1842, in-8.

1843 Erasme dans ses rapports avec Lyon. Lyon, Mougin-Rusand, 1843, in-8.

1849 Fragments biographiques sur Jacques Sadolet, évêque de Carpentras. Lyon, Guyot, 1849, in-8.

1850 Notice sur Sante Pagnini. Lyon, 1840. Guyot, in-8.

1849 Florent Wilson, Guillaume Postel et Louis Castelvetro (fragments extraits d'un supplément à l'Histoire littéraire de Lyon du P. de Colonia). Lyon, Guyot, 1850.

1850 Notice biographique sur le marquis de Coulanges. Bruxelles, Devraye, 1850, in-8.

1853 Les deux Deshoulières, fragment d'un supplément à l'histoire littéraire de Lyon du P. de Colonia. Anvers, in-8, 1853.

1854 Notice sur André d'Espinay, cardinal archevêque de Bordeaux et de Lyon. Lyon, Vingtrinier, 1854.

(1) Cet article est un complément de celui de M. Collombet inséré dans le tome I de la *Revue du Lyonnais,* pages 113 et suiv.

1854 Notice sur François de Rohan, archevêque de Lyon et administrateur du diocèse d'Autun. Lyon, Vingtrinier, 1854, in-8, tiré à part de la *Revue du Lyonnais,* avec des additions.

1855 Notice sur Raymond Sachetti, archevêque de Lyon. Lyon. Vingtrinier, 1855, in-8, 6 p.

1855 Notice sur Philippe de Savoie, archevêque élu de Lyon. Lyon, Aug. Brun, 1855, in-8, 16 p.

1855 Notice sur Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, in-8, tiré à part de la *Revue du Lyonnais* avec des additions.

1856 Notice sur Guillaume de Thurey, archevêque de Lyon. Lyon, Vingtrinier, 1856, in-8, 15 p.

1856 Notice sur Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, 1415-1444. Lyon, Ferlay, in-8, 34 p.

1857 Lecture à l'Académie d'une notice sur Pierre Barra, médecin. — Recherches sur Marguerite de Duyn, 1857. (Voir les *Variétés littéraires.*)

1857 Notice sur Louis de Villars, archevêque de Lyon, 1301-1308. Lyon, Vingtrinier, 1857, in-8, 15 p.

1858 Notice sur Jehan Perréal, dit Jehan de Paris (lu à la Société littéraire de Lyon le 10 février 1858). Lyon, 1858, in-8, 8 pages.

1858 Notice sur Pierre de Savoie et Guillaume de Sure, archevêques de Lyon, 1308-1332, 1333-1340. Lyon, 1858, in-8, 8 p.

1862 Marmontel, son séjour à Lyon (lu le 2 avril 1862 à la Société littéraire de Lyon). Lyon, Vingtrinier, 1862, in-8, 4 p.

1862 Curiosités littéraires, Pétrarque et Petrone, Louise Sygée et Nicolas Chorier. Lyon, Vingtrinier, 1862, 31 p.

1862 Notice sur Claude de St-Georges, archevêque et comte de Lyon (lue à la Société littéraire de Lyon le 11 juin 1862). Lyon, Vingtrinier, 1862, in-8, 38 p.

1863 Notice sur Chateauneuf de Rochebonne.

1863 Notice sur François-Paul de Neufville.

1865 Notice sur H. d'Este, cardinal, archevêque de Lyon, 1540-1551. Lyon, Aug. Brun, 1865, in-8, 32 p.

1866 Notice sur Samuel Sorbières, sa vie, ses rapports avec Lyon, médecin, littérateur, érudit, né à Saint-Ambroise, 1615. Lyon, 1866.

1825 Notice sur Sidoine Apollinaire. Lyon, Barret, in-8, 24 p.

Vie de Compain (Mathieu), jésuite, né à Lyon, insérée dans la *Biographie universelle*, signée Dupasquier).

Notice sur Dugué, intendant de Lyon.

Notice sur Dugas.

Notice sur Madeleine de Sauveur.

Telles sont les notices biographiques données par M. Pericaud depuis 1821 jusqu'en 1866, que j'ai pu retrouver ; mais ces notices ne se bornent pas à cette série. Il en a inséré un grand nombre dans la *Biographie universelle* de Michaud, tantôt sous son nom, tantôt sous des noms supposés comme celui de Dupasquier, et dans des revues de Lyon ou d'ailleurs.

Voici en partie la liste des notices insérées dans la *Biographie universelle :*

Adamoli (Pierre). — Ausserre ou Auxerre, t. I.

Beraud (Paul-Emilien). — Bellievre (Albert de), arche-

vêque. — Bellievre (Claude), archev. — Blond (Marc-Ant.), hist. — Brunel (Jean), littér., t. III.

Chamont ou Chaumont (saint). — Clapasson (André), C. L. T., avocat. — Cochet (Claude-Emm.), t. VIII, signé A. P. et Coindre (J.-J.), chirurgien. — Combet (Claude), dominic. — Dantoine (J.-B.), avocat. — Dugas (Laurent). — Dugué (François), de Bagnol. — Dumas (le P.-Henri Bonaventure), t. XIV.

Gohier (J.-B), vétérinaire. — Golleli (Antoine). — Gondouyn (Gilbert de). — Goy (Benoît). — Grappin (Pierre-Philippe), bénédictin. — Grolée (Humbert ou Imbert de). — Guérini (le duc), aventurier allemand. — Guichard III, sire de Beaujeu. — Guillemin (Pierre), médecin, t. XX. — Guaner (François), imprimeur.

Harlay (Achille de), marquis. — Henrici (Jean). — Hermeros (Sextus Avitus). — Hersin, docteur en théologie.

Gas (Charles du). — Gaillard (Jeanne). — Gagnière (Joseph), médecin. — Gayan (Claude de), religieux. — Jars (Antoine-Gabriel), signé C. B. et A. P.

On trouve également de ces notices dans le *Bulletin du bibliophile belge*, 1854, et dans la *Biographie d'Hoefer* entr'autres, l'article Borde (Louis).

Mais ce n'est pas tout. M. Pericaud, dont la plume ne se reposa jamais, a écrit aussi un grand nombre de notices sur des archevêques et des gouverneurs de Lyon, mais restées manuscrites. J'en parlerai plus loin.

Ai-je besoin de dire avec quelle fidélité historique il a composé ces nombreuses biographies, si utiles aux travailleurs ? Jamais il n'a rien donné au hasard. Toutes ses dates sont des plus précises. Aucun fait n'est douteux, il puisait à toutes les sources possibles, car il était un chercheur infatigable, et ses appréciations et ses jugements sont toujours d'une grande justesse.

Les nombreuses notices publiées par M. Pericaud avaient ajouté encore à son renom littéraire déjà bien établi par ses travaux sur les classiques anciens. Aussi les portes de toutes les revues et des almanachs lui étaient ouvertes. En 1820, déjà l'*Almanach des Muses* qui paraît avoir vécu à Paris, de 1803 à 1833, reçoit de ses articles. Je vois, par une note de ses portefeuilles, « qu'il y inséra plusieurs petites pièces signées tantôt de ses initiales, A. P., tantôt de ses finales E. D., quelquefois Dnpasquier. » Dans l'almanach de 1820 parurent l'*Habile escroc*, et trois autres articles ; — dans celui de 1821, *Montmaur*, l'*Arc de l'Amour*, *Celesinus*; — dans celui de 1822, la *Révolution*, et *Phœbus* dans celui de 1823.

Mais ces débouchés ne suffisaient pas à M. Pericaud. Les travaux les plus divers s'accumulaient journellement sur sa table, et pour assurer leur publicité, il fonda, en 1825, à Lyon, avec plusieurs de ses amis, chez Barret, les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, recueil périodique « destiné à recevoir des travaux de courte haleine, c'est-à-dire des notices et des observations sur les sujets les plus divers. »

Cette excellente publication enrichie par les travaux des écrivains les plus notables de Lyon, n'a eu malheureusement qu'une durée éphémère de 1825 à 1831, quoique M. Breghot en fût véritablement l'âme ; elle forma cependant quatorze volumes in-8, très recherchés aujourd'hui. M. Pericaud en fut l'un des plus actifs collaborateurs.

Les *Archives du Rhône* purent reprendre cependant, en 1832, une nouvelle vie, sous le titre : *Nouvelles archives*. M. Pericaud fut aussi de ses collaborateurs et des plus zélés.

D'après une note que je trouve dans ses portefeuilles, il a fourni aux *Nouvelles archives*, tome I, — une lettre de

M. Souchon sur l'*ancienne ville d'Aeria*, — sujet traité aussi par M. de Gasparin pendant qu'il était Préfet du Rhône, et lu par lui à l'Académie ; page 37-41.

Lettre à M. Dagier sur le legs Perrachon à la Bibliothèque de la ville de Lyon, page 81-83.

Une *Notice sur un Cicéron annoté par Henri Estienne*, page 85-86.

Une *Notice sur la Bibliothèque Méjane à Aix*, page 121-121.

Une *Notice sur la Bibliothèque de Moulins*, page 152-153.

Une *Notice sur la peste de 1577*, page 194-200.

Une *Notice sur M^me^ Dunoyer*, page 294-299.

Une *Notice sur Cagliostro*, page 300-309.

Tome II. — Une *Notice sur Rabelais et C. Bellièvre.*

Deux *lettres*, signées Du Pasquier, page 204-205.

Une *Lettre sur le Métayage*. page 360-362.

Les *Tablettes chronologiques* de 1800 à 1805, passim.

1824. — Dans le cours de cette année, nous voyons M. Pericaud collaborer à une œuvre commune avec MM. Breghot, Dumas et Cochard. Ces érudits peinés des injustes accusations de deux anciens écrivains contre la Belle-Cordière, *Louise Labé*, entreprirent la chevaleresque tâche de réhabiliter sa mémoire. M. Cochard se chargea d'écrire sa biographie, et M. Breghot publia le texte complet de ses œuvres qui resteront comme une des gloires de Lyon ; à ce texte il y a ajouta de nombreuses et savantes notes et un glossaire donnant la signification des mots employés par Louise Labé et qui ne sont plus de notre langue. Pour compléter cet ouvrage, M. Pericaud y fit en vers élégants, une imitation aussi fidèle que précise de plusieurs pièces italiennes en l'honneur de la Belle-Bordière. « Cette nouvelle production de M. Pericaud est un ornement de bien bon goût ajouté au beau monument que vieiinent d'éle-

ver ses trois autres collègues. » (Voir le compte-rendu de cette édition dans le *Journal du Commerce* du 5 septembre 1824.)

1826. — M. Breghot du Lut, aussi fécond que M. Pericaud, publia aussi dans le cours de cette année, chez Barret.

Ses *Lettres lyonnaises* ou recueil d'articles de François de Neufchateau, de Gazzera de Turin, de Dugas-Montbel, de Beuchot, d'Amanton, de Servan de Sugny, etc. Nécessairement, M. Pericaud ne pouvait être étranger à cette intéressante publication, et il y figure comme auteur :

1°. De la 18e lettre sur l'*auteur anonyme d'un livre sur la Saint-Barthélemy*;

2°. De la 18e lettre sur *des passages restitués à leurs véritables auteurs*;

Et 3° de la 22e lettre sur le même sujet que le précédent.

La 21e lettre sur le *Sac de Lyon, par Attila*, est adressée par M. Revoil, son auteur, à M. Pericaud.

1827. — En racontant plus haut la vie de M. Pericaud, j'ai déjà signalé l'excellente habitude qu'il a eue, pendant plusieurs années, de publier des notices sur la *Bibliothèque de la ville* dont il a été le savant conservateur; par ces notices il a fait ainsi une véritable histoire de ce grand Dépôt scientifique; chaque année il a initié le public lettré au perfectionnement de cette bibliothèque. Sa première notice parut en 1827, chez Barret. En avril 1828, il en donne une nouvelle édition revue et corrigée, extraite des *arch. hist. et statistiques du département du Rhône*. En janvier 1829, il publie une 3e notice chez P. Rusand; en 1830, une 4e notice revue et augmentée, sort de chez le même; en 1832, 5e édition tirée à 50 exemplaires; en 1833, 6e édition de 24 pages; 1835, 7e édition, 24 pages; en 1837, 8e édition, 7 pages extraites de l'*Almanach de Lyon*. L'édition de 1828 est la plus complète. (Note de M. Pericaud.)

1829. — Les vieux auteurs lyonnais étaient, comme les classiques grecs et latins, l'objet d'une prédilection toute particulière de la part de MM. Pericaud et Breghot. Ils les connaissaient tous; ils les avaient tous annotés et M. Pericaud, surtout en avait fait une étude toute spéciale pour son grand ouvrage bibliographique sur les éditions des XV^e^ et XVI^e^ siècles, qu'il publiera plus tard et dont une partie même est restée en manuscrit. En 1829, les deux inséparables donnèrent une réimpression du *Recueil faict au Vray de la chevauchée de l'asne, et faicte en la ville de Lyon et commencée le premier jour du moys de septembre mil cinq cens soixante six, avec tout l'ordre tenu en ycelle. Mulieris bonae beatus vir. A Lyon, par Guillaume Testefort avec privilège.*

Dans une préface d'une rare érudition, les éditeurs déclarèrent « que ce léger opuscule leur a semblé pouvoir être considéré comme un des monuments les plus curieux et les plus authentiques des mœurs de nos ancêtres, vers le milieu du XVI^e^ siècle, et comme tel, appartenir à l'histoire de leur pays. »

En conséquence, ajoutent-ils, ils ont pensé qu'il méritait d'être plus connu qu'il ne l'est généralement et qu'ils l'ont jugé digne d'une réimpression.

Ce petit opuscule de 53 pages, est, en effet, une curieuse et très exacte peinture des mœurs et des usages du XVI^e^ siècle. Alors, nos pères se plaisaient à promener sur un âne les individus particulièrement coupables de fautes graves contre les mœurs. Les maris qui s'étaient laissé battre par leurs femmes avaient aussi à supporter ce châtiment honteux.

Ces sortes d'exécutions étaient devenues même si populaires qu'en 1566, on fit choix d'un spectacle de ce genre pour célébrer l'entrée à Lyon de la femme du gouverneur de la province. C'est le récit de cette *chevauchée* qui a fait

l'objet de la publication de MM. Pericaud et Breghot, en 1829.

Le volume se termine par un glossaire contenant l'explication des mots du texte surannés et difficiles à comprendre.

La même année, MM. Pericaud et Breghot donnèrent une autre chevauchée avec ce titre : « *Recueil de la chevauchée faicte en la ville de Lyon, le dixseptiesme de novembre 1578, avec tout l'ordre tenu en icelle. Mulieris bonæ beatus vir. A Lyon, par les trois suppots, avec privilège.* Réimpression avec avis des éditeurs B. D. P. suivie du même glossaire que celui du *Recuil* de 1566, auquel il a été ajouté deux ou trois articles qui se rapportent à celui-ci. Lyon, J.-M. Barret, 1829, in-8°, 32 pages. »

1830. — *Imitation de Sterne,* en vers, inséré en mars 1830, dans les *Archives du Rhône* et dans l'*Abeille des Muses.*

1830. — *Ephémérides lyonnaises.* Lyon, Rusand, 1830, in-8°.

M. Pericaud en donna une nouvelle édition revue et augmentée, en 1835, chez Boitel, dans les deux premiers tomes de la *Revue du Lyonnais.* Il reconnut, lui-même que « la première fourmillait d'erreurs. »

1832. — *Notice bibliographique* sur la ville de Lyon Lyon, Rusand, in-8°.

1834. — *Notice topographique,* nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par MM. Breghot et Pericaud. Lyon, Rusand, 24 pages.

Cette notice qui a été insérée dans les *archives historiques* du Rhône, tome XII, page 5-26, est extraite du tome VI du dictionnaire géographique universel, Paris, Killian, 1828-30. Il y a été fait des changements nécessités par le laps de temps depuis sa publication et de nombreuses additions propres à la compléter.

1834. — Les études sur Lyon et le Lyonnais avaient tant de charmes pour ces féconds écrivains qu'on les avait vu donner de 1828 à 1830 au *Dictionnaire géographique universel*, tome VI, publié à Paris, chez Killian, une *Notice topographique sur la ville de Lyon*. Peu après, ils insérèrent cette Notice dans les *Archives du Rhône*, tome XII p. 5 à 26, et en 1834, ils en donnent une nouvelle et 3ᵉ édition encore revue et corrigée, suivie du *Nécrologe lyonnais* de 1836 et 1837.

Cette notice est à la fois, topographique et historique (1). Outre une minutieuse description du sol lyonnais et des monuments qui le couvrent, il se rencontre à la fin de ce travail un résumé succinct et très fidèle de l'histoire de cette ville depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Quant au *Nécrologe lyonnais* qui la termine, c'est un extrait de la grande *Bibliographie lyonnaise* à laquelle M. Pericaud travaillait depuis longtemps déjà. Plus tard, en 1862, M. Pericaud agrandit son cadre et publie, dans l'*Annuaire de Lyon*, un *Dictionnaire des communes du département du Rhône* (2). Ce dictionnaire est également historique, en ce que à la suite du nom de chaque commune se trouve un petit précis des annales de ces localités.

La *Notice topographique* sur Lyon fut reproduite en 1834, dans le tome XXXVI du *Dictionnaire de la conversation*, et en 1838, parut chez Pélagaud, Lesne et Crozet, la 3ᵉ édition, grand in-8°. Elle fut tirée à part par M. Coste.

(1) Cette notice topographique a été reproduite plusieurs fois avec des additions dans l'*Annuaire de Lyon*, et tirée à part. (Note de M. Pericaud.)

(2) M. Pericaud s'est proposé, sans doute, de donner une nouvelle édition de ce *Dictionnaire*, car il a laissé un exemplaire interfolié dont chaque page est couverte de nombreuses notes. Il serait à désirer que quelque érudit se chargeât de publier cette nouvelle édition.

C'est aussi vers 1835, qu'il faut placer la publication d'autres travaux de M. Pericaud, sur l'histoire de Lyon.

1° Ses *Recherches sur la date précice de la réunion du comté de Lyon à la Couronne de France,* insérées dans le tome I^er^ de l'*Athénée* de 1835 et dans le tome II du *Bulletin de la Société de l'histoire de France* et dans les *variétés historiques* dont je parlerai plus loin.

2° Le *Précis de l'histoire de Lyon,* depuis 1600 jusqu'en 1643, publié d'après un manuscrit attribué à D. Thomas, Lyon, Rossary, 1835, in-8° (1).

Ce manuscrit appartenait à M. Lombard de Buffières, député de l'Isère.

3° Le *Mémoire pour servir à l'histoire de Lyon, pendant la Ligue,* par D. Thomas, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de M. Coste, avec des notes. Lyon. Boitel, 1835, in-8°.

Et 4° Les *Ephémérides lyonnaises.* Lyon, Rusand, 1835, in-8°.

Les deux ouvrages de Thomas imprimés par M. Pericaud sont loin d'être des œuvres exceptionnelles, mais elles méritaient d'être sauvées de l'oubli.

Leur auteur n'était pas connu. M. Pericaud a su trouver son nom. C'était un s^r^ Thomas, ancien commissaire de police, devenu ensuite archiviste de la ville.

Déjà avait paru dans l'*Almanach de Lyon* de 1745 et 1746, un tableau sommaire de l'histoire de Lyon, sous le titre *Epoques remarquables et évènements singuliers de la ville de Lyon, depuis sa fondation jusqu'en l'an 1600.*

Nous arrivons maintenant à une époque où M. Pericaud va avoir à sa disposition un nouveau recueil littéraire, le-

(1) Cette étude insérée dans le *Courrier de Lyon* du 28 janvier et du 7 février 1835, fut tirée à part, et réimprimée avec de nouvelles notes dans la *Revue dn Lyonnais,* tome 2. (Notes de M. Pericaud).

quel sera heureux aussi de le compter parmi ses collaborateurs, je veux parler de la *Revue du Lyonnais*.

Il y insère successivement :

Tome I. — Une notice sur l'ancien autel d'Avenas.

Tome I. — Un Procès au sujet d'une débâcle de glaces en 1608.

Tome II. — Notice sur le séjour de Cagliostro à Lyon.

Tome I et II. — Les mines d'or aux environs de Lyon.

Tome II. — La peste à Lyon.

Tome IV. — Etablissement de l'hôtel royal des Monnaies à Lyon.

Tome IV. — Moreri à Lyon.

Tome IV. — Recherches sur l'époque de la réunion de Lyon à la couronne de France.

Tome IV. — Notice sur Dugas, Laurent.

Tome V. — Le Jugement universel, action en trois actes, représentée par les écoliers du Collége de la Trinité, tiré à part par M. Coste.

Tome V. — Louis Garon et la Fête du cheval fol (1).

Tome V. — Médaille hébraïque découverte à Lyon, au XVII^e^ siècle.

Tome VII. Les cartes à jouer.

Tome VII. — Dervieu de Villars (le chevalier), Pierre Barra.

Tome VIII. — Bigarrures lyonnaises.

Tome XIII. — Les gouverneurs de Lyon.

(1) La *fête du cheval fol*. Les fauteurs de la fameuse édition dite la *Rebeyne*, ayant parcouru la ville comme des *chevaux fols ou échappés*, jusqu'à ce qu'on eut pendu dix au pilori du pont de Saône, et les gens du quartier d'Ainay ayant refusé d'y prendre part, érigèrent une fête ou réjouissance en souvenir de leur fidélité au pouvoir. De graves abus la firent supprimer.

1836-1837. Dans le cours de ces deux années, M. Pericaud réunit dans un volume de 168 pages dix-neuf Notices sur des sujets divers, sous le titre de *Variétés historiques, biographiques et littéraires*, chez L. Boitel, tiré à 100 exemplaires « destinés aux amis de l'auteur, » avec cet épigraphe :

« *His scriptis quero miserarum oblivia rerum :*
« *Præmia si studio consequuor ista, sat est.* »

(Ovide. Trist. v. 7.)

Ce recueil est sans préface ni avertissement de l'auteur. Je cite maintenant chacune de ces notices avec de courtes observations.

Recherches sur la date précise de la réunion du comté de Lyon à la couronne de France. La conclusion de cette notice sur les événements qui ont amené l'annexion de Lyon à la France est que ce fait s'est produit le 10 avril 1312.

Etablissement de l'hôtel royal des Monnaies à Lyon. La question longtemps controversée de l'époque à laquelle la royauté commença à battre monnaie à Lyon semble résolue dans cette notice. M. Pericaud fixe cette époque au 28 août 1413 d'après une charte de Charles VI.

Lettre de Leibnitz; cette lettre est adressée par le célèbre philosophe à l'abbé Nicaise, antiquaire à Dijon. Elle est relative à Jacques Aymar qui se donnait comme devin pour découvrir avec une baguette des veines souterraines de métaux précieux et qui fit grand bruit dans le monde savant.

2. *Dante Alighieri, Jean de Rochetaillée et Jean de Lafontaine.* Dans cette courte notice, M. Pericaud s'est attaché à démontrer que Lafontaine a emprunté au Dante et à Jean de Rochetaillée, moine cordelier, qui se plaisait à flageller le luxe et l'orgueil des prélats de la cour papale d'Avignon,

le sujet de plusieurs de ses fables, entre autres celles de de *Perette et le Pot au lait* et *le Geai paré des plumes de paon.* Ces recherches philologiques sont des plus intéressantes.

8. *Biographie lyonnaise. Louis Garon.* Cet écrivain fécond passé sous silence par Colonia er Pernetti, méritait une mention. M. Pericaud a donné sa biographie et une analyse des œuvres de cet auteur qu'il a pu retrouver.

10. *Lettres inédites de M. Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands de Lyon, écrites à M. le Maréchal de Ségur, un des ministres de Louis XVI, après la révolte des ouvriers de Lyon au mois d'août 1786.* (Recueil important de la correspondance officielle du gouverneur de Lyon chargé de la répression de cette révolte).

Une lettre de Leibnitz. Cette lettre faisait aussi partie d'un volume de lettres de ce grand écrivain que possédait la Bibliothèque de la Ville. Ce volume a disparu depuis le passage de *Libri.* Il est donc heureux que M. Pericaud ait publié cette lettre à tous égards si intéressante comme la précédente.

Querelle littéraire. D'Alembert, le P. Tolomas et *la Société royale de Lyon.* Cette notice renferme une curieuse correspondance au sujet d'un discours dans lequel le P. Tolomas, l'un des plus savants professeurs du collége des Jésuites de Lyon, aurait blâmé les idées de d'Alembert et de quelques encyclopédistes. C'était alors un vrai crime de lèse-majesté de s'attaquer aux doctrines de cette triste école. Elle ne manqua donc pas de dénoncer le P. Tolomas, et la notice de M. Pericaud offre les renseignements les plus intéresrants sur cette déplorable affaire.

Lettres du Consulat de la ville de Lyon. Ce titre n'est pas exact, car, dans cette notice, M. Pericaud ne donne que la *préface* du Recueil de ces lettres formé par Benoît du Troncy, nommé secrétaire de la Ville en 1576. Ces lettres

ont été écrites par ce secrétaire, au nom du Consulat, « au pape, au roy, aux princes et personnages illustres, aux villes et communautés et relatent les grandes et insupportables charges que la ville a eues sur les bras depuis 1576. » Cette préface est extraite des Mémoires de l'abbé Sudan.

Moreri à Lyon. Qui ne connaît le dictionnaire de Moreri? mais on ignorait qu'il a été commencé à Lyon, et que son auteur eut pour ami Jacob Spon et Nicolas Chorier. Moreri qui était entré dans les ordres ne quitta Lyon qu'après l'entière publication de son dictionnaire qui parut en 1674 chez Girin et Barthélemy Rivière.

Lettre inédite de Palissot, l'un des plus acharnés ennemis des philosophes du XVIII^e^ siècle et bibliothécaire du Palais Mazarin. Il varia cependant dans ses idées religieuses. Cette lettre a été adressée à Chaumette, procureur de la commune de Paris.

Notice sur Dugas (*Laurent*), magistrat, littérateur et habile administrateur.

Le *Jugement universel*, action en trois actes, représentée par les écoliers du Collège de la Trinité les 7, 8 et 9 août 1607, Pour être bien exact, M. Pericaud aurait dû se borner à donner à sa nouvelle œuvre son vrai titre : *Récit touchant la comédie jouée par les Jésuites et leurs disciples, en la ville de Lyon, au mois d'aoust de l'an 1607, suivi de la conviction véritable du récit fabuleux divulgué touchant la représentation exhibée en face de toute la ville de Lyon au collège de la Compagnie de Jésus, le 7^e^ jour d'aoust 1607, par André de Gaule.* » En effet, ce n'est pas le *Jugement universel* dont M. Pericaud a donné une réimpression. Celle-ci ne consiste que dans un pamphlet publié au sujet de cette pièce, et dans la réfutation de ce factum par un anonyme.

Notice sur Marguerite de Duyn, prieure de la chartreuse de Poleteins, auteur, en 1286, de Meditations dévotes, en

latin, de cinq lettres spirituelles, de prophéties et d'une vie de sainte Béatrix d'Ornacieux. Cette notice est une œuvre collective avec M. Collombet. L'ouvrage de Marguerite de Duyn, si remarquable sous tant de rapports, eût mérité d'être imprimé par M. Pericaud. Il l'a été enfin en 1877, par M. Philipon, de l'école des Chartes et j'en ai publié un compte-rendu.

Les cartes à jouer, recueil de poésies du P. de St-Louis, carme, et du P. Rostain, sur les joueurs; ces poésies ne manquent ni de verve, ni d'esprit.

Journal de *Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu*, pendant les années 1572, 1573, publié d'après un manuscrit découvert à Beaujeu, en 1837, avec des notes et la postface de M. d'Aigueperse. Dans ce livre plein d'intérêt sur les événements du temps, Paradin a écrit en caractères grecs tous les passages qui pouvaient le compromettre à l'égard des protestants, ou les anecdotes scandaleuses.

Biographie lyonnaise. Pierre Barra, médecin célèbre à Lyon au XVII^e^ siècle, et auteur d'ouvrages publiés de 1664 à 1682.

Ancienne chanson lyonnaise, extraite d'un recueil ayant pour titre « sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles, nouvellement imprimées, etc. » Cette chanson gracieuse et du plus doux sentiment, fait aussi partie d'un recueil de six anciennes chansons françaises recueillies par Maurice Haupt, de Lusace, imprimées à 24 exemplaires, sans nom de ville, ni date, avec une dédicace au baron de Mensebach.

Bigarrures lyonnaises. Sous ce titre, M. Pericaud a réuni d'intéressantes notes.

1° Sur *la fontaine de Choulan*.

2° Sur un *proverbe lyonnais* : « Tu n'as gin d'èmo, vas en cherchi à Trévoux. »

3° Sur une *inscription sur la porte de la Bibliothèque des Augustins de Lyon.*

4° Sur *Blaise Denys*, échevin de Lyon en 1733, ouvrier en soie, habile administrateur, quoique ne sachant ni lire, ni écrire.

5° Sur la *Véritable date de l'origine de l'imprimerie à Lyon.* Sujet traité plus tard par M. Pericaud dans son livre sur la *Bibliographie lyonnaise au* XV^e^ *siècle.*

6° Sur un *Livre de Barthelemy Aneau*, contenant beaucoup de détails sur la mort tragique de ce recteur du grand collège. Le fonds de la notice est de M. Cochard, avec des notes de M. Breghot, reproduites dans ses *Nouveaux Mélanges*, page 189-213.

7° Sur *l'ancien autel d'Avenas*, recherches archéologiques sur ce monument qui a fait l'objet de tant de dissertations.

8° *Lettre du P. Menestrier à Marc Mayer*, célèbre collecteur au XVII^e^ siècle, qui a consulté le P. Menestrier sur des objets de sa collection.

9° Les *Gouverneurs de Lyon.* M. Pericaud n'a pu manquer de parler aussi des gouverneurs de Lyon, tous personnages des plus notables, et dont Tanneguy du Chastel, vicomte de Bellièvre, paraît avoir été le premier. M. Pericaud a consacré à chacun des successeurs de ce dernier une courte notice, en y comprenant Gabriel de Neufville, duc de Villeroi, mort sur l'échafaud le 28 avril 1794. Chaussonnet avait déjà dressé un *armorial chronologique des gouverneurs et lieutenants généraux du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, ms in-f° de 16 feuillets que possède l'Académie.

1838. — *Notice topographique*, 3^e^ édition, revue et corrigée et augmentée du *nécrologe Lyonnais* de 1836 et 1837, faisant suite à celui de 1826-1835.« Ces nécrologes sont une analyse succincte des notices formant une biographie lyonnaise que les auteurs préparent depuis longtemps, par B. et

P. Lyon, Pelagaud, Lesne et Crozet, grand in-8°, 24 pages. »

1838. — M. Pericaud amassait journellement tant de notes sur l'histoire et les auteurs du lyonnais pour ses travaux en tous genres, qu'en 1838 il conçut la pensée d'utiliser aussi ces immenses matériaux pour en former un ouvrage spécial. Il donna, dès lors, sous le titre de *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'année 1349*, un premier fascicule de 66 pages sur l'histoire de Lyon depuis l'an XXVII avant J.-C. jusqu'en 1350. Lyon. Pélagaud, in-8, 1838, tiré à 25 exemplaires.

L'année suivante paraît un second fascicule de 88 pages, à 25 exemplaires, sous le même titre, et embrassant la période de 1350 à 1483.

En 1840, paraît le troisième fascicule « tiré à petit nombre », 1483-1546, 70 pages.

En 1841, 4e fascicule, 37 pages « tiré à petit nombre », 1547-1560.

En 1842, paraît le 5e fascicule, avec le sous-titre : « Sous le règne de Charles IX, » tiré à petit nombre, 1560-1574, imprimmé chez Mougin-Rusand.

En 1843, 6e fascicule, 135 pages, avec le sous-titre : « Sous le règne de Henri III », 1574-1589.

En 1844, 7e fascicule, 228 pages, avec le sous titre : « Lyon pendant la Ligue », 1589-1594, tiré à petit nombre.

En 1845, 8e fascicule, 285 pages, tiré à petit nombre, avec le sous titre : « Lyon sous le règne de Henri IV. »

En 1846, 9e fascicule, 299 pages, avec le sous-titre : « Sous le règne de Louis XIII, 1610-1643.

Toute cette partie des *Notes et Documents* se rencontre dans les *Annuaires de Lyon*, et leur auteur en a fait faire

des tirages en nombre trop restreint, généralement à 100 exemplaires.

En 1858 seulement, après douze ans de suspension, M. Pericaud reprit la publication de ses *Notes et Documents* et les fait paraître dans la *France littéraire*, revue hebdomadaire publiée à Lyon sous la direction de M. Louis-Adrien Peladan, et imprimée à Roanne, chez Ferlay, puis chez Sauzon.

Le premier fascicule de cette seconde partie des Notes et Documents (1) sur in-8° plus grand, 130 pages, comprend 1658-1660, les événements depuis la mort de Louis XIII jusqu'au mariage de Louis XIV. Il a pour épigraphe :

« *Me legat invitus nemo, non scripsimus illi*
« *Scripsimus hinc, si cui pagina nostra placet.* »

(Domitius Calderinus.)

Le deuxième fascicule, 91 pages, même format, 1661 à 1671, publié en 1860 et 1861, avec cet épigraphe :

« *Conquisita diu, dulcique reperta labore.* »

(N. Q.)

Le troisième fascicule, 113 pages, même format, 1672-1685, publié en 1862-64, avec cet épigraphe :

« Les détails sont l'âme de l'histoire. »

(A. Thierry.)

(1) « *Ces notes et documents*, dit M. Pericaud dans une note du premier fascicule de cette nouvelle publication, font suite aux 9 fascicules publiés par l'auteur de 1838 à 1846, et qui s'arrêtent à la mort de Louis XIV.

Toute la partie de ces notes et documents qui s'étendent de 1643 à 1700 est une nouvelle édition considérablement augmentée de la même période historique déjà donnée dans les *Tablettes chronologiques* pendant l'année 1836.

Le quatrième fascicule, 83 pages, même format, 1686-1695, publié en 1867, avec cet épigraphe :

« *Patriæ.... Scribere jussit amor.* »

(Ovid.)

Mais déjà, précédemment, M. Pericaud avait commencé, sur un petit in-8°, la publication chez Pélagaud, Lesne et Crozet, à Lyon, d'un ouvrage semblable au précédent, sous le titre de *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon*. Ce volume s'étend de l'avènement de Louis XIV, 14 mai 1643 jusqu'à l'année 1700. Il fut tiré à 100 exemplaires et réimprimé en 1836.

En 1831, parut chez Rusand, le 2e fascicule de 31 pages, sous le même titre, 1700 à 1750.

En 1832, 3e fascicule de 48 pages, de 1751 à 1789.

En 1833, 4e fascicule de 124 pages, de 1790 à 1800.

En 1834, 5e fascicule de 46 pages, de 1800 à 1811.

En 1835, 6e fascicule de 72 pages, de 1811 à 1825.

M. Pericaud, tenant à donner à ses livres toute la perfection possible, a fait interfolier les volumes de ses *Notes et Documents* et les a remplis de notes, de corrections et d'additions très nombreuses destinées sans doute à une nouvelle édition, mais qui n'a pas paru. Dans ses *Notes et Documents*, il s'est attaché principalement à donner des Notes historiques sans oublier les principales publications littéraires parues dans le cours de chaque année; mais comme la partie bibliographique rentrait plus particulièrement dans ses goûts, il donna plus de développement à cette partie, surtout à partir de 1658, c'est-à-dire depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1696. — Il n'est pas besoin de dire que l'impression des *Notes et Documents* laisse beaucoup à désirer sous tous les rapports. Les lacunes et les incorrections y fourmillent. Aussi M. Pericaud cessa de

confier plus longtemps ses travaux à M. Peladan. Mais il continua, à partir de 1864, à préparer les éléments de la cinquième partie des Notes et Documents pour le règne de Louis XIV, de 1696 à 1715. Ce volumineux manuscrit existe heureusement encore. Il a donné jusqu'à sa mort tous les soins possibles à la rédaction de ce complément et surtout à sa partie bibliographique.

1839. A cette date se place une des œuvres des plus importantes et des plus utiles de MM. Pericaud et Breghot du Lut. Je veux parler du « *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*; Lyon, imp. de Boitel, 1839, 336 p. « Ce qui avait le plus préoccupé, disent les auteurs dans leur préface, la Société Littéraire, depuis sa fondation, en 1807, c'était la pensée de donner au public une *Biographie lyonnaise*. L'abbé Pernetti, il est vrai, avait publié, en 1757, sous le titre : *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon ou les Lyonnais dignes de mémoire*. Chez Duplain, 2 vol. in-16. Mais ce livre n'était pas complet, et il était devenu ancien. Ce fut principalement sous la présidence de M. Achard-James, en 1822, qu'on arrêta le projet de confier cette publication à plusieurs de ses membres. M. Cochard, entre autres, fournit plusieurs articles. En 1838, un nouvel élan fut donné à cette œuvre en commun, sur le rapport de M. Chelles, mais en réalité c'est à MM. Breghot et Pericaud que doit revenir le mérite de la confection de cet important ouvrage. Comme toutes les œuvres humaines, il n'est pas sans défauts ; peut-être dans ce catalogue a-t-on donné une trop grande place à des hommes étrangers à Lyon, mais comme ces hommes d'élite ont vécu longtemps à Lyon et ont participé même aux affaires de cette ville, il convenait de leur assigner une place dans cette galerie de célébrités. Chaque notice est puisée aux meilleures sources et chacune de ces sources est soigneusement indiquée. Peut-être ce livre a-t-il vieilli

déjà. La Société Littéraire a eu, il y a cinq ans, la louable pensée de la compléter. Mais ce projet, confié aux soins d'une commission spéciale, n'a pas abouti. Espérons que quelques nouveaux érudits lui donneront une prochaine suite.

La *Bibliographie lyonnaise du XV^e^ siècle* est l'un de ses ouvrages que M. Pericaud a remanié le plus souvent.

En 1840, il en donna d'abord une première édition. L'année suivante il y ajouta un supplément sous le titre : « *Nouvelles recherches* ; enfin, en 1851, il publia une nouvelle édition et détruisit les précédentes dont il subsiste de très rares exemplaires.

La *Bibliographie lyonnaise*, éditée en 1840, forme une planquette de 43 pages in-8°, avec l'indication de 339 ouvrages. Au bas de cette nomenclature, on lit : en lettres gothiques. « Cy finist le livre de la Bibliographie lyonnaise du quinziesme siecle compilé par Anthoine Pericaud, bibliothecaire de la ville de Lyon. Imprimé audict Lyon par maistres Jehan Benoist Pelagaud et Loys Alexis Lesne, demourans en la grant rue Merchière, à l'enseigne du Soleil, l'an mil CCCCCCCC XF. *Deo gracias.* »

Enfin, et à la suite se trouvent : 1° *La liste chronologique des imprimeurs lyonnais au XV^e^ siècle*, et 2° *La liste alphabétiqué des imprimeurs lyonnais du XV^e^ siècle par leurs noms propres ;* 3° *La liste alphabétique des imprimeurs lyonnais du XV^e^ siècle par leurs noms de baptême ;* et 4° la *Table des auteurs et des ouvrages sans nom d'auteur imprimés à Lyon au XV^e^ siècle.* »

Les *Nouvelles recherches* (seconde édition, 1841), se composent de 31 pages seulement, imprimées chez Mougin-

(1) La première édition a été supprimée par l'auteur. (Note de M. Pericaud.)

Rusand, mais indiquant le même nombre d'ouvrages que la première édition de 1840. Mais on n'y trouve plus les quatre tables dont j'ai donné plus haut le texte littéral. Ces *Nouvelles Recherches* se terminent par ces lignes : « Nous ne croyons pas avoir épuisé la matière en publiant ce premier *supplément*. Nous aurions pu le grossir de plusieurs éditions sans date, faites à Lyon par des imprimeurs tels que Olivier Arnoulet et Barnabé Chaussard, mais nous avons cru devoir les rejeter jusqu'à un plus ample informé. Nous craignons même que l'on ne nous fasse un reproche d'avoir encatalogué quelques-unes de ces éditions dont la date n'est pas aussi reculée que se plaisent à le croire les bibliophiles qui ont le bonheur de les posséder. »

1849. — Sadolet. — Addition à l'hist. litt. de Colonia.

1850. — Pagnini
1853. — Les deux Deshoulières
1853. — Le marq. de Coulanges
} Extraits du P. de Colonia.

1851. M. Pericaud était un bibliophile trop expérimenté, il avait feuilleté, lu et annoté même tant d'anciennes éditions étrangères et lyonnaises, que la pensée dut naturellement lui venir d'écrire, un jour, un livre spécial sur la *Bibliographie lyonnaise du XV^e^ siècle*, c'est-à-dire sur les premiers livres sortis des presses lyonnaises, après l'importation à Lyon de l'art typographique par Barthelemy Buyer et Guillaume Le Roy. Ces ouvrages étaient, du reste, très nombreux, car on estime que pendant les vingt-sept dernières années du xv^e^ siècle, il en parut près de cinq cents. Mais les goûts sont changeants. Nos incunables tombèrent dans une espèce de discrédit pendant une longue suite d'années, et il fallut entre autres les vastes travaux de l'abbé Mercier de Saint-Leger, lyonnais de naissance, pour les remettre en honneur. Au temps où M. Pericaud les étudia, ils étaient déjà très recherchés. « Les éditions *princeps*, dit-il

dans sa préface de 1851, des classiques grecs et latins ont reconquis toute l'estime qu'elles avaient perdue ; elles sont aujourd'hui poussées à des prix exorbitants dans les ventes aux enchères. Il en est de même des livres français du xv^e^ siècle, et surtout des romans de chevalerie qui se vendent dix fois plus qu'ils ne se payaient lorsqu'ils sortirent des presses de nos premiers typographes. »

M. Pericaud publia d'abord une première édition de sa Bibliographie lyonnaise du xv^e^ siècle. Puis, de 1851 à 1859, il en donna une seconde en quatre fascicules dont voici les titres :

N° 1. — *Bibliographie lyonnaise du* xv^e^ *siècle*, par Antoine Pericaud, 111 pages in-8. Louis Perrin, 1851, tiré à 200 exemplaires, 111 pages. Ce premier fascicule comprend les livres latins datés, pages 1 à 54. — Les livres latins sans date, pages 55 à 62. — Les livres français datés, p. 63 à 87. — Les livres français sans date, p. 88 à 107, et enfin des additions, p. 107 à 111.)

N° 2. — *Bibliographie lyonnaise du* xv^e^ *siècle*, deuxième partie, contenant le catalogue des imprimeurs et des libraires de Lyon, de 1473 à 1500; la Table méthodique des éditions lyonnaises du xv^e^ siècle, par Antoine Pericaud l'ainé, in-8, Lyon, imprimerie de Chanoine, 1852, 60 pages, tiré à 200 exemplaires.

N° 3. — *Bibliogrophie lyonnaise du* xv^e^ *siècle*, troisième partie par Antoine Pericaud l'aîné, in-8, 31 p. Lyon, imp. de Chanoine, 1853.

(Ce fascicule contient la liste chronologique des imprimeurs et des libraires de Lyon de 1473 à 1500, avec des additionset des corrections.)

Et n° 4. — *Bibliographie lyonnaise du* xv^e^ *siècle*, par Antoine Pericaud l'aîné. Additions et corrections. Lyon, 1859, in-8, imp. adminis. Chanoine, 24 p.

M. Pericaud, en faisant ce livre important pour la bibliographie lyonnaise, jusqu'alors si peu connue, s'est livré à une profonde étude de cette difficile matière, mais, a dit avec raison le savant M. Baudrier, « les lacunes y abondent au-delà de toute prévision. Ce n'est pas assurément la faute de M. Pericaud, car nul n'a poussé plus loin que lui la passion des livres, l'ardeur et la ténacité des investigations. C'était celle de son temps. S'il assistait aux débuts de cette fièvre qui a saisi tous les oisifs de notre époque pour les lancer à la recherche des vieux débris des siècles derniers, il n'a pas assez vécu pour récolter sa part de leur moisson. Il n'a pas pu connaître les richesses exhumées de la poussière par l'élévation insensée du prix dont on paie leur découverte. Il n'a pas eu à sa disposition toutes les ressources qui sont jetées au-devant des studieux, par les journaux bibliographiques, par les catalogues multipliés où la science s'accumule en notes souvent précieuses, et sur lesquelles l'attention est attirée maintenant par des gravures variées et de chatoyantes lithochromies. Il faut donc avoir une juste reconnaissance aux premiers pionniers qui, privés de ce secours, ont néanmoins tracé ce sentier. »

L'œuvre de M. Pericaud est donc à reprendre, et M. le président Baudrier « voudrait animer d'une sainte ambition le zèle de nos jeunes bibliophiles, et leur indiquer un travail, utile à la fois et plein d'attraits, qui consisterait à refondre dans une nouvelle édition les quatre fascicules dont se compose l'œuvre du vieux maître, en y ajoutant les découvertes qui naîtront en foule devant ses premières recherches. »

Mais M. Baudrier n'a-t-il pas lui-même cette sainte ambition et ne lui devrons-nous pas bientôt un livre des plus savantes recherches sur les auteurs et sur les livres des XV^e^ et XVI^e^ siècles ?

M. Pericaud après avoir achevé sa *bibliographie lyonnaise du* XV^e^ *siècle*, a voulu pousser plus loin ses investigations et il a laissé, en manuscrit, un volumineux travail sur les éditions du XVI^e^ siècle.

Cet ouvrage Ms. forme trois volumes, petit in-4°, sur beau papier et d'une belle écriture.

Le premier volume embrasse les éditions parues de 1503 à 1536. Le deuxième volume, celles de 1536 à 1558. Et le troisième, celles de 1558 à 1563, et ils concernent un nombre très considérable d'ouvrages que je ne saurais énumérer ici. Quelques-uns même sont des plus précieux et des plus rares, et je regrette de ne pouvoir même en donner seulement le titre.

Mais la famille de M. Pericaud est trop soucieuse de la gloire littéraire de son auteur pour qu'on ne puisse espérer qu'elle livrera à l'impression cette œuvre importante. Toutefois qu'elle se hâte !

Les actives recherches, faites en tous pays, sur les incunables font faire un immense progrès chaque jour, à la science de la bibliographie. Il ne faut donc pas que ce livre de M. Pericaud ait le temps de vieillir. Les érudits seraient heureux de faire leur profit des savants et nombreux documents que son auteur y a deposés avec tant de soins et d'exactitude.

1855. — *Encore un mot sur l'ancien autel d'Avenas*. Déjà en 1835, M. Pericaud avait publié une notice de 7 pages sur ce monument célèbre dans le tome I^er^ de la *Revue du Lyonnais*, et tirée à part.

En 1855, il revient sur le même sujet. Son nouveau travail est une réponse à M. de La Roche de La Carelle, avec lequel il différait d'opinion au sujet de la date de la construction de l'église d'Avenas. Lequel des deux a raison ! Je me garderai de juger le conflit.

1857. — *Cinquante épigrammes de l'anthologie grecque.* J'ai déjà parlé plus haut de cette publication.

1866. — *Episodes de l'histoire ecclesiastique de Lyon, pendant la seconde période du* XIII^e^ *siècle.* M. Pericaud était arrivé alors à l'âge de 83 ans, et cependant ce grand âge n'influait en rien sur ses travaux. Toujours infatigable, chercheur et compilateur sans relâche, il a toujours une nouvelle œuvre à présenter à ses confrères de la Société littéraire et de l'Académie.

Le 17 juillet 1866, il lit encore à l'Académie l'*Episode* sur la révolte des habitants contre leur archevêque qu'ils assiègent dans le cloître Saint-Just, mais sans succès. Louis IX intervint, la commune lyonnaise s'organisa ensuite et la royauté prit pied dans la ville.

Le 27 novembre de la même année, M. Pericaud lut encore à l'Académie une notice sur *Samuel Sorbières, sa vie et ses rapports avec Lyon* (1)

Sorbières était médecin et littérateur, originaire de Saint-Ambroix, en 1615. Né protestant, il abjura ensuite sa religion, voyagea à l'étranger et séjourna à Lyon, en 1657. C'est au point de vue de ses relations avec les lyonnais que M. Pericaud l'a étudié.

Sorbières publia à Lyon les œuvres de Gassendi.

1866. — *Benserade, diatribe sur un point d'histoire littéraire* (11 pages extraites de la *Revue du Lyonnais*, avril 1866.) Ce petit opuscule est une savante et patiente recherche sur un

(1) Plus tard, M. Pericaud a encore parlé de Samuel Sorbière, dans une note qui a pour titre : *La villa de Moncorin*, imprimée dans la maison Vingtrinier. Cette villa est située sur la commune d'Irigny. M. Vingtrinier avait déjà publié en 1846, une notice sur cette villa. M. Pericaud ne s'en est occupé qu'au point de vue de ses propriétaires Wimar et Hervart dont il a omis de citer les noms dans ses *Lyonnais dignes de mémoire.*

rondeau adressé à l'académicien Benserade, à l'occasion de ses métamorphoses d'Ovide, mises en rondeaux et dont l'auteur n'est pas bien connu, et qu'on croit être Chapelle.

1865. *Ephémérides lyonnaises, forézienne et beaujolaises* (extraites des livres le plus approuvés et compilés par un petit neveu de dom Pierre de Saint-Romnald.)

Ce travail inséré dans l'*Almanach du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez*, Lyon 1865, est une des dernières publications de M. Pericaud. En l'insérant dans son *Almanach de Lyon*, M. Peladan, fils, y a ajouté en note que ces Ephémérides ont paru d'abord dans la *France littéraire, artistique et scientifique* et qu'elles forment le complément obligé des *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, et du Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, car on y trouve mentionnés plusieurs faits qui ne sont point dans le premier et beaucoup d'hommes renommés à divers titres qui ont été omis dans le second. M. de La Balmondière félicita beaucoup M. Peladan de l'insertion du travail de M. Pericaud dans ses *Ephémérides* et lui signala aussi quelques *errata*.

Déjà, en 1835, M. Pericaud, avec le concours de M. Breghot, avait donné chez Rusand, une première édition de ses *Ephémérides lyonnaises*, mais, ajoute-t-il à la fin de cette plaquette de 14 pages, « l'auteur ne les donne cette année que comme un *essai*, il se propose de leur donner par la suite plus de développement. »

L'édition de 1865 est, en effet, bien plus développée, mais non signée par l'auteur qui a caché son vrai nom sous un pseudonyme, mais M. Peladan, fils, a soin de prévenir la lecteur « que ces Ephémérides ont été composées par un savant historien lyonnais qui a voulu se faire passer pour un petit-fils, selon la science, du dom Pierre de Saint-Romuald, mais quand on est aussi connu que lui, l'anonyme est une

véritable coquetterie. » M. Peladan reconnaît y avoir ajouté quelques documents sur des contemporains.

MANUSCRITS

M. Pericaud, en mourant, a laissé de nombreux ouvrages inachevés ou qu'il entendait compléter et des notes des plus considérables et des plus variées qu'il se proposait d'utiliser pour des travaux bibliographiques ou historiques qu'il espérait encore entreprendre malgré ses 85 ans. Son fils a eu la pieuse pensée de réunir, de classer et de faire relier, en partie, ces nombreuses notes, en en dressant un catalogue qu'il a bien voulu me communiquer. J'aurais voulu pouvoir reproduire ici cet inventaire des manuscrits de M. Pericaud, indiquant jusqu'à la moindre feuille écrite par la main infatigable de cet éminent érudit, mais la place me manque pour le faire. Je me bornerai donc à citer seulement ceux des manuscrits les plus complets et les plus volumineux et qu'il est d'un intérêt général de connaître. Le catalogue dressé par M. Pericaud fils est par ordre alphabétique des noms des auteurs qui ont fait l'objet des études et des recherches de M. Pericaud, avec l'indication du nombre des pages qu'il leur a consacrées ; mais ce dernier n'ayant pas daté ces pages, il a été impossible de dire à quelle époque elles ont été écrites ; toutefois à la couleur et à la nature du papier, on voit qu'elles appartiennent à des époques diverses et même très anciennes, comme 1811, entre autres. J'ai cru devoir dire quelques mots sur ceux des manuscrits qui m'ont paru les plus importants. — En ce qui

concerne les autres, je me suis borné seulement à donner leur titre.

Notes pour la Menagiana. M. Pericaud, en colligeant ces notes eut-il le projet de publier une nouvelle édition du recueil intitulé *Menagiana,* lequel parut après la mort de Gilles Menage, savant et bel esprit, né à Angers en 1613, mort à Paris en 1692, ou bien voulut-il faire une imitation de ce livre? La première hypothèse me paraît la plus vraie, car, après avoir cité l'opinion d'un grand nombre d'écrivains sur les éditions du *Menagiana* de 1693, de 1715 et sur celle de la Monnoye « qui a enrichi ce recueil de plusieurs remarques qui l'ont tiré de la foule des *ana.* » M. Pericaud a mis en tête de ses notes, ces mots : « En mettant les *Menagiana* par ordre alphabétique de matières, on éviterait une table. » Il semble donc avoir préparé les éléments d'une nouvelle édition, dans laquelle seraient entrés les nombreux documents qu'il a recueillis et qui sont une nouvelle preuve de sa grande connaissance des auteurs anciens et modernes.

Ce manuscrit est sans date et a été écrit à des temps divers.

Polyanthea. Ce recueil était-il destiné à être publié? ou bien M. Pericaud a-t-il voulu seulement réunir dans un portefeuille spécial les sentences et les définitions puisées dans les meilleurs écrivains pour les utiliser dans ses travaux? Ce manuscrit porte cet épigraphe : *Nihil unquam legit quod non excerperet,* emprunté à Pline le jeune parlant de son oncle.

C'est aux classiques anciens que M. Pericaud a fait surtout ses emprunts, sans négliger les modernes. Alphonse Karr lui a fourni ce mot :

« Une femme qui écrit a deux torts : elle augmente le nombre des livres, et elle diminue le nombre des femmes. »

Ce recueil ne porte pas de date.

Miscellania ethica, ou *Sexagenarii Excerpta*, XVIII *decembris die inceptum*, avec cet épigraphe : *Eligere non colligere.*

Au-dessous, on lit : « Quelques jours avant sa mort, Lafontaine écrivait à Maucroix : « Je mourrais d'ennui, si je ne composais plus..... » Je sais aussi quelqu'un qui mourrait d'ennui s'il ne compilait plus..... »

M. Pericaud a donc aussi fait cette compilation pour satisfaire son immense besoin de colliger journellement des documents les plus divers, mais cette fois, il ne butine pas des épigrammes des bons mots, des facéties, des *ana* de tous genres. Il est arrivé à la vieillesse. Il a atteint la soixantaine. Il sent que la mort peut venir d'un jour à l'autre et que le Souverain juge lui demandera compte de ses actes. Pour se préparer au grand jour, en chrétien fervent, il cherche des forces, des consolations, des espérances dans les Livres Saints et dans les auteurs chrétiens. Ses choix ont été des plus heureux. Il serait à désirer que ce recueil fût imprimé. Plus d'un vieillard en ferait son *vade-mecum*.

Lexique cicéronien « ou dictionnaire des biographes, des éditeurs, des commentateurs et des traducteurs de M. T. Cicéron, suivi d'un catalogue des bustes et des portraits de cet orateur, des dialogues et des ouvrages dramatiques dans lesquels il a été mis en scène. »

Comme on l'a déjà vu plus haut, Cicéron a été l'un des auteurs favoris de M. Pericaud et j'ai cité déjà les travaux qu'il lui a consacrés dès 1809.

Le *Lexique cicéronien* devait être probablement le couronnement de l'édifice qu'il avait élevé, de concert avec M. Breghot au grand orateur romain.

Cette œuvre forme un volume ms, in-4°, par ordre alphabétique, de tous les écrivains qui se sont occupés de

Cicéron, avec les titres de leurs ouvrages, mais elle est demeurée inachevée.

M. Pericaud l'aura abandonnée, sans doute, en apprenant la réédition par Auguste Delalain du *Lexicon ciceronianum* de Nizolius, d'après l'édition publiée en 1734, par le séminaire de Padoue, sous les auspices et par les soins du célèbre Sacciolati. Ce qui me le donne à penser, c'est qu'en étudiant le manuscrit de M. Pericaud, j'y ai trouvé, à la dernière page écrite, interfolié, le prospectus de l'édition annoncée par Auguste Delalain, et qui est sans date.

Le lexique de M. Pericaud n'en porte pas non plus.

Je n'ai pas trouvé, non plus, dans cet ouvrage la liste ou catalogue des bustes et des portraits de Cicéron annoncé par M. Pericaud, dans le titre et dans sa *notice des ouvrages imprimés et manuscrits*, dans le tome II de l'histoire de l'Académie de Lyon, par M. Dumas, Lyon, Barret, 1839, p. 72.

Bibliothecairia. Ce manuscrit offre aussi un grand intérêt; c'est un fort volume in-4°, sur vieux papier, à couverture de parchemin. Il contient, par ordre alphabétique, des documents des plus variés sur les grandes bibliothèques d'Europe, sur certains de leurs conservateurs, sur la bibliographie et beaucoup d'anecdotes sur des écrivains; parfois même il s'y rencontre des traits décochés contre des contemporains.

Mais c'est en philosophe qu'il a écrit ce livre. Un jour, sans doute, en regardant, plein de désillusions et avec une sorte de pitié les livres de sa bibliothèque dont il venait de parler, il écrivit sur son manuscrit ces lignes : « Tout ce qu'on a dit sur la manière d'écrire ne vaut pas ce petit fragment de Voltaire :

Tout ce fatras fut de chanvre en son temps;
Linge, il devint par l'art des tisserands;

Puis en lambeaux, des pilons le pressèrent.
Il fut papier, cent cerveaux à l'envers
De visions, à l'envie, le chargèrent.
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux, voilà quelle est l'histoire
Tout est fumée.....

« Mais les écrivains, ajoute-t-il, sont aussi de singulières gens. Turnèbe, le jour de ses noces, enfermé dans son cabinet, oubliait la cérémonie. On fut obligé d'aller l'arracher dessus ses livres pour le conduire à l'église et, au retour, il passa encore plusieurs heures dans son cabinet. Ces illustres savants sont de bien tristes maris... »

Plus loin, se moquant des archéologues, il décoche cette flèche contre M. Commarmond, le conservateur du Musée des Antiques de Lyon : « Un amateur d'antiquailles se vantait, un jour, d'avoir dans son cabinet des phallus féminins... Cet amateur se nommait *Komarmon* (imprimé en grec). »

Toutefois, cette œuvre de M. Pericaud, est une œuvre sérieuse, utile par ses documents et d'une grande érudition comme tous ses travaux. Il est à regretter qu'elle soit inachevée. Sa publication offrirait un sérieux intérêt.

Extraits du Lugdunum Priscum. Qui ne connaît ce livre du Président Bellièvre et ses vicissitudes ? Longtemps perdu, il s'est retrouvé, en 1703, dans la célèbre bibliothèque du financier Pianello de La Valette. Transporté à la fin du XVIII siècle au château de Thorigny, près Sens, il est confisqué avec les biens de M. de Maubec, son possesseur, et donné à la bibliothèque d'Auxerre où M. Prunelle l'enlève par ordre de Chaptal, pour le remettre à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier. Comme il intéressait

beaucoup l'histoire de Lyon, M. Artaud en fit faire une copie, et M. Pericaud en prit communication pour en faire des extraits. C'était en 1842; M. Pericaud l'emporta à sa campagne de Saint-Maurice de Beynost et passa ses vacances à faire ces extraits. Il nous l'apprend lui-même par une note sur son manuscrit, et on peut se demander pourquoi il n'imprima pas le manuscrit du Président Bellièvre. Il en laissa le soin à M. Monfalcon qui le fit en 1846 sur une copie de la main de M. Breghot du Lut. Ce dernier et M. Pericaud avaient vérifié, autant que possible, toutes les citations, en les collationnant sur les meilleurs textes. Ce travail leur demanda un long temps et beaucoup de recherches.

M. Pericaud a placé en tête de ces *Extraits* diverses notes bibliographiques sur l'auteur du *Lugdunum priscum,* et à la suite de ces notes, il a écrit la vie de ce grand magistrat. Le tout est d'un grand intérêt et mériterait d'être publié dans une nouvelle édition du *Lugdunum Priscum.*

Notes sur Montaigne (Essais L. I. II. III). M. Pericaud, en lisant un jour les *Essais* de Montaigne y remarqua cette phrase. « J'ai pris coutume, depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux que je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de le lire et le jugement que j'en ai porté en gros. » Imitant en cela l'illustre philosophe, M. Pericaud s'est plu aussi à donner en gros le jugement qu'il a porté sur les trois livres des *Essais* publiés en 1580 et 1588. Ce jugement remplit deux petits volumes reliés, sans date, et M. Pericaud ne se dissimule pas que :

« Tout abrégé d'un bon livre est un sot abrégé, » comme le dit lui-même à la seconde page, dans des notes destinées sans doute à servir d'éléments à une préface. Les remarques mises à la suite de chacune des pensées de

Montaigne, dont il ne cite que les premiers mots, témoignent, une fois de plus, de la profonde érudition de M. Pericaud. On est surpris même que ses nombreux travaux journaliers lui aient laissé assez de loisirs pour se livrer aux immenses recherches qu'a dû exiger la rédaction de ces remarques qui forment un véritable traité et non pas « *un jugement en gros.* » Il est à regretter que M. Pericaud ait laissé cette étude inachevée.

Iuvenia et Selinia (petites pièces imitées du grec, du latin). Comme l'indique le titre de ce petit volume manuscrit, sans date, M. Pericaud y a réuni un grand nombre de petites poésies imitées des auteurs anciens par des écrivains modernes. Ces choix sont des plus heureux.

Précis historique sur les gouverneurs de Lyon de 1462 à 1790. Dès 1841, M. Pericaud avait publié un travail sur ces grands officiers de la couronne. Mais il n'en fut pas satisfait, avouant lui-même « qu'il contenait bien des erreurs et des omissions. » Il le recommença donc à une date que rien, dans le manuscrit, ne permet de préciser, et en donnant aux articles *Mandelot* et *Villars* un plus grand développement. Celui sur Mandelot avait paru en 1828. « Toutefois, dit-il, dans une courte préface, ce nouvel essai qui laissera, sans doute encore, beaucoup à désirer, sera plus exact, plus complet et n'offrira pas moins d'intérêt que le premier. » Néanmoins, je vois par une note qu'il le retoucha encore en 1865, sans doute pour le livrer à l'impression. Il en refit alors la copie entière.

Dans ce manuscrit se trouve aussi un *Catalogue des Sénéchaux de Lyon*, demeuré également à l'état de manuscrit.

Tableau chronologique des Comtes de Lyon. M. Pericaud, poussant ses incessantes investigations dans toutes les parties de l'histoire de Lyon, ne put manquer de fouiller aussi dans celle du Chapitre de la Primatiale.

Il consacra donc ses vacances de 1852 à 1853 à des recherches, à sa campagne de St-Maurice de Beynost, sur les comtes du Chapitre de Saint-Jean.

Ce manuscrit se compose de deux parties. La première, qui semble d'une date assez ancienne, ne renferme que la *liste chronologique des chanoines comtes de Lyon* depuis l'an 940. Dans la seconde partie, beaucoup plus volumineuse, il donne une notice biographique puisée aux sources les plus diverses et les meilleures sur chacun de ces personnages, après avoir écrit, en quelques pages, l'histoire générale du Chapitre de la Primatiale. Quant à ses doyens, il ne s'en est pas occupé et renvoie à l'ouvrage de Du Temps.

Notes biographiques sur les archevêques de Lyon. — J'ai énuméré plus haut les nombreuses notices imprimées que M. Pericaud a publiées sur les plus notables archevêques de Lyon, mais il a eu probablement le projet de consacrer, un jour, un ouvrage spécial à tous les personnages qui ont occupé le siége primatial de Lyon. Dans ce but, il a réuni des notes biographiques sur chacun d'eux et elles remplissent quatre volumes. Ces notes ont été écrites à des temps bien divers, mais sans aucune indication de date de leur rédaction. Les dernières concernent le cardinal de Bonald et sont de 1863.

Bibliographie. — Traductions des auteurs latins ; un cahier commencé en septembre 1811.

Notes sur diverses traductions d'Horace, éditions lyonnaises, 25 pages.

Notes sur les traductions de la Batrachomyomachie d'Homère, 5 p.

Commentaire sur quelques vers de Boileau. Notes biographiques et bibliographiques, 27 p.

Notes sur diverses œuvres de Cicéron, 53 p.

Notes sur Cicéron et Démosthène, 10 p.

Abrégé de la vie de Cicéron, par Pericaud et Breghot du Lut, 16 pages.

Extrait et commentaire, rapprochement avec divers auteurs des vers de Corneille, 17 p.

Commentaire sur les œuvres de Deshoulières, 30 p.

Ouvrages imprimés par Dolet, 8 p.

Recueil d'épitaphes, 20 p.

Notes sur Erasme, 25 p.

Etymologie de Lyon, 2 cahiers, 46 p.

Notes biog. et bibliog. sur Gerson, 16 p.

Notes et extraits sur la chronique métrique de Philippe-le-Bel, par Godefroy, de Paris, 18 p.

Les Juifs à Lyon et chansons sur eux, 18 p.

Ouvrages à consulter sur Lactance, 12 p.

Dissertation et commentaire sur Jean de Lafontaine, 160 p.

Supplément aux notes de Walkenaer sur les œuvtes de Lafontaine, 50 p.

Rôles des bourgeois natifs de Lyon, capables des honneurs du Consulat en 1602, 28 p.

Description et extraits d'un manuscrit intitulé : Mémoire pour servir à l'histoire eccles. et civile de Mâcon, 131 pag. écriture du XVIII^e^ siècle, 13 p.

Notes sur Jean Masset, grammairien du XVI^e^ siècle, 8 p.

Notes sur le nouveau Paris de Mercier, 17 p.

Monuments des anciens idiomes gaulois par Morin, lu à la Société littéraire de Lyon, le 19 mars 1862. 9 p.

Notes sur divers passages d'Ovide, 7 p.

Extraits de l'ouvrage, Paris, Versailles et les Provinces au XVIII^e^ siècle, 12 p.

Notes sur le patois et les proverbes lyonnais, 15 p.

De la peinture à Lyon à diverses époques, 6 p.

Notes sur les œuvres de Pelisson, 4 p.

Réflexions de divers auteurs sur les Pères de l'Eglise, 2 p.

Pétrarque et Pétrone, son séjour à Lyon et imitation, lu à la Société littéraire le 4 juin 1861.

Liste par ordre alphabétique des poètes lyonnais, 15 p.

Notice biographique sur Poivre, 10 p.

Notes sur les protestants à Lyon, 24 p.

Commentaires sur Racine, 16 p.

Notes sur le Rhône, 9 p.

Notes bibliographiques sur Salvien, 29 p.

Commentaire sur Sanlecque, 25 p.

Notes bibliographiques sur Scarron.

Commentaires sur quelques lettres de M^me^ de Sévigné.

Sidoine Apollinaire. Notes bibliographiques et calque du titre d'un manuscrit trouvé à Clermont, 22 p.

Temidiana. Recueil d'anecdotes, 35 p.

Commentaire sur Tertullien, 12 p.

Recherches sur les testaments anciens et modernes, 32 p.

Traductions des auteurs anciens, 50 p.

Remarques bibliographiques et imitations de Voulté, 12 p.

Notes sur les Grands-Augustins de Lyon, 10 pag.

Notes biographiques sur Ausone, 10 p.

Extraits d'Avitus, 16 p.

Biographie lyonnaise. Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire. J'ai déjà dit plus haut, au chapitre consacré aux œuvres *imprimées* de M. Pericaud, qu'en 1839, il donna, de concert avec M. Breghot du Lut, et aux frais de la Société littéraire, le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, pour compléter l'œuvre de Pernetti sur le même sujet. Mais sachant bien que ce livre vieillirait vite et aurait besoin d'être tenu à jour constamment, il interfolia de suite deux exemplaires *imprimés* et les remplit de notes, dans le but, sans nul doute, d'en donner une seconde édition, ce que malheureusement il ne fit pas.

Ces volumes sont sans nouvelle préface, mais sur la première page de l'un d'eux, on trouve les éléments qui devaient servir à la former. Ainsi, il a écrit, entre autres, ces lignes : « Nous répondrons à ceux qui nous reprochent d'avoir mis dans notre biographie des hommes célèbres qui sont morts à Lyon, mais qui n'y sont pas nés :

La patrie est aux lieux qui consacre la gloire,
La Grèce est ta patrie, elle t'a vu mourrir. »

(GUIRAND, chant sur lord Byron.)

puis il reproduit le passage suivant d'une lettre dans laquelle on exprime le désir de voir continuer un jour cet ouvrage :

« Cet ouvrage manquait à notre ville et sa publication est un véritable service rendu à notre histoire. *Espérons qu'elle pourra se continuer un jour,* car notre ville grandit dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, dans la chaire, dans le barreau, partout. La gloire commerciale n'y perdra rien ; elle en recevra un nouveau lustre. »

Correspondance.

Outre les manuscrits d'ouvrages achevés ou non terminés, M. Pericaud a laissé de nombreux petits volumes contenant les uns, sa propre correspondance, les autres, les lettres des savants et des érudits avec lesquels ils entretenait d'actives relations pour ses divers travaux.

En ce qui concerne sa propre correspondance, il lui donnait les plus grands soins. Il n'écrivait jamais une lettre,

currente calamo, même à un ami, même à son collaborateur journalier, M. Breghot du Lut.

Il tenait à ce que son style fût aussi correct que son écriture, qui était très belle et qui n'a jamais varié, même dans son extrême vieillesse. Le temps n'a jamais pu alourdir sa main; sa plume n'a jamais tremblé. Lorsque le loisir lui manquait pour faire la minute d'une lettre ou pour la recopier, il analysait, au moins, son contenu sur de petits registres cartonnés dans lesquels sont inscrits ses nombreux correspondants par ordre alphabétique et chaque lettre à sa place chronologique.

De la sorte, on peut en suivant chaque page voir tout ce qu'il a écrit à chacun de ses correspondants.

Souvent ses *memento* sont en abréviation, mais on voit facilement qu'il s'agit de renseignements littéraires qu'il donne ou qu'il demande. Il tenait surtout à être bien informé, pour être ensuite, lui-même, aussi exact que possible.

C'est ainsi qu'il a tenu aussi un registre spécial au sujet de ses communications à la *biographie universelle* de Michaud; il y porte la date de l'envoi de chacun de ses articles.

Je ne saurais citer ici, faute de place, les noms de tous ses correspondants, on y rencontrait entre autres :

Ballanche, le philosophe, *Barbier*, l'un des conservateurs de la bibliothèque royale, *Berger de Xivrey*, *Auguste Bernard*, *Paulin Blanc*, bibliothécaire à Montpellier, *Beuchot*, bibliothécaire au Palais-Bourbon, *Blegier de Pierre Grosse*, bibliothécaire d'Avignon, *Gustave Brunet*, à Bordeaux, *Brunet*, *Champollion-Figeac*, le marquis *de Chateaugiron*, consul à Nice, *Cibrario*, *Corpet*, *Cucherat*, *Garnier de Bourgneuf*, maître des requêtes, *Dupin aîné*, *d'Aigueperse*, *Dépery*, évêque de Gap, *Fulchiron*, député, *Gariel*, bibliothécaire à Grenoble,

l'abbé *Greppo*, grand vicaire à Belley, *Grelle*, bibliothécaire à Angers, *Guichard*, de la bibliothèque royale, *Guillemot*, de l'Académie de Dijon, *Guyot de Sèze*, éditeur de la biographie des gens de lettres, *Guénard*, bibliothécaire à Besançon, *Hartzembarsch*, *Eugenio*, bibliothécaire du roi d'Espagne, le bibliophile *Jacob*, *Eloy Joanneau*, éditeur d'Antigone, *Achille Jubinal*, *Edouard de La Plane*, *Libri*, le trop célèbre écumeur de bibliothèques, *Victor Le Clerc*, *Leroux de Lincy*, *Macé*, professeur d'histoire naturelle au collège Saint-Louis, *Ménébrea*, magistrat à Turin, *Mahul*, *Miller*, l'un des éditeurs de la *Revue de Bibliographie*, *Risent de Blain*, de l'Institut des Provinces, *Muller* (Jean de), auteur de l'histoire des Suisses, *Nisard*, *Gérard Mellier*, maire de Nantes, *Payen*, *Peignot*, *Pezzi*, libraire à Turin, *Polain*, libraire à Liège, *Prisse d'Avenas*, *Guérard*, *Ravenel* de la bibliothèque royale, le baron *de Reiffenbeach*, à Bruxelles, *Reynaud*, de l'Institut, *Auguste de Reume*, *Rossignol*, archiviste à Dijon, *Sainte-Beuve*, *Smith*, conseiller à Riom, *Eugène Salomon*, à Tours, *Spiker*, bibliothécaire du roi à Berlin, le professeur *Stiévenart*, *Jules Taschereau*, *La Tessonnière*, à Bourg, *Léon Thiessé*, préfet à Digne, *Thoisnier Desplaces*, *Tissot*, *Tranchant*, vicaire à Saint-Gervais, *Tollon*, juge à Paris, *Villemain*, *Weiss*.

Un grand nombre de lettres de ces hommes d'élite a été réuni en petits volumes brochés par le fils de M. Pericaud, qui les conserve avec un soin pieux. Ces volumes ont pour auteurs entre autres *M. Bonafous*, de Turin, membre associé de l'Académie de Lyon et fondateur de plusieurs prix que décerne cette savante compagnie. — *M. Payen*, médecin du Bureau de bienfaisance de Paris, avec lequel il traite des œuvres de Montaigne ; — *M. Corpet*, auteur du *Lucilius*. M. Pericaud l'entretient de son *Minuciana ;* un jour même, cédant à son esprit caustique et mordant, il s'était donné le

mâlin plaisir de se moquer un peu, même de la Société Littéraire dont il était cependant l'un des fondateurs.

M. Corpet, qui aimait aussi la plaisanterie, lui répondit, le 3 janvier 1852 : « Vous m'apprenez une chose assez plaisante, c'est que votre Société Littéraire est la pépinière où nos préfets de police vont déterrer leurs secrétaires. Est-ce que, par hasard, vous consacrez vos séances à rédiger des arrêtés sur la salubrité et des proclamations sur les émeutes ? Vous allez me faire regretter d'avoir eu foi en son titre de *Société littéraire* et de ne pas m'être trouvé suffisamment lettré pour solliciter mon admission, car j'aurais chance aujourd'hui d'être au moins sergent de ville ou inspecteur du balayage. »

Telles sont les œuvres connues, imprimées ou restées en manuscrit, que M. Pericaud a laissées. Mais, comme je l'ai déjà dit, combien n'en existe-t-il pas, dont on ne sait même pas le nom et qui sont enfouies dans des Revues ou dans des Annuaires de France et de l'Etranger ? De plus habiles chercheurs que moi sauront peut-être les découvrir un jour, et en donner la liste avec leur analyse.

Quoiqu'il en soit, on reconnaîtra qu'il s'est rencontré peu d'érudits qui aient aient accompli une œuvre aussi considérable et si bien rempli leur existence par des travaux aussi utiles. Lyon et la science garderont donc un heureux souvenir de M. Pericaud et son nom restera une des gloires de cette ville.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE

Origine et naissance de M. Pericaud. — Sa première enfance. — Mort violente de son père. — Sa première éducation, ses divers maîtres. — Ses relations avec M. Breghot du Lut, leurs études communes, leurs premiers travaux, leur correspondance. — Fondation du Cercle littéraire. — Réception à l'Académie de Lyon et à d'autres sociétés savantes. — Administration de la Bibliothèque de la Ville.— Ses publications pendant cette administration. — Sa retraite. — Continuation de ses travaux. — Mort de M. Breghot du Lut. — Publications dernières. — Sa mort. — Son éloge. . . . . PAGE. 1

DEUXIÈME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES SUR LES AUTEURS LATINS

Cicéron

Pages

1812 Ciceroniana, 1812 33

— Discours sur la nécessité et les avantages de l'amnistie . . 35

		Pages
1818	1re édition, 1818	34
1819	Le même, 2e édition	34
1821	Notice bibliographique sur les éditions et sur les traductions françaises de Cicéron, 1821	36
1823	L'Octavius de Minucius Felix, 1823, 1re édition	37
1843	Le même, 2e édition, 1843	38
—	Hermias contre les Philosophes	38
—	Minuciana ou Supplément aux notes de la traduction de l'Octavius de 1843. — 1847	39
1826	Plaidoyer pour Servius Sulpicius contre L. Murena . . .	39
1835	Invective de Salluste contre Cicéron	

Martial

1816	Essai sur Martial	40
—	Imitations d'Owen	41

Horace et Ovide

1841	Notes sur diverses traductions d'Horace (éditions lyonnaises).	42
—	Notes sur divers passages d'Ovide	42

Saint-Agobard

1841	De la grêle et du tonnerre, trad. de Saint-Agobard . . .	43

ÉTUDES SUR DES AUTEURS GRECS

Démosthène

1842	Démostheniana.	43
—	Maximes et pensées de Démosthène	44

L'anthologie grecque

		Pages
1842	Cinquante épigrammes de l'anthologie grecque	45

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE ET LES ÉCRIVAINS DE LYON

1821	Formulaire de Bredin le cocu	46
—	Calendrier de Thémis	47
1822	Calendrier des Muses	47
1821	Notice sur Claude Brossette	48
1824	Notice sur Charles Borde	48
1825	Notices sur Leidrade, Agobard et Amolon	48
—	Notice sur Sidoine Apollinaire	48
1826	Notice sur Saint-Jubin	48
1827	Notice sur Charles-Emmanuel de Savoie	49
1828	Essai sur la vie et les écrits de Du Cerceau	49
—	Notice sur Edmond Auger	49
—	Notice sur François de Mandelot	49
1829	Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue . . .	49
—	Fragments historiques, 1793	49
—	Notice sur Pierre d'Epinac	49
—	Notice sur Camille de Neufville Villeroy	49
—	Notice sur A.-L. Du Plessis de Richelieu	49
1830	Notice sur Saint-Nizier	49
1831	Prinse de Lyon et de Montbrison par les protestants . .	49
1832	Séjour de Cagliostro à Lyon	50
1835	Molière à Lyon	50
1840	Les Célestins de Lyon	50
1841	Les gouverneurs de Lyon.	50
—	De la grêle et du tonnerre	50
1842	L'homme à la Roche	50
1843	Erasme dans ses rapports avec Lyon	50
1849	Fragments biographiques. Jacques Sadolet	50
1850	Notice sur Sante Pagnini	50
—	Florent Wilson. Guillaume Postel, L. Castelvetro . . .	50
—	Le marquis de Coulanges	50
1853	Les deux Deshoulières	50

		Pages
1854	Notice sur André d'Espinay	50
—	Notice sur François de Rohan	51
1855	Notice sur Raymond Sachetti	51
—	Notice sur Philippe de Savoie	51
—	Notice sur Charles de Bourbon	51
1856	Notice sur Guillaume de Thurey	51
—	Notice sur Amédée de Talaru	51
1857	Notice sur Pierre Barra	51
—	Notice sur Marguerite de Duyn	51
1857	Notice sur Louis de Villars	51
1858	Notice sur Jehan Perreal	51
1858	Notices sur Pierre de Savoie et Guillaume de Suze	51
1862	Marmontel, son séjour à Lyon	51
—	Curiosités littéraires. — Pétrarque et Pétrone	51
—	Louise Sigée et Nicolas Chorier	51
—	Notice sur Claude de Saint-Georges	51
1873	Notice sur Chateauneuf de Rochebonnne	52
—	Notice sur François-Paul de Neufville	52
1865	Notice sur H. d'Este	52
1866	Notice sur Samuel Sorbières	52
—	Vie de Compain, Mathieu, jésuite	52
—	Notice sur Dugué, intendant de Lyon	52
—	Notice sur Dugas	52
—	Notice sur Madeleine de Sauveur	52

Notices insérées dans la Biographie de Michaud.

Andamoli (Pierre)	52
Ausserre ou Auxerre	52
Beraud (Paul-Emilien)	52
Bellièvre (Albert de)	52
Bellièvre (Claude)	53
Blond (Marc-Antoine)	53
Brunel (Jean)	53
Chamont ou Chammont (Saint-)	53
Clapasson (André)	53
Cochet (Claude-Emmanuel)	53
Coindre, chirurgien	53
Combet (Claude)	53

Pages

Dantoine (J.-B.) 53
Dugas (Laurent) 53
Dugué (François) 53

Articles insérés dans l'Almanach des Muses de Paris.

1820 L'habile Escroc 54
1821 Montmaur, l'Arc-de-l'Amour, Celisinus. 54
1822 La Révolution. 54
1823 Phœbus 54

Articles insérés dans les Archives du Rhône.

— Une Lettre de M. Souchon sur l'ancienne ville d'Aeria . 55
— Lettre à M. Dagier sur le legs Perrachon à la Bibliothèque de Lyon 55
— Notice sur un Cicéron annoté par Henri Estienne . . . 55
— Notice sur la Bibliothèque Méjane, à Aix 55
— Notice sur la Bibliothèque de Moulins 55
— Notice sur la peste de 1557 55
— Notice sur Mme Dunoyer 55
— Notice sur Cagliostro 55
— Notice sur Rabelais et C. Bellièvre 55
— Deux lettres signées du Pasquier 55
— Une Lettre sur le Métayage 55
— Les Tablettes chronologiques 55
1824 Imitations de poésies italiennes sur Louise Labé 55
1826 Lettres lyonnaises. 56
1826 1 Notes sur l'auteur anonyme d'un livre sur la Saint-Barthélemy 56
— 2 Notes sur des passages restitués à leurs véritables auteurs 56
— 3 Lettres sur le même sujet. 56
1827-1835 Notices sur la bibliothèque de la ville 56
1829 La chevauchée de l'âne 57
— La même avec un glossaire 58
1830 Imitation de Sterne, en vers. 58
— Ephémérides lyonnaises. 58
1834 Notice topographique sur la ville de Lyon. 58

		Pages
1834	Le Nécrologe lyonnais	59
1835	Recherches sur la date précise de la réunion de Lyon à la couronne de France	61
—	Précis de l'histoire de Lyon, depuis 1600 jusqu'en 1643.	61
—	Mémoire pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue	61
—	Articles insérés dans la *Revue du Lyonnais*	61
—	Notice sur l'ancien autel d'Avenas	61
—	Notice sur une débâcle des glaces en 1608	61
—	Notice sur le séjour de Cagliostro à Lyon	61
—	Les Mines d'or aux environs de Lyon	61
—	La peste à Lyon	61
—	Etablissement de l'hôtel royal des Monnaies à Lyon	61
—	Moreri à Lyon	61
—	Le jugement universel	61
—	Louis Garon et la fête du cheval fol	61
—	Médaille hébraïque découverte à Lyon	61
—	Les cartes à jouer	61
—	Dervieu de Villars	61
—	Bigarrures lyonnaises	61
—	Les gouverneurs de Lyon	61
1836	Variétés historiques, biographiques et littéraires	61
—	Lettre de Leibnitz	62
—	Dante Alighieri, Jean de Rochetaillée, Jean de Lafontaine	62
—	Lettres inédites de Tholozan de Montfort	63
—	2e Lettre de Leibnitz	63
—	Querelle littéraire	63
—	Lettres du Consulat de la ville de Lyon	63
—	Lettre inédite de Palissot	64
—	Journal de Guillaume Paradin	65
—	Pierre Barra	65
—	Ancienne chanson lyonnaise	65
—	La fontaine de Choulans	65
—	Un proverbe lyonnais	66
—	Sur une inscription sur la porte de la bibliothèque des Augustins de Lyon	66
—	Sur Blaise Denys	66
—	Sur la véritable date de l'origine de l'imprimerie à Lyon.	66
—	Sur un livre de Barthélemy Aneau	66
—	Encore un mot sur l'ancien autel d'Avenas	66
—	Lettre du P. Menestier à Marc-Mayer	66
1838	Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon	67

		Pages
1838	Tablettes historiques.	67
1839	Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire	70
1840	Bibliographie lyonnaise du XVe siècle.	71
1851	Idem	71
1857	Cinquante épigrammes de l'anthologie grecque.	76
—	La villa de Montcorin.	76
1866	Episode de l'histoire ecclésiastique de Lyon	76
—	Benserade	76
—	Ephémérides lyonnaises, foréziennes et beaujolaises. . .	77

Manuscrits.

Notes pour le Menagiana	79
Polyanthea.	79
Miscellania ethica ou Sexagenarii Excerpta.	80
Lexique cicéronien.	80
Bibliothecairia.	81
Extraits du Lugdunum priscum.	82
Notes sur Montaigne.	83
Juvenia et Senilia	84
Précis historique sur les gouverneurs de Lyon	84
Tableau chronologique des comtes de Lyon	84
Notices biographiques sur les archevêques de Lyon	85
Quarante-neuf notes sur divers sujets.	85
Biographie lyonnaise. Lyonnais dignes de mémoire.	87

Correspondance.

Noms des principaux correspondants	89

NOTICE

SUR LA

FAMILLE CHARPINEL

PAR

M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES

Il est peu de familles dont l'existence, appuyée sur les documents les plus authentiques, remonte, comme celle des Charpinel, à la seconde moitié du x^e^ siècle. Elle a jeté un vif éclat dans l'Église de Lyon et dans les provinces de Lyonnais et de Forez, aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles ; vers le milieu du XIV^e^ elle se fondit dans la maison de Talaru. Ses principales possessions furent à Dargoire, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Condrieu, Chassagny, Saint-Symphorien-le-Château, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Martin-la-Plaine, Veauche, Duerne, Néronde et Civens, en Lyonnais et en Forez. Les chartes qui en font mention ne suffisent pas, malheureusement, pour établir sa filiation non interrompue ; mais les recherches des érudits enrichiront sans doute son histoire de faits demeurés enfouis, parmi tant d'autres, dans les trésors non encore dépouillés de nos archives, d'où chaque jour apporte des lumières nouvelles. Souvent, dans des travaux de ce genre, on est amené à

avoir recours à des conjectures qui peuvent, comme l'a dit si judicieusement un érudit forézien dont la mort a été une grande perte pour notre pays (1) : « Servir de base et de point de départ pour amener, au moyen de la déduction, et en attendant des preuves plus rigoureuses, à la connaissance des faits historiques. »

Le nom de Charpinel (*Charpinelli*, *Carpinelli* et *Cherpinelli*) est évidemment dérivé du latin et du mot *carpinus* (charme), et de son diminutif *carpinellus* (petit charme, petite charmille).

Une particularité frappe ici tout d'abord ; elle tient au peu de fixité qui existait dans les noms de famille, à ces époques reculées où ils n'étaient pas encore rigoureusement héréditaires : c'est que, sur trois générations, le fils aîné porte invariablement le nom de Charpinel, tandis que le fils, ou l'un des fils puînés, porte celui de *Bérard* (*Berardi*), ainsi qu'on le verra par la suite. Ce fait n'a pas été assez remarqué par M. Steyert, qui donne à cette famille les noms réunis de *Bérard de Charpinelle* (2). Le savant auteur lyonnais paraît être trop affirmatif sur ce point. Il semble, d'ailleurs, ne pas avoir remarqué que Charpinel est écrit *Charpinelli* et non *de Charpinello*, ce qui démontre que la particule (dite nobiliaire si improprement) n'a jamais été attachée à ce nom. Voici, du reste, ce qu'en dit M. Steyert : « Bérard de Charpinelle, ancienne famille du Lyonnais et du Forez, connue depuis le commencement du XI^e^ siècle. Seigneurs, en partie, de Civens, près Feurs, et de Dargoire, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Fondus, vers 1320, dans les Talaru. Ils ont donné un chanoine et un doyen du Chapitre de

(1) M. Gras, mort à Montbrison, il y a quelques années.

(2) Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais, (par M. Steyert), page 10.

Saint-Jean, en 1193 et 1205. *D'argent à trois fleurs de lys d'azur* (?). » Ce point interrogatif existe dans le texte; on verra, plus bas, qu'il y a été placé très prudemment; mais faisons observer d'abord qu'il est parfaitement exact que deux chanoines de l'Église de Lyon ont porté le nom de *Bérard*, mais qu'il y en a eu, en outre, trois du nom de *Charpinel*, ainsi qu'on le verra dans le cours de ce travail. Ajoutons qu'en ce qui concerne les armoiries de cette famille, une grande incertitude a régné jusqu'à ce jour. Suivant M. Gras (1), elles seraient : « *Fascé d'or et d'azur* (2); alias : *D'argent à trois fleurs de lys d'azur* (*d'après A. Steyert*). » M. Gras dit que le premier écu était peint et sculpté au château de Chalmazel (ancienne seigneurie des Talaru). Cependant rien ne prouve qu'il soit celui des Charpinel. Après M. Gras, M. Vachez (3) donne également, aux Charpinel, l'écu *fascé d'or et d'azur*. Mais ce qui est une erreur certaine, et dans laquelle l'auteur de cette notice est tombé lui-même, autrefois (4), c'est l'attribution aux Charpinel de l'écu : *D'argent à la fasce de gueules chargée de trois trèfles d'or, accompagnée de trois cigales de sinople posées 2 et 1*. M. Steyert fait remarquer (5) que ces armes sont celles d'une famille *Bérard, en Touraine*, laquelle n'a rien absolument de commun avec nos Charpinel ou Bérard. Un document authentique semble devoir faire cesser toute incertitude à cet égard; c'est le testament de Guillaume Charpinel, chanoine de l'Eglise de Lyon, du 4 des ides de

---

(1) Armorial général du Forez, page 64.

(2) De six pièces sans doute, ainsi qu'il est d'usage lorsque le nombre n'en est pas indiqué.

(3) Familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais aux croisades, page 11.

(4) Morel de Voleine et de Charpin, archevêques de Lyon, p. 231.

(5) Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais, page 23.

novembre 1238 (1). Cette pièce précieuse, communiquée par M. Guigue, est scellée d'un sceau en cire brune portant un écu chargé d'*un lion* et entouré des mots : S. WMIC..... CANON... (*Sigillum Willelmi Charpinelli canonici*).

Au-dessus du sceau est écrit : « *Sigillum Willelmi Charpinelli testatoris.* »

Ceci ne prouve pas, cependant, d'une manière absolue, que le lion soit le seul véritable blason des Charpinel, puisqu'on a des preuves nombreuses de changements et variations d'armoiries très fréquents dans une même famille, principalement aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Abordons maintenant les documents généalogiques parvenus à notre connaissance :

Hugues Charpinel fit don, vers l'an 1000, à l'abbaye de Savigny, de l'église de Veauche.

« *Donum Hugonis Carpinelli quod fecit de ecclesia de Velchi, quæ est constructa in honore beati Petri apostoli, Deo et sancto Martino Saviniensis Monasterii*, etc. (2). »

Le chanoine J.-M. de la Mure en fait mention ainsi qu'il suit :

« Du temps de ce comte (Géraud ou Gérard I^er^, comte de Lyon et de Forez), suivant un titre produit dans les preuves de cet ouvrage, un gentilhomme forézien nommé Hugues Charpinel, fit rentrer dans l'église, par une volontaire abdication, la possession héréditaire qu'il avait, en vertu d'anciennes inféodations, dans l'église de Saint-Pierre de Veauche, en Forez (3). »

---

(1) Archives du département du Rhône. Armoire Agar, volume 1, pièce n° 13.

(2) Auguste Bernard. Cartulaire de l'abbaye de Savigny, tome I, page 223, pièce 404.

(3) Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, t. I, p. 56 et t. III, preuves, pièce n° 3.

Hugues devait être père d'autre Hugues Charpinel, officier de l'archevêque de Lyon, qui dicta, vers l'an 1075, la donation faite à l'abbaye de Savigny, par Ardrad de Barbereis; Constance, sa femme; leur fils Bladinus; Agnès, mère d'Estienne de Randans, et Elisende, mère de Girin de Pinet, de la moitié de l'église de Duerne, dédiée à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Jean l'Évangéliste (1). Cet acte passé à Tassin, en présence de Humbert, archevêque de Lyon, et d'Artaud IV, comte de Lyon et de Forez, qui y tenaient leur plaid commun pour la justice. Il fut écrit par Albéric, moine, officier du comte. « *Actum in Villa de Tazins, ad quoddam placitum quod fuit inter dominum Humbertum Lugdunensem archiepiscopum, et Artaldum comitem.* »

Cet Hugues (qu'on pourrait nommer Hugues II) devait être père de :

Gaudemar Charpinel (*cognomento Charpinellus*) et de *Ponce Bérard, son frère* (*fraterque ejus Pontius Berardi*) qui approuvèrent, vers l'an 1090, une donation (2) faite à l'abbaye de Savigny et au prieuré de Mornant, de l'église, du presbytère et du cimetière de Saint-Maurice-sur-Dargoire, par Adon (de Riverie) « *Dominus Addo vir nobilissimus,* » qui les détenait à titre d'alleux, et les avait donnés en fief auxdits frères Gaudemar et Ponce. Cette donation fut faite en présence de Hugues Charpinel (leur frère, sans doute), moine, alors prévôt dudit lieu. « *Et hoc factum est in præsentia Hugonis monachi, cognomento Charpinelli, ejusdem loci tunc præpositi.* »

---

(1) Auguste Bernard. Cartulaire de Savigny, t. I, p. 398, pièce nº 762. — Le P. Menestrier, Hist. civile et consulaire de Lyon, preuves p. 8. — Cochard, Notice historique et statistiqne du canton de Saint-Symphorien-le-Château, p. 163.

(2) Auguste Bernard. Cartulaire de Savigny, t. I, p. 444, pièce nº 835.

Gaudemar fit partie du corps d'armée du comte de Saint-Gilles (à la suite de Guillaume III, comte de Forez). Dom Vaissette le désigne sous les noms de Galdemar Campinelle (1) et dit qu'il assista au siège de Jérusalem en 1099. Il fut probablement, non le père, mais l'aïeul de (2) :

1° Armand Charpinel, qui suit;

2° Pierre *Bérard*, chanoine et précenteur de l'Église de Lyon, de 1176 à 1220 (3), mourut le 6 des ides de mars (10 mars). « *Pro cujus anima Petrus decanus, nepos ejus, acquisivit anniversarium incorporatum in obedientia Sancti Pauli in Jaresio* (4). »

Armand Charpinel, chevalier. Il mourut le 18 des kalendes de février. « *Obiit* XVIII *kalendarum februarii* (15 janvier), *pro cujus anima Petrus Berardi decanus, filius ejus, acquisivit anniversarium incorporatum in obedientia sancti Simphoriani castri* (5). » Le 4 février intervint un accord entre les obéanciers de Saint-Symphorien-le-Château (Guillaume de Sure, chanoine et chantre de l'église de Lyon; Ponthus et Thibaud de Vassalieu) et dom Jean Pocachard, curé dudit lieu, par lequel le chapitre de Saint-Jean cédait la ré-

---

(1) Histoire générale de Languedoc, par dom de Vic et dom Vaissette, t. II, p. 319. — Vachez. Les Familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais, aux croisades, p. 11-12.

(2) Entre la date de 1099 et celle de 1220, où Pierre Bérard figure dans un acte conservé aux archives du Rhône, il y a un écart de 121 ans. (V. Guigue, *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, p. 195).

(3) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 24 et note 8, p. 177 (pièce justificative n° 4), p. 187 (pièce justificative, n° 17), p. 195 (pièce justificative, n° 23).

(4) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 24 et note 8; Le Laboureur, Mazures de l'Isle-Barbe, t. II, p. 372; Aubret, Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes, p. 79; Bullioud, *Lugdunum Sacroprophanum*, index III, p. 100 (manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Lyon).

(5) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 8 et note 7.

gie de la sacristie au curé, à la charge de livrer, chaque année à l'église de Lyon, les trois anniversaires d'Armand et Guillaume Charpinel (*videbitur infra*), et d'Estienne de Montgiraud, de 4 livres viennoises chacun (1).

Armand fut père de :

1° Ponce Charpinel, qui suit;

2° O. (sans doute Odon) Charpinel, chevalier de l'ordre du Temple, est mentionné comme ne vivant plus, dans le testament de Pierre *Bérard*, son frère, doyen de l'Eglise de Lyon, du mois de juillet 1234.

3° Guillaume Charpinel, chanoine et chamarier de l'Eglise de Lyon, comparut en cette qualité, en 1182, ainsi que Pierre *Bérard*, son frère, lors de la confirmation faite, par l'archevêque Guichard, d'un jugement qui avait été rendu, en 1109-1115, par Hugues, évêque de Grenoble, en faveur des chanoines de Saint-Paul (2).

En 1193, il prêta serment, en qualité de chanoine de l'Eglise de Lyon, lors de l'engagement qui fut contracté envers les citoyens de Lyon, moyennant 10,000 sous, des tailles qui se levaient sur les denrées, par Raynaud de Forez, archevêque de Lyon, et le Chapitre métropolitain, qui jurèrent, en outre, d'observer les bonnes coutumes de la cité (3).

En 1198, il souscrivit, en qualité de chamarier, le testament du doyen Estienne de Rochetaillée (4).

En 1209, il prit part, comme chamarier, à la répartition

---

(1) Cochard. Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, p. 72.

(2) Guigue, *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, p. 173 et 174 (note 2).

(3) Cartulaire municipal de la ville de Lyon, par Estienne de Villeneuve, publié par M. Guigue, p. 375-376.

(4) Guigue, *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, p. 9 (note 4) et 187.

qui fut faite, entre les chanoines, des revenus de l'église métropolitaine (1).

En 1220, en la même qualité, il prit part à une nouvelle répartition des revenus de la même église (2).

4° Pierre *Bérard*, chanoine et doyen de l'Eglise de Lyon, en 1233 et 1234, était déjà chanoine et chantre en 1174 (3), chamarier en 1226. Il testa le 7 juillet 1234 (4). Dans son testament, il se dit neveu d'autre Pierre Bérard, autrefois précenteur. Il mourut le 20 du même mois (5). Il donna à Saint-Etienne, pour l'anniversaire de Pierre *Bérard*, « *quondam precentoris, quondam patrui sui* (6), LX *libras fortium que fuerunt misse in gageria Joffredi de sancto Prejecto apud sanctum Paulum in Jarezio*, etc. (7). »

Pierre Bérard fut, étant chamarier, l'un des exécuteurs testamentaires de Renaud de Forez, archevêque de Lyon (16 octobre 1226) (8). Voici ce que dit de lui le *Gallia Christiana :*

« Pierre Bérard (*Berardi*) « *decanus Lugdunensis* », « *Cum Roberto archiepiscopo dat diploma quo cives declarantur immunes a tributo quod Gaudemarus de Jarez senescallus de vino exigebat : actum anno Domini 1233, nonas martii. Sigillum suum apposuit litteris hominii quod episcopo et ecclesiæ Lugdunensi red-*

---

(1) Archives du Rhône, armoire Aaron, vol. I, pièce n° 4, et Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 187.

(2) Archives du Rhône, armoire Aaron, vol. 46, pièce n° 1, et Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 195.

(3) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 175.

(4) Archives du Rhône, armoire Agar, vol. I, pièce n° 12, et Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 212 (pièce justificative, n° 38).

(5) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 73 et note 10.

(6) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 74.

(7) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 74.

(8) Archives du Rhône, armoire Gad, vol. I, pièce n° 6, et Guigue, *Obit. Lugdun. Eccl.*, p. 205.

didit Daphinus (Delphinus) Viennensis et Albonis comes. Plurima ecclesiæ largitus est animamque Deo restituit 8 idus Augusti (1). »

Il fonda un anniversaire pour le repos de l'âme de Ponce Charpinel, son frère « *pro cujus anima Petrus Berardi, frater ejus adquisivit anniversarium incorporatum in obedientia sancti Martini de Planicie* » (Saint-Martin-la-Plaine, près Rive-de-Gier) (2). Il donna aussi à l'église de Saint-Etienne de Lyon, pour la même intention, une terre par lui acquise de Ponce d'Urgel, à Saint-Paul-en-Jarez (3). Enfin il fonda des anniversaires pour Guillaume Charpinel, chamarier, son frère; pour son père et sa mère (qu'il ne nomme pas) et tous ses prédécesseurs (4).

Ponce Charpinel, chevalier, vivait en 1200 (5). Au mois d'août 1215, Renaud de Forez, archevêque de Lyon, rendit une sentence arbitrale pour régler les difficultés existant entre le Chapitre de Saint-Jean, d'une part, et Arthaud, sire de Roussillon; Ponce Charpinel, chevalier, et Hugues Ier, seigneur de Talaru, au sujet des réparations à faire au château de Dargoire (dont ils étaient co-seigneurs), par les habitants de Saint-Andéol qui appartenait au Chapitre. Cette pièce est rapportée textuellement par Le Laboureur (6).

---

(1) *Gallia Christiana*, t. IV, p. 203. — La date de la mort de Pierre Bérard est *du 13 des kalendes d'août, et non du 8 des ides d'août* (*V.* Guigue, Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, p. 49).

(2) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 122 et note 4.

(3) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 75.

(4) Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 75.

(5) Auguste Bernard. Notes sur quelques indications chronologiques, p. 23.

(6) Le Laboureur. Mazures de l'Isle-Barbe, t. II, p. 528-561; *Gallia Christiana*, t. IV, p. 137; Vachez. Etude historique sur le canton de Mornant, 1re partie, p. 22; Morel de Voleine et de Charpin, Archevêques de Lyon, p. 62.

Plus tard, en 1235, le même Ponce Charpinel s'accorda avec le même Arthaud de Roussillon, au sujet du château de Dargoire (1). Il s'accorda de nouveau, en février 1236, avec le même, toujours au sujet du château de Dargoire. Il fut convenu alors que ledit Charpinel tiendrait en fief tout ce qu'il avait acquis à Dargoire; à savoir : la moitié du château et onze manses (massis) sauf six « *pedæ* » qu'il tiendrait en alleu. « *In toto autem castro supradicto ego (Artaudus), nec mihi, non possumus aliquid ædificare per me vel per alium, nisi de consensu dicti Poncii, quod pertineat ad fortereciam; nec Poncius, vel suis, sine consensu mei potest aliquid construere quod debeat ad fortereciam pertinere. Et si forte de voluntate et consensu utriusque partis aliqua forterecia in dicto castro construeretur, debet dictus Poncius ipsam habere reddendam mihi* QUOCIENSCUMQUE *a me fuerit requisitus. Portale autem de super castro remanet inter nos in communi* (2). » Cet accord, conclu par Aymar de Roussillon, seigneur d'Annonay, et Aymard, seigneur de Bressieu.

Ponce ne peut être père de Béatrix Charpinelle, femme de Hugues de Talaru (3); car entre la date de 1236 et celle de 1361, où Béatrix Charpinelle fit son testament, il y a un écart de 125 ans. Il ne fut pas même père de Hugues Charpinel dont Béatrix fut la fille unique; mais il eut les enfants qui suivent :

1° Ponce Charpinel qui suit;

2° Guillaume Charpinel, chanoine de l'Eglise de Lyon, fut

---

(1) Dom Bétencourt. Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, p. 251.

(2) Titres de la maison ducale de Bourbon, publiés par M. Huillard-Bréholles, t. I, p. 39; Vachez. Etude historique sur le canton de Mornant, 1re partie, p. 29.

(3) Guigne, *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 122 (note 4).

l'un des exécuteurs testamentaires de Pierre *Bérard*, doyen, son oncle (7 juillet 1234). Il testa le 10 novembre 1238, et nomme ses deux frères Ponce et Odon Charpinel (1). Il mourut le 4 des kalendes de novembre (29 octobre (2);

3° Odon, *alias* Odonet Charpinel, chanoine de l'Eglise de Lyon, est mentionné dans le testament de Pierre *Bérard*, doyen, son oncle, du 7 juillet 1234. Il fut légataire de Guillaume Charpinel, chanoine, son frère, qui le qualifie ainsi : « *Frater et concanonicus meus* (3). »

Ponce Charpinel, 2e du nom, fut indubitablement père de Hugues qui suit :

Hugues, *alias* Hugonin Charpinel, chevalier, fut l'un des témoins de l'hommage rendu à l'Eglise de Lyon, le 21 mars 1319, par Guillaume d'Aulgerolles, seigneur de Sapolgue, de divers biens qu'il avait à Saint-Symphorien-le-Chatel, Rive-de-Gier et ailleurs, et de plusieurs cens et rentes; sauf l'hommage et fidélité au comte de Forez. Par cet acte, Guillaume promet, au surplus, d'accomplir l'accord fait entre cette même église et Guillaume de Mays (4).

Le même Hugues rendit hommage à Guy VII, comte de Forez, en 1323 et 1333, pour sa maison de Charette, dîmes, justice, tailles et corvées, en la paroisse de Civens (près Feurs), et au mandement de Néronde, par indivis avec Hugues Raybe (*Raybi*), chevalier (5).

---

(1) Archives du Rhône, armoire Agar, vol. I, pièce n° 13, et Guigue, *Obit. Lugd. Eccl*,, p. 163 (note 2, reproduisant des extraits du testament de Guillaume Charpinel).

(2) Guigue. *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 163.

(3) Guigue. *Obit. Lugd. Eccl.*, p. 163 (note 2).

(4) Cochard. Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château, p. 95.

(5) Dom Bétencourt. Noms féodaux, p. 251; J.-M. de la Mure. Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, t. I, p. 393.

Hugues Charpinel épousa Isabeau de Blenosc, *alias* Blanosc, avec laquelle il vivait en 1333 (1). Cette alliance est la seule connue, jusqu'à ce jour, dans cette famille.

Les armes de Blenosc sont : de . . . . . au chef de . . . . . chargé de trois roses de . . . . . (*Sceau de 1272*) (2).

Hugues Charpinel et Isabeau de Blenosc n'eurent qu'une fille qui suit :

Béatrice *Charpinelle* (3) renouvela l'hommage rendu par Hugues, son père, au comte de Forez, en 1331. Elle fut mariée à Hugues de Talaru, chevalier, seigneur de la Grange et de Noüailly, gouverneur de la ville et du château de Soncino, en Lombardie, pour le comte de Forez auquel l'empereur Henri VII (de la maison de Luxembourg) avait donné cette place forte dès l'an 1313 (4). Elle lui apporta

---

(1) Extrait du registre des fiefs et hommages, rendus à Guy VII, comte de Forez, par devant Barthélemy Barbier, de Montbrison. 1333 à 1341. Page 1 du manuscrit conservé dans la bibliothèque de la Diana (donné à cette Société archéologique, par Auguste Bernard, historien du Forez).

(2) Inventaire des sceaux, par M. Douet-Darcq. Ouvrage cité par M. Gras, dans son Armorial du Forez.

(3) Bétencourt. Noms féodaux. p. 251.

(4) Le Laboureur. Mazures de l'Isle-Barbe, t. II, p. 137 et 567. Voir, à ce sujet, le livre intéressant que M. Francesco Galantino, membre correspondant de la Société de la Diana, vient de publier à Milan (Tipografia Bernardoni di c. Rebeschini e c. 1880, in-8), sous le titre suivant : *I conti del Forese ed i Gouffier de Boysi.*

L'inféodation de Soncino et de son territoire fut concédée à Jean Ier, comte de Forez, par lettres du 13 mars 1313. On y lit (p. 65) au sujet de Hugues de Talaru :

« *Con atto... del 17 marzo 1331... Giovanni, conte del Forese... nomina suo procuratore il nobile et prudente signore Ugone di Talaru, milite della diocesi di Lione, costituendolo vicario generale per amministrare e reggere detto suo Castello, col distretto e pertinenze di esse castello e quei castellani ed abitanti*, etc. » Il est dit, dans ce livre si curieux, que les comtes

tous les biens de sa maison. Elle testa, étant veuve, le vendredi après la fête de la translation de St-Martin, 1361 (1), et institua, pour son héritier universel, Hugues de Talaru, son fils puîné, à la charge de porter les nom et armes de Charpinel.

Elle lui substitua Mathieu de Talaru, son autre fils.

Hugues porta effectivement le nom de Charpinel qui s'est éteint avec lui, étant mort sans postérité.

FIN

Nous mentionnons ici, à titre de renseignement, plusieurs personnages, du nom de Charpinel, qui n'ont pu trouver place dans le travail généalogique qui précède :

1° Rostaing Carpinel fut partie dans une charte de donation faite à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, par Rey-

---

de Forez éprouvèrent de grandes difficultés, au milieu des factions qui déchirèrent l'Italie, à maintenir leur pouvoir à Soncino; parfois même il y fut purement nominal.

Enfin, après de nombreuses vicissitudes, le roi François Ier, alors duc de Milan, érigea Soncino en fief, avec d'autres territoires, le 15 septembre 1515, en faveur d'Artus Gouffier de Boisy, seigneur de Roanne, grand-maître de France, et de ses descendants. Mais son fils Claude perdit cette seigneurie en 1521, lorsque les Français quittèrent définitivement la Lombardie.

(1) Inventaire des archives de la maison de Talaru, f° 10, verso (copie aux archives du château de Feugerolles); Guigue, *Obit. Lugdun. Eccl.*, p. 163 et note 2; Le Laboureur, Mazures de l'Isle-Barbe, t. II, p. 566 et 567; Morel de Voleine et de Charpin, Archevêques de Lyon, p. 87.

mond, comte de Saint-Gilles, en août 1094 : « *Rostagnus Carpinelli donat similiter quidquid habet vel aquistatus est.* »

Il suivit, sans doute, Raymond de Saint-Gilles à la première croisade.

(Dom Vaissette. Histoire générale de Languedoc, t. II, preuves, p. 335).

2° Septembre 1263. — Rainaud, comte de Forez, consent à la vente faite au prieur et à la prieure (de Beaulieu) par Pierre Charpinel, moyennant 160 livres viennoises, de divers courtils et ténements qui sont de son franc-fief et sur lesquels il a des droits de taille et d'usage, et il autorise ledit prieur à tenir désormais, de lui, ces biens en franc-fief. (*Cartulaire des francs-fiefs du Forez*, p. 1401, cote 1076, n° 70).

(Huillard-Bréholles. Titres de la maison ducale de Bourbon, t. I, p. 78).

3° 1er mars 1281. — Mathieu Charpinel fut l'un des témoins de l'acte d'acquisition du pré de Michel des Granges, de Saint-Sauveur, faite par Guillaume de Chastaniers, damoiseau.

(Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, p. 144-145).

4° 27 novembre 1281. — Mathieu et Jean Charpinel furent témoins d'un acte de caution et de composition, entre Artaud de Mastre, prieur de Saint-Sauveur-en-Rue, et Aymon Pagan, seigneur d'Argental.

(Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, p. 156 à 159).

5° 1284. — Etienne et Philippe Charpinel, damoiseaux, fils de Guillaume, *de Marzé*, transigent avec Louis, sire de Beaujeu, au sujet de la justice du lieu et prieuré de Salles, en Beaujolais.

(Bétencourt. Noms féodaux, t. I, p. 251)

6° 25 octobre 1284. — Jeannin Charpinel fut l'un des témoins de la donation faite au prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue, par dame Ayalis de Pouzols, fille de Guigue *Fannelli*, chevalier.

(Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, p. 150-151).

7° Etienne Charpinel, possessionné à Mornant, vers 1285.

(Polyptique de Saint-Paul de Lyon, publié par M. Guigue, p. 104).

8° 1er avril 1298. — Arnaud Charpinel, notaire royal et de la Cour de Vienne, reçoit l'acte de composition de Pierre Chantron, damoiseau, avec Pictavin de la Garde, prieur de Saint-Sauveur.

(Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, p. 191 à 193).

9° 23 juillet 1312.— Le même Arnaud Charpinel reçoit, dans le cloître du prieuré de Saint-Sauveur, l'hommage rendu au prieur par Guillaume Bochard, damoiseau.

(Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, p. 190).

10° Pétronille *Charpinelle* et Mathie, sa fille, de la paroisse de Saint-Cyr, vendent à Jean, comte de Forez, le

13 mai 1324, une quartelée de bois sise au bois de Sury-le-Bois, tenant au bois dudit seigneur, pour le prix de 50 sols viennois.

(Bétencourt. Noms féodaux, t. I, p. 254. — Chaverondier. Inventaire des titres du comté de Forez, p. 77, pièce 258. — Titres de la maison ducale de Bourbon, publiés par M. Huillard-Bréholles, t. I, p. 296.

APPENDICE

Depuis la publication de la notice qui précède, une charte communiquée par M. Chaverondier, archiviste du département de la Loire, est venue apporter quelques éclaircissements importants sur les deux dernières générations de cette maison éteinte, comme il a été dit, dans celle de Talaru. Cette pièce porte la date du 22 mars 1330 [1331 nouveau style], et faisait partie des archives du château de Saint-Marcel-d'Urfé, en Forez, seigneurie passée dans la maison d'Albon, par succession des Raybe, ses anciens possesseurs. Lorsque les d'Albon aliénèrent la terre de Saint-Marcel, ils en transportèrent les archives au château d'Avauges, près Tarare ; et M. Chaverondier en dut la communication à l'obligeance de feu M. le marquis d'Albon. Cet acte contient, à la fois, *partage et échange amiables*, opérés par le ministère d'amis communs, et par devant le garde de la Prévôté de Paris, entre Hugues Raybe, chevalier, seigneur de Saint-Marcel, et Hugues Charpinel (*dit Charpinan et Charpinian*) chevalier, au sujet des biens restés indivis entre eux, et provenant des successions de leurs mères, qui étaient sœurs. Nous y voyons que Hugues Charpinel (le dernier de sa race et père de Béatrice, mariée à Hugues de Talaru) eût pour mère dame Alise (*domina Alisia*), fille de dame Arthaude de Charette, et un frère nommé Estienne, lesquels approuvèrent et ratifièrent, le

3 juillet 1331, les conventions intervenues entre les parties contractantes. Il y est stipulé que, en conformité des dernières volontés de M^me^ Arthaude de Charette, Hugues Raybe aura, dans sa part, *la maison de Charette et ses « appartenances »* ; et que Hugues Charpinel aura *la terre de Feurs, « ensemble la maison appartenant à ycelle »*. De plus, il fut convenu que le reste [*le remenant*] *de la terre de Feurs « sera un chief de partage, et la terre d'Auvergne en sera un autre, et seront estimées et prisées les dites terres de Forez et d'Auvergne bien loialement par des personnes saiges et cognoissans en ce. »* Enfin, il fut stipulé que la terre d'Auvergne serait dévolue à Hugues Raybe, et la terre de Forez à Hugues Charpinel. Il faut remarquer que le nom de cette terre d'Auvergne n'est pas indiqué dans l'acte ; mais il s'agissait de celle de *Saint-Géran-le-Puy, en Bourbonnais*, dépendant du diocèse de Clermont, et située près de Billy et de Gannat, *dont le ressort s'étendait jusque sur le territoire de l'Auvergne.* En effet, l'hommage de cette terre fut rendu, en 1370, au duc de Bourbon, avec celles de Créchy, Saint-Félix, et autres qui en étaient voisines, par Joserand Raybe, damoiseau (1)

Il fut stipulé, en outre, que *« par loial eschange », la maison Charette serait cédée, par Hugues Raybe, à Hugues Charpinel, avec ses « appartenances », contre certaines terres et rentes qui « parmy le dit eschange seront baillées au dit monseig^r^ Hugues Raybe, seront assises en Auvergne. »*

Cependant il est certain que ces conventions ne reçurent pas une exécution complète ; puisque, d'une part, Hugues Charpinel et Hugues Raybe rendirent hommage, *en 1333*, à Guy VII comte de Forez (lequel hommage fut renouvelé,

---

(1) Dom Betencourt. *Noms féodaux*, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, p. 798.

en 1341, par Béatrice *Charpinelle*, fille de Hugues) pour la maison de Charette *indivise entre eux* (1); et que, d'autre part, des hommages successifs furent rendus, pour la même maison de Charette, *et en leur seul nom*, par le même Hugues Raybe (1334); Ythier [ou Ysterin] Raybe chevalier, son fils (1340-1347); Falconet Raybe, damoiseau, frère d'Ythier, (1347-1356); et Hugues Raybe, damoiseau, fils de Falconet (1366-1377) (2).

Il résulte, en outre, d'un extrait du petit cartulaire de la Tour-Charette (3), rédigé en 1601 et 1603, et communiqué par M. Vincent Durand :

1° Q'Ysterin [ou Ythier] Raybe « a faict eschange et en tiltre de permutation au seigneur Hugonin [ou Hugues] *Charpinel*, chevalier, et à ses successeurs, des rentes appartenans et estans de lad. maison de Charette quatorze livres tz. vingt sestiers et trois metais soilhe neufz sestiers orge et avoine et quarante gelines d'annuel revenu. »

2° Que, le 16 mars 1382 (1383 nouveau style) Hugonin [ou Hugues] Raybe, chevalier, [fils de Falconet] ratifia *la vente par lui consentie*, le 2 février 1382 (vieux style) à Arthaud seigneur de Boisvert [ou Boisvair], écuyer, au prix de 450 livres tournois, *de la maison forte de Charette, appartenances et dépendances, chapelle ou prébende*, etc, au mandement de Néronde; et généralement de tous cens, servis et autres droits par lui possédés au comté de Forez..... Et met ledit Arthaud de Boisvert, acquéreur, en réelle possession des choses vendues, *par la tradition des clefs de la maison forte de Charette.*

---

(1) Dom Betencourt, *Noms féodaux*, p. 251.
(2) Id. id. id. p. 798.
(3) Archives du château de Boën.

De tout ce qui précède il ressort clairement que Hugues Charpinel n'entra jamais en possession exclusive de la maison forte de Charette (comme il avait été convenu, cependant, par l'acte précité du 22 mars 1330 [1331 nouveau style]; qu'il n'en fut que co-seigneur parfois contesté, et que, finalement, il se contenta de l'abandon, à lui fait par Ysterin [ou Ythier], fils de Hugues Raybe, de certains cens, rentes et droits démembrés de la terre de Charette.

Note extraite du 18me volume (n° 117) des manuscrits de Samuel Guichenon, conservés à la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier. (Communiquée par M. Vachez) :

« Guy de Toligni, chevalier, seigneur d'Arbigny et conseigneur de Montrotier, épousa Richarde Maréchal, sœur de Pierre sieur de Pinat, *et nièce d'Estienne Charpinelli chevalier*. Il en eut plusieurs enfants. Il se remaria à Agathe de Talaru qui avoit eu deux autres maris, et testa en 1287.....»

Cet Estienne Charpinel devait être le même que celui qui était possessionné à Mornant vers 1285, et dont il est parlé plus haut. Il devait aussi être le même qu'Etienne Charpinel qui est mentionné, comme frère de Hugues, dans la charte précitée.

ERRATUM

Beatrice *Charpinelle* renouvela l'hommage rendu par Hugues, son père, au comte de Forez, en 1331. Lisez 1341.

Copie d'une charte originale faisant partie des archives seigneuriales de Saint-Marcel-d'Urfé, conservées au château d'Avauges, appartenant à M. le Marquis d'Albon, contenant partage, puis échange partiel entre messire Hugues Raybe, seigneur de Saint-Marcel, d'une part, et Hugues Charpinel (dit Charpinian), chevalier, d'autre part. Par lequel partage la terre d'Auvergne est échue audit seigneur de Saint-Marcel, et la terre de Forez est échue audit Charpinel. (Communiquée par M. Chaverondier, archiviste du département de la Loire).

3 JUILLET 1331

Nos Johannes Reymond custos sigilli regii in Matisconensi baillivia constituti, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum super quadam discordia que vertebatur inter dominum Hugonem Raibi, dominum sancti Marcelli, militem, ex una parte, et dominum *Hugonem Charpinelli*, militem, ex altera, videlicet nominibus quibus in actis super dicta discordia confectis continetur et quedam compositio inter eosdem milites dictis nominibus facta fuerit prout in quibusdam litteris sigillo regio castelleti Paris, [iensis] sigillatis plenius continetur quarum litterarum tenor de verbo ad verbum sequitur et est talis :

« A touz ceus qui ces présentes letres verront et orront, Jehan de Milon garde de la prévosté de Paris, salut. Nous fayssons assavoyr que pardavant nous vindrent en jugement en leurs propres persones nobles hommes monseigneur Hugues Raybe, d'une part, et monseigneur Hugues *Charpinian*, chevaliers, d'autre part. Et recongnurent en droit et confessèrent ycelles parties que comme pour cause de cer-

taines terres et possessions qui à cause de leurs mères sereurs jadis leur appartenoient discort et discention fust meu entre eus. Euls pour bien de pays et de concorde pour eschiver les granz périlz qui entre eulz qui emis estoyent pourroient venir les granz despens qui yssir en pourroient desirrans garder et norris pais et amour entre euls, avoient tratié et acordé ensembles en la manière qui s'ensuit.. C'est assavoir que ledit monseigneur Hugues Raibe a, et aura à sa partie la maison de Charette, et les appartenances d'ycelle, tout en la fourme et en la manière que il est contenu et devisé au testament ou derrenière volenté de feu ma dame Harthaude de Charette jadis mère des devant dites sereurs.. Et ledit monseigneur *Hugues Charpinian*, a, et aura à sa partie la terre de Feurs ensemble la maison appertenant à ycelle, tout en la fourme et en la manière que ou dit testament de la devant dite feu madame Arthaude de Charette estoit et est plus plainement contenu. Derrechief fut acordé entre les dites parties que le remenant de la terre de Forez sera un chief de partage et la terre d'Auvergne en sera un autres et seront estimés et prisiées lesdites terres de Forez et d'Auvergne bien loialement par deus persones saiges et congnoissans en ce.. C'est assavoir par Bernart de la Garde ou Guillaume de Vernoille pris et esleuz quant à ce dudit monseigneur Hugues Raibe. Et par Euffre de Cologne ou monseigneur Estienne de la Farge, curé de Jo, pris et esleuz par ledit monseigneur *Hugues Charpinan* ou par un d'iceus de chascune partie. Toutevoies en tele manière et par tele condition que toute la terre d'Auvergne sera et demorra au dit monseigneur Hugues Raibe et la terre de Fores sera et demourra audit monseigneur *Hugues Charpinian* par loial estimacion faite sus ce par les amis dessus ditz. Et ou cas

que les dites terres de Forez et d'Auvergne vaudroient mains l'une de l'autre soldroit li uns à l'autre audit et à lesgart des dessus diz amis.. Derrechief fu acordé entre les dites parties que la devant dite maison de Charette et les appertenances d'icelle seront et demourront par loial eschange au dit monseigneur *Hugues Charpinian* parmi certaines terres et rentes que ycelui monseigneur *Hugues Charpinian* en sera tenuz baillier et assigner au dit monseigneur Hugues Raibe, valeur pour valeur. Et au reguert des amis dessusditz.. Les queles terres et rentes qui parmy le dit eschange seront bailliées au dit monseigneur Hugues Raibe seront assises en Auvergne.. Et se ils ne soufiserent en Auvergne, en sa terre au plus près de luy.. Et si ainsi estoit que plus vaussist ce que baillié li seroit en Auvergne le dit monseigneur Hugues Raibe le rendra et assignera au dit monseigneur Hugues Charpinian en la terre de Fores au dit et au reguart des amis dessus diz ou du plus près d'iceluy.. Et pour toutes les choses dessus dites faire et acomplir fu et est accordé entre les dites parties que ils feroient et assembleroient chascun en droit soy garnis des amis dessusdiz ou Chastellet en Auvergne le dyomenche devant la Cension Nostre Seigneur prochaine venant.. Et seront à toutes les jornées et lieux que par les diz amis leur seront assignez pour faire et accomplir les choses dessus dites.. Et durra le povoir d'iceus amis pour les dessus diz partages et choses faire et affermir jusque à la feste de Saint-Michiel prochaine venant taut seulemant ce du consentement d'icelles parties n'estoit aloignié si comme ycelles parties le vouldront ils acorderont pardavant nous.. Et promistrent les dites parties par paleins seremens faiz sollempnelment thouchié aus sains euvangieles de Dieu et par la foy de leurs corps bailliées

corporelment en nostre main que contre les choses dessus dites ou aucune d'icelles il n'iront ne aler feront par euls ne par autres à nul jour ou temps avenir par aucun engin ou cautele ou désevance ou autrement. Aincois les tendront feront garderont et de point en point acompliront chascun en droit soy, tout en la fourme et en la manière que dessus est dit et devisé.. Et que par les dessus diz amis sera fait dit et ordené à peine et sus peine de trois cenz marz d'argent à paier de la partie deffaillant moitié à nous pour le Roy nostre sire et moitié à la partie comparant et obéissant. Et avecques tout ce le dit monseigneur Hugues Charpinian promist et enconvenence pardavant nous par son serement et foy dessus diz à faire et avoir et tenir ferme et estable à tous jours sanz nul rapel totes les choses dessus dites par sa mère et par son frère et ytem y faire obligier toutes foiz et si tost conme il sera au pais et il en sera souffisanment sommez ou requis dou dit monseigneur Hugues Raibe ou dou porteur de ces lettres sanz autre procuration porter ne mostrer à peine et sus la peine des trois cenz marz d'argent dessus diz.. Et rendront et paieront à plain l'une partie à l'autre touz couz, mises, despens, dommages, jornées, salaires et interes que l'une des parties auroit soustendroit ou encourroit en quelque manière que ce soit ou fust par deffaute des choses dessus dites non tenues et non acomplies de l'une partie ou de l'autre en la manière que dit est par dessus des quiex couz et dommages les dites parties voldrent et acordèrent expressément que le porteur de ces letres soit creuz par son simple serement sanz charge d'autre preuve faite. Autre tauxation ou déclaration sur ce de juge requerre ne demander.. Et que iceus comme chose cogneue et adjugée soient euz suiz et exploitiez sur euls et sur touz leurs biens par manière de exequcion et non par voie d'action non contrettant droit

us ou coustumes de pays à ce contraires. Et quant à toutes les choses dessus dites et chascune d'icelle fermement tenir et loialment acomplir de point en point sans enfraindre en aucune manière ne venir en contre les davant dites parties chascune en droit de soy et pour tant comme illi touche et appertient ont obligié souz mis et délessié espécialment sans aucune exception de fait ou de droit euls, leurs hoirs, touz leurs biens et les biens de leurs hoirs, meubles et non meubles présens et avenir quiex et ou qu'il soient à justicier par nous ou pour nous successeurs prevoz de Paris et par toutes autres justices une ou pluseurs souz qui juridiction il seront et pourront estre trouvez. Touz pour saisir, arrester, prendre, lever, vendre et despendre à tel marchié telle vente se mestier estoit pour ces lettres selonc leur teneur du tout entériner sans avoir ne demander nuiz, huitaine, quatorsaine, quinzaine, quarantaine ou aucun autre terme, respit ou dilacion non contrettant aucun droit us ou coustume de pays qui à ce seroit ou pourroit estre contrayre.. Et renuncerent en ce fait expressément les dites parties par leurs seremens et foi dessus ditz à tote excepcion de décepcion de mal, de fraude, de barrat, de trecherie à tous previlèges, grâces et respiz donnez et à donner, de pape de roy ou dautre prime et accion en fait à convencion de lieu et de juge à tout previlege de court et de crois prinse et à prendre et à tout autre à condicion senz cause ou de non juste cause et généralment à toutes aydes et deffenses, cavillacions, engins et opposicions quelconques tant de fait comme de droit, de lieu et de temps, de us et de coustumes de pais qui aidier et valoir leur parroient à venir contre la teneur de ces lettres ou contre le fait contenu en elles... en laquele général renunciacion les dites parties vouldrent et accordèrent expresséement pour devant nous

que toutes autres géné(raux) et espéciaux profitables et nécessaires renunciacions soient entendues, comprises et réputées pour expresses tout aussi bien comme se elles fussent de mot à mot en ses présentes lettres excriptes, contenues et expecefiées non exprès non contrattant le droit qui dit que general renunciacion ne vaut par ce l'espécial n'est avant mise. Et furerent luz ly sains envangiles de Dieu à non aler en contre.. En tesmoing de ce nous avons mis en ces présentes lettres faites double le seel de la prévosté de Paris, le vendredi vint et deus jours du moys de mars lan de grâce mil troys cenz et trente.. (1331 nouveau style).

Hin(c) est quod domina Alisia mater predicti domini Hugonis Charpinelli et Stephanus Charpinelli filius dicte domine Alisie fraterque dicti domini Hugonis Charpinelli personaliter constituti coram Johanne de Curia et Humberto de Vitreyo, auctoritate regia publicis notariis juratis et mandatis nostris ad hoc a nobis spécialiter deputatis predicta omnia universa et singula contenta in predicta littera reg(i) castelleti sigillo regio sigillata prout per dictos milites concordatum extitit et eciam acceptatum, laudant, emologant, approbant ratifficant et acceptant ac penitus consenciunt in eisdem. Promittentes prefati domina Alisia et Stephanus ejus filius coram dictis mandatis nostris per juramenta sua super sancti Dei envangelia corporaliter prestita et sub obligacione omnium bonorum suorum mobilium et inmobilium presencium et futurorum quorumqumque predicta omnia universa et singula in predictis litteris reg(i) castelleti et nostris attendere tenere imperpetuum inviolabiliter observare.. Nec de cetero contra predicta seu aliqua de premissis in dictis litteris casteletti contentis per se vel per alium clam vel palam in judicio

vel extra venire nec alicui contra venire volenti in aliquo consentire..

Tenore dicte composicionis in omnibus et singulis prefatis consentientibus reservato. In cujus rei testimonium ad preces et requisicionem dictorum consenciencium nobis oblatas pro ipsis per dictos notarios et juratos nostros quibus fidem super hiis omnimodam adhibemus sigillum regium predictum presentibus litteris duximus apponendum. Actum presentibus nobili viro domino Johanne de Castellione d'Asergo milite et Johanne dicto Vilars, testibus quo ad dictos dominam Alisiam Stephanumque ejus filium consencientes vocatis specialiter et rogatis. Datum die tercia mensis julii anno domini millesimo trecentesimo trecesimo primo... Et ego Johannes de Curia clericus auctoritate regia publicus notarius cum dicta domina Alisia et Stephanus ejus filius omnibus suprascriptis sibi lectis coram me :

Litteram expedivi sub hoc signo meo.

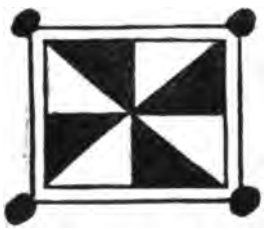

Et ego Humbertus de Vitreyo clericus, auctoritate regia publicus notarius suprascriptis laudacioni emologacioni, approbacioni, ratificacioni, aceptacioni et consensui dictorum domine Alisie et Stephani filii et juramento per ipsos

prestito interfui rogatus una cum Johanne de Curia notario publico regio et presentibus litteris signum meum hunc apposui rogatus.

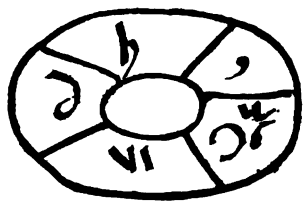

Parchemin un peu fort. Belle écriture.
Hauteur — 0.538.
Largeur — 0.518.

ROLE

DE LA

MONTRE & REVUE

FAITE LE 24 DÉCEMBRE 1612

de la Compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roy

commandée par

MESSIRE CHARLES DE NEUFVILLE

Sieur d'Halincourt

Lieutenant général, pour Sa Majesté, en la ville de Lyon,
pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais

Ce document, dont l'original est aux archives de M. le comte de Charpin-Feugerolles, est écrit sur un cahier de parchemin in-folio, comprenant 16 feuillets, soit 32 pages, numérotées de 5 à 33. Il manque donc quatre pages au commencement et les trois dernières pages sont en blanc. Les quatre pages du commencement devaient contenir l'expédition de l'ordonnance de Sa Majesté, en date du 2 décembre précédent, mentionnée dans le préambule du Rôle.

Ce cahier est enfermé dans un cartonnage avec dos en maroquin rouge. On a ajouté en tête le portrait de Charles de Neufville, in-folio, avec ses armes au bas, gravé par Theodor van Meerlen, 1652.

24 décembre 1612.

ROOLLE DE LA MONSTRE & REUEUE faicte en Robe le vingt-quatrieſme jour du moys de decembre mil ſix cens douze de la Compaignie de cent hommes darmes des ordonnances du Roy, dont a la charge Monſieur d'Halincourt, Chevalier des Ordres de Sa Ma^té^, Con^er^ en ſes Conſeilz d'Eſtat & privé, Cappitaine de lad. Compaignie de cent hommes darmes de ſes ordonnances, Gouverneur & Lieutenant general pour Sad. Ma^té^ en la ville de Lyon, pays de Lyonnois, Foreſtz & Beaujollois, en ceſte ville de Lyon, par Jehan Maridat & Jehan de Barcotz, Commiſſaire & Con^eur^ ordinaires des Guerres a ce commis & deſpartis. Pour vn ſecond quartier non ſpeciffié de l'année dernière mil ſix cens onze : Suiuant l'eſtat de Sa Ma^té^ du douzieſme novembre dernier, ſigné Louys & contreſigné de Neufuille, & ordonnance particuliere de Sa Ma^té^, ſur expediée & enſuiuie le IJ^e^ dud' moys de decembre auſſy dernier, ſignée Louys & contreſignée Brulart. Ainſy quil ſenſuit :

PREMIÈREMENT

Meſſire Charles De Neufuille, Sieur D'Halincourt, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant general pour Sa Ma^té^ en la ville de Lyon, pays de Lyonnois, Foreſtz & Beaujollois, Cappitaine de lad. Compai-

gnie p^nt & paſſé cy a luy pour ſon eſtat & place d'homme darme dud. quartier. VIIJ^c XX L.

CHARLES DE NEUFUILLE.

Francoys Dalbon. Lieutenant p^nt & paſſé cy a luy pour ſon eſtat de Lieutenant & place dhomme darme dud. quartier. . . . . Lieutenant. IIJ^c XLV L.

F. DALBON.

Francoys Antide de Paradeul, S^r, & Baron de L'Eſcluſe, Lieutenant enſeigne abſent & neantmoins paſſé comme preſent en vertu de l'ordonnance du Roy du IJ^e du p^nt moys de decembre cy a luy pour ſon eſtat denſeigne & place dhomme darme dud. quartier. . . . Enſeigne. IJ^c LXX L.

Charles de Bron, S^r, & Baron de la Liegue, Guydon, p^nt & paſſé cy a luy pour ſond' eſtat de Guydon & place dhomme darme dud. quartier. . . . Guydon. IJ^c LXX L.

C. DE LA LIEGUE.

Gaſpard de Genetines, S^r de la Thenodiere, Mareſchal des Logis, p^nt & paſſé cy a luy pour ſond' eſtat de Mar^al des Logis & place dhomme darme dud. quartier. . . . . Mar^al des Logis. VIIJ^xx X L.

G. GENETINES.

(Hommes d'armes.)

Jehan Jacques Arauld S^r & Baron de Montmela, demeurant a Serfaure en

Beaujollois, p^nt & paſſé cy a luy pour ſes gaiges dud. quartier. . . . . VJ^xx L.

JACQUES AROD.

Anthoine de Damas, S^r de la Baſtie, demeurant aud. lieu, paroiſſe de Sainct Eſtienne en Beaujollois, p^nt & paſſé cy a luy p. . . . . VJ^xx L.

DAMAS.

George de Damas, S^r du Rouſſet, demeurant aud. lieu en Foreſtz, lequel a pris congé de la Compaignie & pour ce eſt cy tiré hors ligne. . . . . Néant.

Jehan Dehaure, S^r de Champrenard, demeurant en la parroiſſe de Blacé en Beaujollois, p^nt & paſſé cy a luy. . . VJ^xx L.

CHAMPRENARD.

Philippes Laurencin, S^r & Baron de la Buiſſiere, demeurant aud' lieu en Maſconnois, p^nt & paſſé cy a luy. . . VJ^xx L.

LA BUSSIERE.

Pierre de Rocheffort, S^r de la Thuilliere, demeurant en la paroiſſe de Poully en Foreſtz, p^nt & paſſé cy a luy. VJ^xx L.

LA TUILIERE.

Pierre de Guynes, S^r de Miniers en Bourbonnois y demeurant p^nt & paſſé. Cy a luy . . . . . VJ^xx L.

P. DE GUYNES.

Pierre Charpin, Sr de la Foreſtz des Halles, y demeurant en Foreſtz, pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

LA FOUREST DES HALES.

Gabriel de la Souche, Sr dud'lieu demeurant en la paroiſſe de Neufuille en Bourbonnois pnt & paſſé. Cy a luy. VJxx L.

DELASOUCHE.

Jehan Gaſpard, Sr du Sou, demeurant aud'lieu en Beaujollois pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DU SOU.

Aymé de Salornay, Sr de Fuiſſe, demeurant aud'lieu en Maſconnois pnt & paſſé. Cy a luy . . . . . VJxx L.

FUISSE.

Thibault Drouyn, Sr de Salornay demeurant à Patoulas en Maſconnois, pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DE PATOULLAZ.

Thomas de Paulat, Sr de la Tour demeurant à Theze en Lyonnois pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DE PAULAT.

Godefroy de Salmars, Sr de Reſſy, demeurant en la parroiſſe de Pinay, en Dauphiné, pnt & paſſé. Cy a luy. . . VJxx L.

RESSY.

Francoys de Terrail S^r Dorneyſon, demeurant à la Foreſtz les Lay, en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

F. DE TERRAIL.

Jehan du Roux, S^r du Terieau demeurant aud' lieu en Charollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DUROUX.

Pierre de Bec, S^r de la Buſſière demeurant aud' lieu en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

LA BUISSIERE

Claude de Bec, S^r de la Motte, demeurant aud' lieu en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a lui. . . . . VJ^xx L.

LAMOTTE.

George Laurencin, S^r de Vierre demeurant à Audinas en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy. . . . . VJ^xx L.

LAURENCIN DU VIERRE.

Francoys de Baronnat, S^r de Thellieres demeurant a Chambeu, en Lyonnois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

BARONNAT.

Chriſtophe de Riuiere, S^r de Clerimbert, demeurant a Sainct Simphorien le chaſteau p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . VJ^xx L.

DE CLERIMBERT.

Jacob de Giroud, S^r de Rongue, demeurant au plat pays de Sainct Simphorien le chaſtel en Lyonnois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L..

DE GIROUD.

Hugues de Caſtex, S^r de Dornit demeurant a Saint Jehan des Vignes en Lyonnois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

HUGUES DE CASTEX.

Eſtienne Teſtenoire, S^r de la Croix Bacco, demeurant a Saint Anthoine d'Ouroux en Beaujollois preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE TESTENOYRE.

Jehan Dars, S^r de la Raffiniere demeurant en la paroiſſe de Cublize en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

LARAFFINIERE.

Alexandre de Dauid, S^r de Vallieres, demeurant à Sainct George de Reneyn en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

VALLIERES

Chriſtophe de la Garde, S^r dudict lieu, demeurant a Sainct Didier en Foreſtz p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

LAGARDE.

Jehan du Saix, Sr de Chervé en Roannois demeurant audict lieu pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DU SAIX.

Charles de Jas, Sr de Pizay, parroiſſe de Donzy en Foreſtz demeurant aud' lieu pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DEJAS.

Jehan de la Berardiere, Sr de la Vaure demeurant en la parroiſſe de Sorbiers en Foreſtz. Pnt & paſſé. Cy a luy. . . . VJxx L.

DE LA BERARDIÈRE.

Daniel de Combette, Sr du Layat demeurant en la parroiſſe de Viai en Auuergne. Pnt & paſſé. Cy a luy. . . VJxx L.

D. DE COMBETTES.

Jehan de Chardonnay, Sr de Sainct Lagier en Beaujoll. demeurant aud' lieu pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DE CHARDONNAY.

Anaſtaſe du petit Boys, Sr de Vigouſſet demeurant en la paroiſſe de Montmela, en Maſconnois pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DINECHIN VIGOUSSET.

Philibert de Vigouſſet, Sr de la Chapelle en Charollois demeurant a Mont-

mela en Maſconnois p^nt & paſſé. Cy a luy . . . . . VJ^xx L.

VIGOSSET.

Anthoine de Clermont, S^r de Plonlogier demeurant a Bollame au Contat p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

A. DE CLERMONT.

Francoys de la Blanche, S^r du Boſt, demeurant en la parroiſſe de Leſtra en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

DE LA BLANCHE.

Abraham de Bouilloud, S^r de Montheux, demeurant près le Bourg Argental en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

BOLLIOUD.

Claude de Tonnel, S^r de la Piedmante, demeurant a Chaſtillon daſergues en Lyonnois, preſent & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

DE PIMANTE.

Jehan Tricaud, S^r de la Praure, demeurant a Sury le Boys en Lyonnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

TRICAUD.

Anthoine de Thellis, S^r de Valorges, demeurant en la parroiſſe de Pradines en Beaujollois, preſent & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

DE THELLYS.

Anthoine Dehaude, Sr de Montgiraud, demeurant en la parroiſſe de Blacé en Beaujollois, pnt & paſſé. Cy a luy. . VJxx L.

MONTGIRAUT.

Pierre de Riuiere, Sr de Laval, demeurant en la parroiſſe de Sainct Simphorien le Chaſtel en Lyonnois, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

DE RIUIRIE.

Philibert de la Riuiere, Sr de Riuerie, demeurant en la parroiſſe de Villecheneue en Foreſtz, pnt & paſſé. Cy a luy. VJxx L.

LA RIUIERE.

Louys de la Roche Gayant, Sr du Sourdet, demeurant a la paroiſſe de Don le Roy en Maſconnois, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

LA ROCHE GAYANT.

Claude du Vollet, Sr de Belleuille en Lyonnois, pnt & paſſé. Cy a luy. . . VJxx L.

DE VOLET.

Pierre de Breſſe, Sr de Montceaux, demeurant audict lieu en Foreſtz, pnt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJxx L.

BRESSE

Jacques de Fonbaron, Sr dudict lieu, demeurant en la parroiſſe de Fourneau en Beaujollois, pnt & paſſé. Cy a luy. VJxx L.

FONBARON.

Anthoine de Sullat, S^r de Fontallard, demeurant en la parroiſſe de Sainct Silueſtre en Auuergne, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

FONTALLARD.

Louys de Sullat, S^r de la Rochette, demeurant en la parroiſſe de Sainct Silueſtre en Auuergne, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

LA ROUCHETE.

Francoys de la Roche, S^r de Cornon, demeurant a Cornon en Maſconnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE LA ROCHE.

Pierre Delaporte, S^r de la Place, demeurant en la parroiſſe de Jaſcan, près Beauregard en Dombes, p^nt & paſſé. Cy. VJ^xx L.

P. DELAPORTE LA PLACE.

Anthoine de Villecheze, S^r de Touruille, demeurant a Haulteriuoire en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . VJ^xx L.

VILLECHEZE.

Anthoine de La Brugiere, S^r dud' lieu, y demeurant en Viuaretz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

LA BRUGIERE.

Philibert de Poncet, S^r de la Fay, demeurant a Dompierre en Maſconnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE PONCER.

Anthoine de la Chaize, S^r dudict lieu, demeurant en la parroiſſe Sainct Martin la Sauueté en Foreſtz, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

A. LACHIEZE.

Jehan de la Cheze, S^r de Poulouſſat, demeurant en la parroiſſe de Viollé en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . VJ^xx L.

LA CHEZE PELLOSAT.

Francoys de Rochefort, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . VJ^xx L.

ROCHEFORT.

Chriſtophe Boittier, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . VJ^xx L.

BOYTIER.

Jehan de Muſly, S^r de Vauzelles, demeurant aud' lieu, parroiſſe de Sainct Bonnet des Bruieres en Lyonnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

VAUZELLES.

Anthoine de Tardy, S^r de Sainct Pierre le Vieulx, demeurant aud' lieu en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

A. DE TARDY SAINCT PIERRE.

Chriſtophe de Ronzières, S^r dudict lieu, demeurant en la parroiſſe de Sainct Phelicien en Viuaretz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

RONSIERES.

Pierre Collet, S^r de Francfort, demeurant a Bellegarde en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE GENETINES

Pour ledit Pierre Collet, lequel ne ſet ſiner.

Philibert de Viry, S^r dud' lieu, demeurant a Claueyſolles en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . XJ^xx L.

DE VIRY.

Claude de Vallencienne, S^r de Fey, demeurant a Sainct Martin de Leſtra en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

DE VALLANSIENNE DUFEY.

Philibert d'Arcons, S^r de Chalouſſet, demeurant a Chamelet en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy pour luy. . . . . VJ^xx L.

DARCONS.

Claude de la Punpie, S^r de Barniere, demeurant en la parroiſſe de Rouſſiere en Bourbonnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

LA PUMPYE.

Francoys Bozetta, demeurant a Lyon, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

FRANCESCHO BOZETTA.

Andre Miquelli, demeurant a Lyon, preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

A. MIGUELLY.

Noel du Terrat, S^r de Colombethe, demeurant en la parroiſſe de Chambaud en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

DUTERRAT.

Claude de Quibly, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE QUIBLY.

Claude Deſcouſu, S^r de la Graue, demeurant a Sainct Galmier en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DECOSU.

Nicolas Heruet, S^r de la Vernee demeurant aud' lieu en Lyonnois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

HURET.

Claude de Barmond, demeurant a Belleville en Beaujollois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

BARMOND.

Pierre de Buſſière de Lay Sainct Vincent, S^r dudict lieu près Roanne p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE BUSSIERES LAY.

Vincent Lepy, S^r de la Fontaine demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

VINCENT LIPPY.

Jehan de Bouclon, demeurant a Neronde, preſent & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

BOUCLON.

Gabriel de Saincte Colombe, S^r du Poyet, demeurant en la parroiſſe de Poully en Maſconnois preſent & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

G. DE SAINTE COLOMBE.

Chriſtophe de Damas, S^r de Barnaye, demeurant en la parroiſſe de Sainct Martin de Lixey en Maſconnois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . , . . . VJ^xx L.

DAMAS BERNAY.

Sebaſtien de Rocheuol, S^r de Pramenoud, demeurant en la parroiſſe de Sainct Nizier en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

S. RONCHIUOL.

Pierre de Varennes, S^r de Raptou, demeurant en la parroiſſe de Thézé en Lyonnois p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

P. DE VARENNES.

Claude de Poteue, S^r de Pelucieux demeurant a Pierre Lat parroiſſe de Souternon en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy . . . . . VJ^xx L.

DE PONTESUE.

Guillaume de la Salle, S^r de la Riuatte demeurant a Roanne, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE LA SALLE.

Claude Feneau, S^r dud' lieu demeurant a Saint Romain en Jaretz p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

FENEAU.

Jehan Louys de Gronig, S^r de Mazery, demeurant a Villefranche en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

J. L. DE GRONIG.

Françoys Rodillas, S^r du Colombier, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. VJ^xx L.

RODILIAS.

Eſtienne du Vouldy, S^r dud' lieu demeurant en la parroiſſe de Coigny en Beaujollois, p^nt & paſſé. Cy a luy. . VJ^xx L.

DU VOULDY.

Raymond Seuerat demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

SEUERAT.

Claude de Barges, S^r dud' lieu demeurant a Saint Romain soubz Urfé, en Foreſtz p^nt & paſſé. Cy a luy. . . VJ^xx L.

C. GENETINES.

Pour ledict de Barges lequel ne ſet ſiner.

Louys Le Maire demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

LE MAIRE.

Jehan Le Mire, S^r de la Fontaine demeurant à Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy . . . . . VJ^xx L.

JEHAN LE MYRE.

Nouueau enroollé.

Anthoine de Salornay, S^r de Champany, demeurant au Fyé en Beaujollois, enroollé préſentement au lieu de George de Damas, S^r du Rouſſet p^nt & paſſé. Cy a luy. . . . . VJ^xx L.

DE SALORNAY.

Officiers.

Anthoine Couſin, demeurant a Chintré en Maſconnois, p^nt & paſſé. Cy a luy pour ſon eſtat de fourrier. . . . Fourrier. IIIJ^xx X L.

COUSIN.

Marc Ante, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy pour ſon eſtat de cirurgien. . . . . Chirurgien. IIIJ^xx X L.

MARC HANTE.

Paul Boutauand, demeurant a Lyon, p^nt & paſſé. Cy a luy pour ſon eſtat de trompette. . . . . Trompette. IIIJ^xx X L.

PAUL BUTAUAND.

Martin Briquet, demeurant a Sarmieu en Breſſe, p^nt & paſſé. Cy a luy pour ſon eſtat de trompette. . . . . IIIJ^xx X L.

BRIGUET.

Annet Precyeu, dict le Cardinal, demeurant a Bouyn en Foreſtz, p^nt & paſſé. Cy a luy pour ſon eſtat de mareschal ferrant. . . . . Mac^al ferrant. IIIJ^xx X L.

PRECYEU, DIT CARDINAL.

NOUS CHARLES DE NEUFUILLE, Sr D'HALINCOURT, chevr des Ordres du Roy, Conſeiller en ſes Conſeils d'eſtat & priué, Cappitaine de cent hommes darmes de ſes ordonnances, Gouuerneur & Lieutenant general pour Sa Mté en la ville de Lyon, pays de Lyonnois, Foreſtz & Beaujollois, Jehan Maridat, commiſſaire, & Jehan de Barrotz, contro'olleur ordinaires des Guerres, CERTIFFIONS a tous quil appartiendra, ce que ſenſuit, ASSAUOIR, Nous, Sr D'halincourt, auoir aujourdhui, vingt quatrieſme jour de decembre, en Nre hoſtel audict Lyon, preſenté en Robbe, aux Commiſſaire & Contro'olleur ordinaires des Guerres cy deſſus nommez, le nombre de cent hommes darmes de ladicte Compaignie, Nre perſonne, celle du Sr D'Albon, Lieutenant; de L'eſcluſe, Enſeigne; De la Liegue, Guidon; Charpin de Genetines, ſieur de la Tenaudiere, Mareſchal des Logis, & de cinq officiers compriſes, comme auſſy leur auons pnté une ordonnance de Sa Maté a eulx adreſſante en datte du deuxieſme decembre, ſignée Louys & contreſignée Brulart, pour paſſer en Robbe, Tous les Chefz hommes darmes & officiers de ladicte Compaignie & comme preſent ledict Sr de L'eſcluſe Anſeigne abſent & auſſy paſſer ung Gendarme, que nous auons de nouueau faict enro'oller, au lieu dun, qui a pris congé de la Compaignie, affin de leur eſtre a tous ordonné paiement de leurs eſtatz, gaiges & appoinctements dun ſecond quartier de Lannée mil ſix cens onze ſuiuant l'eſtat du Roy & ordonnance de Sa Maté ſus mentionnée. — ET NOUS, Commiſſaire & Contro'olleur ordinaires des Guerres, Auoir ledict jour veu & viſité en Robbe, en ladicte ville de Lyon en L'hoſtel dudict ſieur d'Halincourt ledit nombre de cent hommes preſens, y compris Mondict ſeigneur d'Halincourt, ſon Lieutenant, Enſeigne, Guidon &

Mareſchal des Logis, & cinq officiers, auec l'eſtat & ordonnance du Roy, cy deſſus dattée ſuiuant laquelle, & apres auoir deſſuſdictz preſens pris & reçu le ſerment en tel cas requis & accouſtumé, Leur auons a tous ordonné paiement leur eſtre faict par Me Eſtienne Chomel, treſorier & payeur de la Gendarmerie de France, a l'acquit de Mre Nicolas de Lanoy, Coner du Roy & Treſorier general de L'ordinaire de ſes Guerres, de leurſdictz eſtatz & appoinctemens durant ledict quartier, ASSAUOIR A Mondict ſieur d'Halincourt pour ſon eſtat & place, VIIJc XX L. A ſon lieutenant pour ſon eſtat & place IIJc XLV L. A l'enſeigne auſſy, pour ſon eſtat & place, IJc LXX L. Au Guydon, pour ſon eſtat & place IJc LXX L. Au Mareſchal des Logis pour ſon eſtat & place, VIIJxx X L. A quatre vingts dix hommes darmes a chacun, VJxx L. La ſomme de dix mil huict cens liures, & a cinq officiers, Aſſauoir un Fourrier, un Cirurgien, deux Trompettes & un Mareſchal ferrant, a raiſon de IIIJxx X L. chacun, la ſomme de quatre cens cinquante liures. Le tout reuenant a la ſomme de treize mil cent vingt cinq liuvres. Moy contro'olleur ordinaire des guerres, auoir veu & viſité le ſuſdictz nombre de cent hommes darmes de ladicte Compaignie, les ſuſdictz chefs & cinq officiers preſens en Robbe ; leſd' eſtat & ordonnance du Roy cy deſſus dattées, le tout veriffié, tenu regiſtre & dreſſé, les ro'olle & acquictz ſeruant a la deſcharge dud' de Lanoy, Treſorier gnal. — Et tous enſemble certiffions que leſdictz chefz hommes darmes & officiers preſens & paſſez, comme dict eſt & ont eſté payez comptant & chacun particulierement en noz pnces, par ledict Mre Eſtienne Chomel, payeur, de leurſdictz eſtatz & appoinctemens, ainſy quil eſt contenu par leſdictz ro'olle & acquictz, Aſſauoir en quartz, VIJm L., en Francz VJm CXXV L. Dont & deſquelles ſuſd' ſommes chacun

d'eulx, s'eſt tenu & tient pour contant, & en ont quicté & quictent ledict Sr de Lanoy, treſorier general ſuſdict, Chomel payeur, & tous autres. Faict a Lyon le vingt quatrieſme jour de decembre. Mil ſix cens douze.

CHARLES DE NEUFUILLE DE BARCAZ. MARIDAT, *Commiſſre*, CHOMEL.

Copié sur l'original en parchemin des archives de M. le comte de Charpin-Feugerolles.

LA

VOIE D'AQUITAINE

ET LA

LÉGENDE DE SAINT-BONNET

PAR

M. A. VACHEZ

De toutes les voies antiques, qui conduisaient autrefois de Lugdunum dans les diverses parties de la Gaule, la mieux conservée et la plus suivie, jusqu'à nos jours, est celle qui se dirigeait par Feurs, en Auvergne, et de là dans le pays des Santons et l'ancienne Aquitaine.

Pendant que les autres routes, créées par les Romains ont été remplacées, à diverses époques, par des routes modernes, qui en empruntent souvent le parcours, pendant qu'on est réduit à chercher dans les anciens terriers et tous les documents que nous a laissés le Moyen-Age, les traces de leur assiette, l'antique route de Lyon à Feurs subsiste presque tout entière, comme un monument indestructible de la domination romaine. De nos jours encore, on peut la suivre, comme la suivaient, il y a quarante ans à peine, tous les ouvriers de l'Auvergne et du Limousin, pour se rendre de leur pays à Lyon.

Il est à peine besoin d'ajouter, que non seulement cette route existe, mais que tous les documents : chartes, terriers, anciens plans, anciennes cartes géographiques, viennent confirmer la tradition locale qui, sur tous les points, lui donne toujours le nom de voie romaine.

Les souvenirs historiques ne lui font pas non plus défaut. C'est par cette route qu'en l'année 722, passa le cortège qui rapportait de Lyon à Clermont les reliques de Saint-Bonnet. A son retour d'Italie, en 1581, Michel Montaigne la suit pour rentrer dans ses foyers, et c'est encore, par ce même chemin, que cinquante ans plus tard, le voyageur Abraham Golnitz, venant du Limousin et de l'Auvergne, se rend dans la ville de Lyon.

Si donc, l'on observe qu'au Moyen-Age, on se borna à suivre les anciennes voies de communication créées par les Romains, sans en établir de nouvelles (1), il est bien difficile de ne pas voir, dans cette voie antique, la route romaine que, suivant Strabon, Agrippa fit ouvrir à travers les monts Cévennes, pour conduire chez les Santons et en Aquitaine (2).

Mais comment la voie d'Aquitaine a-t-elle pu subsister ainsi, depuis l'époque d'Auguste jusqu'à nos jours? La raison en est bien simple. Cette route n'était qu'un *compendium*, un chemin abrégé, où passaient seulement les voyageurs à pied ou à cheval.

Or, si à toutes les époques, on a éprouvé le besoin de rectifier les routes servant au passage des voitures, pour en adoucir la pente, la même nécessité n'existe plus, quand il s'agit de chemins servant seulement aux gens à pied ou à cheval. Quand on voyage de la sorte, on passe partout, et rien n'oblige de modifier, par de nouveaux travaux, le tracé et l'assiette de ces sortes de chemins.

(1) « Le moyen-âge a cheminé, pendant des siècles, sur les débris de la voirie romaine. » (Abbé Cochet. *Sépultures gauloises, romaines et franques*).

(2) Itaque etiam Agrippa hinc vias aperuit, unam per Cemmenos montes in Aquitaniam et ad Santones usque. (Strabon, l. IV. chap. VI, 11)

C'est ainsi que l'antique voie d'Agrippa est parvenue jusqu'à nous, telle à peu près que les Romains l'avaient créée, sauf sur quelques points où des routes carrossables ont emprunté son assiette, comme nous le voyons notamment sur le territoire de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy-Lestra.

Mais si ce monument a échappé jusqu'à ce jour, à la destruction, il ne faut pas se dissimuler que, devenue moins utile par la création de nouvelles voies de communication, l'antique voie d'Aquitaine verra désormais, chaque jour, disparaître quelques uns de ses tronçons.

Aussi, pendant qu'il en est temps encore, avons nous cru utile de conserver, dans ce travail, le souvenir précis de son parcours depuis Lyon, jusqu'aux limites du département du Puy-de-Dôme. Mais comme l'étude de la topographie d'un pays et de la situation exacte de ses anciennes voies de communication ne peut être faite que sur les lieux mêmes, nous avons suivi à pied notre vieille route romaine, sur tout le département du Rhône, en ayant recours, seulement pour les parties que nous n'avons pu visiter dans le département de la Loire, aux connaissances spéciales de l'érudit secrétaire de la Diana, M. Vincent Durand. C'est grâce à cet obligeant concours que nous pouvons livrer aujourd'hui au public nos observations communes, dans cette étude où nous avons essayé de réunir tous les faits historiques et archéologiques, se rattachant à l'antique voie d'Aquitaine.

I

L'une des portes de la ville romaine de Lugdunum existait au carrefour actuel de Trion, et c'est là encore que le plan scénographique du 16ᵉ siècle nous montre une porte

ouverte dans le mur d'enceinte de la ville moderne, qui, dans cette partie, fut reconstruit exactement, à cette époque, sur les restes des murailles de la ville antique (1).

C'est de là que partait la voie d'Aquitaine, dont la rue actuelle de la Favorite occupe aujourd'hui l'emplacement.

A Lyon, comme à Rome, étaient appliquées rigoureusement les dispositions de la loi des 12 Tables, qui défendaient d'inhumer ou de bruler les morts dans l'enceinte des villes (2). Aussi cette route était-elle, aux abords de la cité, bordée de chaque côté de monuments funéraires, dont on retrouve les restes, chaque fois que l'on fouille le sol.

C'est ainsi que ce quartier est celui, qui a fourni au musée de notre ville le plus grand nombre de monuments épigraphiques. Il résulte, en effet, de l'examen du seul catalogue dressé, en 1854, par M. Commarmond, que plus de cent monuments funéraires, recueillis au Palais des Arts : cippes, sarcophages, urnes ou vases cinéraires, ont été découverts à St-Just ou à Saint-Irénée.

C'est donc avec raison que, dans son étude sur la topographie de Lugdunum au 4e siècle, lue dans la vingt-neuvième session du congrès archéologique de France, tenue à Lyon, au mois de septembre 1862, M. Martin-Daussigny, qui avait noté avec soin les découvertes successives faites sur ce point, disait que là se trouvait une voie des tombeaux, rappelant celle de Pompéi (3).

L'un de ces monuments antiques se retrouve encore sur place ; c'est une pierre engagée dans le mur extérieur

(1) Martin-Daussigny. Topographie de Lugdunum au IVe siècle (*Congrès archéologique de France*, 29e session, page 499).

(2) Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito (*Table* X, 1.)

(3) Congrès archéolog. de France, 29e session, p. 498.

d'une maison située en face de l'ancienne institution de la Favorite et qui porte l'épitaphe suivante, dédiée par les affranchis Eros, Félix, Statius et Urbicus à la mémoire de leur patron, Caius Geminius Marcellus Marcianus :

OS. FE
IVS. VR
CVRAT
GVSIAVISN
MORIAE
TRONI
O. GEMIN
MARC
MARC (1)

Un auteur du cinquième siècle, Sidoine Apollinaire, nous a conservé aussi, dans ses lettres, deux souvenirs historiques de cette voie des tombeaux. C'est à un jet d'arc du tombeau de Saint-Just que se trouvait celui du consul Syagrius (2). C'est là aussi qu'avait été inhumé son aieul Apollinaire, ancien préfet des Gaules, et qu'il chatia sévèrement les fossoyeurs qui violaient sa sépulture (3).

(1) Restitution proposée par M. Mommsen : *Eros, Felix, Statius, Urbicus, procuratores in Segusiavis negotii, memoriæ et honori patroni posuerunt, Caio Geminio Marcello Marciano.*

« Eros, Felix, Statius, Urbicus, agents d'affaires chez les Ségusiaves, ont élevé ce monument à la mémoire et à la gloire de leur patron, Caius Geminius Marcellus Marcianus. »

(Aug. Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 20).

(2) *Conveneramus ad sancti Justi sepulcrum... placuit ad conditorium Syagrii consulis, civium primis una coire, quod nec impleto jactu sagittæ separabatur* (Sidoine Apollinaire. Livre V, lettre 17). — Afranius Syagrius avait exercé le consulat, en l'année 382.

(3) Sidoine Apollinaire. Livre III, lettre 12. Dans cette lettre l'auteur reproduit aussi l'épitaphe en vers, qu'il fit graver sur la tombe de son aïeul.

En quittant la rue de la Favorite, la voie antique rejoignait le chemin qui conduisait de Saint-Irénée au Point du Jour et de là au Pont d'Alay (1).

Cette partie de la route, avant les travaux de rectification exécutés de nos jours, a porté le nom de *Chemins des bâtiers*, qu'elle devait au mode de transport en usage sur son parcours.

Arrivée au Pont d'Alay, la route franchissait le ruisseau de Charbonnières, à cent mètres au dessous du pont que traverse la route actuelle de Bordeaux, qui n'a été ouverte qu'en 1760. Mais pendant que cette dernière décrit un circuit au midi, l'ancienne voie se dirige en ligne droite, du fond du vallon, vers l'ancien aqueduc ruiné appelé *le Tourillon*. C'est le chemin le plus court et le plus fréquenté pour se rendre à pied soit à Grézieux, soit Saint-Genis les Ollières. Un ancien plan cavalier dressé, en 1599, à l'occasion d'un procès concernant les limites des juridictions seigneuriales de Pollionay et de Grézieux nous montre nettement cette route passant à droite du Tourillon, auquel ce document donne le nom de la *Tourray*, pour gagner de là directement le village de Grézieux (2)

(1) Un document du 15e siècle, rapporté par M. Guigue dans son important travail sur les *Voies antiques du Lyonnais, déterminées par les hôpitaux du Moyen âge* (p. 155), nous a conservé le souvenir de ces deux voies publiques et notamment de celle dont nous étudions le parcours : « *Juxta iter publicum de porta sancti Yrenei apud Gresiacum, et juxta aliud iter tendens de porta de Trions ad predictum iter tendendo apud Gresiacum.* » (Terrier de Saint-Just de 1480, f° 24. G. 4058).

(2) Archives du Rhône. G. 4555, f° 323. — Ce plan fort curieux vient d'être publié récemment par la *Société de Topographie historique* de Lyon, sous ce titre : *Plan figuré des châteaux de Grézieu, Pollionay, Iseron et Fautéon, d'après l'original dressé en 1599 et déposé aux archives du département du Rhône.*

Grézieux est fort ancien : car son église fut bâtie, en l'année 913, par Guillaume, comte de Lyon, qui en fit donation à cette époque, aux chanoines de l'église de Saint-Just (1). Ces derniers munirent ce bourg d'une enceinte continue de murailles, bâties sur un plan rectangulaire et flanquées aux quatre angles de tours cylindriques. Une partie de cette enceinte subsiste encore et c'est par une ancienne porte du vieux bourg, qu'on pénètre, de nos jours, sur la place publique, où s'élève l'église récemment reconstruite dans le style ogival, pour remplacer le monument du x^e^ siècle.

Mais la voie antique ne traversait pas Grézieux. Elle passait, comme aujourd'hui, au midi de son ancien mur d'enceinte, pour s'élever par une pente assez faible, sur une croupe, où se trouve situé le hameau du Recret. Cette partie de la route a été considérablement modifiée par des travaux modernes, mais c'est dans ce trajet, et à un kilomètre avant d'arriver au Recret, que l'on remarque, au lieu appelé Montferrat, un mur de clôture moderne, bâti avec des matériaux antiques, de petit appareil, que relie un ciment d'une solidité à toute épreuve. Ce sont les derniers restes d'un aqueduc, qui se raccordait avec celui du Tourillon, et auquel on donne dans le pays le nom si commun de *Trou des Sarrasins* (2)

Au delà du Recret, la pente devient plus ardue, et c'est après avoir fait un léger détour à gauche, que la route gagne l'arête du contrefort qu'elle suit jusqu'à Saint-Bonnet. C'est surtout dans cette partie du parcours, que l'on constate le soin apporté par les Romains à l'établissement de

(1) Paradin. *Mémoires de l'histoire de Lyon.* 114. — De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez.* I. 40.

(2) Note communiquée par M. le baron Raverat.

leurs voies publiques. Pour prévenir les dégradations que pouvaient causer sur cette pente rapide les eaux d'orage, la chaussée avait été revêtue de gros pavés, dont plusieurs se retrouvent encore sur place; là aussi a été construit un mur de soutènement, pour consolider les talus, sur une longueur de plus d'un kilomètre.

Saint-Bonnet-le-Froid est situé dans un col, que domine, au nord-est, la montagne dite de Saint-Bonnet, d'une altitude de 778 mètres et, au midi, une autre montagne s'élevant à une hauteur de 787 mètres. Cette localité, qui ne se compose que d'une chapelle dédiée à Saint-Bonnet, et d'une maison d'habitation, est une ancienne *mutatio* de l'époque romaine (1). Suivant une ancienne tradition, les moines de Savigny y fondèrent, au moyen-âge, un hospice pour les voyageurs et une prébende en faveur d'un religieux de ce monastère, chargé de desservir la chapelle.

En effet, avant l'ouverture de la route d'Iseron et de celle de la vallée de la Brevenne, la route de Saint-Bonnet était très fréquentée. Jusqu'en 1775, elle demeura affectée au service de la poste, que faisaient autrefois des courriers à cheval, qui changeaient de monture à chaque relai. D'après des renseignements recueillis à Saint-Bonnet même, il y passait, en 1760, c'est-à-dire avant la création de la route d'Iseron, plus de cent mille personnes, à l'aller et autant au retour. Le plus grand nombre venaient de l'Auvergne. Au printemps, marchands, maçons, scieurs de long, sabotiers, étameurs et cordonniers se rendaient par ce chemin à Lyon et dans l'est de la France, pour regagner leurs foyers, au retour de l'hiver.

(1) On donnait le nom de mutations aux relais de poste, où l'on changeait de chevaux (Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, 595).

Les conducteurs de mulets y passaient aussi en grand nombre. Peu de temps avant la Révolution, soixante et quelquefois cent mulets s'y arrêtaient, chaque jour, pour y passer la nuit. Un long bâtiment, percé de plusieurs arcades, servait à les loger. De nos jours il n'en subsiste plus que trois arcades, qui ont été incorporées dans les constructions voisines.

Saint-Bonnet est situé dans une position admirable; des eaux abondantes y jaillissent, et l'on y jouit d'une vue fort étendue sur la plaine du Lyonnais. Au nord-ouest de cette ancienne station, existait autrefois un poste d'observation, bâti, dit-on, par les Romains, pour surveiller la route dans la vallée de la Brevenne, et même jusqu'aux montagnes qui séparent le département actuel du Rhône de celui de la Loire. La hauteur qu'il couronnait a gardé le nom de *Châtel;* elle porte aussi celui de *Crêt de la Tour*. Mais il ne reste plus que des ruines de cette tour, qu'entourait une double enceinte circulaire, élevée en forme de gradins.

La voie antique passait autrefois entre la maison d'habitation, de M. Blanc de Saint-Bonnet (1), et la chapelle, au dessous de laquelle jaillit une fontaine, dont les eaux limpides ont une grande fraicheur. Mais depuis quelques années, l'assiette de la route a été reportée derrière la chapelle. C'est de là qu'elle descend dans la vallée de la Brevenne, tantôt en suivant l'arête des contreforts, tantôt en décrivant des circuits sur le flanc septentrional de la montagne. Elle arrive ainsi, après un parcours de plus de

(1) M. Antoine Rodolphe Blanc de Saint-Bonnet, membre de l'Académie de Lyon, décédé dans cette ville, le 10 juin 1880, a publié plusieurs ouvrages de philosophie fort remarquables: *L'Unité spirituelle; la Société et son but au delà du temps; de la Douleur; de l'Affaiblissement de la raison et de sa décadence en Europe, &c.*

quatre kilomètres, vers une ancienne auberge, portant le nom de *Point du Jour*, puis elle gagne de là, par le vallon de Longecombe, le village de Courzieu, où elle traverse un ruisseau sur un vieux pont de pierre, bâti au moyen âge.

Là, se trouve le quartier des *Hôtelleries*. A droite et à gauche de la route, qui n'a en cet endroit qu'une largeur de trois mètres, sont placés, en effet deux vieux bâtiments, datant du XV^e^ siècle, et qui servaient autrefois d'auberges. L'une de ces hôtelleries portait autrefois le nom d'*Hôtel de la Poste* et Golnitz qui s'y arrêta en 1631, lors de son second voyage à Lyon, nous apprend qu'il y fit un excellent diner (1).

Au dessous de ces deux anciennes auberges, on remarque sur la façade d'une maison bâtie en retrait, un dauphin en pierre sculptée, souvenir apparemment de quelque comte de Forez.

Le gros du village de Courzieu est situé à deux cents mètres plus haut dans la vallée. Le nom de cette localité apparait de bonne heure dans notre histoire locale. Une Charte de Savigny de l'an 888, nous apprend qu'à cette date il y existait les ruines d'une ancienne église dédiée à Saint-Martin, qui avait été détruite par les Hongres ou les Sarrasins : *Mura antiqua quæ à paganis fuit destructa à diebus antiquis* (2). Sous le règne du roi Conrad, vers l'an 976, Courzieu fut donné à l'abbaye de Savigny, qui y établit un prieuré (3). Les armoiries des Salemard,

(1) Les deux voyages d'Abraham Golnitz dans le Forez et le Lyonnais au XVII^e^ siècle, p. 22 (V. Revue du Lyonnais, année 1879).

(2) Cartul. de Savigny, ch. 21.

(3) Monasterium non longè ab Arbrella et Saviniaco, valle profunda et vivis aquis abundans situm, Saviniaco subjicitur et fundatur sub regimine Gausmari abbatis Saviniacensis, regnante Conrado rege (Dom Estiennot. *Antiquitates variorum diocæsum Galliæ*. p. 128.)

sculptées sur une croix située sur la place publique et sur une cheminée de l'ancien prieuré, et celles des Sarron, qui figurent dans l'église sur un bénitier du XVI^e^ siècle, nous rappellent le souvenir de deux anciennes familles, qui ont fourni l'une et l'autre plusieurs prieurs à Courzieu (1).

De Courzieu, la route se dirige vers la Brevenne (2), en laissant à gauche, deux groupes de maisons, qui méritent l'un et l'autre une mention. Le plus voisin de la route, qui porte le nom de *Pavé* (*Strata*) est encore un souvenir vivant du passage de la voie romaine, l'autre, appelé *la Roche* (3), est un ancien établissement des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dépendant de la commanderie de Chazelles.

Personne n'ignore que les maisons des Templiers et des Hospitaliers étaient placées d'ordinaire dans le voisinage

(1) Voici les noms des membres de ces deux familles qui ont été prieurs de Courzieu :

Venérand de Sarron, vers 1480.
Jean de Sarron, 1512.
Jacques de Sarron, vers 1550.
Patrice de Sarron, 1563.
Claude de Sallemard, 1578-1580.
Claude de Sallemard, neveu du précédent, 1625.

Les de Sarron portaient : *D'or au griffon de gueules*, et les Sallemard : *Parti d'argent et de sable à la bande engrêlée de l'un en l'autre.*

(2) Cette partie de la route est mentionnée à plusieurs reprises dans un terrier de Chazelles de 1377 : *In parrochia Corziaci... pro uno prato sito inter aquam de Brevenna et juxta viam tendentem de Lugduno apud Forum. — In parrochia Corziaci, in territorio de Populo, juxta iter quo itur de Corziaco apud Forum in Foresio. — Iter tendens de Corziaco apud Fuers.* (Guigue. *Les Voies antiques du Lyonnais*, p. 156).

(3) Près de la Roche passait aussi le chemin de Montroman à Courzieu : *In parrochia Corziaci, in territorio de la Roche, juxta iter quo itur de Monteromano apud Corziacum* (Terrier de Chazelles de 1377).

des anciennes voies romaines et des grands chemins, dans le but de protéger les voyageurs et les pèlerins et de leur fournir l'hospitalité. Cet établissement des Hospitaliers n'est pas, d'ailleurs, le seul que nous rencontrerons sur le parcours de cette route. On a observé, aussi, que très fréquemment les maisons des Templiers et des Hospitaliers avaient succédé aux gites d'étapes, destinés au repos des troupes en marche, et aux postes occupés par les *milites stationarii*, que les empereurs romains avaient établis sur le passage des voies de l'empire pour veiller à la sécurité publique.

A une faible distance de la Roche, la route arrivait à la Brevenne, qu'elle traversait sur un pont en pierre. Ce pont a été détruit depuis longtemps; on voit encore, néanmoins, les restes de l'une de ses culées, sur le bord de la rivière.

Après avoir traversé la Brevenne, la route remonte directement à *la Giraudière*, puis elle gravit, après un léger détour, et par une pente assez raide, le versant méridional de la montagne. A mi-côte, elle incline à l'ouest et se dirige vers le carrefour de la *Croix Marmion*, en laissant à gauche le village de Brussieux.

De la Croix Marmion, la route s'élève sur une croupe, d'où elle domine d'un côté la vallée de la Brevenne et de l'autre celle où coule la rivière de Cone (2). Cette situation des anciennes routes sur les plateaux se rencontre fréquemment et présentait deux avantages. D'un côté, elles

(1) De Charmasse. *Etat des possessions des Templiers et des Hospitaliers, d'après une enquête de 1338.* p. 42.

(2) Le passage de la route sur ce point est mentionné de la manière suivante dans un acte de 1307: *Item in ripperia de Cona, juxta iter per quod itur de Fuer apud Lugdunum* (Guigue. *Les Voies antiques du Lyonnais.* p. 154.)

ne pouvaient être ainsi envahies par les eaux, et, d'autre part, il était même nécessaire qu'une route, ayant un caractère stratégique, fût établie en pays découvert et à l'abri de toute surprise.

La route parvient ainsi à *la Poste*, avant d'atteindre, à 200 mètres plus loin, *la Bourdelière*.

La Bourdelière occupe certainement l'emplacement d'une ancienne mansion de l'époque de la domination romaine. On sait que les mansions étaient établies au terme de chaque journée de marche, et qu'elles servaient aussi à loger les troupes de passage. Aussi la Bourdelière était-elle l'une des étapes les plus fréquentées, dans le trajet de Lyon à Feurs. Au commencement de ce siècle, il arrivait encore souvent que plus de cent ouvriers de l'Auvergne venaient à la fois y passer la nuit.

C'est là notamment que s'arrêta Michel Montaigne quand, au retour de son voyage d'Italie, il se rendit de Lyon dans son pays. L'illustre voyageur a pris soin lui-même de nous en conserver le souvenir dans les termes suivants : « Le « mercredi 15 de novembre 1581, nous dit-il, je partis de « Lyon apres disner et par un chemin montueus vins « coucher à Bordelière, cinq lieues, village, où il n'y a que « deux maisons (1) ». Ces deux maisons étaient des hôtelleries fort vastes, remplacées récemment par une élégante maison d'habitation.

Le tènement de terre labourable, qui s'étend au delà de la Bourdelière, à gauche de l'ancienne route, porte encore le nom de *Champ du Roi*, et il y a été trouvé par M. Charles de Saint-Victor, son propriétaire, une grande quantité de monnaies et de débris de poterie romaine. Cette dénomi-

(1) Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, en 1580 et 1581. T. III, p. 453.

nation et ces découvertes, de même que le caractère stratégique de la voie antique, que nous étudions, nous permettent de penser, avec toutes les conditions de vraisemblance désirables, que ce champ devait servir d'ordinaire au campement des armées romaines en marche (1).

Au delà, et à une distance d'un kilomètre à peine, la route arrive à *Saint-Bonnet-les-Places,* ancien établissement des Hospitaliers, dépendant de la commanderie de Chazelles. C'est là que les pauvres voyageurs pouvaient trouver une hospitalité gratuite dans un hospice, mentionné dans un acte de 1357 (2). L'hospice et la maison des chevaliers ont disparu depuis la Révolution; mais la modeste chapelle, dédiée à Saint-Bonnet, qui subsiste encore, nous rappelle toujours qu'en ce lieu s'arrêta le cortège qui rapporta les restes du saint évêque dans sa ville épiscopale.

De là, la route incline fortement au sud-ouest et se dirige vers *Narbonnet,* hameau de la commune de Saint-Clément-les-Places, puis vers une autre localité, dont le nom de *Grand Chemin* nous indiquerait son passage d'une manière précise, alors même que cette voie ne serait pas mentionnée dans plusieurs documents signalés par M. Guigue, dans son mémoires sur les *Voies antiques du Lyonnais,* que nous avons déjà cité à plusieurs reprises. C'est à un kilomètre environ de cette dernière localité, et presque sur les limites des départements du Rhône et de la Loire, que la voie romaine rencontre la nouvelle route n° 89, créée en 1760, et passant par Iseron, Duerne et Sainte-Foy-l'Argentière.

(1) Cette partie de la voie antique est désignée ainsi dans le Terrier de Chazelles de 1357, déjà cité: *In parrochia Sancti Laurencii de Chamosseto, juxta iter per quod itur de Foro apud Lugdunum.* (Guigue. *Les Voies antiques,* p. 154).

(2) *Terra hospitalis Sancti Boniti. — Iter de Foro apud S. Bonitum.* (Guigue. *Les Voies antiques,* p. 107 et 154.)

Toutefois les deux routes ne se confondent d'abord que sur un parcours de cinq cents mètres à peine. Pendant que la route moderne décrit un assez grand détour au midi, en passant au hameau de la Sauture, la voie romaine gagne directement Saint-Martin-l'Estra (1), où elle se confond de nouveau avec la route moderne, jusqu'au delà du village de Saint-Barthélemy-l'Estra (2).

Nous trouvons encore dans le nom de ces deux villages la preuve de l'établissement par les Romains de l'ancienne route qui les traverse successivement.

Un peu au delà de Saint-Barthélemy-l'Estra, les deux routes cessent d'avoir une assiette commune, et, tout en suivant la même direction, elles ne font guère que se croiser à plusieurs reprises jusqu'à Feurs. Mais pendant que la route moderne décrit, au nord, d'assez nombreux circuits, la voie antique se dirige, au contraire, presque en ligne droite vers l'ancien Forum des Ségusiaves, où elle aboutissait, en se raccordant avec la route venant de Saint-Etienne et de Saint-Galmier.

Arrivée à Feurs, la voie d'Aquitaine se bifurquait. L'une de ses branches, à laquelle on donne encore de nos jours le nom de *Voie Bolène,* se dirigeait vers Moind (*Aquæ Segetæ*), Usson et Saint-Paulien (3).

(1) In parrochia S. Martini Leytra, in territorio del Munar, juxta iter per quod itur de Foro apud Lugdunum. (*Terrier de Chazelles de 1357.*)

(2) In parrochia sancti Bartholomei l'Estra, in territorio de la Bertuyneri, juxta iter publicum per quod itur de S. Bartholomeo apud Fuer. (*Ibidem.* Guigue. *Les Voies antiques*... p. 155.)

(3) Cette route a été étudiée avec soin par M. Vincent Durand dans son mémoire intitulé : *Aquæ Segetæ et la voie Bolène en Forez.* (Recueil de mémoires et de documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana. T. II, 103.)

L'autre continuait sa direction vers Clermont. Après avoir traversé la Loire, cette dernière remontait au nord-ouest vers Clépé, et traversait le Lignon à Naconne (1), où existait encore, en 1773, une ancienne auberge à l'enseigne de *la Croix-Rouge* (2), et où, de nos jours, a été retrouvée une colonne milliaire, conservée au château de Bigny, et portant l'inscription suivante, qui nous apprend que cette route fut, tout au moins, restaurée sous le règne de l'empereur Trajan :

IMP CAES
TRAIANO O
... IO PIO FEL
PONT. MAX.

La route se dirigeait de là vers le hameau de *Goincet*, au delà duquel elle traversait la route moderne, avant de gagner *Julieu*, dont l'origine romaine est démontrée, aussi bien par le nom que cette localité a conservé, que par les antiquités qui y ont été découvertes.

De ce point, la voie antique, s'écartant au midi de la route actuelle jusqu'à la *Maison Blanche*, traversait successivement le *Mas*, ancienne maison de poste dépendant de

(1) Naconne, hameau de la commune actuelle de Clépé. Un pont existait sur le Lignon, à Naconne, dès le XIV^e^ siècle ; mais il fut emporté à plusieurs reprises par les débordements de cette rivière. C'est ainsi qu'en 1631, Golnitz dut la traverser sur un bac, en payant, nous dit-il, un demi-sou pour chaque passager.

(2) *Archives de la Loire.* B. 379, 1773 : Procès verbal de capture, par la brigade de Feurs, de Jacques Faure, natif d'Yssingeaux en Velay, accusé de vol et assassinat, sur le chemin de Feurs à Naconne, en la personne de Nicolas Velias, tenant l'auberge de la *Croix-Rouge* audit Naconne.

Saint-Etienne-le-Molard, puis le village de la Bouteresse, d'où elle gagnait la petite ville de Boën.

Au dela de cette ville, la route parait avoir été déplacée à plusieurs reprises. Au commencement du XVII^e^ siècle, époque à laquelle Abraham Golnitz la suivit en venant de Clermont à Lyon, sa direction était déjà telle que nous la montre la carte de Cassini. Elle traversait à deux reprises le Lignon, pour suivre ensuite la rive droite de l'Anzon et passer au village de l'Hôpital.

A défaut d'autres preuves, le nom seul de cette localité suffirait pour nous révéler qu'elle était bien située sur une voie antique. On sait, en effet, qu'au moyen âge, des hôpitaux destinés à servir de refuges aux pélerins ainsi qu'aux voyageurs malades ou attardés, furent établis sur les chemins les plus fréquentés et principalement sur les routes créées par les Romains (1).

Le village de l'Hôpital n'a pas une autre origine. Mais, indépendamment de l'hospice établi par la charité chrétienne, il existait aussi à l'Hôpital un *Hôtel de la Poste,* qui était situé entre le village et la rivière de Saint-Laurent, et qui n'a été détruit qu'au commencement de ce siècle. C'était, dit-on, la meilleure hôtellerie que l'on trouvait sur la route de Feurs à Thiers. Déjà Golnitz, qui s'y arrêta en 1631, nous apprend qu'il y fit un dîner excellent, surtout à cause des fraises et des cerises qui lui furent servies et lui causèrent une surprise agréable (2). On voit ainsi que sa réputation remontait à une date assez reculée.

(1) Guigue. *Les Voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du moyen âge,* p. 36.

(2) Les deux voyages d'Abraham Golnitz dans le Forez et le Lyonnais, p. 18.

Montaigne s'arrêta aussi à l'Hôpital, qui était la station obligée entre les villes de Feurs et de Thiers. Lui oublie de nous parler de ces menus détails, dont le récit du voyage de Golnitz est rempli. Mais il se plaint vivement du vent froid, mêlé de neige, dont il eut cruellement à souffrir en quittant l'Hôpital (1). Il est vrai de dire qu'il voyageait à une époque de la saison, où l'on est exposé fréquemment à de semblables désagréments dans ces montagnes.

De l'Hôpital, la route montait au bourg de Rochefort et à la *Croix du Trève*. De là, elle redescendait au fond de la vallée, en franchissant une succession de paliers séparés par des pentes très courtes, mais assez fortes, jusqu'au hameau du *Mas*, d'où elle remontait de nouveau par une pente fort rapide.

Dans cette partie de son parcours, la route a conservé en divers endroits, son pavé antique. Ce pavé, large de deux mètres à deux mètres cinquante centimètres, est formé de blocs irréguliers, de dimension moyenne avec bordure de blocs plus volumineux, disposition semblable de tous points à celle de la voie antique retrouvée, au mois de

(1) « De là (*la Bourdelière*), le jeudi matin, fimes un bon chemin « plein & fur le milieu d'icelui près de Fur (*Feurs*), petite villette, « paſſâmes à bateau la rivière de Loire, & nous rendîmes d'une trete à « L'Hospital, huit lieues, petit bourg clos. De là, vendredi matin, « suivîsmes un chemin montueus, en temps aſpre de neges, & d'un « vent cruel, contre lequel nous venions, & nous rendîsmes à « Tiers, six lieues, petite ville sur la rivière d'Allier, fort marchande, « bien bâtie & peuplée, &c. »

Montaigne continue ensuite sa route en passant successivement à Pont-du-Château, Clermont, Pontgibaud, Pontaumur, Pont-Charaud, Chatain, Sauliac, Limoges, les Cars, Thiviers, Périgueux, Mauriac et Montaigne.

(*Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, en 1580 et 1581.* T. III, p. 453.)

septembre 1879, à Sainte-Colombe, lors de la réunion du Congrès archéologique tenu à Vienne à cette époque (1).

La route gagne ainsi le sommet d'une montagne de 800 mètres d'altitude, d'où l'on jouit d'une vue fort étendue. Elle redescend ensuite par la *Massacrie* jusqu'au château du *Bost*, ancienne possession des Chaussecourte, famille originaire de l'Auvergne (2), puis à *Landrevie*, hameau de la commune de Saint-Jean-la-Vestre, où l'on remarque encore une ancienne auberge, souvenir du passage de l'ancienne route. Elle arrive ensuite à un carrefour triangulaire, situé à l'intersection du chemin de Saint-Jean-la-Vestre à Noaillat, où existait autrefois un ormeau souvent cité dans les anciens titres sous le nom d'*Orme de la Devira*. De là, laissant *le Vernay*, à quelques pas à droite, elle gagnait *le Bruchet*, hameau de la commune de Noirétable (3).

Arrivé à ce point, nous touchons aux limites extrêmes de l'ancienne province du Forez, et il y aurait une sorte de témérité de vouloir étudier en détail le parcours de cette route sur le territoire de l'Auvergne. Nous devons donc nous borner à indiquer brièvement quelle était sa direction.

Parvenue dans le voisinage de Noirétable, qu'elle laissait à plus d'un kilomètre à droite, la voie antique se bifurquait de nouveau. La plus ancienne se dirigeait à gauche, entre les bois de Pamols et ceux de la Chevalerie. Puis, après avoir traversé le hameau de *Bournier*, elle passait au *Retrud*, pour gagner de là Vollore-Ville, où l'on a retrouvé deux pierres milliaires, dont l'une porte une inscription, au nom

(1) Congrès archéologique de France, 46e session, p. 85.

(2) Avant les Chaussecourte, Antoine de Laval était seigneur de Landrevie, en 1576.

(3) Notes communiquées par M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana.

de l'empereur Claude, indiquant une distance de 31.000 pas de Vollore à Augusto-Nemetum (Clermont), que cette route atteignait, après avoir passé successivement à Billom et à Pérignat.

La seconde prenait, au contraire, la direction de la ville de Thiers, en passant à *la Poste*, hameau de la commune de Noirétable et ancien relai de poste, comme nous l'indique son nom. Ce relai semble avoir été tenu, pendant de longues années, par de riches familles. Ainsi, au milieu du XVII^e^ siècle, le maître de poste était Jacques d'Auvergne, père de Joseph Valentin, géographe du roi. Dans cette localité, située sur les confins du Forez et de l'Auvergne, avait été aussi établi un bureau de douane, et l'on y voit toujours l'ancienne maison de poste, vaste et solide bâtiment, dont la cour est précédée d'une porte cochère monumentale du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle (1).

Après avoir quitté l'ancien relai de la Poste, la route traversait ensuite successivement *la Fortie*, le ruisseau de *la Corée*, appelée aussi *la Semène* dans quelques vieux titres, puis la Courtade (2), *Champeix*, *Rambaud* et *le Péage*, groupe méridional des maisons du hameau de l'*Obstancie*, d'où elle gagnait enfin la ville de Thiers, en passant à une faible distance, au nord du Château de *Montguerlhe* (3).

De ces deux voies, antiques l'une et l'autre, quelle était celle d'Agrippa? Un érudit de l'Auvergne, M. Mathieu, qui

(1) Notes communiquées par M. Vincent Durand. — Chaverondier. *Invent. des Archives de la Loire*. Introduction, p. 22. — *Revue Forézienne*, 1870, p. 129.

(2) Archives de la Loire. B. 372. 1768-1769. Procès-verbal fait par la brigade de Boën contre un voleur, qui s'était retiré au lieu de la Courtade, en la paroisse de Celle, sur la route de Thiers.

(3) Notes communiquées par M. Vincent Durand.

a fait une étude spéciale des voies romaines de cette province, n'hésite pas à la reconnaître dans la partie de cette route passant à Vollore-Ville et à Pérignat (1). La découverte, dans la première de ces deux localités, des deux bornes milliaires, dont nous avons déjà parlé, confirme cette opinion que nous partageons aussi. Toutefois, on ne saurait disconvenir que la route la plus directe, et sans aucun doute la plus suivie, pour se rendre de Lyon en Auvergne, était celle de Thiers. L'importance du relai établi à *la Poste* semble le démontrer, aussi bien que le passage, à un demi siècle de distance, de Montaigne et de Golnitz, le premier se rendant dans l'ancien pays d'Aquitaine, et le second faisant, en sens inverse, le même trajet que son illustre devancier.

Dans son savant travail sur *les Colonies et les Voies romaines en Auvergne*, M. Mathieu nous signale, il est vrai, l'existence d'une autre route conduisant de Clermont à Lyon.

Celle-là passait, dit-il, par les monts de Fournols et la plaine de Marsac, d'où elle gagnait successivement Viverols, Usson, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Rambert, où elle traversait la Loire. D'après le même auteur, ce serait par cette route que furent rapportées à Clermont les reliques de Saint-Bonnet (2).

Nous examinerons ce dernier point dans la seconde partie de ce travail. Mais si c'est la route que paraît avoir suivie, en effet, sur le territoire de l'Auvergne, le cortège qui accompagnait les restes du bienheureux évêque, tenons

(1) Mathieu. *Des Colonies et des Voies romaines en Auvergne.* — De la *position d'Aquis Calidis sur la Table de Peutinger.* (Mémoires de l'Académie de Clermont. T. I, 1859.)

(2) Mathieu. *De la position d'Aquis Calidis sur la table de Peutinger.* (Mémoires de l'Académie de Clermont. T. I, 1859, p. 184 et s.)

aussi pour certain que l'antique voie romaine conduisant directement de Lyon à Clermont, et de là chez les Santons et dans l'Aquitaine, était bien celle que nous venons d'étudier, dans toutes les parties de son parcours sur le territoire de nos deux anciennes provinces du Lyonnais et du Forez.

II.

Le passage sur la route d'Aquitaine du cortège qui rapporta à Clermont, au commencement du VIII[e] siècle, les restes vénérés de saint Bonnet, trente-deuxième évêque de cette ville, est le fait historique le plus ancien qui se rapporte à cette ancienne voie de communication.

Le récit de cet évènement semble avoir été retracé par un témoin oculaire (1). Mais le pieux annaliste s'est borné à le rapporter en termes généraux, sans indiquer les diverses localités où l'on s'arrêta après chaque journée de marche. Sur ce point, nous en sommes réduits aux traditions locales. Mais ces traditions sont confirmées à la fois, par l'existence matérielle et la direction de la voie antique que nous venons de décrire, et par ce fait, d'une haute importance, rappelé par l'écrivain légendaire, que partout où reposa le corps de saint Bonnet, on érigea une croix et presque toujours une église ou chapelle dédiée au saint évêque (2).

Avec ces données, il n'est donc guère difficile de suivre pas à pas cette marche triomphale, comme on n'en vit

(1) Et ego quidem, quæ vel oculis conspexi meis, vel a fide dignis viris accepi, refero. (Surius. *Vitæ sanctorum*, 15 janvier.)

(2) Certè cum humeris sacræ reliquiæ gestarentur, ubicunque illæ depositæ fuere, mox vexillum crucis apparuit, et raro accidit, ut non illic sacræ ædes ædificarentur. (Surius. *Ibidem.*)

jamais dans nos pays, et de retrouver, en même temps, la confirmation des observations qui précèdent sur la situation exacte de l'antique voie d'Aquitaine.

La vie de saint Bonnet se rattache par plus d'un côté à l'histoire de la ville de Lyon ; aussi n'est-il pas sans intérêt d'en retracer ici les principaux traits.

Bonnet ou Bonet (*Bonitus*), naquit en Auvergne, vers l'an 623. Son père, Théodat, appartenait à l'une des principales familles de cette province, et sa mère, Syagria, comptait parmi ses ancêtres des sénateurs romains, au nombre desquels il faut ranger, suivant toute vraisemblance, ce consul Syagrius, dont nous avons déjà parlé, et dont le tombeau était placé sur le bord de la voie d'Aquitaine, à un jet d'arc de l'église de Saint-Just (1). Riche et instruit, Bonnet quitta son pays natal après la mort de son père, pour se rendre à la Cour du roi Sigebert III, roi d'Austrasie, qui, après l'avoir fait d'abord son grand échanson, l'éleva à la dignité de chancelier vers l'année 650. Il remplissait ces hautes fonctions depuis trente ans, quand le roi Thierry III le nomma gouverneur de la Provence (680). Neuf ans plus tard, saint Avit, deuxième du nom, son frère aîné, évêque de Clermont, le désignait en mourant pour son successeur et ce choix fut approuvé par le roi Thierry. Elevé ainsi sur le siège épiscopal de sa ville natale, Bonnet vécut plutôt en moine qu'en évêque ; ses austérités et les miracles, obtenues par ses prières, le firent bientôt vénérer comme un saint, jusque dans les pays les plus lointains. L'auteur de sa vie raconte ainsi qu'une femme vint, un jour, du fond de la Bretagne, le trouver au monastère des Bénédictines de Royat, pour le remercier d'avoir recouvré la vue par son intercession.

(1) Sidoine Apollinaire. Livre V, lettre 17.

Bonnet était évêque de Clermont depuis dix années, quand il conçut tout à coup des scrupules sur la validité de sa promotion à l'épiscopat. Désigné seulement par son prédécesseur à la sanction du roi, à une époque où les évêques devaient être encore élus par l'assemblée des fidèles, pouvait-il se considérer comme régulièrement investi des fonctions épiscopales ?

Cette pensée troublant son repos, il s'en ouvrit à saint Teau ou Tillon, abbé de Solignac, qui l'engagea à se démettre. Bonnet n'hésita pas un instant ; il quitta aussitôt sa ville épiscopale, pour se retirer à l'abbaye de Manglieu, où il fit profession dans la règle de saint Benoît.

Quatre ans plus tard, il s'éloignait de ce monastère pour aller à Rome, visiter le tombeau des saints Apôtres. Ce voyage l'amena à Lyon, où il parvint, pendant son séjour, à réconcilier l'évêque Godwin, avec Drogon, duc de Bourgogne (1). Mais ce ne fut qu'après avoir séjourné pendant quelque temps dans l'abbaye de l'Ile-Barbe, qu'il accomplit son pieux pèlerinage. Le dénûment dans lequel se trouvait alors ce monastère (2) semble avoir exercé un attrait particulier sur cet homme austère, qui se complaisait dans les plus dures privations. Aussi, à son retour de Rome, vint-il l'année suivante (706) demander une humble cellule dans cette paisible retraite, où il mourut quatre ans après, à l'âge de 86 ans, le 15 janvier de l'année 710 (3).

(1) Drogon était le fils aîné de Pépin d'Héristal, qui le fit à la fois comte de Champagne et duc de Bourgogne. (Mille. *Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*. II, 72 et 122.)

(2) Mazures de l'Isle-Barbe. I, 38.

(3) Surius. *Vitæ sanctorum*. I, 241. — Bollandistes. *Acta sanctorum*. I, 15 janvier. — Baillet. *Les Vies des saints*. I, p. 182. — De Blemur. *Vie des saints*. I, p. 101.

Son corps fut inhumé dans l'église de l'abbaye des religieuses bénédictines de Saint-Pierre, à Lyon, où plus d'un miracle accompli sur son tombeau consacra sa renommée de sainteté. Aussi, quand six ans après sa mort l'évêque de Clermont, Nordebert, fit demander ses restes à l'évêque Godwin, ce dernier répondit qu'il ne pouvait se dessaisir du trésor que Dieu lui avait confié. Procule, successeur de Nordebert, fut plus heureux auprès de l'évêque Fucoald (1). En l'année 722, une députation, composée des abbés de Manglieu, de Chamalières et de Volvic et d'un grand nombre d'ecclésiastiques de haut rang, obtint de ce prélat que le corps de saint Bonnet fût rendu à l'église de Clermont. Sur l'ordre de Fucoald, l'abbesse de Saint-Pierre, Dide, livra à regret ces précieuses reliques, dont son monastère avait eu la garde pendant douze années, en obtenant seulement la faveur de garder la partie du manteau, qui recouvrait la tête du Saint (2).

Mise ainsi en possession du corps de saint Bonnet, la députation envoyée par l'évêque de Clermont s'empressa de reprendre le chemin de l'Auvergne. Le récit du pieux narrateur, qui nous a conservé le souvenir de ce retour du saint évêque, mort dans sa ville épiscopale, prend ici un caractère vivant et dramatique. Les populations accourant en foule pour vénérer les précieuses reliques, les nombreux miracles opérés sur leur passage, l'enthousiasme des habitants de l'Auvergne, qui se disputent l'honneur de porter la châsse du saint, forment un tableau, qui nous peint

(1) Foucaud ou Fulcoald fut évêque de Lyon de 717 à 744. Leidrade, qui siégea de 799 à 816, fut le premier qui porta le titre d'archevêque.

(2) Retento parte amphibali, quo viri sancti caput tegebatur. — V. *Gallia Christiana*. IV. 52 et 284. — Baronius. *Annales*. — *Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, publié par M. Guigue, p. XVII.

d'une manière saisissante la foi ardente des hommes de cette époque.

En quittant Lyon, soit qu'il eût hâte de s'éloigner d'une ville qui avait refusé si longtemps de se dessaisir du corps du saint évêque, soit que l'affluence des populations fût moins grande, le bruit de la translation de ces reliques ne s'étant pas encore répandu dans le pays, le cortège se dirigea, sans détour, par la voie antique que nous avons décrite, vers la montagne de Saint-Bonnet-le-Froid; ce fut là sa première station.

Suivant une tradition fort ancienne, un autel payen, dédié à une divinité inconnue, avait été érigé, à l'origine, au passage du col de la montagne de Saint-Bonnet, près de l'ancienne mutation de l'époque de la domination romaine. Plus tard, le christianisme avait remplacé cet autel par un oratoire dédié à la sainte Vierge.

C'est dans ce sanctuaire que le corps de saint Bonnet reposa pendant la nuit du 23 au 24 juin de l'année 722. Telle est la tradition constante qui s'est perpétuée sur les lieux mêmes, et que l'église de Lyon a acceptée depuis longtemps (1). Dès ce jour cette chapelle fut placée sous le vocable de saint Bonnet. Ce vocable n'a pas été changé depuis cette époque, et bien qu'en souvenir de son ancienne dédicace au culte de la Vierge cette chapelle soit encore visitée particulièrement le jour de la fête du 15 août, l'affluence des pèlerins n'est pas moins grande le 23 et le 24 juin, anniversaire de la translation des reliques de saint Bonnet.

(1) De la Mure. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon.* 117 et 265.— *Gallia Christiana*, IV, 51. — L'Eglise d'Auvergne célèbre, au contraire, la fête de la translation des reliques de Saint-Bonnet, le 6 juin. (V. Baillet. *La Vie des saints*. I, 182.)

Jusqu'à la fin du siècle dernier, les habitants des paroisses de Courzieu, de Chevinay, de Vaugneray et de Pollionay se rendaient même en procession, l'un de ces deux jours, à Saint-Bonnet. Mais à la Révolution, la chapelle fut dévastée et ce n'était plus qu'une ruine, quand M. Blanc de Saint-Bonnet la fit restaurer, en 1843. A cette occasion, le pape Grégoire XVI fit même don à cette chapelle des reliques de saint Antoine et de saint François d'Assise, en accordant, par un bref du 28 mars 1843, des grâces particulières aux fidèles qui s'y rendraient en pèlerinage soit le 15 août, soit le 23 et le 24 juin (1).

Le 23 juin de l'année suivante, une cloche fut placée dans la tour du clocher, dont la flèche aigue signale au loin la chapelle de Saint-Bonnet. Ce jour là fut un jour de fête à Saint-Bonnet et notre grand poète, M. Victor de Laprade, chanta le baptême de cette cloche dans de beaux vers, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici qu'une partie:

Monte à la tour sonore, ô reine des cantiques !
Répands les grands soupirs de ton sein débordants;
Dieu touchait d'un feu pur les lèvres prophétiques,
Ta voix est née aussi dans les charbons ardents.

. . . . . .

Monte, pour dominer de plus haut nos murmures;
Pour verser, de ton urne aux flancs mélodieux,
Tes notes s'épanchant plus fraîches et plus pures
Dans des flots d'air puisés plus avant dans les cieux.

(1) Omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus vere pœnitentibus et confessis ac S. Communione refectis, qui Ecclesiam, seu Capellam publicam sub invocatione S. Boniti Episcopi... die decima quinta Augusti... devotè visitaverint... insuper iisdem Christi fidelibus... qui diebus vicesima tertia, et vicesima quarta mensis Junii... plenariam... lucrifaciendam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. (*Bref de N. S. Père le pape Grégoire XVI*, donné à Rome, le 28 mars 1843).

Rivale de la foudre et perçant les nuages,
Va, comme un fort guerrier que le prêtre bénit,
Va défendre nos champs, et contre les orages
Lutter sur les créneaux de la tour de granit.

Vers la cime où ton maître à jamais t'a placée,
Mille bruits monteront du hameau, du désert ;
Toi, tu feras, fidèle à sa grande pensée,
Un accord immuable en ce changeant concert.

A tes pieds les rumeurs et les échos varient ;
Du sein de ces forêts et des prés d'alentour
S'élèvent bien des voix qui pleurent ou qui rient,
Les chants ou les soupirs en montent tour à tour.

. . . . . .

Toi pourtant, quels que soient la saison, le jour, l'heure,
Dans le calme ou l'orage ayant le même son,
Tu nous diras, du haut de la sainte demeure,
Toujours le même mot et la même leçon.

. . . . . .

Ce mot qui te remplit, ce nom que tu proclames,
Pensée à ton métal mêlée au sein du feu,
Souffle d'éternité qui soulève nos âmes,
C'est le nom, la pensée et le souffle de Dieu.

Et tu la semeras ton immuable idée,
Des cités aux forêts, des sommets aux vallons ;
Et comme d'harmonie une mer débordée,
Ta voix nous poursuivra partout où nous allons.

. . . . . .

Va donc, fille du feu, sur les tombeaux assise,
Donne à chacun sa place en tes hymnes fervents,
Chante pour ceux à qui la lumière est promise.
Parle aux vivants des morts comme aux morts des vivants (1).

. . . . . .

(1) *Le baptême de la cloche.* — Cette pièce, datée de Saint-Bonnet, 23 juin 1844, fut insérée dans la *Revue du Lyonnais* (1844. T. 20, 313), et elle fait partie du recueil intitulé : *Varia*, publié récemment par l'éditeur Lemerre, à la suite des *Voix du silence.*

Aujourd'hui, il ne manque rien à l'ornementation de la chapelle de Saint-Bonnet; des boiseries de style ogival recouvrent ses murailles, chaque fenêtre est ornée de vitraux, de riches reliquaires sont exposées à la vénération des fidèles, et si l'on ne voit plus, comme autrefois, ces longues processions, qui se déployaient, à certains jours, sur la voie antique, on voit toujours, néanmoins, de nombreux pèlerins venir prier encore dans ce sanctuaire qui fut, sans aucun doute, l'un des plus anciens que le christianisme ait consacré dans nos pays.

En quittant la station de Saint-Bonnet-le-Froid, le cortège qui accompagnait les reliques du saint évêque de Clermont, aurait pu s'arrêter à Courzieu si, à cette époque, avait existé son prieuré. Mais ce prieuré, comme nous l'avons dit, ne fut fondé qu'un demi siècle plus tard. Aussi poursuivit-il sa marche jusqu'à la Bourdelière. Et encore ne s'y arrêta-t-il point. Convenait-il que le corps du saint reposa dans cette vaste hôtellerie, ouverte à tous les voyageurs? N'avait-on pas à redouter le bruit et ce mouvement incessant qui se produisent dans un relai de poste, sur une route fréquentée?

Tel fut, sans doute, le motif qui fit qu'on ne déposa la châsse du bienheureux qu'à un kilomètre au delà de la Bourdelière, là où s'élève encore la chapelle de *Saint-Bonnet-les-Places*.

C'est près de cette chapelle que les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem vinrent créer, à la fin du XII^e^ siècle, un hospice et un établissement qui formait un membre de la Commanderie de Chazelles (1). Mais la chapelle primitive

(1) Nous voyons, en effet, que, dès le 8 juillet 1154, le sire de Beaujeu fit donation à Isoard de Montrognon (*de Monterugoso*), commandeur de Chazelles, de la grande dime de la paroisse de Saint-

élevée en l'honneur de Saint-Bonnet, était sans aucun doute, contemporaine de la translation de ses reliques, comme en témoigne encore un chapiteau sculpté, de l'époque carlovingienne, placé à droite de la porte, et dans lequel on a creusé un bénitier.

C'est là tout ce qui nous reste de ce premier monument du VIII[e] siècle. Cette chapelle paraît, d'ailleurs, avoir été reconstruite, au moins à deux reprises. L'édifice actuel, simple bâtiment rectangulaire, sans chœur et sans clocher, ne mesure pas plus de cinq mètres de longueur sur trois mètres de largeur, et diffère ainsi notablement de celui que nous voyons décrit dans les visites des maisons de l'ordre de Malte, depuis l'année 1615 jusqu'à la fin du siècle dernier (1). Car pendant toute cette période, il est

Martin-l'Estra, qui formait une dépendance de Saint-Bonnet-les-Places. (Archives du Rhône. *Fonds de Malte.* H. 4.496, f° 201),

(1) *Visite du 9 juin 1725 :* « Ledit jour, neuvième de juin mil sept cent vingt-cinq, nous nous sommes transportés dudit Bouchalas audit membre de Saint-Bonnet-les-Places, qui est situé dans la paroisse de Saint-Laurent-de-Chamousset, province de Lyonnois, distant dud. Bouchalas d'une lieue,dud. Saint-Laurent d'un quart de lieue, et dud. Chazelles de trois lieues, et nous avons trouvé le nommé Jean Subrin, fermier dud. domaine, qui nous a dit que dans ledit membre de Saint-Bonnet, il n'y a qu'une chapelle, sous le vocable dud. Saint-Bonnet, avec une maison, grange, étable, domaine, dixmes, cens et rentes. »

« Ensuite de quoy, nous sommes entré dans lad. chapelle que nous avons trouvé avoir huit cannes de long et deux et demie de large, couverte de bois et de thuille creuse à deux pans, le chœur de lad. chapelle vouté, dans lequel il y a un autel de pierre, sur lequel est un tableau de l'image de Saint-Bonnet, un devant d'autel cuir doré en mauvais état, un marche pied de bois sapin ; dans le bas de lad. chapelle, il y a une fenestre ronde vitrée ; à costé de l'autel, il y a deux fenestres vitrées et treillissées ; au dessus de la porte de lad. chapelle, il y a un petit clocher sans cloche. Lad. chapelle a une autre petite porte, le tout avec des serrures et clefs et lad. chapelle n'est quarellée ni pavée. »

constaté que cette chapelle, qui avait une longueur de 16 mètres 80 centimètres et une largeur de 5 mètres 25 centimètres (1) possédait un chœur voûté et un clocher, mais qui déjà était privé de cloche.

Autrefois, cette chapelle était en bien plus grande vénération qu'aujourd'hui. Les mères y portaient leurs enfants malades ou infirmes, les lundis de Pâques et de Pentecôte. La visite de l'année 1615, nous apprend que le curé de Saint-Laurent était obligé d'y célébrer la messe sept fois par an (2). Nous voyons aussi dans la visite de 1725, qu'un curé de cette paroisse, Messire Jean Chazaux, y avait fondé trois messes chaque année. Actuellement toutes ces fondations sont tombées en désuétude. La modeste chapelle paraît bien abandonnée ; ses murs ne sont ornés que de quelques mauvaises lithographies représentant des saints de dévotion nouvelle et l'on y cherche vainement un tableau ou une statue de saint Bonnet. Cet oubli des souvenirs les plus intéressants de notre histoire ecclésiastique, n'est-il pas regrettable ? Et faut-il s'étonner si le peuple perd le culte des pieuses traditions, qui formait une si grande part des croyances de nos pères ?

Nous trouvons encore dans le choix de la troisième station de la châsse de Saint-Bonnet, la preuve du soin

Un peu plus loin, le même document nous apprend que le domaine appartenant aux chevaliers de Malte, se composait de 300 bicherées, d'un seul tènement, « *confiné par le grand chemin allant de Lyon à Feurs, de vent et quasi soir,* lequel chemin passe au milieu desdits fonds et proche desd. bastiments. »

(Archives du Rhône. *Fonds de Malte.* H. 2.161, f° 407).

(1) Le document que nous venons de citer porte, en effet : *huit cannes de long et deux et demie de large.* Or, la canne avait, dans nos pays, une longueur de 7 pieds, c'est-à-dire de deux mètres dix centimètres.

(2) Archives du Rhône. *Fonds de Malte.* H. 2.153, f° 30.

que prenaient ceux qui l'accompagnaient, d'éviter les grands centres de population.

Arrivé à Feurs, le cortége ne s'y arrêta point. Il traversa la Loire et, quittant la voie antique à Naconne, il poursuivit sa marche jusqu'à Clépé. Là, existait autrefois un prieuré relevant de l'abbaye de l'Ile-Barbe. Or, comme c'était dans cette abbaye que Saint-Bonnet avait passé les dernières années de sa vie, ce fait suffit peut-être pour nous expliquer aussi pourquoi on vint demander l'hospitalité à ce monastère.

Quoi qu'il en soit, les traditions et les annales du prieuré de Clépé, consultées, à la fin du XVII^e^ siècle, par Dom Estiennot, témoignaient d'une manière certaine que le corps de saint Bonnet y avait reposé, et que, suivant toute probabilité, sa fondation remontait au septième siècle (1). On comprend, dès lors, comment, pendant de longs siècles, l'église de ce prieuré fut placée sous le vocable de Saint-Bonnet, comme en témoigne notamment la donation que fit, en 971, le roi Conrad, à l'abbaye de l'Ile-Barbe, de plusieurs églises, au nombre desquelles se trouve mentionnée celle de *Saint-Bonnet-de-Clépé* (2).

Jusqu'à Clépé le cortège avait suivi, sans s'en écarter, la route qui le ramenait le plus directement en Auvergne. Mais, arrivé à cette troisième station, nous le voyons changer tout à coup d'itinéraire. La route directe par Boën

(1) Monasterium conditum, ut conjicio, seculo VII, tum cum ossa Sancti Boniti Avernensis episcopi è Lugduno Clarum montem advecta, in Clepiaco quievisse tradunt. (D. Estiennot. *Antiquitates variorum diocesum Galliæ*, f° 171. — Biblioth. nationale n° 12.740,)

(2) Atque ecclesiam Sancti Bonniti in Claipiaco, cum villâ et quæ eam aspicere videntur. *Charte du roi Conrad le Pacifique*, année 971 (*Mazures de l'Isle-Barbe*, I, 65).

et Vollore lui parut-elle d'un accès trop difficile? Ou plutôt, l'affluence du peuple s'accroissant chaque jour, fut-on sollicité d'offrir, sur un plus long parcours, les reliques du saint évêque à la vénération des fidèles? Ce qui paraît certain, c'est que la suite des prêtres et des religieux, qui formaient le cortège, revint sur ses pas, traversa de nouveau la Loire, et prit la voie antique qui, de Feurs conduisait autrefois à Saint-Galmier, en passant à la Liègue, dont le nom (*leuca*) nous conserve encore le souvenir de son passage. Et ce fut ainsi qu'elle arriva à *Saint-Bonnet-les-Oules*, qui serait le lieu de la quatrième station. Puis, traversant la Loire à Saint-Rambert, elle se dirigea vers Saint-Bonnet-le-Château, où elle s'arrêta pour la cinquième fois.

Une ancienne tradition, qui ne repose sur aucun document écrit, bien ancien, veut que cette ville ait porté, à l'origine, le nom de *Castrum Vari*, Château Vair. Tous les historiens du Forez l'ont rapportée, sans pouvoir l'appuyer sur des preuves positives. La question fut posée, par la Société de la Diana, dans le questionnaire dressé à l'occasion de l'excursion archéologique faite à Saint-Bonnet-le-Château, le 2 juillet 1877 (1). Mais personne, que nous sachions, ne paraît l'avoir abordée. Toutefois, cette tradition n'a rien de bien invraisemblable. N'est-il pas évident, en effet, que cette ville avait un nom avant de prendre, au VIII^e^ siècle, celui de Saint-Bonnet? Or, comme le nom de *Château* est demeuré ajouté à son nouveau vocable, il y a grande apparence que sa dénomination primitive put bien être celle de *Castrum Vari*.

Quoiqu'il en soit, le passage des reliques de Saint-Bonnet, dans cette petite ville, en l'année 722, est un fait

(1) V. Recueil des mémoires et documents sur le Forez publié par la Société de la Diana. T. IV, 265.

qui paraît acquis à l'histoire. Il est certain qu'une voie antique, conduisant en Auvergne, passait à Saint-Bonnet-le-Château; c'est par cette route que les archéologues aussi bien que les hagiographes de cette province font revenir à Clermont ces saintes reliques (1); et c'est là aussi que nous trouvons échelonnés successivement, comme autant de lieux d'étape, Saint-Bonnet-le-Bourg, Saint-Bonnet-le-Chastel (2), et Saint-Bonnet près Chauriat (3), qui nous permettent de suivre, en quelque sorte pas à pas, la marche du cortège jusqu'aux portes de Clermont.

Tel fut donc bien l'itinéraire suivi, au huitième siècle, pour la translation des reliques de Saint-Bonnet. Mais tout en le retraçant jusqu'au bout, il nous a suffi, quant à nous, d'établir, au moyen des données fournies à la fois par les traditions locales, et par tous les documents de l'histoire et de l'archéologie, que cette translation se fit, jusqu'aux bords de la Loire, par la voie antique que nous avons étudiée dans la première partie de ce travail, et que, par suite, on ne saurait douter que telle était bien, dans nos pays, la véritable situation de la route, créée par Agrippa, pour conduire de Lugdunum dans le pays des Santons et la province d'Aquitaine.

Dans cette étude, le récit légendaire du moine inconnu du 8e siècle, qui a retracé la vie de Saint-Bonnet, est venu nous apporter un élément de plus de justification. Sans aucun doute, le pieux narrateur, qui n'écrivait que dans un but d'édification, ne se doutait guère que, douze siècles plus tard, son récit servirait à déterminer la véritable

(1) Mathieu. *De la position d'Aquis Calidis, sur la Table de Peutinger* (Mémoires de l'Académie de Clermont. I. 1859).

(2) Canton de Saint-Germain Lherm. (Puy-de-Dôme).

(3) Canton de Vertaison.

assiette de cette voie antique, qu'il parcourut lui-même, en accompagnant la châsse du bienheureux évêque. Mais c'est ainsi, une fois de plus, comme l'a observé déjà l'illustre historien Augustin Thierry, que la Vie d'un saint peut servir à éclaircir les points obscurs de l'histoire et de l'archéologie (1), et qu'à son tour l'archéologie vient confirmer la légende et compléter ce que les chroniqueurs de cette époque reculée ont pu laisser de vague et d'incertain dans leurs écrits.

(1) Augustin Thierry. *Lettres sur l'histoire de France :* « Ce sont des « Vies de Saints qui ont fourni la plupart des détails qui précèdent. « Les hommes, qui les composèrent, il y a treize siècles, afin d'exalter « les vertus religieuses, n'eussent pas travaillé pour un autre intérêt ; « et il se trouve qu'aujourd'hui leurs pieuses légendes sont les seuls « documents capables de constater, aux yeux de la science, l'état du « monde romain, tourmenté et désolé par ses conquérants. » (*Lettre 7e*).

BIOGRAPHIE DE M. F. DUFIEUX

PAR

M. AUG. VETTARD

Que la mort soit un libérateur céleste, selon l'expression d'un grand poète, cela se conçoit des malheureux qui n'espérant plus rien de la terre, tournent vers une autre vie, les aspirations d'une âme déjà morte aux choses d'ici bas. Mais pour celui dont le cœur palpite encore à de généreux sentiments, le trépas vient trop tôt tarir cette source mystérieuse où se retrempent tour à tour l'illusion et l'espérance dans la peine et l'adversité.

Francisque Dufieux se range, hélas ! avec tant d'autres, au nombre de ceux brusquement arrachés à ce monde, en plein épanouissement des plus heureuses facultés.

Né à Lyon, le 11 novembre 1837, il est mort en cette ville le 24 avril 1880 d'une maladie incurable du cœur, à l'âge où l'homme est à peine dans la maturité de ses forces morales. Élevé à Saint-Chamond, chez les pères Maristes et laissé orphelin dès son adolescence, il fut placé bien jeune encore dans une importante maison de

commerce, la maison Palluat et Testenoire, marchands de soie à Lyon. Là, son intelligence et son activité l'ayant bientôt distingué aux yeux de ses chefs, il fut mis par eux, comme fondé de pouvoirs à la tête de leur succursale de Saint-Etienne.

C'est dans cette position que, grâce à son habileté et à son esprit d'ordre, il réalisa une certaine fortune qui devait un jour, en le mettant au dessus des nécessités de la vie, lui permettre de se livrer à son penchant favori pour la littérature. C'est dans cette position aussi et dans la même ville de Saint-Etienne qu'il goûta aux joies du mariage avec M^lle^ Antoinette Courbon, le 11 novembre 1862.

Malheureusement privé de revivre dans aucun fruit de cette union, lui dont l'âme s'ouvrait avec une vive tendresse au sentiment de la paternité, il en conçut une telle tristesse, qu'il en garda comme un voile de mélancolie et que, sans cesse attiré par le charme ingénu de l'enfance, il finit par vouer une affection presque idolâtre à une petite fille que des relations de voisinage lui avaient fait connaître.

La mélancolie et la tendresse, voilà bien les deux sources premières de la poësie qu'il possédait comme à son insu et dans lesquelles il ne cessa de puiser abondamment. Fils d'un littérateur distingué qui comptait parmi les rédacteurs de la Gazette de Lyon et parmi les membres de l'académie de Mâcon, il s'adonna lui-même avec succès au culte des vers et vit plusieurs de ses pièces fugitives figurer avec honneur dans des recueils spéciaux. On peut citer entre les meilleures, celles intitulées : *La mort d'une mère*, *Protestation*, *Regrets*, *Pourquoi je chante*, *A ma petite amie*, et son sonnet à la Vierge qui fut imprimé dans le journal *La Décentralisation*. Ses poësies ont pour elles le mérite de la grâce, de la douceur et de la facilité et elles

se distinguent à la fois par une exquise sensibilité comme par un sentiment religieux qui en est le caractère dominant.

La mort de M. Francisque Dufieux non-seulement laisse un vide dans la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, dont il fut reçu membre titulaire le 4 décembre 1878, mais elle inspire encore de profonds regrets à tous ceux qui ont pu apprécier en lui l'homme de bien dans toute sa valeur.

BIOGRAPHIE DE M. A.-M. BERGER

PAR

M. AUG. VETTARD.

Après avoir remis à la tombe ce qu'ils aimaient, il en est qui, dans un muet désespoir, restent penchés sur elle jusqu'à ce qu'ils succombent eux-mêmes, comme attirés par une voix mystérieuse qui les appelle. Leur profonde affliction engendre peut-être une maladie physique, permettant à la science d'assigner au trépas une cause de l'ordre matériel, mais le véritable coup mortel a frappé ailleurs et plus haut que sur le merveilleux appareil de nos organes.

André-Marie Berger nous offre un exemple de ces natures robustes qui capables de tout supporter du monde extérieur, faiblissent sous le poids d'une souffrance morale d'autant plus fatalement que les larmes, au lieu de se répandre comme une rosée salutaire, retombent sur le cœur jusqu'à l'empêcher de battre. Heureux et fier de reposer ses regards de père sur une adorable enfant, dont le sourire éclairait sa vieillesse, il eut la douleur de la voir périr comme une fleur à son matin et son âme suivit si bien la sienne que son

corps pour ainsi dire resté vide ne put longtemps lui survivre. Elle mourut le 8 avril 1881, à l'âge de 10 ans, et lui le 27 novembre de la même année, à l'âge de 68 ans.

Cette affection si profonde ne fut cependant pas la seule de sa vie : son penchant pour les lettres en était la diversion.

André-Marie Berger, aux heures rapides où la jeunesse insouciante ne cherche qu'à prendre ses ébats, aimait, le soir venu, à se rendre à notre théâtre de genre, aux Célestins, et là, disciple attentif, il se faisait un fond de ressources et de moyens scéniques qu'il devait plus tard utiliser. Cette récréation favorite ne le détournait toutefois pas assez de ses affaires commerciales pour qu'il ne réussit comme fabricant de soieries, à réaliser bientôt une fortune grâce à laquelle il put s'adonner, d'un esprit libre, à ses heureuses dispositions.

Vivant comme un sage dans une demi retraite des hommes et des choses, il composa successivement diverses pièces de théâtre parmi lesquelles on doit citer : la *Maison du n° 100 bis*, représentée en 1875 ; *La fille de mon parrain* réprésentée en 1876 ; *Un père sur des épines*, représentée en 1877 et par dessus toutes comme la plus remarquable sans contredit : *Un fruit sec*, représentée en 1876, au théâtre du Gymnase de Lyon. Cette dernière pièce, bien que n'ayant pas eu un bruyant succès, n'en fut pas moins appréciée de tous ceux qui estiment une œuvre selon son vrai mérite, sans parti pris pour ces drames où l'on exalte le vice en mettant à nu les passions. Et d'ailleurs si ses comédies n'ont pas obtenu les bravos retentissants d'un public enthousiaste, n'est-ce pas déjà un triomphe et un honneur immenses que de se voir afficher et jouer publiquement dans la seconde ville de France ? On est pris d'un véritable sentiment de tristesse lorsqu'on songe à tant de

chefs-d'œuvre que leurs auteurs ne peuvent jamais soumettre aux feux de la rampe, faute d'arriver jusqu'au distributeur de la renommée et de la fortune, c'est-à-dire jusqu'à l'impresario.

M. Berger eut donc le bonheur de surmonter les obstacles et put croire, un moment, qu'il s'était ouvert les portes de la gloire en même temps que celles du théâtre, mais hélas ! ce rêve d'un jour ne devait pas avoir de lendemain. Le départ d'un directeur et la mort d'un autre entraînèrent la disparition de ses pièces, avec un changement de répertoire, et le silence se fit autour de son nom avant même qu'il eût été connu. Amère déception à laquelle il fut d'autant plus sensible que ses premiers succès lui avaient coûté plus de peine. Il en resta inconsolable jusqu'à ce que la mort de sa fille lui apporta le coup fatal, en le laissant alors sans but dans la vie et comme sans raison de se trouver au nombre des vivants.

Il avait été reçu membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon en l'année 1874, et il n'avait cessé depuis lors d'être un membre des plus assidus à ses réunions, où il apportait un esprit plein d'une affable aménité.

Dans ses alternatives de joie et de chagrin, il composait souvent des pièces de vers fugitives qui se distinguent par une rigoureuse observation des règles et dont quelques unes s'élèvent jusqu'à la poésie, quand il ouvre son cœur de père à ses plus tendres épanchements. Certaines de ses chansons et romances ont été mises en musique par un compositeur de talent, M. Henri Gaget, et le charme puissant dont elles sont ainsi doublées les préserveront peut-être de l'oubli pendant quelques années. En attendant, on peut relire la plupart de ses vers dans la *Revue du Lyonnais*, inté-

ressante publication tombée elle aussi avant son heure, en laissant aux regrets, tous ceux qui la recevaient chaque mois, comme la visite regulière d'un ami. Tout passe et se dérobe, ici-bas, au cœur de l'homme pour lui apprendre à porter plus haut son culte et ses aspirations.

LA CHIMÈRE

Par M. J.-E. BEAUVERIE.

La Bête est là, gisante, horrible, exténuée.
Bellérophon, vainqueur, disait : Je l'ai tuée !
« Pâtres, rassurez-vous. Vos troupeaux, désormais,
« Sur les flancs du Cragus aux ombrages épais,
« Pourront, sans redouter la dent de la Chimère,
« Jusqu'au pied des grands bois tondre la sauge amère.
Et les bergers, autour du héros se pressant,
L'acclamaient à l'envi d'un cœur reconnaissant,
Et leur foule admirait la jeunesse robuste
Du guerrier, dont pas un ne dépassait le buste,
Tandis que de la main lui-même caressait
Pégase, qui de joie et d'orgueil hennissait.

Un vieillard (un rhapsode, un inutile, un sage)
Qui, la lyre à la main, était là de passage,
Dans la publique joie, ironique et frondeur,
Ose seul du héros rabaisser la grandeur.
« C'est bien, dit-il, c'est noble et d'un beau caractère
De vaincre et d'étouffer les monstres de la terre,
Et c'est avec plaisir que je vois, par tes soins,
La Chimère expirer devant tant de témoins ;
On ne peut trop louer un vainqueur de ta sorte.
Mais, ô Bellérophon, est-elle si bien morte

Que, dans son agonie, on ait pu voir finir
Sa race et tout le mal qui peut en provenir ?
Erreur ! dans nos esprits, vivante est la Chimère.
Celle-ci n'en était qu'une forme éphémère,
Matière qu'on atteint, qui se laisse frapper ;
Mais l'autre est plus vivace et prompte à s'échapper,
Et qui croit la dompter est un fou qui se vante :
Crois-moi, Bellérophon, ta Chimère est vivante.
« Ces bergers sont contents de ton exploit. Tant mieux !
Quand je m'adresse à toi, je parle aussi pour eux ;
M'entende qui voudra : La Chimère éternelle,
Que Pégase jamais n'atteindra de son aile,
Que ton glaive jamais ne fera défaillir,
C'est, ô Bellérophon, c'est l'ardeur du désir.
« Regarde, curieux d'une longue mémoire,
Tu cherches les dangers, la fortune, la gloire.
Non content de lutter pour te justifier,
Tu combats pour régner et te glorifier.
Fais bien, tu seras Dieu ! Cette ambition mâle,
Ami, c'est ta Chimère, et le feu qu'elle exhale
Avantageusemeut remplace (m'en crois-tu ?)
Le souffle ardent du monstre à tes pieds abattu.
Tu nourris dans ton cœur un monstre magnanime :
Donc, la Chimère vit et n'est pas ta victime.
« Moi, tel que tu me vois, qui crois-tu que je suis ?
Un vieillard, qui s'en va, pour charmer ses ennuis,
Chantant, parmi les bourgs, sur la côte et les îles,
Des héros tels que toi les faits indélébiles,
Les yeux du cœur fixés, comme sur un flambeau,
Vers le zénith céleste où rayonne le Beau.
Crois-tu que de ma part ce choix fut volontaire ?
Tu te tromperais fort. Non, non, c'est la Chimère !

Et les gens sérieux que leurre le succès,
Mon cher Bellérophon, me le disent assez.
Dompte-la, si tu peux, tu me rendras service...
Tu ris ? Donc elle vit, il faut qu'on la subisse !
« Cet utopiste épris d'un avenir meilleur ;
Ce douteux histrion qui, morose ou railleur,
Nous tend comme un miroir des grimaces humaines,
Ce voyageur qui court vers des rives lointaines
Au risque de trouver la mort sur son chemin,
Ce guerrier violent qui, le glaive à la main,
Troublant la paix du monde et dérangeant ses fêtes,
Va comme un tourbillon de conquête en conquêtes,
Et qui bientôt, jouet d'un ridicule amour,
Comme Alcide, à filer consumera le jour...
Qu'est-ce que tout cela que la forme changeante
Qui trahit la Chimère à l'âme intelligente.
Ne sois donc pas surpris si le monstre, à tes yeux,
Dresse, toujours vivant, ses trois langues de feux.
La Chimère est en nous, de corps destituée
Toujours elle vivra... tu ne l'as pas tuée. »

Le vieillard s'apprêtait à passer son chemin,
Bellérophon sourit et lui tendait la main.

Mai 1880.

Sonnets mythologiques

Par J.-E. BEAUVERIE.

NIOBÉ

Aimez-vous la douleur ? Votre âme impitoyable
Se complaît-elle aux cris de l'amer désespoir,
Au silence de mort d'un deuil inexorable,
Si poignant qu'on n'y peut songer sans s'émouvoir ?

Venez voir Niobé, venez tous ! venez voir
Comment, sous le courroux du Ciel, la misérable
Se tord comme le ver, sans qu'il soit au pouvoir
D'un mortel de lui tendre une main secourable.

Ses yeux sont secs, sa lèvre entr'ouverte, exprimant
D'une douleur sans nom l'effroyable tourment.
Latone la contemple et jouit de sa peine.

Mais Elle, indifférente à ce haineux regard,
Se levant sur un bras, cherche d'un œil hagard
Ses quatorze enfants morts, étendus sur la plaine.

PANDORE

Pandore se penchant sur la boîte fatale,
D'où s'envolaient la Guerre et la Peste et la Faim
Et tous les maux sortis de la nuit infernale,
Par un silence morne exprimait son chagrin.

Un sage, au même instant, passait sur le chemin.
Témoin de sa douleur qu'aucune autre n'égale,
Il s'émeut, il s'approche et lui tendant la main :
« Console-toi, dit-il, ô beauté sans rivale,

« L'espoir nous reste encor. Le sort veut qu'ici-bas
« Nous passions, au milieu des soucis, des combats,
« Une existence courte et toujours agitée :

« C'est la route commune aux fils de Prométhée ;
« Elle est pleine d'écueils et la mort est au bout,
« Mais l'espoir et l'amour nous consolent de tout. »

HYLAS

Cherchons, cherchons Hylas le favori d'Hercule,
Sur ces bords ombragés... c'est là qu'il est venu ;
C'est dans ces fraiches eaux, sans doute, seul et nu,
Qu'il s'est plongé pour fuir l'ardente canicule.

Cherchons Hylas ! La mer se moire et le ciel brûle.
L'*Argo* balance au loin son pavillon connu.
Hercule attend. Hylas, Hylas, où donc es-tu ?
Nul bruit. La source pleure et dans les prés circule.

— Ne cherchez plus Hylas ; il est perdu pour vous.
Les Nymphes l'ont ravi. Son air candide et doux,
Ses grâces ont gagné leur tendresse divine.

Aux délices du bain par elles convié,
Trompé par leur sourire, Hylas a perdu pié...
Il dort, au fond des eaux, sur leur blanche poitrine.

EPIMÉNIDE

Lorsque tu t'endormis, prudent Epiménide,
De ce sommeil profond et sans rêve, pareil
A celui de l'Hadès, quand la sombre Euménide
Epargne aux tristes morts son hideux appareil,

Dans la simplicité de ton esprit candide,
Tu formulas le vœu de voir, à ton réveil,
L'injustice, l'erreur, l'avarice sordide,
Bannis de tous les lieux qu'éclaire le soleil.

Ne te réveille pas, il n'est pas temps encore.
D'un meilleur avenir, en attendant l'aurore,
Le mal enraciné provigne sous nos pas !

L'iniquité, l'erreur, la convoitise immonde
Ne songent point encore à déserter ce monde.
Tu dors, Epiménide, oh ! ne t'éveille pas !

ADONIS

C'est le jour d'Adonis. Dans Syracuse entière
On chante sa louange, on proclame son nom,
On gémit sur sa mort, et dans chaque maison,
L'accent du deuil ému se mêle à la prière.

Adonis, le plus beau des enfants de la terre !
Vénus l'aima. Vénus pleura son abandon,
Quand ce charmant jeune homme, au bois de Calydon,
Subit d'un sanglier l'atteinte meurtrière.

Quand l'anémone en fleur se teignit de son sang,
La terre et le ciel même au bel adolescent
Payèrent le tribut de leur pitié suprême

Et, ce grand deuil troublant jusques aux Parques même,
Clotho frémit d'horreur, Lachésis soupira,
L'inflexible Atropos sur Adonis pleura.

LE TITAN

Le dernier des Titans râlait sous une pierre
De l'immense édifice où ces grands révoltés
Avaient, en reculant, broyés par le tonnerre,
Contre l'effort des dieux cherché leurs sûretés.

Ceux-ci vers leur demeure étaient tous remontés,
Seul Jupiter vainqueur trônait dans la lumière.
Le dernier des Titans, vers les cieux irrités
Du roc qui le meurtrit jette encor la poussière.

« Insensé », lui dit Zeus, « calme un orgueil si vain.
« Soumets-toi. Viens au Ciel où m'attend le Destin.
« Revis pour honorer et partager ma gloire !

« — Dis plutôt pour orner ton injuste victoire !
« Tu railles tristement, — repartit le géant, —
« Garde pour toi le Ciel : j'aime mieux le néant. »

NOTE COMPLÉMENTAIRE

du

MÉMOIRE sur *FOURVIÈRE*

AINAY & SAINT-SÉBASTIEN

sous la domination romaine

PAR

M. LE BARON RAVERAT.

L'inscription, publiée par le P. Menestrier dans son *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon,* et reproduite à la page 20 de notre mémoire sur *Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien sous la domination romaine,* ayant été considérée, tout au moins comme suspecte, par un écrivain de notre ville, il n'est pas sans intérêt de justifier ici, en quelques mots, de son authenticité.

La pierre épigraphique dont nous avons parlé, d'après cet historien, était connue bien avant lui, et l'inscription est de tous points conforme à celle qu'en avait déjà donnée Jacob Spon, qui avait même dessiné le monument.

Il est bon de remarquer que cet illustre épigraphiste écrivait vingt ans et plus avant le P. Menestrier.

Cette inscription est ainsi conçue :

DEDICATVM XVIII SEPT
ORFITO ET MAXIMO
COS

Le chiffre XVIII, qui se trouve sur la version de Spon, sur celle de Menestrier, et qui semble incorrecte au point de vue de la division du temps par les Romains, à cette époque, a été expliqué une première fois et ramené au chiffre XV, une seconde fois, au chiffre XVII, les hastes considérées comme devant représenter *kal* ou *k* de kalendes ; ce qui, dans l'un et l'autre cas, nous apprendrait que la dédicace de l'édifice eut lieu dans le milieu du mois d'août.

La première explication a été fournie par Monfalcon, la seconde par M. Léon Renier, qui a lui-même annoté l'édition de Spon, publiée aux frais de la ville de Lyon.

Dans cette édition, et au bas de la page où l'inscription est consignée, se trouve la note suivante :

« Forte XV Kal. — Spon a esquissé à la plume un « dessin de ce monument. J.-B.-M. — J'aimerai mieux « lire XVII. K. sept. Le consulat mentionné est celui de « l'an 172 de notre ère. L. R. »

Nous ferons remarquer, que le P. Menestrier, qui vivait il y a deux cents ans, avait eu la même pensée que M. Léon Renier. Revenant sur cette inscription, il a modifié le chiffre XVIII en celui de XVII T, ce dernier signe, d'une forme indécise, devant représenter la lettre K.

Pour expliquer les diverses interprétations données par ces savants, ne peut-on admettre que la pierre était éraillée à l'endroit même qu'occupaient les trois hastes du chiffre, soit par suite des intempéries, soit plutôt par un coup de pioche de l'ouvrier qui la sortit des décombres, où elle était restée enfouie depuis des siècles ?...

Telle est la réponse que nous devions faire, et dont la conclusion est que l'inscription mentionnée par Spon, Menestrier, Monfalcon, Renier, de Boissieu, et reproduite

par nous, est parfaitement authentique et nullement suspecte...

Voici trois autres inscriptions qui rappellent expressément le cirque de Lugdunum. Elles ont été découvertes, ainsi que la précédente, sur le territoire colonial, c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône.

Ces inscriptions datent, soit du règne de Marc Aurèle, soit d'une époque assez rapprochée de la construction de l'amphithéâtre, et il est à présumer, par les dons qui y sont mentionnés, qu'elles ont dû suivre de près l'inauguration du monument. On sait d'ailleurs que les personnages dont elles citent les noms vivaient en ce temps-là.

La première inscription est reproduite par Scipion Maffei, elle se voyait dans le jardin des Lavalette, où elle fut apportée de la rive droite de la Saône.

Un riche citoyen romain, Sextus Julius Januarius, qui fut appelé à l'édilité par le suffrage de ses concitoyens, leur fait don de cinq cents places dans le Cirque pour leur permettre d'assister aux jeux qui s'y livraient.

La deuxième inscription, découverte à Saint-Irénée, en 1828, porte aussi le nom de Julius Januarius. Il y est dit que, par les soins de Fulvius Æmilianus, homme très illustre, la corporation des centonaires a restitué à ses frais, les lieux que Julius Januarius avait donnés à la République.

La troisième inscription a été commentée par M. Alphonse de Boissieu. Elle était encastrée sous le porche de l'église Saint-Etienne, comprise dans l'ancien cloître de Saint-Jean.

Sextus Ligurius Marinus fut, par son mérite, ses services et son dévouement à la chose publique, investi de plusieurs charges municipales et honoré du pontificat à vie. C'est pour l'entrée en possession de cette dignité qu'il éleva le

monument en question, et qu'il fit à tous les ordres et corps de la cité les largesses qui y sont mentionnées. Il distribua cinq deniers aux décurions, trois à l'ordre équestre, aux sévirs augustaux, aux marchands en vin et deux à toutes les corporations reconnues et autorisées. Enfin, il mit le comble à ses largesses par la représentation à ses frais des jeux du Cirque.

L'emplacement sur lequel fut élevé ce monument avait été donné par décret des décurions : *locus datus decreto decurionum*.

Cette formule, abrégée, *l. d. d. d.*, que l'on retrouve au bas de la plupart des inscriptions honorifiques de Lugdunum, prouve qu'aucune d'elles n'a pu faire partie des monuments nationaux du confluent et de la confédération gauloise, et que toutes furent érigées sur le territoire colonial.

Après la reproduction de ces nouveaux matériaux, nous osons espérer que leur ensemble contribuera à justifier tout ce que nous avons dit sur l'emplacement si controversé de l'amphithéâtre de Lugdunum ; étude qui fait le fond de ce mémoire, dont l'apparition a soulevé tout d'abord une si grosse question dans le monde archéologique, mais dont les conclusions, à la suite de critiques plus ou moins acerbes, n'ont pas tardé à être acceptées par la majeure partie de nos historiens et de nos sociétés savantes.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Publications antérieures de la Société I

Membres du Bureau et du Comité de publication pour les années 1879, 1880, 1881 et 1882 IX

Membres honoraires XI

Membres titulaires XII

Membres correspondants XV

Comptes rendus des séances, année 1879 XXI

— — année 1880 XXXVI

— — année 1881 LIII

Liste des publications envoyées à la Société pendant les années 1879, 1880 et 1881 LXXV

FOURVIÈRE, AINAY ET SAINT-SÉBASTIEN SOUS LA DOMINATION ROMAINE. — Recherches archéologique sur l'emplacement où les premiers chrétiens lyonnais souffrirent le martyre, par M. le baron Raverat 1

INVENTAIRE DES BIENS D'UN SERRURIER DE LYON, en 1372, par M. Vital de Valous 39

STATUE DE MARGUERITE DE VALOIS, à Angoulême, œuvre de M. Badiou de Latronchère, statuaire de la Haute-Loire, par M. Isidore Hedde 45

Appendice 61

M. PERICAUD, aîné Sa vie et ses ouvrages par M. Léopold Niepce 67
Première partie. Biographie 67
Deuxième partie. Bibliographie 95
Table 157

NOTICE SUR LA FAMILLE CHARPINEL, par M. le comte de Charpin-Feugerolles 165

APPENDICE. 181

ROLE DE LA MONTRE ET REVUE, faite le 24 décembre 1612 de la Compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roy, commandée par Messire CHARLES DE NEUFVILLE, sieur d'Halincourt, lieutenant général, pour sa Majesté, en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais 193

LA VOIE D'AQUITAINE ET LA LÉGENDE DE SAINT-BONNET, par M. A. Vachez 215

BIOGRAPHIE DE M. FRANCISQUE DUFIEUX, par M. A. Vettard 251

BIOGRAPHIE DE M. A.-M. BERGER, par le même . . . 255

POÉSIES.— La Chimère, par M. E. Beauverie 259
Sonnets mythologiques, par le même. 263

NOTE COMPLÉMENTAIRE du Mémoire sur FOURVIÈRE, AINAY ET SAINT-SÉBASTIEN, sous la domination romaine, par M. le baron Raverat 269

PLANCHE DU VOLUME

Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien, en l'an 177 de l'ère chrétienne 38

IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

ARTE ET LABORE
MR

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE JUL 18 42

Widener Library
3 2044 090 850 330